FETE DU JOUR:
SAINT-BENOIT

Soleil: leve: 6 h. .37; coucher 6 h. .07
Lune: lever 4 h. .03; coucher 3. .10

TEMPS PROBABLE :
PLUIE OU GRESIL, DEMAIN, NEIGE OU PLUIE LOCALE.

Maximum: 39; Minimum: 29

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS

Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé

1,000,000

de copies.

49e ANNEE—No 131—22 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, MARDI 21 MARS 1933 PRIX: DEUX CENTINS

M. Rhodes annoncerait un nouvel emprunt de conversion

Le déficit, augmenté des charges du C.N.R., dépasserait largement les $100 millions. — On s'attend à une diminution du taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne dans les banques en conséquence du nouvel emprunt de conversion.

Nouvelle opposition à l'inflation

(Du correspondant de la "Presse")

Ottawa, 21. — Dans quelques heures, on connaîtra exactement ce que nous réserve le discours du budget de 1933. Vu la situation financière actuelle, on s'attend à peu de surprises agréables. L'opinion générale est plutôt portée à croire que les impôts seront nombreux, variés et passablement lourds.

Une foule d'hommes d'affaires sont arrivés dans la capitale pour entendre le discours de l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances. La journée du budget est toujours en effet la plus importante de la session.

Ce sera le deuxième discours du budget prononcé par M. Rhodes.

Le premier ministre a annoncé qu'après la déclaration de cet après-midi, le sujet sera laissé en suspens jusqu'à vendredi prochain, alors que l'hon. J.-L. Ralston fera la critique du budget, au nom du parti libéral.

C'est un peu après 3 heures, cet après-midi, que l'hon. ministre des finances commencera à lire son important discours qui couvre, paraît-il, une vingtaine de mille mots. M. Rhodes exposera l'état de nos finances, de notre commerce, dira l'écart de la recette avec la dépense, révélera l'étendue du nouveau drainage des fonds publics par le Canadien National, enfin formulera des propositions budgétaires et tarifaires.

On craint que les dépenses, pour l'exercice courant 1932-33, n'excèdent les revenus de plus de $50 millions et qu'à cela il ne faille ajouter plusieurs dizaines de millions pour combler les déficits du C. N. R.



L'hon. E.-N. RHODES, ministre des finances du Canada.

Diminution du taux d'intérêt

Le gouvernement fédéral a déjà emprunté à deux reprises du public canadien en ces dernières années. Il y eut aussi un premier emprunt de conversion. En sera-t-il fait un autre? Mais dans ce cas, à quel taux d'intérêt? Et si le taux est bas, l'intérêt sur les dépôts d'épargne dans les banques sera-t-il maintenu à 3 p. 100? Depuis plusieurs semaines on prévoit une diminution du taux d'intérêt à la fois sur les emprunts de l'Etat et sur les argents déposés dans les banques par l'épargne populaire.

Pas d'inflation monétaire

Dans son message annuel le ministre des finances aura à parler de la crise bancaire américaine et aussi de nos banques. Elles ont tenu bon. Des louanges seront adressées à ceux qui les dirigent et à ceux qui en avaient établi l'excellent régime. A ce propos, le ministre fera-t-il une déclaration sur l'inflation monétaire? En s'y déclarant opposé, l'hon. M. Rhodes ne fera que réitérer l'opposition toujours faite par le premier ministre lui-même à tout projet propre à avilir un dollar déjà trop atteint.

Mais la partie la plus impatiemment attendue du discours de cet après-midi regarde les taxes nouvelles dont le gouvernement garde jalousement le secret. On craint qu'elles ne soient lourdes.

La situation en Chine est plus tendue

(Service de la Presse Associée)

Tientsin, Chine, 21.—La situation est de nouveau devenue tendue et tout annonce une prochaine crise entre les autorités militaires chinoises et japonaises.

Il a été annoncé aujourd'hui que le gouvernement de Nankin a donné instruction à You Hsoueh-Tchoung, commandant des forces chinoises dans la région de Tientsin, de ne plus tarder à répondre à la dernière protestation des Japonais contre la fortification de Takou par les Chinois et contre la présence de troupes chinoises dans la zone du protocole à Tientsin.

Hier après-midi, une visite d'un officier de l'état-major japonais au gouverneur de Tientsin, a été suivie de détonations de canons japonais. Les Chinois disent que les Japonais ont agi ainsi sans avertissement. Des navires japonais se sont approchés de Takou.

Les demandes que les notaires présentent

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. —Les notaires étaient nombreux, ce matin, au parlement, où le comité des bills publics devait étudier trois bills relatifs à leur profession. Le premier projet voulait amender le code de procédure afin d'obliger ceux qui ont besoin d'un acte authentique à le réclamer du notaire lui-même. M. le notaire Morin a expliqué que le notariat voulait par là protéger l'intégrité de la profession.

Le comité a objecté parce que dans bon nombre de cas, les parties consentent à la production d'une copie de document dont elles admettent l'authenticité sans qu'elle provienne du notaire qui l'a faite.

Ce premier bill a été rejeté.

Le comité siège sous la présidence de l'hon. M. Taschereau.

Deux EXTRAS cet après-midi

Dans son édition Extra de cet après-midi la Presse publiera la première partie du discours du budget, celle où l'hon. M. Rhodes expose l'état complet de nos finances, et dans une nouvelle édition, vers 5 heures, la Presse annoncera les taxes nouvelles et les principaux changements au tarif.

Nos lecteurs seront ainsi, presque aussitôt que la déclaration en sera faite aux Communes, mis au courant des propositions budgétaires du gouvernement fédéral pour l'exercice 1933-34.

Comme on s'attend à une modification importante du barème des impôts, nos lecteurs trouveront avantage à se renseigner sans délai.

Une pétition de huit millions de vétérans pour le désarmement

Genève, 21—Des représentants de 8 millions de vétérans de la grande guerre réunis en congrès ici ont fait savoir à la conférence du désarmement qu'ils considèrent la paix comme inappréciable et qu'ils croient que le désarmement est le seul moyen d'obtenir cette paix. Ces représentants venaient de quinze nations.

Albert Morel, l'un des porte-parole des vétérans, a regretté ouvertement le peu de progrès accompli à la conférence du désarmement. "Il importe fort peu aux mères que leurs enfants soient tués par des obus de calibre 75 au lieu de 105", a fait remarquer M. Morel.

Mme Walker est entendue

Miami, Flo., 21.—Pleurant en rendant témoignage dans sa demande en divorce Mme Janet Walker, femme de James-J. Walker, ancien maire de New-York, a raconté tous les efforts qu'elle avait faits pour se reconcilier avec son mari. Mme Walker a déclaré qu'elle ne cherche pas à obtenir une pension alimentaire étant donné que Jimmy s'est toujours montré généreux sur ce rapport. Quand son avocat a voulu la questionner sur sa vie privée, Mme Walker a pleuré amèrement.

Effet de la conférence d'Ottawa sur la coopération industrielle

(Service de la Presse Canadienne)

Londres, 21. — Sir William Larke, directeur de la Fédération britannique des industriels du fer et de l'acier, a déclaré aujourd'hui, à la Société Royale de Londres, que la conférence impériale d'Ottawa avait fait faire un grand pas à la politique de coopération industrielle entre les pays de l'Empire. "Nous ne devons pas regretter, a-t-il ajouté, qu'il en soit peu sorti de contrats ou d'échanges; il suffisait d'abord que les principes fussent admis et ils le furent."

L'Allemagne redevenue un pays martial

L'inauguration du Reichstag à Postdam rappelle les gloires militaires de l'empire.

L'esprit prussien renaît

Une foule de 500,000 personnes accueille triomphalement von Hindenburg et Hitler.

(Service de la Presse Associée)

Potsdam, Allemagne, 21. — Une nouvelle Allemagne militante, animée par le vieil esprit militaire prussien, a été proclamée au cours d'une impressionnante ouverture du Reichstag dans la ville des empereurs.

L'église de la garnison, où se tenaient ces assises, était remplie de membres du Reichstag, de représentants du corps diplomatique, de généraux et d'amiraux qui ont servi durant la grande guerre et de vétérans de guerres remontant à 1864. Hindenburg et Hitler étaient les principales figures; parmi les députés centristes, on voyait l'ex-chancelier Bruning qui paraissait pâle et triste. Les députés socialistes ne se montrèrent pas.

(Service de l'United Press, spécial à la Associée.)

Potsdam, Allemagne, 21 — (Par Eric Keyser) — En proférant la menace de détruire ceux qui cherchent à nuire à notre peuple, le chancelier Adolf Hitler a inauguré une session du Reichstag aujourd'hui, dans une atmosphère rappelant celle de l'Allemagne impériale.

Les bannières et les chansons de guerre de l'ancienne monarchie dominaient la scène à Potsdam, siège des Kaisers, comme le président von Hindenburg et Hitler adressaient la parole à un Reichstag qui doit conférer des pouvoirs impériaux à Hitler.

Parlant dans l'église de la garni-

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Seule une nécessité absolue amènera une réduction de salaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — Aux dernières nouvelles, le salaire des fonctionnaires et le traitement des députés ne serait pas réduit et s'il l'était, on tiendrait compte de la famille dans la réduction.

Il a été fortement question d'une coupure de 10 à 15 pour cent. Les députés consentaient à une diminution de leur traitement pourvu que les fonctionnaires fassent un sacrifice identique. Or, il semble que la réduction des salaires est une politique peu favorable à l'heure actuelle. Le gouvernement y aurait recours presque malgré lui. Depuis que l'Opposition a laissé entendre qu'elle n'est pas en faveur de cette politique, le cabinet paraît moins enclin à y recourir.

Tout de même, si le premier ministre croit nécessaire de proposer une réduction, nous apprenons, ce matin, qu'il favorisera un système dans l'application duquel on tiendra compte de la famille. On couperait de 15 pour cent à partir de $1,500, mais on accorderait une exemption de $200 pour chaque enfant. Mais un employé qui ne gagnerait que $1,700 ne subirait aucune diminution s'il a un enfant. Un père de famille gagnant $2,500 ne subirait aucune réduction s'il a 5 enfants.

Grande prospérité à longue portée !

S.-Thomas, Ontario, 21. — La province de l'Ontario connaîtra une prospérité sans précédent d'ici 20 ou 100 ans. L'hon. Thomas-L. Kennedy, ministre provincial de l'agriculture, s'aventura à faire cette prédiction au cours d'un discours prononcé devant le club Kiwanis local, hier.

M. Kennedy, citant l'exemple des Etats-Unis, déclara qu'il ne fallait pas accorder de primes aux fermiers mais plutôt aider directement les fermiers nécessiteux afin qu'ils puissent sortir de la misère où ils se trouvent.

Le vent crée des boules de neige

Massey, 21. — Un phénomène assez rare est survenu ici hier lorsque le vent souleva la neige dans les champs et en fit des boules qui les couvrirent et la glace des rivières. Ces boules de neige étaient très légères et ressemblaient à des bulles de savon; elles se brisaient aisément.

L'ELOQUENCE DE LA STATISTIQUE

En marge du recensement



M. OMER CHAPUT

La "Presse" commencera jeudi de cette semaine, le 23 mars, sous le titre collectif de "En marge du recensement", la publication d'une série d'articles préparés par notre ancien confrère, M. Omer Chaput, aujourd'hui chef de la traduction au Bureau fédéral de la statistique, à Ottawa, dans lesquels l'auteur s'attache à mettre en lumière mainte renseignements d'intérêt particulier pour les citoyens de la province de Québec. On aimera à lire ces articles et l'on voudra en faire son profit, d'autant plus qu'ils sont présentés sous une forme qui en rend la substance facilement assimilable.

Comme l'explique M. Chaput, les statistiques du relevé démographique décennal constituent, aux yeux de la plupart, des théories de chiffres sans aucun attrait pour le profane, c'est-à-dire pour la masse. Mais le technicien, qui sait de quoi ces tableaux sont faits, qui a appris à les étudier, à les éplucher, à les remanier à des points de vue différents, peut en tirer une foule d'informations inédites et de conclusions qui échappaient à un examen sommaire ou superficiel. C'est le travail auquel M. Chaput s'est livré, à l'intention des lecteurs de la "Presse", dans les articles qui commenceront à paraître cette semaine, pour continuer chaque jeudi.

Par exemple, plutôt rares sont ceux qui savent que, au Canada, réputé pays agricole, seulement 31 pour cent de la population totale est voué à l'agriculture. De même on ignore généralement que la race française est la plus nombreuse de toutes celles qui peuplent notre Dominion, tandis que la religion catholique l'emporte par le nombre de ses adhérents sur les autres dénominations confessionnelles. Enfin, pour n'indiquer que quelques points en passant, plusieurs seront surpris d'apprendre que la province de Québec, dans les conditions actuelles, ne se suffit pas à elle-même pour ce qui a trait aux céréales et à la viande destinées à la consommation humaine.

Les aperçus de M. Chaput, appuyés sur des données officielles recueillies et agencées par quelqu'un de la maison — notre confrère est à la Statistique fédérale canadienne depuis une dizaine d'années — forment la matière non seulement d'une simple spéculation, mais ils peuvent devenir le point de départ de réformes profondes ou de nouvelles orientations, soit économiques, soit politiques, soit sociales. La "Presse" les livre à ses lecteurs avec la confiance qu'ils seront appréciés à leur juste valeur et que pouvoirs publics comme particuliers en tireront le plus large parti possible. M. Chaput a fait oeuvre utile et opportune; nous tenons à le féliciter de son initiative.

Une attaque directe à livrer au chômage

Le président Roosevelt propose trois moyens de lutte : par un plan de travaux immédiats devant employer 250,000 hommes, par l'aide aux Etats, par un programme général.

(Service de la Presse Associée)

Washington, 21. — Le président Roosevelt a recommandé aujourd'hui au Congrès des Etats-Unis la création d'un "corps de conservation civile" pour procurer du travail dans les forêts.

Ecrivant de nouveau avec concision, il a adressé sa cinquième importante proposition aux législateurs avec la promesse de mettre au travail 250,000 hommes, "au commencement de l'été", si on lui accordait l'autorité requise d'ici deux semaines.

Le président a aussi esquissé des suggestions pour "des octrois aux Etats dans un but de secours" ainsi que pour un vaste programme de constructions publiques.

Il a demandé l'établissement des fonctions d'administrateur des secours fédéraux pour diriger le mécanisme de coordination de ses plans de secours.

Le président a déclaré qu'il soumettrait bientôt au Congrès les recommandations pour réaliser les secours ainsi que son plan de construction publique.

Il a dit que des fonds sont disponibles jusqu'au mois de mai, ce qui nécessite de nouveaux crédits avant ce mois.

(Service de l'United Press spécial à la "Presse")

Washington, 21. — Le comité agricole de la Chambre dans son rapport sur le plan de secours agricoles du président Roosevelt a recommandé à la Chambre de l'adopter le considérant comme essentiel à la restauration nationale de la situation économique.

L'objet de ce bill, qui est de rétablir les prix agricoles d'avant-guerre, est qualifié d'également avantageux pour le cultivateur et pour l'homme d'affaires. "Pour le consommateur, le danger ultime des prix agricoles extrêmement bas est la ruine de l'agriculture".

Ce rapport ajoute que la présente crise économique est due en bonne partie à l'appauvrissement de l'agriculture et à l'inaptitude des cultivateurs à acheter des commodités industrielles.

UNE COMPARAISON DES PRIX

Au moyen de réductions des étendues ensemencées et de la production, dit le comité agricole, on cherche à établir graduellement les prix basiques suivants pour les principaux produits de la ferme:

Commodité	Prix du 15 février 1933	Prix à atteindre
Blé	$0.323 le boisseau	$0.919
Coton	.055 la livre	.129
Porcs	$2.94 les 100 livres	$7.53
Beurre	.184 la livre	.267
Lait	$1.16 les 100 livres	$1.90
Boeuf	$3.31 les 100 livres	$5.41
Agneau	$4.19 les 100 livres	$6.14
Riz	.54 les 100 livres	.81
Tabac (Burley)	.127 la livre	.10

Des dissensions éclatent

Washington, 21.—Un plan compliqué de l'administration pour aider les agriculteurs s'avançait aujourd'hui vers un endossement par la Chambre mais les républicains criaient au favoritisme politique.

L'union étroite des chefs de parti des deux côtés de l'allée parlementaire avait disparu; cette union avait permis d'adopter avec une rapidité sans précédent des mesures sur les banques, l'économie et la bière. Au lieu de cette collaboration, on a vu le leader républicain Snell proclamer que le bill d'aide aux cultivateurs était un plan pour "donner à des démocrates méritants des milliers d'emplois par tout le pays."

Mais avec l'appui puissant du président et la grande majorité démocratique, il n'y a pas de doute que le bill sera finalement adopté. Un règlement limitant le débat à 4 heures pour les 400 membres de la Chambre et écartant les amendements a été établi par les chefs de file démocrates.

Neuf grandes commodités affectées

Ce bill s'applique à neuf grandes commodités: le blé, le coton, le maïs, les porcs, les bestiaux, les moutons, le riz, le tabac, le lait et ses produits. Une taxe dite de transformations donnerait les fonds nécessaires pour rembourser le cultivateur de sa réduction de production ou d'emblavures.

Comme le comité agricole a fait disparaître l'obligation pour les employés chargés d'administrer ce plan de se soumettre aux règlements du service civil (en dépit de la recommandation de Roosevelt), les chefs républicains ont une arme toute trouvée pour attaquer le plan agricole.

"C'est la plus grande pièce de législation partisanne qu'on ait encore présentée à la Chambre", déclare Snell. Il attaque aussi le règlement limitant les débats. L'enthousiasme n'était pas prononcé même chez les partisans démocratiques.

Chômage et marine de guerre

Washington, 21. — Les partisans d'une plus forte marine de guerre pour les Etats-Unis espèrent que l'insertion de quelques mots dans le programme Roosevelt de lutte contre le chômage permettra de dépenser $10,000,000 par année pendant dix ans pour construire de nouvelles unités.

Vinson, président du comité naval de la Chambre, qui travaille à cette fin, annonce qu'il a fait quelque progrès. Une fois que le plan de reboisement sera en marche, Vinson espère que le président consentira à faire porter la marine américaine aux limites fixées par le traité de Londres en 1930.

Cela, dit Vinson, permettrait l'achèvement de trois croiseurs de 10,000 tonnes (canons de 8 pouces), de cinq croiseurs à pont d'aviation; le remplacement de 50,160 tonnes de sous-marins à terminer en 1938; 130,600 tonnes de contre-torpilleurs et 150 nouveaux avions, sans compter quelques autres navires.

2 agents de Toronto sont accusés de vol

Toronto, Ont., 21. — Deux agents de police de Toronto ont été arrêtés aujourd'hui sous l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction dans un magasin. Ce sont les constables Alexander Hood et George Edmunds. Trois accusations ont été portées contre Hood et son cautionnement a été fixé à $2,000. Deux accusations pèsent contre Edmunds et son cautionnement est de $1,000. Les deux agents doivent comparaître le 29 courant.

TRAFIC DE DAKAR

Paris, 21.—Le mois d'octobre 1932 a vu entrer dans le port de Dakar 150 navires jaugeant 302,558 tonneaux.

En Quelques Lignes

Mexico, 21. — Après avoir décrété l'interdiction de la réélection des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, le Congrès s'est ajourné hier soir sine die. C'est durant cette session que l'industrie textile a été placée sous la juridiction fédérale.

TAXES REDUITES

Brockville, 21. — Le nouveau taux de la taxe est de deux mills plus bas que celui de 1932 et de quatre mills et demi plus bas que celui d'il y a deux ans. Le taux pour l'année en cours a été fixé hier soir par le Conseil à 42 mills et demi du dollar.

MEME SUCCES

Smiths Falls, 21. — Une autre ville ontarienne réussit en temps de dépression à réduire le taux de sa taxe. Le Conseil local a fixé hier soir le taux à 46.5 mills, ce qui marque une réduction d'un mill sur l'an dernier.

PROTESTATION

Calgary, 21. — L'Association du Barreau de Calgary vient de protester auprès du premier ministre J.-E Brownlee contre "l'injustice" de la loi d'ajustement des dettes.

L'APPEL DE LA LOI

Springfield, 21. — Mme Anna Kubelka, de Madison, a fait trente milles de marche pour venir s'avouer coupable d'avoir enfreint la loi de prohibition. Elle n'avait pas d'argent pour faire le voyage. Le juge l'a condamnée à un jour de détention au bureau de police, puis fit faire une collecte pour payer ses frais de retour. Mme Kubelka a six enfants.

Il neige en Ontario

Sudbury, 21.—La première journée du printemps a été marquée par une chute de neige de 4 pouces ici. La chute de neige est générale dans le district. Il en est tombé 12 pouces à Cartier, 7 pouces à Chapleau et cinq à Schreiber.

Washington reconnaitrait bientôt l'État soviétique

Washington, 21. — Si le président Roosevelt décide de reconnaître la Russie soviétique, ce qui, suivant certains personnages, pourrait arriver avant peu, il y a bien des manières d'arriver à ce résultat.

Comme le président des Etats-Unis a charge des relations étrangères, il pourrait reconnaître le gouvernement russe en désignant un ambassadeur à Moscou. Cette nomination devrait naturellement être ratifiée par le Sénat.

Ou le président ou le secrétaire d'Etat pourrait se contenter de déclarer que la république soviétique a été reconnue et désigner un ambassadeur plus tard. La reconnaissance pourrait aussi s'accomplir par la signature d'un traité après des négociations avec les représentants du gouvernement Staline.

Ceux qui s'opposent à la reconnaissance des Soviets voudraient qu'on envoie une mission d'enquête en Russie. Leurs adversaires font observer surtout que le commerce russe s'en va à la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

L'auto s'enfonça dans la glace et six personnes se noyèrent

Britt, Ont., 21. — Six personnes dont cinq faisant partie de la même famille se sont noyées hier, à huit milles d'ici, alors que l'auto dans lequel elles se trouvaient enfonça dans la glace de la rivière Magnetawan, près de la Baie Georgienne. Les victimes sont M. et Mme Louis Petrino, leur fille Olga, leur fils Kerbin et un bébé ainsi que M. Olivier Ambeau, propriétaire de l'auto.

L'accident fut découvert par le frère de M. Ambeau qui, inquiet dans la soirée, de ne pas voir revenir son frère parti pour une courte promenade, découvrit sur la rivière les traces de l'auto et le trou dans la glace qu'avait laissé son passage. On espère pourvoir retrouver les cadavres des six victimes.

Dix hommes tués dans une avalanche

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE, 21. — Dix ouvriers sont morts, croit-on, à la suite d'une avalanche qui a emporté deux maisons dans les Alpes françaises. 14 hommes dormaient dans un hangar au moment de l'accident.

Cinq ouvriers qui se trouvaient près de là ont sauvé quatre hommes qui sont blessés. Les recherches sont faites sur les lieux, mais sont dangereuses à cause de la menace constante de nouvelles avalanches.

Edouard Daladier accepterait sous certaines conditions le projet proposé par Mussolini

Mais des journaux français manifestent plus de méfiance et disent croire que le premier ministre italien tente d'isoler la France en Europe.

La défense des petites nations

(Par Ralph Heinzen, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 21. — Un porte-parole britannique a déclaré aujourd'hui au sujet des conversations franco-britanniques touchant le projet de paix de M. Mussolini: "Les conversations sont actuellement satisfaisantes. Les Français n'ont pas manifesté autant d'antagonisme qu'on l'aurait attendu".

(Service de la Presse Associée)

Paris, 21. — L'on est sous l'impression que le premier ministre Daladier et le ministre des finances Paul-Boncour ont jusqu'à un certain point accepté le plan du premier ministre italien pour le maintien de la paix, à l'ouverture des conversations ce matin, à Paris, avec le premier ministre MacDonald et le ministre britannique des affaires étrangères sir John Simon. Mais les Français ont insisté pour que l'on définisse bien, avant tout, l'étendue et la nature de la revision proposée des traités; pour que la Pologne et les nations de la Petite Entente soient traitées en puissances égales et non inférieures et, pour que les puissances mises en cause soient consultées si des frontières étaient modifiées.

On dit que le premier ministre Daladier est plus favorable au plan Mussolini que les journaux français, dont quelques-uns disent croire que signor Mussolini fait une tentative pour isoler la France. Le premier ministre Daladier et M. Paul-Boncour pensent que le geste du premier ministre italien tend "à calmer la nervosité de guerre" et qu'il faut accepter cela si l'on veut sauvegarder la France.

Le cabinet italien est satisfait

(Service de la Presse Associée)

Rome, 21 — Le premier ministre Mussolini a aujourd'hui informé le Conseil des ministres des détails du plan de paix qu'il a proposé et discuté à la fin de la semaine dernière avec M. Ramsay MacDonald, premier ministre de la Grande-Bretagne.

Un communiqué du gouvernement dit que le Conseil s'est montré vivement satisfait.

La France sera prudente

(Par Ralph Heinzen, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 22—Le premier ministre britannique, Ramsay MacDonald, arrivé à Paris, ce matin, avec le texte même du pacte des quatre grandes puissances proposé par Mussolini, l'a immédiatement soumis au premier ministre de France, M. Edouard Daladier, à l'ambassade britannique.

Il a été appris que le gouvernement français ne s'engagera pas d'une manière définitive avant que M. Daladier ait fait une longue étude du plan italien en compagnie d'experts, après avoir entendu les explications de M. MacDonald sur la signification réelle des diverses clauses.

L'opinion française semble se défier de certaines propositions, mais on ne croit pas que M. Daladier rejette le plan sur le champ.

Conditions françaises

On s'attend à le voir plutôt exprimer sa bonne volonté de coopérer dans la discussion entre les quatre grandes puissances, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne, pourvu que certaines des plus sérieuses objections puissent disparaître.

Il insistera fermement sur le fait que la France ne peut pas abandonner la Petite Entente et la Pologne en faveur de la création d'un bloc dictatorial des quatre grandes puissances européennes. Et l'on s'attend aussi à le voir insister pour que le pacte s'étende à toutes les nations

A SUIVRE SUR LA PAGE 19

Une amitié nécessaire à la France

Energique appel du député Richard pour le paiement déjà en retard à Washington.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 21.—"L'atmosphère internationale est si lourdement chargée en ce moment que la plus sage politique pour la France est de ne pas perdre un seul jour pour cimenter son amitié avec les influents Etats-Unis", écrit aujourd'hui, dans le "Journal", le député René Richard, l'auteur de la motion à la Chambre des députés pour le paiement immédiat sur le fait que le président Roosevelt a inauguré une intelligente politique envers les débiteurs, ce que la France devrait reconnaître par un paiement. Cela contribuerait aussi à la paix et à la confiance internationale en affermissant la France auprès de la puissante Amérique à un moment critique."

Un pas de plus vers le paiement

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Paris, 21. — La France a fait un pas de plus aujourd'hui vers le paiement de la somme de près de $20,000,000 sur sa dette de guerre aux Etats-Unis qui ne fut pas versée à l'échéance du 15 décembre dernier.

La Commission des affaires étrangères de la Chambre des députés a décidé de prendre en considération demain la motion en faveur du paiement présentée par le député René Richard. La motion sera ensuite envoyée à la Commission des finances.

Le groupe radical-socialiste de la Chambre a discuté la motion Richard à une réunion présidée par l'ancien premier ministre Edouard Herriot, son chef. M. Herriot a conseillé d'ajourner la discussion jusqu'à ce que l'on connaisse l'attitude du gouvernement. Mais les socialistes ont décidé de demander au gouvernement d'expliquer le plus tôt possible la situation au sujet de la dette.

M. Herriot et M. Blum

(Service de la Presse Associée)

Paris, 21. — Les deux plus forts partis à la Chambre des députés, les radicaux-socialistes et les socialistes, ont eu des réunions aujourd'hui. Chez les radicaux-socialistes, M. Herriot, qui avait eu une conversation avec le premier ministre Daladier ce matin, a insisté pour le paiement immédiat de la somme dont le versement n'a pas été effectué à Washington en décembre dernier.

Pendant ce temps, M. Léon Blum, le député socialiste, conseillait à la réunion des députés de son parti de s'en tenir au refus que la Chambre a déjà fait jusqu'à ce que le gouvernement ait été assuré que le président Roosevelt sera favorable à la conférence des nations créancières et débitrices comme l'a demandé la Chambre.

Mort tragique d'un chasseur

(Service de la Presse Canadienne)

Matane, 21. — M. Alfred Thibault, âgé de 37 ans, s'est tué accidentellement au cours d'une excursion de chasse dans les bois de S.-Félicite. Il fit tomber son fusil qu'il avait appuyé sur un arbre pour enlever ses raquettes et la balle lui traversa le corps. Il laisse une femme et 2 enfants. Son corps a été ramené à Matane.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES	p. 4,5,7
EDIT.	page 6
MOTS CROISES	page 8
THEATRES	page 8
PARLEMENT	page 12
RADIO	page 13
FINANCE	page 14
SPORT	page 16

BOUTONS
faits avec vos propres tissus.
Service de 24 heures
—Morgan—Arcade des dames.

Henry Morgan & Co., Limited

1843 POUR COMMEMORER NOTRE 90ième ANNEE 1933

APPELEZ PLat. 6261 HEURES : 9 a.m. à 6 p.m.

Le Luncheonette



Pour une légère collation — ou un repas substantiel.
PROMPT SERVICE
METS CHAUD SPECIAL—30¢
—Morgan—Contigu au Grill de l'Arcade.

Morgan—Sixième Étage

BON MARCHÉ

Voici le Dernier Mot de la Mode

Nouveaux modèles que vous trouverez aussi intéressants que ces prix du Bon Marché



Robes pour Jeunes Filles
Copiées sur des modèles de hauts prix **12.98**

Le croquis ne peut pas vous donner une idée de la qualité ni du fini. Venez les essayer. Tissus deux tons — modèles brodés. Marine, vert olivette, gris, sable, noir. — Tailles: 14 à 20.
—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

Manteaux de Tweed pour Dames
TISSUS IMPORTES !—Unis et mélanges fantaisie. Nouveaux boutons et nouvelles coutures — jolies manches et gracieux collets. Tan, brun, gris, noir et blanc. **16.98**
Tailles: 14 à 20 et 36 à 44.
—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

AU BON MARCHÉ MORGAN SIXIÈME ÉTAGE

BLOUSES—2.98
Excellente valeur! Satin et crêpe de Chine — rose pâle, blanc, coquille d'oeuf, bleu poudre, vert Nil. — Tailles: 32 à 42 en crêpe, 32 à 40 en satin.



Jupes de Flanelle et de Tweed, 3.98
Légères, bien confectionnées. Flanelle grise ou beige — tweed vert, brun, marine. — Tailles: 14 à 42.
—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

AU BON MARCHÉ MORGAN SIXIÈME ÉTAGE

Nouveaux Escarpins Co-Ed
3.98
Bonne qualité — ajustement parfait — prix modéré. Chevreau noir, bleu, gris et beige. Pointures: 4 à 8. Largeurs: AAA à C.

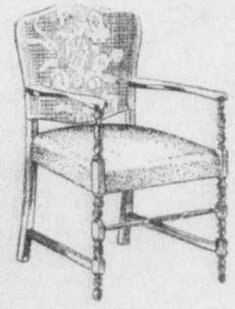


—Morgan, —Bon Marché —Sixième étage.

CHAPEAUX DE PAILLE POUR LE PRINTEMPS
1.98
Modèles pour femmes et jeunes filles, en paille pédaline de qualité. Les chapeaux à bord prédominent. Vert, rouge, gris, noir, bleu jacinthe, brun, noir. — Pointures variées, dans le groupe.
—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

AU BON MARCHÉ MORGAN SIXIÈME ÉTAGE

Monture en Noyer et Belle Fabrication

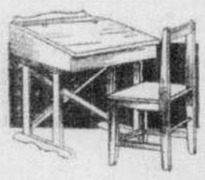


8.75 Seulement
Une chaise de fantaisie remarquable par son confort et sa valeur. Juste la bonne grosseur pour approcher à la table de bridge ou la table à thé. Variété de couvertures — toutes de bonne qualité et à jolis dessins.
—Morgan—Bon Marché—Sixième étage.

MEUBLES NON PEINTURÉS



Armoire à Linge
5.85
Bien faite, solide, avec porte fermant juste et trois tablettes amovibles. Spacieuse, commode dans une chambre qui n'a pas de placard. 19 x 13 pouces — 49 pouces de haut.
—Morgan—Bon Marché, —Sixième étage.



Pupitre d'Enfant
8.25
Chaise à l'avenant. Type à couvercle qui se lève. Dessus de 26 x 18 pouces. Hauteur 29 pouces.
—Morgan—Bon Marché, —Sixième étage.



Berceuse Boston
2.95
Type à dossier haut — très confortable.
—Morgan—Bon Marché, Sixième étage.

SEMAINE DE LA MODE CHEZ MORGAN

Préparons un budget d'affaires

Etes-vous une jeune personne qui n'a pas beaucoup d'argent à dépenser mais que vos amies considèrent comme une fille ayant beaucoup de goût ? Nous avons pensé à vous. Quel est votre type ? Voici trois ensembles remarquablement chics — agréablement bon marché.



Manteau, 29.50
Manteau en homespun de l'Ouest de l'Angleterre, avec boutons de cuir. Carreaux masculins bruns, beige, sable.—Tailles: 14 à 44. (Robe beige **19.50**).
—Morgan—Deuxième étage.

Costume de Tweed $25
Costume de tweed gris, modèles à devant droit ou croisé, bien confectionnés. Jaquette doublée en crêpe de soie.
Tailles: 14 à 20.
—Morgan, —Deuxième étage.

Ensemble Cape, $35
Cape, chemisette et jupe en tissu diagonal de laine Patou bleu perle. Cape mi-doublée, chemisette entièrement doublée en soie.—Taille: 16.
—Morgan—Deuxième étage.



Chapeau Brun, 7.50
Chapeau de paille cordelaine brune avec ruban grosgrain émeraude et beige faisant un brillant contraste. Pour le temps où vous n'aurez pas besoin d'un chapeau de feutre avec votre manteau.
—Morgan—Deuxième étage.



Jupe de Sport, $6
Jupes de beau tissu astrella, les unes avec groupes de plis, les autres à remplis fins. Gris argent, nouveau bleu, vert laitue, beige, marine. Tailles: 14 à 44. Chandail couleur rouille, **$10.**
—Morgan—Vêtements de sport pour dames, —Deuxième étage.



Canotier, 7.50
Chapeau de paille cordeline gris argent avec calotte mi-béret et deux belles plumes droites écarlate habilement placées.
—Morgan—Deuxième étage.



Blouses $4
Blouse jeune avec belle encolure froncée. Rose pâle, blanc, coquille d'oeuf, vert. — Tailles: 32 à 40.
—Morgan—Vêtements de sport pour dames, —Deuxième étage.



Paille au Crochet, 7.50
Chapeau de paille au crochet bleu aube avec draperie habile et compliquée accentuant la ligne du front. Ornement de jade accentuant la hauteur et fournissant un peu de contraste.
—Morgan—Deuxième étage.



Blouses de Soie, $6
Blouses genre masculin en souple crêpe pussy willow ou en satin. Blanc et coquille d'oeuf. — Tailles: 34 à 44.
—Morgan—Vêtements de sport pour dames, —Deuxième étage.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, MARDI, 21 MARS 1933 — LE JOURNAL, DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

La question des expropriations est longuement débattue, lors de l'étude du bill de la métropole

Pour le maintien du bon crédit de notre ville, l'échevin Legault s'oppose énergiquement à toute suspension des rôles. — Injustices possibles qu'on s'efforcera de corriger

ETUDE QUI TIRE A SA FIN

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Québec, 21. — Le comité des bills privés a continué, ce matin, son étude du bill de Montréal, étude que l'on compte finir, ce soir ou demain. La discussion a porté, durant toute la séance, sur le problème des expropriations, certains échevins réclamant la suspension des rôles et M. Alfred Legault, président intérimaire du comité exécutif, s'y opposant au nom du crédit de Montréal.

Le Dr Anatole Plante, député de Mercier, a soulevé un assez long débat, en ce qui concerne l'expropriation de la rue Rachel, qu'il considère être un cas spécial. Il fut appuyé par l'échevin Goyette.

A propos d'expropriations

On règle, dès le début de la séance, le cas des expropriations de la rue Van Horne, des rues Lemieux, Victoria et Légaré, de façon à en répartir le coût sur les immeubles riverains de la rue Van Horne, entre la rue Légaré et les limites sud-ouest du quartier Mont-Royal, suivant la valeur des immeubles, sans les bâtisses. L'amendement à cet effet est adopté sans discussion.

Un amendement est aussi adopté qui décrète que les lots ayant front sur les chemins de la Côte S.-Luc et de la Reine-Marie ne seront pas affectés par le coût de l'expropriation de la rue Snowdon.

Comme on discute l'article à l'effet d'autoriser la cité à modifier le rôle de répartition du coût de l'ouverture de la rue Eadie jusqu'à la rue Rockland, M. Alfred Legault déclare que la présente administration entend régler le problème des expropriations, problème qu'elle a étudié très sérieusement.

Son intention est de continuer à envoyer les comptes. Pour onze millions sur dix-huit millions de ces comptes, dit-il, ont été envoyés, à date.

M. Joseph Filion est d'avis, vu les circonstances difficiles actuelles, que ceux qui n'ont pas profité directement des expropriations devraient avoir un délai de deux ans pour payer.

Il y en a qui peuvent payer

M. Alfred Legault rétorque que si on posait ce principe, personne ne paierait, et la ville a un besoin urgent d'une part au moins de ses revenus.

Le Dr Poulin suggère que l'on accorde un délai d'un an, et pendant ce laps de temps, la ville pourrait préparer un plan définitif de ce qu'elle entend faire pour régler le problème des expropriations.

M. Legault demande qu'on laisse l'administration envoyer ses comptes d'expropriation et elle saura discerner, comme elle l'a fait jusqu'ici, ceux qui peuvent payer de ceux qui ne le peuvent pas.

L'échevin Hector Dupuis approuve M. Legault de vouloir continuer à envoyer les comptes.

M. Legault dit que l'an dernier la ville a perçu $3,600,000 à la suite de l'envoi des comptes, ce qui prouve qu'il y a des gens qui peuvent payer.

Le maire Rinfret, parlant du problème des expropriations en général, insiste sur ce point que les expropriations faites l'ont été régulièrement et qu'elles doivent être payées tel qu'il a été convenu, quitte à corriger peut-être certaines injustices, comme le fait le présent bill de Montréal.

Des avis qu'il faut donner

Le Dr Anatole Plante ne s'oppose nullement à l'envoi des comptes d'expropriation, en principe, mais il suggère la suspension des rôles, comme dans le cas de la rue Rachel, où il y aurait eu des irrégularités qu'il convient de corriger. Le député de Mercier profite de l'occasion pour annoncer qu'il a déposé, à cet effet, un amendement devant le comité, car il entend ne pas le voir remis aux calendes grecques, comme l'an dernier.

M. Maurice Duplessis réitère que des avis sont requis par la loi, quand on a des amendements à soumettre, et que tels avis n'ont pas été publiés, dans plusieurs cas. On procède donc irrégulièrement, suivant le chef de l'opposition, et il tient à le signaler.

M. Irenée Vautrin soutient que les avis donnés, en ce qui concerne le bill de Montréal, couvrent les amendements dont il sera question, en ce qui a trait aux problèmes des expropriations.

Crédit dont Montréal a besoin

Revenant à la charge, M. Legault dit que si la Législature décidait de suspendre, demain, les rôles, cela affecterait le crédit dont Montréal a besoin. On revient finalement à la clause concernant le coût de l'ouverture de la rue Eadie, et la ville est autorisée à le faire payer par les propriétaires riverains de ladite rue Eadie, dans toute sa longueur.

La clause que l'on discute ensuite vise à faire payer le coût du prolongement de l'avenue Roslyn jusqu'au chemin de la Reine-Marie, par les propriétaires riverains de ladite avenue, entre le Cedar Crescent et ledit chemin de la Reine-Marie.

Me Alphonse Décary s'oppose, au nom de ses clients, au changement du rôle, dans le cas que l'on discute. Ses clients, dit-il, étaient d'abord contre l'expropriation et ils y consentirent à la condition que le coût en soit à la charge de tous les propriétaires riverains.

Me L.-A. Forsythe, parlant au nom d'un groupe de propriétaires intéressés, approuve la clause que l'on discute.

Contre toute suspension des rôles

La clause est adoptée. Le Dr Plante intervient de nouveau et croit que l'on devrait s'attaquer maintenant aux amendements que quelques-uns de ses collègues et lui-même ont à présenter concernant les expropriations.

En réponse à une question du président du comité, M. Legault déclare que le Conseil n'est pas au courant de ces amendements. Le Dr Plante dit qu'il demande depuis trois ans que le cas en particulier du coût de l'expropriation de la rue Rachel soit étudié. Ce qu'il veut, c'est que l'on suspende le rôle, en attendant une décision finale à ce sujet.

M. Legault s'oppose, de nouveau, et très énergiquement, au principe de toute suspension de rôle, au nom du crédit de Montréal. S'il y a eu des injustices dans le passé, on peut être assuré qu'elles seront corrigées avec le temps, et que tous les propriétaires sont traités équitablement. Comme question de fait, aucun propriétaire n'a été maltraité par la présente administration, et il défie qui que ce soit de vouloir prétendre le contraire.

Nouvelle secte religieuse qui a été dénoncée

Une jeune fille aurait été séquestrée, rue Visitation, durant plus de 8 jours.

Les sciences occultes et les religions fantastiques n'auraient pas reçu leur coup de mort à Montréal avec l'arrestation de certains membres de la secte des Crucifiés de la rue Visitation il y a quelques mois. Une nouvelle secte religieuse aurait été dénoncée à la police, d'après ce que nous apprend l'assistant grand-connétable Albert, et une femme a été traduite devant les tribunaux ce matin. C'est la femme Noé Chiasson, 1588, rue Visitation.

Elle est accusée d'avoir séquestré Mlle Colombine Grenier, une jeune fille de 22 ans. L'accusée a nié sa culpabilité et l'enquête préliminaire a été fixée au 24 mars. Le juge Maurice Tétreau avait d'abord fixé un cautionnement de $1,500 mais ensuite il a cancellé ce cautionnement. La femme sera retenue au bureau des détectives durant trois jours afin de leur permettre d'étudier cette affaire.

D'autres arrestations seraient imminentes, en particulier celle d'une femme du nom de Ouellette qui se serait opposée à la police lorsque celle-ci vint pour chercher Mlle Grenier. Cette dernière semble très faible et elle est sous les soins du médecin.

Nous avons téléphoné, ce matin, chez Mme Kakos, 4279 est, rue St-Catherine, où se trouve Mlle Colombine Grenier, ses parents demeurant à Rawdon. La gardienne de Mlle Grenier nous apprend que cette dernière était servante dans une maison de l'avenue du Parc et qu'elle perdit sa position il y a près de 2 semaines.

Elle se souvient d'être partie de là, le 11 mars, et d'être allée se faire extraire une dent chez un dentiste de Rosemont. Elle perd ensuite la mémoire. Elle déclare que durant les 10 jours de séquestration dans la maison de la rue Visitation elle n'a eu conscience de rien, qu'elle ne s'est pas ennuyée et qu'elle n'a pas remarqué ce qui s'y passait.

Lady Davis opposée à la demande de frais

Me W.-K. McKeown, procureur de lady Davis, dans sa fameuse poursuite contre lord Shaughnessy et Alexander Reaper, s'est opposé formellement, ce matin, à la motion présentée par les procureurs des défendeurs pour obtenir des frais additionnels au montant de $25,000, en Cour d'Appel.

La motion a été présentée, ce matin, à la Cour d'appel, par Mes Meredith, Holden et Cie, procureurs de lord Shaughnessy et de M. Reaper. Ils ont insisté sur l'importance de la cause et sur les intérêts qui y étaient engagés.

D'après Me McKeown, la demande de frais additionnels ne devrait pas être accordée parce que l'action demandait tout simplement la destitution de deux exécuteurs testamentaires, et non le remboursement d'une somme d'argent. De plus, les mêmes avocats représentaient les deux défendeurs et ils ont produit les mêmes défenses.

Il ne faut non plus juger l'importance d'une cause par la longueur de l'enquête ni par le nombre de pages des factums ou autres documents.

Me G.-H. Montgomery, l'un des procureurs de la demanderesse, examina le tarif de la Cour du banc du Roi et déclara que l'action étant de seconde classe, il n'y avait pas lieu d'accorder les frais demandés.

Un vol de $150

M. Roger Laverdière, domicilié 4862 rue Hutchison, s'est plaint à la police du poste no 20, que des voleurs lui avaient volé un camera évalué à $72, hier soir, pendant que sa voiture se trouvait à la porte de sa demeure.

—Des cambrioleurs ont fait main-basse sur des marteaux, pics, pelles et brouettes, le tout évalué à $150, au cours de la nuit dernière. Le propriétaire de ces outils, M. N. Marvetelli, domicilié 5201, avenue Delorimier, a déclaré à la police du poste no 21 que des inconnus avaient défoncé une cabane pour s'emparer de tous ces objets.

—Six cadenas et 8 lampes de 100 watts chacune sont disparus de la demeure de M. J. Samson, domicilié 4601, rue Iberville, la nuit dernière. M. Samson a porté plainte à la police du poste no 19.

Les causes aux appels criminels

L'hon. juge C.-A. Wilson a maintenu ou rejeté plusieurs jugements.

L'appel de William Malinska, condamné à 1 mois de prison, à $200 d'amende et les frais ou à 6 autres mois de prison pour avoir eu illégalement du moult en sa possession, a été rejeté, ce matin, par l'hon. juge C.-A. Wilson. L'appel a été rejeté sans frais. Me Ernest Simard, agissant pour le ministère, a soulevé un point de droit concernant la légalité de l'avis d'appel. Il a fait remarquer au tribunal que l'avis ne comportait pas la date du jugement en première instance.

L'appel de Sam Weinstein, condamné à 1 mois de prison pour refus de pourvoir, a également été rejeté. Weinstein n'a rien donné à sa femme depuis la fin de novembre 1932. Il avait été condamné à $9 par semaine à sa femme par la Cour supérieure.

L'appel de Camello Galetta, condamné à 1 mois de prison, $300 d'amende et les frais ou à 6 autres mois de prison, a été rejeté par défaut. Son cautionnement a également été forfait et un mandat a été émis contre le prévenu. Me J.-R. Roche, représentant le ministère, a demandé le renvoi de l'appel.

L'appel de Paul Adam, condamné à un mois de prison pour s'être porté à des voies de fait sur la personne de sa fille, Alice, âgée de 17 ans, a été maintenu mais la sentence a été modifiée "au temps que l'appelant a passé en prison, soit deux jours". De plus, il a dû fournir un cautionnement personnel de $500 comme garantie qu'il gardera la paix pendant un an.

Les appels suivants ont été rejetés, hier: Albini Brault, refus de pourvoir; Joseph Bruyère, possession illégale d'alcool; Joseph Carman, possession d'un alambic; René Roy, possession d'alambic, et Fred Smith, possession d'alambic. Les appels suivants ont été maintenus: Osias Crevier, refus de pourvoir; Léo Lefebvre, refus de pourvoir et Roméo Perron, menaces. John-P. Lawrence s'est désisté de son appel.

L'offre des producteurs de lait dépasse de 60 p. c. la demande des distributeurs

C'est une des raisons de l'avilissement des prix des produits laitiers, d'après M. W.-R. Aird, vice-président de la "Elmhurst Dairy", de Montréal

La crème et le lait de beurre

(De l'envoyé spécial de La "Presse")

Ottawa, 21. — M. W.-R. Aird, de la "Eastern Dairies", compagnie qui détient les actions de l'"Elmshurst Dairy", de Montréal; de la "Producers Dairy", d'Ottawa, de l'"Acme Dairy" de Toronto, et d'une importante laiterie de Winnipeg, dont le nom n'est pas encore révélé, a témoigné, ce matin devant le comité de l'agriculture qui enquête sur les prix du lait. Le témoin se présente comme vice-président de l'"Elmhurst Dairy", de Montréal. Il lit une longue déclaration d'où il résulte que l'"Elmhurst Dairy" est une des quatre grandes laiteries qui constituent l'Association des distributeurs de lait de Montréal.

Le témoin déclare que sa compagnie s'en tient aux prix d'achat du lait que fait périodiquement l'Association des distributeurs. Il signale que si aux Etats-Unis les distributeurs achètent le lait plus cher qu'au Canada, et le vendent le même prix, c'est ainsi que l'a indiqué M. Monette, de la "Perfection Dairy", qu'ils achètent à la livre, qui est aussi lourde que la nôtre, et vendent à la pinte, qui est chez nous, d'une contenance de 20 pour cent supérieure à la leur.

Le traitement et la livraison du lait

Le témoin déclare qu'une livraison unique pour toutes les laiteries lui apparaît une impossibilité. Cela est peut-être possible pour les journaux, mais pas pour les laiteries. L'"Elmhurst Dairy" vend son lait aux Dominions Stores, 7 cents la pinte, et ils le revendent 8 cents. Sa compagnie le vend 9 cents aux clients auxquels elle le livre chaque matin. Les frais de traitement de la laiterie ressortent à 01.4 cent par pinte, pour 1932. Les frais de livraison ressortent à 02.95 cents pour 1932. Soit 03.97 pour le traitement et la livraison ensemble.

Les frais furent plus élevés en 1931 qu'en 1932. Ceci s'explique par la diminution des salaires en 1932, la réduction de toutes les dépenses.

La livraison se fait par voitures à traction animale et mécanique, selon les cas. Les frais de casse ont été réduits à l'extrême, et ne se montent plus qu'à un millier de dollars par mois.

La compagnie fait payer la casse et la perte des bouteilles par les marchands, mais ne peut l'exiger des clients, car elle les perdrait.

Le témoin reconnaît que ces frais sont assez lourds et que les particuliers devraient les supporter et non pas les producteurs. Il déclare que ses sympathies vont aux producteurs qui ne touchent pas assez pour leur lait. L'"Elmhurst Dairy" manipule près de dix millions de bouteilles de lait en un an. Elle a acheté près de 23 millions de livres de lait, en 1932. Le pourcentage de la perte et de la casse de bouteilles est en somme assez faible, et en tous cas, aussi réduit que possible.

Les frais d'administration

Les frais d'administration ressortent à 01.52 cent par pinte, soit en tout à 05.57 cents par pinte. Le coût du lait ressort à 04.83 cents par pinte pour 1932. L'écart entre les prix de vente et d'achat est tombé de 5.70 à 4.05. Le profit moyen de 1932 ressort à 05.3 cents en 1932. En janvier 1933, la compagnie a vendu son lait 11 cents la pinte et 6 cents la chopine. Elle vend comparativement très peu de chopines de lait au client.

Le témoin déclare que le lait de beurre n'est pas un sous-produit. Il est aussi riche que le lait frais et est obtenu par baratage du lait frais. En conséquence, ce lait coûte autant que l'autre et est vendu pratiquement le même prix. La teneur en matière grasse du lait de beurre est de 2%.

Le témoin affirme de la façon la plus formelle, la plus catégorique que le lait de beurre n'est pas synthétique; que c'est du lait naturel, riche en matière grasse et obtenu par le baratage.

En février 1933 la Elmhurst a payé $1.35 les 100 livres de lait, prix fort, et $1.00 les 100 livres, pour le lait de surplus. Dans les deux cas, le coût du transport devant être déduit de ces prix, soit 25 cents en moyenne par 100 livres.

Quant à la crème, elle fut payée sur la base de sa teneur en matière grasse, laquelle varie de 10 à 30 pour cent.

La base du prix payé au producteur est établie sur l'importance présumée de l'offre. Actuellement, l'offre dépasse de 60% au moins, la demande, c'est ce qui avilit le prix du lait.

Les distributeurs de l'association, qui s'efforcent de maintenir les prix, n'y peuvent réussir à cause des petits distributeurs qui avilissent les prix.

La crème 40% est payée 25 cents

La crème contenant 40% de matière grasse est payée au producteur 25 cents la chopine. La compagnie vend son lait à Westmount, Outremont, Notre-Dame de Grâce. Ses clients diminuent de 24%, l'été, à raison de l'exode des riches vers la campagne. Elle avoue, l'été, un surplus énorme.

Elle traite ses fournisseurs sur le même pied, pour établir le lait de surplus de chacun d'eux. Elle établit leur moyenne d'envois tous les six mois, et calcule le lait de surplus de chacun sur le chiffre total du lait de surplus qu'elle a reçu.

La compagnie ne fait pas de contrat avec ses fournisseurs pour les lier à elle. Elle leur donne sa parole et, en somme, cela vaut mieux, car elle s'en tient strictement à ce qu'elle dit.

Le témoin déclare qu'il est le président de la "Eastern Dairies", dont les filiales sont à Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg, dont la capitalisation est de $7,000,000 environ. La compagnie paye son lait le prix de l'association, plus une prime de 3 cents pour cent livres par dixième de matière grasse qu'il contient, en plus de la teneur exigée par le règlement, laquelle est de deux cinquièmes pour cent. La compagnie paye cette prime pour encourager la production du bon lait.

Le prix coûtant moyen de 100 livres de lait a été de $1.60 en 1932. En juin dernier, la compagnie a vendu son lait 10 cents la pinte, et certains "chain stores" le vendaient 5 cents. Le "Dominion Store" le vend maintenant 8 cents et le paye 7 cents à la compagnie. Autrefois, ces "chain stores" achetaient le lait et le vendaient au prix régulier, mais à raison de la concurrence, il fut forcé de demander puis d'exiger de la "Elmhurst Dairy" une réduction qui lui permit de faire face à la concurrence. La "Elmhurst Dairy", sous la menace que les "chain stores" allaient établir leur laiterie, consentit une réduction. Puis elle dut réduire le prix de son lait livré à la porte du client.

Le juge Cusson prêt à entendre 100 témoins dans la cause Zappa

A la pré-enquête commencée ce matin, le juge déclare qu'il veut connaître tous les faits. — Zinchuck n'aurait pas eu de barre de fer. — Le public admis.

UN ORDRE DE TIRER

"J'entendrai cent témoins s'il le faut, mais il est nécessaire de connaître tous les faits dans cette affaire", a dit ce matin, le juge Victor Cusson au cours de la pré-enquête instituée devant lui en rapport avec la mort de Nick Zinchuck, qui fut abattu d'une balle de revolver par le constable Zappa, au cours de troubles qui s'étaient élevés en face de la demeure de Joseph Vladarticz, 3962, rue Saint-Dominique, le 6 mars courant, alors que des huissiers étaient à exécuter un bref de saisie à cet endroit. Une plainte d'homicide contre le constable Zappa ayant été portée par Joseph Batula, un ami de la victime, le 15 du courant, le juge Cusson veut savoir s'il y a lieu d'émettre un mandat d'arrestation contre ce constable; de là cette pré-enquête commencée ce matin.

Le juge a ordonné que le public soit admis et la salle d'audience s'est remplie à sa pleine capacité, dès le début.

Parmi les témoins entendus ce matin, on remarquait Alphonse Zadarla, 3953 rue Saint-Dominique, Robert Daverow, Léa Boyd, Mme Rotterman, Mme F. Segal, John Blasko, Joseph Yuhas et Joseph Vladarticz, locataire du logement où les huissiers étaient à exécuter un bref de saisie.

La barre de fer

Interrogés par le juge Victor Cusson et par Mes Oscar Gagnon et Michael Garber, avocats de la poursuite ainsi que par Me Philippe Monette, avocat du constable Zappa, et Me Albert Berthiaume, du département de la police, tous ces témoins ont été unanimes à déclarer que Zinchuck n'avait ni barre de fer ni aucun autre objet dans les mains quand le constable Zappa tira une balle de revolver dans sa direction. Ils ont aussi établi que Zinchuck avait tenté de s'approcher du camion pour y prendre quelque chose, mais ils ajoutent qu'il se retira sur l'ordre du constable. D'après eux, ce serait au moment où il s'éloignait du camion qu'il aurait été mortellement blessé.

La valise d'un ami

Un des témoins, cependant, Joseph Vladartcz, a déclaré que ce n'était pas sa propre valise, mais celle d'un de ses amis que Zinchuck tentait de prendre dans le camion. Une barre de fer de six pieds, partie d'un lit, a été produite en Cour, mais les témoins entendus ce matin ont expliqué qu'ils avaient vu un autre individu, mais non pas Zappa en possession de cette barre. La plupart de ces témoins affirment avoir entendu quelqu'un crier au constable Zappa de tirer sur Zinchuck au moment où ce dernier se tenait près du camion.

Enquête ajournée

Le témoin identifia Wilfrid Bertrand, un des aides de l'huissier Clouette, comme étant celui qui cria, dit-il, au constable Zappa à plusieurs reprises: "Tire, Tire, Tire".

Vladartcz affirma qu'il ne connaissait aucune des personnes qui se trouvaient près du camion. Répondant à une question de Me Monette, le témoin dit ne pas se souvenir s'il y avait des automobiles près du véhicule-moteur. Le juge Cusson ajourna ensuite à 2 h. 30 p.m. l'audition des témoins.

L'inspecteur Mead, arrivé à Montréal

Le surintendant Thomas Dan est parti pour Winnipeg où il occupera les fonctions d'assistant-commissaire de la gendarmerie canadienne. Son remplaçant, l'inspecteur S.-J. Mead, est entré en fonction aujourd'hui à Montréal, et l'inspecteur J.-W. Phillips, d'Ottawa, prendra la place de M. Mead à Vancouver

L'hon. W. Euler, hôte du Club de Réforme

L'hon. William-D. Euler, député de Waterloo-Nord aux Communes, sera l'hôte d'honneur du Club de Réforme de Montréal, samedi prochain. Le lunch débutera à 2 h. 15. L'hon. M. Euler fut ministre du revenu national dans le dernier cabinet King, poste qu'il occupa jusqu'au 7 août 1930. Le conférencier traitera d'un sujet de grande actualité politique et économique.

Le notaire Ménard à l'examen volontaire

J.-A.-R. Ménard, notaire et ancien secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Mathieu de Beloeil, a subi son enquête préliminaire, ce matin, devant le juge Amédée Monet, sous l'accusation d'avoir, entre le 1er janvier 1927 et le 1er novembre 1932, volé une somme totale de $8,163 à cette municipalité. Il a été condamné à subir son examen volontaire le 5 avril prochain sous cette accusation.

Les deux seuls témoins entendus ce matin ont été M. Alphonse Cormier, secrétaire-trésorier actuel de cette municipalité, et M. Philippe Lesage, vérificateur, qui ont produit un rapport de l'audition des livres de cette municipalité établissant qu'un déficit inexplicable de plus de $8,000 aurait été découvert dans les livres de la municipalité à la date de la démission de Ménard.

L'optimisme règne

En ce premier jour de printemps—officiellement à tout le moins—les directeurs des principaux hôtels montréalais affichent un optimisme qui est beaucoup plus réconfortant que la température. En effet, si l'on en juge par les résultats obtenus au cours de la dernière fin de semaine, nous dit-on, les touristes des Etats-Unis et des autres provinces canadiennes ne tardent pas à affluer vers notre métropole. Un directeur interrogé, entre autres, affirme que le nombre des visiteurs il y a quelques jours "était surprenant".

La saison s'annonce fort bien non seulement au point de vue touristique mais encore quant aux congrès et réunions diverses. Un seul hôtel compte plus de trente réunions inscrites devant assembler plus de cinq mille personnes.

Le trafic des Etats-Unis, interrompu durant quelques jours par le congé bancaire, a repris son allure normale un peu partout.

Un accident probable

Un verdict d'accident probable a été rendu, ce matin, par le coroner Me Lorenzo Prince, à l'enquête tenue dans le cas de James Mines, 68 ans, 657 Bridge, gardien à la Canada Steel and Foundry, dont le cadavre a été trouvé, hier dans le canal Lachine au pied de la rue Shearer.

La police a établi que Mines était disparu depuis le 16 mars dernier. Une plainte avait été déposée au poste de la Pointe-S.-Charles. Le cadavre a été vu sur la berge, hier matin, par un passant, M. J. de Repentigny, lequel avisa la police de sa découverte. Un neveu du défunt témoigna à l'enquête ce matin. Il déclara que Mines était sujet à des étourdissements. Il cédait de temps à autre sa place à des compagnons pour leur permettre de faire un peu d'argent. Le témoin a de plus déclaré que son oncle faisait une marche quotidienne. Jeudi après-midi, le vieillard sortit comme d'habitude, mais ne revint pas. Il ne portait pas de marque de violence et la mort était due à la submersion. On suppose que Mines tomba du quai dans le canal et que l'eau glacée l'ayant transi il ne put appeler au secours.

Des changements dans les études universitaires

Une année de plus en droit et une année de moins en art dentaire.

Nouveaux régimes

C'est à partir de septembre prochain que les cours de la Faculté de droit de l'Université de Montréal seront portés de trois à quatre ans. Un changement considérable devra être fait dans la distribution du programme des études, car on sait que les étudiants de deuxième et de troisième années suivent exactement les mêmes cours à l'Université, certaines matières n'étant enseignées que tous les deux ans. Il ne s'agit pas d'ouvrir l'an prochain une quatrième année pour ceux qui auront terminé leur troisième à la fin de mai, mais d'instituer un régime de quatre ans pour les étudiants, l'enseignement de cette année supplémentaire ne devant pas être donné avant septembre 1936-mai 1937.

Faculté dentaire

Un autre changement important sera la disparition à la Faculté dentaire de l'année prédentaire existante depuis quatre ans et qui cessera de fonctionner en juin prochain. Tel qu'il avait été établi au printemps de 1929 l'enseignement de la physique, de la chimie et des sciences naturelles cessera d'être donné l'automne prochain aux rhétoriciens qui pour une raison ou pour une autre ne désireraient pas terminer leurs ans dans les collèges classiques. A l'avenir la Faculté dentaire ne recevra plus que des bacheliers. Depuis sa fondation une cinquantaine d'étudiants avaient suivi les cours de l'année prédentaire à la Faculté des sciences.

Messe à la mémoire de ces défunts

Les pompiers et policiers décédés en 1932 reçoivent un touchant hommage.

Les pompiers et les policiers morts au cours de l'année 1932 ont reçu un touchant hommage de la part de leurs confrères qui assistaient nombreux, ce matin, à 8 h. 30, au service commémoratif chanté en la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes par l'abbé Oscar Valiquette, aumônier des services de la police et des pompiers. Il était assisté par les abbés Hervé Robert, vicaire à Saint-Jacques et A. Ethier, chapelain, de l'hôpital Saint-Luc, comme diacre et sous-diacre.

Le choeur de chant sous la direction de M. Armand Renaud exécuta la messe de Yon. M. Eugène Lapierre touchait l'orgue. Les solistes faisaient partie des services de la police et des pompiers. Parmi ces derniers, on remarquait: Le capitaine de pompiers Charles Laparé, le lieutenant Jean Brière, le pompier H. Arcand et le pompier A. Allaire. Les servants au service étaient les pompiers Oscar Marin, R. Ortiz, J.-E. Boulard, R. Lacerte et I. Thériault.

Après le service, l'abbé Robert dit quelques mots pour rendre hommage aux disparus et eut une pensée spéciale pour le directeur Raoul Gauthier, les pompiers DeBrienne, Henrichon et Hamelin, morts dans l'exercice de leurs fonctions au cours du désastre de la Vickers survenu le 17 juin dernier.

Le "Last Post"

Les musiciens sonnèrent le "Last Post" et "Le Réveil" et l'abbé Valiquette fit ensuite l'appel des disparus. Les lieutenant Caron, de la police et Brisebois, des pompiers, y répondirent. Les gardes d'honneur étaient les constables Leblanc, Robillard et Lachaine, du poste no 3, les pompiers R. Laurin et Ludger Côté, de la caserne no 7. Le capitaine de police Hébert, du poste no 3, était en charge du service d'ordre.

Mme Raoul Gauthier

Mmes Raoul Gauthier, Napoléon Henrichon, Louis DeBrienne, Mme Hamelin, mère du pompier Hamelin, assistaient au service de même que les pompiers qui furent blessés à la Vickers, entre autres les capitaines François Rouleau et Willie Moore.

On remarquait encore M. Damase Olivier, secrétaire du directeur intérimaire C. Carson; J.-A. L'Espérance, secrétaire de la commission des incendies et l'état-major des deux services.

L'abbé Valiquette tient à remercier la Société Coopérative de Frais Funéraires qui a décoré la chapelle et Mlle Tracey qui a offert plusieurs couronnes.

La translation des restes des évêques

C'est le 27 avril probablement qu'aura lieu la translation solennelle des restes de Nosseigneurs Lartigue, premier évêque de Montréal; Ignace Bourget, deuxième évêque; Fabre, premier archevêque, et Racicot, évêque auxiliaire, de la crypte de la basilique de Montréal à la nouvelle chapelle funéraire.

La délégation montréalaise au comité des bills privés

Montréal a vingt-quatre représentants officiels à Québec, aujourd'hui, pour défendre le bill de la métropole devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative. C'est la plus forte délégation, jusqu'ici. Nos échevins retournent en effet à Québec pour la quatrième fois au sujet du présent bill. Les délégués sont: l'hon. M. Rinfret, Mes Honoré Parent et Guillaume Saint-Pierre, et les échevins Quintal, Trépanier, Savard, Schubert, Légault, Monette, Dupéré, Dupuis, Deguire, Seigler, Taillefer, Arcand, Bell, Brunet, Caron, Goyette, Demers, Filion, Dubreuil et Papineau.

La tragédie de Fall River révèle à la police des faits incroyables, dans le cas du malheureux Lavoie

Un incendie mystérieux rue Quequechan, à Fall River. — De la bière empoisonnée. — Assurances criminelles sur les vies de 5 enfants d'une voisine.

L'infortuné Lavoie à l'hôpital

(Du correspondant de la PRESSE)

Fall-River, Mass., 21—Ce n'est pas la première fois que Joseph Lavoie, 87, rue Orange, était en butte à un attentat meurtrier, quand, mardi soir, le 14 mars, il fut jeté à l'eau, à la baie Mount Hope, au quai de Braytons Point, à Somerset. Les autorités policières font actuellement enquête sur plusieurs complots contre la vie de Lavoie, dont la femme est actuellement en liberté, sous un cautionnement considérable, de même que deux hommes, après l'attentat de la semaine dernière. La femme Lavoie est accusée de complicité, pour assaut criminel, avec intention de tuer.

Sont aussi en liberté sous un fort cautionnement, Antoine Cabral, 293, rue Meliberry, accusé d'assaut avec intention de tuer, et Elias-J. Soares, 72, rue Weetamoe, accusé, lui aussi, d'assaut criminel, avec intention de tuer. Ils comparaîtront tous trois, demain, en Cour de district.

Un incendie mystérieux

La police fait également enquête sur un incendie mystérieux au domicile des Lavoie, rue Quequechan, où ils ont demeuré jusqu'au 3 décembre dernier. L'on enquêtera de plus sur un parti de plaisir précédant une fête, au cours duquel on fit des remarques au sujet de bière empoisonnée. L'on s'occupera aussi du cas d'un homme de Providence qui aurait consenti à éloigner Lavoie de son foyer, pour la somme de $50.

Les autorités policières font tout particulièrement des recherches, à propos d'une assurance que la femme Lavoie possédait sur la vie de cinq enfants de Mme Jean Barnabé, sa voisine. Elle aurait cherché à les amener dans son automobile, peu de temps après qu'elle eut été impliquée dans un accident.

Le feu du 7 janvier 1932

L'incendie mystérieux, survenu le 7 janvier 1932, provenait de causes inconnues, suivant le rapport du service des incendies. A cette époque, la femme Lavoie a déclaré aux autorités du département des incendies qu'un court circuit avait été la cause du feu. Mais, l'on fut d'opinion que la fournaise avait été bousculée, bien que les rapports établissent qu'il s'agit d'une cause indéterminée. La femme Lavoie a nié qu'elle ait été, de quelque façon, responsable de cet incendie. Toutefois, les troupiers de l'Etat, Wilbur Shearer, Chas. Boakes, s'occupent activement des recherches, depuis que Lavoie a été retiré des eaux de la baie par James Coristine et David Murphy, de Somerset. Ces policiers ont obtenu des renseignements précieux, au sujet de l'incendie relaté et les ajouteront à leur rapport.

Assurances sur 5 enfants

L'on a aussi appris, hier, que la femme Lavoie a déclaré à Mme Barnabé, à propos des enfants de celle-ci, dont elle possédait les assurances, qu'elle bénéficierait d'un montant double, si l'un des enfants, ayant pris place dans son automobile, était tué dans un accident. Mme Barnabé a alors refusé à ses enfants de prendre place avec la femme Lavoie, dans l'automobile de celle-ci.

A l'hôpital Truesdale, l'on rapporte que l'état du malheureux Lavoie s'améliore. Celui-ci a déclaré à la police qu'il se rappelle avoir été jeté dans l'eau glacé du haut d'un quai. Il avoua ne plus rien se rappeler ensuite, jusqu'à son réveil à l'hôpital, mercredi matin, le 15 mars.

Ces vétérans protestent à leur tour

Contre ce projet d'imposer une surtaxe aux "chain-stores."

Une résolution, couchée en termes vigoureux et adressée à l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a été adoptée, à son assemblée du 16 mars, par la Fédération canadienne des travailleurs vétérans des armées de terre et de mer, protestant contre le projet d'imposer une surtaxe sur les succursales des chaînes d'épiceries à Montréal.

Jugée injuste et arbitraire, cette surtaxe est considérée comme une tentative, de la part des autorités municipales, de ruiner une classe de commerçants au profit d'une autre ou d'autres, et la Fédération des Vétérans met les autorités provinciales en garde contre cette mesure.

La Fédération allègue le fait que cette mesure n'a pas été demandée par les classes ouvrières, au détriment desquelles elle s'effectuerait sous forme d'une augmentation des prix des aliments de première nécessité. Les classes ouvrières réclament le droit de s'approvisionner à bon marché et les vétérans refusent de reconnaître le bien-fondé des protestations formulées au nom des épiciers indépendants.

M. W.-J. Smith, secrétaire général de la Fédération des Vétérans, exprime en outre l'opinion, que pendant la dépression actuelle, les épiciers indépendants ne font pas longtemps crédit aux ouvriers dont les salaires sont réduits ou qui chôment. Ceux-ci se voient alors forcés de s'adresser aux institutions de charité, pour se procurer les aliments dont ils ont besoin pour eux et leur famille. "Quant aux "chain-stores", dit-il, outre qu'ils vendent meilleur marché que les épiceries indépendantes, ils acceptent aussi de remplir les commandes qui leur parviennent des institutions de charité."

BALLES EN VERRE

Washington, 21. — Un ingénieur américain nommé Douglas vient d'offrir au département de la guerre des balles en verre de son invention.



TRES SPECIAL
Superbes carpettes de SPARTE
12 x 9
Valeurs régulières de $235.00
Idéales pour Vivoirs—Couleurs très riches
$145
HICKS ORIENTAL RUGS LIMITED
1300-6 rue Ste-Catherine O.
(Coin de la Montagne) Tél. MA. 9161

Madame ne jetez pas vos vieux vêtements
Darwin's PAIERA
Les montants suivants en rabais sur l'achat à leurs prix réguliers d'un vêtement correspondant: robe, manteau ou chapeau.
$2 pour votre vieux MANTEAU
Pas plus de 2 articles par clientes
$1 pour votre vieille ROBE
50c pour votre vieux CHAPEAU
Sans considération de l'âge, de la condition et de la grandeur du vêtement.
Nous avons promis 500 robes et autant de manteaux et de chapeaux usagés à une
Institution de Charité
C'est pour nous rendre à cette promesse que nous sacrifions une partie substantielle, même la totalité en certain cas, de nos faibles profits.
Cette offre prendra fin le 14 avril inclusivement
Darwin's (OTTAWA) LIMITED
454 rue Sainte-Catherine Ouest
ANGLE RUE SAINT-ALEXANDRE

LA VIE FÉMININE

LE COURRIER DE COLETTE

D.—Ma petite fille à douze ans. A partir de sa première année de classe, je l'ai toujours aidée dans ses devoirs et elle a passé presque tout son temps libre à étudier. Cette année, j'ai cessé un peu de travailler avec elle et elle n'arrive pas beaucoup plus mal. Mais c'est une enfant qui apprend difficilement et qui n'aime pas l'étude. Elle n'est ni gâtée ni idiote, cependant, mais la mémoire lui fait défaut. Que me conseillez-vous de faire? — MISERE HUMAINE.

R.—Je vous conseille de la retirer de la classe dès qu'elle saura lire, écrire et compter suffisamment. Il ne sert à rien de vouloir pousser à de fortes études un enfant qui n'aime pas la classe. Vous garderez votre fille avec vous ou vous lui ferez apprendre un métier manuel si elle a besoin de travailler.

D.—Est-il encore d'usage en écrivant à des supérieurs de mettre leur nom à l'entête de la lettre?—J'AIMERAIS LE SAVOIR.

R.—Oui, sans doute.

D.—Je suis mère de dix enfants dont l'aîné n'a que trente ans. Or, mon beau-père s'en est venu demeurer avec nous, ainsi que son fils, un garçon de vingt-huit ans qui n'a jamais voulu travailler de sa vie. J'avais tellement de besogne, ne pouvant me faire servir, que j'ai décidé de renvoyer mon beau-frère. Alors, mon beau-père, qui n'a pas un sou, veut vendre une police d'assurance de $500 pour payer une pension à son fils chez des étrangers. C'est tout ce qu'il possède et en cas de maladie ou de mort, les frais retomberaient sur nous qui avons juste de quoi joindre annuellement les deux bouts. Mon mari ne gagne en effet que $35 par semaine; vous voyez que c'est peu pour une famille aussi nombreuse que la nôtre. Nous avons $10,000 d'assurance sur la vie. Mon beau-père me trouve exigeante parce que je lui ai demandé de mettre à notre nom sa police d'assurance. Dites-moi si je le suis tant que cela ou si je suis juste.—JULIENNE.

R.—Vous avez eu raison de ne pas vouloir garder votre beau-frère chez vous, ayant déjà une besogne assez accablante avec vos nombreux enfants, votre mari et votre beau-père. Si celui-ci est dans le besoin, votre mari est obligé à lui, mais il ne l'est nullement à son frère qui n'a qu'à travailler pour gagner sa subsistance. Vous ne pouvez cependant obliger votre beau-père à vous céder sa police d'assurance. S'il a d'autres enfants que votre mari, ceux-ci ont leur part à faire et vous pouvez leur réclamer à chacun une contribution en rapport avec leurs moyens. Vous n'êtes pas exigeante, loin de là, et j'admire votre dévouement.

D.—Est-il vrai que le savon est nuisible à la peau; ainsi suffit-il à garder la fraîcheur du teint?—UN TEINT DE LYS ET DE ROSE.

R.—Le savon si on le choisit de bonne qualité, c'est-à-dire pas trop fort, ne peut faire aucun tort à la peau et peut même aider à en conserver la fraîcheur; il faut l'employer avec beaucoup d'eau et rincer parfaitement la peau après en avoir usé.

D.—Est-ce qu'une pièce d'or de cinq dollars datée d'il y a cent onze ans aurait quelque valeur?—UNE LECTRICE.

R.—Elle vaut sans doute son pesant d'or, c'est-à-dire cinq dollars, mais je ne sais si quelqu'un la paierait davantage.

D.—Je suis courtisée par un jeune homme depuis quatre ans, mais il ne sera pas prêt à se marier avant un an. Dites-moi si je dois l'attendre?—UNE BRUNETTE QUI A HATE DE SAVOIR.

R.—Mais oui, puisque vous l'avez déjà attendu quatre ans.

D.—Pour servir un goûter après le bridge, vaut-il mieux donner des serviettes et seront-elle en toile ou en papier?—UNE DEBUTANTE.

R.—Si vous avez des serviettes de toile, il faut les donner; sinon, il vaut mieux n'en pas donner. Le papier n'est pas de mise.

COLETTE.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est, pour cela, trop volumineux.

SPECIAL POUR 15 JOURS
Permanent Croquignole ... $1.25
Permanent à l'huile $2.00
Garanti pour 6 mois
SALON VILLERAY
Mme CASTONGUAY
596 VILLERAY près Berri. Tél. CA. 3982

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Enlève les taches sur bains, éviers, tuiles, etc.


SALON DOLLARD
SPECIAL pour cette semaine seulement :
PERMANENTE A L'HUILE
$2.00
PERMANENTE CROQUIGNOLE
$1.00
Absolument garantie pour 6 mois
Ouvrage fait par coiffeuse diplômée 8 ans d'expérience
Venez vous convaincre
2100 rue SAINT-DENIS
Appt. 8 — 2e étage — LA. 6468

DEMI-SAISON



Robe de crêpe de laine beige à cravate de même tissu, légèrement effrangée.

Eaton inaugure par un thé fashionable la mode printanière

De gracieux mannequins, membres de la "Junior League", évoluent sous les yeux charmés des spectatrices.

INSPIRATION D'ANTAN

Il suffit pour admirer les nouvelles réalisations des grands couturiers parisiens et new-yorkais d'assister à la revue des élégances printanières présentée, cette semaine, chez T. Eaton and Co.

La spacieuse salle à manger, située au neuvième étage, sert de cadre à ce défilé de la Mode que dirige Mme Doreen Day avec le concours des membres de la "Junion League". Les quelque six cents spectatrices présentes, hier après-midi, à la réunion d'ouverture, ont prodigué avec enthousiasme leurs applaudissements aux gracieux mannequins qui évoluèrent pendant environ deux heures, sur la promenade érigée au centre.

Nouveaux décrets

Mme Day, très élégante dans une robe de lainage grège avec petit chapeau marine et vermillon et parure de zibeline, nota, plus spécialement, dans ses commentaires que l'art de l'habillement, cette saison, en est à l'une de ses phases les plus intéressantes. La plupart des nouvelles créations s'inspirent des grandes vedettes des deux dernières décades.

Tissus en vogue

L'on s'étonne du chic qu'apportent l'organdi et le piqué disposés en garniture sur presque tous les modèles. La tenue tailleur et la robe habillée réclament l'un ou l'autre de ces tissus. Les manches d'organdi accompagnent la robe de taffetas et le piqué s'applique élégamment sur les tissus les plus vaporeux. Les jaquettes de piqué ou d'organdi sont également sur la scène de l'actualité. Les gants confectionnés avec ces tissus sont les compléments indispensables requis par la Mode.

Les costumes

La série des élégances s'ouvre avec toute une collection de costumes. D'heureuses adaptations se remarquent dans la mode récente. Quel ravissement que ces ensembles gris ou grège sur lesquels apparaît une blouse bleu sombre ou bayadère ou ces autres costumes, noir ou marine, combinés d'écossais. La pélerine ou l'effet cape s'introduit dans la plupart des modèles.

Les manteaux

Ces vêtements sont d'une coupe incomparable et sont souvent soulignés de fourrure. Le renard argenté occupe une place de choix. Sa grande souplesse permet beaucoup d'originalité dans la façon de le disposer en garniture. Le poil de singe est également à l'honneur.

Jour et soir

Les robes d'après-midi sont toujours attendues avec une vive curiosité. La variété en est grande. Sur ces toilettes se dessine fréquemment un effet de cape. Les crêpes unis et les imprimés sont également en faveur. Les manches plus particulièrement affectent d'amusantes formes.

Les toilettes du soir révèlent toute la grâce féminine. Un goût à la fois classique et moderne a présidé à leur confection. Sur un grand nombre de modèles, l'on remarque un décolleté dorsal accentué. Les épaules sont fréquemment recouvertes par une petite manche. Les tulles, les mousselines de soie fleuries, les dentelles et l'organdi sont les tissus préférés. Dans certains modèles, la copie, par la perfection de ses lignes, défie l'original.

Les pyjamas et les déshabillés sont aussi remarquables.

Les chapeaux

Une prodigalité de formes et de nuances. Les canotiers rivalisent d'attrait avec le fez. Dans ce domaine, l'organdi jouit encore d'une grande popularité. La paille Milan est le suprême chic.

Les accessoires

Le daim brun pour les gants et les escarpins s'adaptent à tous les coloris pour l'après-midi et le soir. Les articles de joaillerie contrastent aimablement avec la toilette qu'ils accompagnent.

Cortège nuptial

Outre la collection très complète des modèles de printemps et d'été, la Maison T. Eaton s'est plu à faire une originale reconstitution des modes "fin de XIXe Siècle", comprenant entre autres modèles,une toilette authentique de 1899. La mariée de 1933 et son cortège vinrent clore cette parade des élégances.

Le thé

A cinq heures, le thé fut servi. L'orchestre Markowski exécuta au cours de la réunion, tout un programme de musique d'hier et d'aujourd'hui.

Ajournement

En raison de la mort de Mme T. Eaton, la parade est ajournée aujourd'hui, mais se continuera demain et jeudi. Les billets retenus pour mardi pourront être présentés jeudi.

Les mannequins

Les membres de la "Junior League" qui figuraient au programme sont: Mmes Raymond Perrault, D. Partridge, J. Chapleau, H. Hannaford, G. Robertson, W. Evans, M. Badgley, H. Fellowes, Margaret Wright, G. Lafleur, D. Baillie, Miles Lorraine Cuddy, Frances Meighen, Mary Bland, Florence et Ruth Weir, Betty et Katherine Hingston, Yvette Perrault, Ann Foster, Ruth Seeley, Eleanor Main, Honor Mathewson, Diana Grier, Lucile Hiam, Barbara Ramsay, Nora Dawes, Jean Jaques, Françoise Martin-Harwood, Adrienne Hanson, Helen Morris, Elsie Wallis, Allison Coristine, Helen Macoun, Frances Thompson, Lorraine Mowat, Sarah Starke, Margaret Dodds, Madeleine Nicoll.

Chez les ouvrières

Ce soir il y aura partie de cartes organisée par la Société des Ouvrières Catholiques (S. O. C.) à la Fédération Nationale Saint-Jean Baptiste 853 Sherbrooke au profit de la Caisse de Secours de la Société et du Comité Missionnaire.

Dames et messieurs sont invités. On peut se procurer des billets en s'adressant à la présidente Mlle Laura Robert, 4594 rue Messier (AM. 4013) où à Mlle Hed. Lefebvre, 853 est Sherbrooke (FR. 2665). Prière d'apporter cartes et marqueurs.

LES CHOSES NOUVELLES



De gauche à droite: robe de marocain ornée de nervures, à la taille et au col, de crêpe rose pâle. En crêpe de Chine réséda, cette robe garnie de jours échelle et de plis lingerie à la jupe et aux manches courtes, empiècement d'un ton plus soutenu. (Modèles des "Idées de Paris").

NOTRE AMI: LE PIANO

Le piano est l'instrument le plus répandu. On le trouve dans tous les foyers où règne l'aisance, et où l'art est en honneur. Et pourtant, consultez vingt personnes; presque toutes vous avoueront qu'elles préfèrent au piano le violon ou le violoncelle, l'alto ou la viole d'amour.

Pourquoi donc cette profusion d'instruments?... Ce n'est pas certes une question de prix, un bon piano n'étant pas une chose bon marché. Il y a, je crois, d'autres raisons.

C'est d'abord que le piano offre à un seul exécutant une sorte de petit orchestre. Le violon, malgré sa merveilleuse sonorité, ne peut à lui seul faire chanter plus de deux notes simultanées; et ces doubles-notes sont souvent un tour d'adresse que bien peu savent réussir complètement. Le violon est avant tout un instrument mélodique. Le piano, lui, permet l'harmonie, une harmonie complète; et il est peu de problèmes polyphoniques qu'il ne puisse réaliser. Il est vrai que l'orgue est aussi un instrument polyphonique; mais en dehors de la cherté, il garde un caractère particulier. C'est l'instrument religieux par excellence, et, s'il touche l'infini par son génie divin, il reste borné dès qu'il veut essayer de parler le langage de la frivolité ou de la passion. Une danse, une ballade, une polonaise y font le plus souvent un effet assez médiocre.

Par contre, sur le piano, tout est permis. Il joue très bien une valse, une symphonie n'y sonne pas mal, il ne dénature pas une fugue de Bach ou une pièce d'orgue de César Franck. Il ne remplace pas entièrement l'orchestre, mais il ne le trahit pas.

La littérature

La littérature du piano qui est fort riche est augmentée des toutes les transcriptions qu'on a faites pour lui. Symphonies, quatuors, musique d'orgue, partitions d'opéras, tout a été arrangé pour cet instrument.

Evidemment, une œuvre originale vaut toujours mieux qu'une transcription. Mais si les transcriptions pour piano sont innombrables, les œuvres originales écrites spécialement pour piano ne manquent pas. Non seulement presque tous les grands compositeurs ont écrit pour le piano, mais des musiciens comme Chopin ou Heller ont écrit à peu près exclusivement pour lui. Et c'est ici que le piano ne peut se remplacer. Adapter un Prélude de Chopin pour l'orchestre me paraît une profanation, tant il me semble que le piano seul peut rendre la pensée du compositeur polonais, et exprimer comme il convient ses sentiments et ses émotions.

Un favori

Le piano a toujours été, d'ailleurs, l'instrument favori des grands maîtres. Schumann, Mendelsohn, Schubert, Liszt, Brahms, Franck, Saint-Saëns, Debussy, Fauré ont été pianistes. Et ce n'est pas sans raisons. C'est sur un clavier qu'il est le plus facile de composer ou d'improviser, de revoir ses essais.

Bref, le piano est un merveilleux instrument d'étude. L'organiste doit l'étudier comme le compositeur: Saint-Saëns et César Franck ont joué du piano avant de toucher un orgue.

Du discrédit?

Je crois que ce sont les vulgaires pianistes de cafés-concerts ou de cinémas, ainsi que les mauvais exécuteurs de salons, qui ont discrédité le piano. Et on en est venu à juger que c'est un instrument monotone, sans couleur et que sa sonorité est bien terne. Sans doute, le piano a des défauts, et je n'ose en comparer le timbre ni l'expression, au timbre et à la sensibilité du violon. Mais écoutez un pianiste comme Cortot ou Paderewski, et vous vous rendrez compte que le piano a, lui aussi, une expression, qu'il possède une belle sonorité que le virtuose peut modifier en partie.

A qui la faute?

Je dis en partie, parce que tout instrument a pour lui-même son timbre particulier. Mais hélas, beaucoup de pianos ne sont pas fameux. Ce n'est pas toujours par la faute du constructeur. Il faut savoir qu'un violon datant du XVIIe siècle ne perd rien de sa valeur marchande et artistique. Au contraire, un piano vieillit assez vite; il ne chante vraiment bien que dans sa jeunesse. Mais on hésite à le remplacer. Bien plus, on hésite à le faire accorder, car cela coûte aussi. Et l'on garde un mauvais instrument qui sonne faux.

Un bel instrument

Tout cela fait méconnaître la valeur du piano. Je dois ajouter que le vrai piano est le piano à queue; le piano droit est certes commode et de prix plus abordable; mais il est loin d'être l'équivalent du grand piano de concert.

Enfin, je dois dire que l'on devrait jouer sur un piano ouvert. Mais non contents de le tenir fermé, la plupart des exécutants s'en servent comme d'un meuble où ils laissent traîner des livres, où ils déposent parfois toutes sortes de bibelots. Toutes ces petites négligences nuisent à la sonorité d'un instrument qui est très répandu, mais qui n'est pas toujours bien connu. Il faut apprendre à le connaître, pour l'apprécier, l'estimer, l'aimer, pour qu'il devienne le compagnon de notre solitude, le confident de nos rêves et le consolateur de nos souffrances.

Tisane de céréales. — Prendre une cuillerée à soupe de froment, d'avoine, d'orge, de maïs et de son; torréfier légèrement au four ces céréales, les broyer au moulin à café ou au mortier, ajouter 3 chopines d'eau, faire bouillir deux heures et passer. On donne aux enfants cette tisane chaude ou froide, additionnée de sucre et d'un peu de jus de citron ou d'un parfum quelconque. Ils s'y habituent rapidement et en tirent un exceptionnel profit. Leur squelette se fortifie, leurs joues se colorent, en un mot leur état général s'améliore.

Mme LABILE ET Mme LAJOIE

Mme LABILE: Peu m'importe de laver de petites choses, mais les draps et les sous-vêtments de Joe, ça me dégoûte. Je vois toujours venir le lundi avec terreur.



Mme LAJOIE: Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un pour qui le lavage est un plaisir. Mais il faut que cela se fasse — alors je m'y prends de la manière la plus facile et la plus agréable possible en employant beaucoup d'Oxydol riche et savonneux.

● L'Oxydol, savon fabriqué par la savonnerie Ivory, est une réelle bénédiction pour les femmes. Il lave le linge net et blanc comme la neige qui tombe, et permet de l'étendre sur la corde beaucoup plus vite. Il accélère aussi le lavage de la vaisselle — fait reluire les plats et la verrerie en un clin d'oeil. Et il ne fait jamais de bulles dans la cuve ou dans le plat à vaisselle — et il est si doux pour les mains.

The Procter & Gamble Company of Canada, Ltd

QUE OXYDOL FASSE LE TRAVAIL



Marque déposée

FABRICATION CANADIENNE



Tout le monde aime les beignes
faits avec la
Farine Préparée XXX BRODIE

Ils sont délicieusement croustillants et fondants. Et vous pouvez en faire souvent une farine aussi économique que la farine préparée XXX Brodie. Employez toujours la XXX Brodie pour vos tartes, gâteaux et autres pâtisseries — mais particulièrement pour vos beignes.

Beignes

1 œuf;
2/3 de tasse de sucre;
1/2 tasse de lait;
2 tasses de farine préparée XXX Brodie;
1/2 cuillerée à thé de muscade;
1 cuillerée à table de vanille.

Battez l'œuf avec le sucre, ajoutez le lait, la farine, la muscade et la vanille. La pâte doit être assez souple pour la manier. Roulez 1/4 de pouce d'épaisseur, coupez avec un coupe-beigne, et faites frire d'un brun délicat dans de la graisse épaisse. Egouttez et saupoudrez avec du sucre de confiseur.

BAS DE SOIE GRATIS

Nous donnons gratis dix paires de bas de soie pour les dix meilleures recettes envoyées chaque semaine pour la farine préparée XXX Brodie. Aussi des bas de soie et autres primes en échange contre des coupons de farine. Avec chaque recette que vous soumettez, soyez certain d'inclure le coupon provenant d'un paquet de farine préparée XXX Brodie.

BRODIE & HARVIE LIMITED
314, rue Bleury, Montréal.

Le NOUVEAU JELL-O : *Un régal moderne*



La Vie Sociale

Réceptions

—Mlle Gilberte Beaulieu recevra, à l'heure du thé, demain, en l'honneur de Mlle Yvette Beauchamp dont le mariage aura lieu en mai. Mme Léon Beauchamp, Mme Jules Duchastel de Montrouge, Mme Claude Champagne, Mme R.-Jean Fouré et Mme Achille Bienvenu serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Simone Beauchamp, Cécile Masson, Irène Choquette et Irène Leroux. La table du thé sera ornée de fleurs printanières.

—Mlle Denise Guimont recevra avant la soirée dansante que donnera Mlle Géraldine Rolland, samedi.

—Mme F.-William Angus (Caro Molson) reçoit, cet après-midi, pour la première fois depuis son mariage. Mme Ross Sims et Mme Claude-B. Robin servent le thé et les glaces aidées de Mme Herbert Bogert et de Mlles Barbara Cowans, Rosanna Todd et Margaret Russel.

—Mlles Ann et Marie O'Connell et Mme Gérard Lemire ont reçu, à l'heure du thé, hier après-midi, en l'honneur de Mlle Norma Grupe, de Toronto, actuellement l'invitée de Mlles O'Connell.

—Mme Auguste Descarries recevra jeudi après-midi les membres du comité d'organisation du récital que donnera M. Descarries, à l'hôtel Ritz-Carlton, en avril.

Déplacements

—Son Excellence le gouverneur général, accompagnée des membres de sa suite, arrivera à Montréal ce soir, et assistera à la première de "Noé" donnée, en la salle académique du Collège Sainte-Marie, sous les auspices du "Montreal Repertory Theatre". Lord Bessborough retournera à Ottawa immédiatement après la représentation.

—Mme Alfred Duranleau et Mlle Claire Duranleau se rendent aujourd'hui à Ottawa où elles passeront la semaine.

—Mme Antonin Galipeault et Mme Thérèse Galipeault, de Québec, sont de passage à Montréal et logent au Windsor.

—L'honorable Marguerite Shaughnessy revient aujourd'hui de New-York où elle a passé quelque temps.

—Le sénateur et Mme G.-H. Barnard, de Victoria, étaient à Montréal, au cours de la dernière fin de semaine.

—Mlle Yvonne Hubert et M. Marcel Hubert partent ce soir pour New-York, où ils seront les invités de Mme E.-D. Litchfield.

—Mlle Louise Mercier, de Bellevue, et son invitée, Mlle Marie Chauvreau, de Québec, passent quelques jours en ville, à l'hôtel Windsor.

—Le juge Eugène-R. Angers, d'Ottawa, est en ville pour quelques jours, à l'hôtel Mont-Royal.

—Mme Aimé Lantier est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville, chez sa mère, Mme J.-S. Rambau.

—Mlle Louise Drouin et Mlle Frances Drouin sont retournées à Québec après avoir passé la fin de semaine en ville, les invitées de Mlle Mariette Paré.

—M. J.-A. Blouin et M. E. Bourassa, de Québec, de passage en ville, se sont inscrits au Mont-Royal.

—Mme Paul Malouin, de Québec, a passé quelques jours en ville, récemment.

—Le docteur et Mme J.-B. Porter sont attendus les premiers jours d'avril d'un séjour à la Jamaïque et aux Bermudes.

—Mlle Mariette Cabana, de Sherbrooke, était de passage à Montréal, ces jours derniers, chez Mme Albert Dorais.

—Mme Avila Bédard et Mlle Marguerite Bédard, de Québec, passent quelques jours en ville.

—M. et Mme L.-N. Derome, de Québec, sont à Montréal pour quelques jours et se retirent à l'hôtel Windsor.

—MM. J.-T. Perron, J. Thivierge, M. Dallaire, de Québec, sont de passage à Montréal, et ont pris leurs appartements à l'hôtel Windsor.

Bal d'Esculape

—Dans un but charitable, les Disciples d'Esculape donneront leur quatrième bal annuel, le samedi, 25 mars, à l'hôtel Windsor. Au nombre des personnes qui y assisteront, mentionnons: le docteur et Mme R. Lauzer, le docteur et Mme J.-C. Lefrançois, le docteur et Mme W. Vignal, Mlles Annette Rhéaume, Cécile Proulx, Rolande Désaulniers, Cécile Lachapelle, Simone Gauthier, Marthe Lefebvre, Bee Dagenais, Armande Caron, Mignonne Massé, Blanche Laurier, les docteurs Gérard Albert, Ramon Pérea, R. Achim, Azarie Cousineau, Louis-P. Demers, George Hébert, Raymond Larichelière, Rolland Laviolette et M. Marcel Verschelden.

Campagne de charité

—Mme Pierre Charton et Mme R. Dagenais, sont respectivement présidente et vice-présidente de l'arrondissement comprenant les paroisses Saint-Pierre-aux-Liens, Saint-Sacrement, Saints-Anges, Notre-Dame du Sacré-Coeur, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame des Sept Douleurs, Notre-Dame de la Paix, Saint-Jean de Matha, Saint-Jean Damascène et Saint-Paul, dans la campagne de souscription de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises qui aura lieu en avril. Les présidentes d'équipe en sont: Mme J. Boileau, Mlle S. Boucher, Mmes A.-S. Pelletier, A.-S. Chatelle, A. Archambault, Urbain Concez, Faille, Gella, C. Trudeau, C.-E. Guertin. Mme J. Martineau, présidente d'arrondissement recevra le concours de Mmes J.-A. Cadot, H. Rivest, Bruno Lalumière, Joseph Berthelet, J.-E. Jeannotte, N. Venne, J.-A. Gagnon, Mlle Frappier, Mmes J.-C. Lesage, J. Choinard, F. Désautels, E. Cyr, Granger, J. Manny, Desmarais, J. Dumas, Phillie, R. Simard, Nadon, et A. Rivest.

L'Aide à la Femme

—Prendront part, demain après-midi, à la partie de cartes organisée au bénéfice de l'Aide à la France et qui aura lieu dans les salles du Conseil Lafontaine: Mmes J.-A. Landry, G. Pratt, F. Saint-Arnaud, R. Dufort, A. Contant, J.-B. Chapdelaine, J. Beaudin, L. Shelly, B. Beizil, D. Prévost, E. Lemoine, R. Germain, H. Charest, T. Hamel, Mlle G. Hamel, Mmes H. Dansereau, A. Dansereau, A. Bluteau, A. Forest, P. Trudeau, R. Charbonneau, B. Bourgeois, A. Presseau, J.-R. Bourgeois, R.-J. Hudon, J.-E. Tremblay, A. Allard, G. Deguire, J. Cusson, R. Fontaine, P. Langiois, R. Déry, Mlle A. Lacoste, Mmes A. Lemoine, Yvon Laurier, J.-A. Huot, D. Plouffe, L.-P. Forget, L. Blais, A. Valiquette, A.-D. Poitras, H. Turcot, L. Des Troismaisons, Romo Latreille, R. Bouchard, G. Cusack, H. Roy, A. Cousineau, L. Beaupré, F. Ritcher, J.-M. Savignac, X. Laberge, F.-A. Lambert, C. Coutu, A. Godet, M. LeRoy, J. Tessier, Alfred Gagnon, S. Godin, J.-H. Rivard, Léo Lafrance, J.-A. Dufresne, G. Massé, Léo Dandurand, P.-R. DuTremblay, R. Leclerc, E. Tétreau, Mlles Marcelle Tétreault, Yvonne Bourbonnais, T. Trudeau, Mmes J.-M. Loranger, A. Thibodeau, Mlle B. Girard, Mmes L. Montplaisir, E. Bellisle, J.-Z. LeBlanc, E. Masse, G. Savoie, L. Gadoury, J.-E.-O. Monet, A. Gravel, G.-A. Gauthier, L. Lafrance, G. Godin, A.-L. Caron, J. Cattarinich, Alfred Gagnon, J.-G. Tessier, O. Pesant, N. Collette, E. Joncas, Paul Cholette, E. Couvrette, Miles Y. Bourbonnais, G. Coutu, B. Girard, Mmes T. Dandurand, J.-B. Prince, J.-M. Loranger, A. Thibaudeau, M. Mathieu, G. Paquette, E. Ménard, P. Payette, A. Dumas, B.-C. Vigeant, J.-H. Girard, V. Durocher, J. Godbout, Mme A. Bougie, Mlles Bougie et Mme A.-D. Archambault. Pour renseignements s'adresser à Mme A. Campeau, AT. 2339. L'on procédera, au cours de la partie de cartes, au tirage des objets mis en râfle.

Fiançailles

—M. et Mme Aimé Laperrière, de Pierreville, annoncent les fiançailles de leur fille, Laurette, avec M. Léo-A. Bellisle, fils de M. et de Mme Jacob Bellisle, aussi de Pierreville. Le mariage aura lieu en mai.

A Sainte-Justine

—Il y aura conférence pour la infirmières bénévoles, demain matin, à onze heures et demie. Toutes sont priées d'être présentes.

Québec

—L'honorable et Mme Jacob Nicol sont de retour à Québec après avoir passé la fin de semaine à Sherbrooke.

—Mlle Louise Blondin est retournée à Ottawa, après avoir passé une semaine à Québec, l'invitée de Mlle Rita Larue.

—Mlle Devlin, après avoir été l'invitée du docteur et de Mme L. Jones est retournée à Aylmer.

Ottawa

—Son Excellence le gouverneur général a reçu, hier, le juge Duff. Le premier ministre et les juges de la Cour Suprême étaient également les hôtes de Son Excellence.

—Le consul général d'Italie, M. Hugh Fleming et le docteur W.-G. Fraser ont dîné à Rideau-Hall, hier.

—Le sénateur et Mme P.-E. Blondin partiront, mercredi, pour Saint-François du Lac.

—Mlle Margaret Hill a passé la fin de semaine à Wakefield.

—L'honorable et Mme George Black partiront vendredi pour Toronto.

Dernier hommage à Madame veuve Oscar-F. Mercier

Ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve Oscar-F. Mercier, décédée samedi à sa demeure. Précédée de cinq landaus chargés de fleurs, le cortège partit du Château, 1321 ouest, rue Sherbrooke, pour se rendre à la cathédrale, où le service fut chanté.

La levée du corps fut faite par le chanoine Adélard Harbour, qui officiait aussi à la messe, assisté des abbés Jacques Papineau, comme diacre et G. Robert Mitchell, comme sous-diacre.

La chorale, sous la direction de M. Arthur Laurendeau, chanta la messe de Requiem de Rossini. Le Dr Arthur Letondal touchait l'orgue. Les solis furent rendus par MM. J. Audette, Edouard Sarazzin, Armand Gauthier, Gaston Nolin, Emile Gour, Bernard Vinette et Jean-M Magnan.

Son Exc. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxilliaire du diocèse de Montréal, assistait au choeur. On remarquait aussi dans les stalles, Mgr Georges LePailleur, p.a., l'abbé Oscar-T. Gauthier, curé de Saint-Léon de Westmount, M. J.-Oscar Rolland, p.s.s. le R. P. Georges Mongeau, s.j., le R. P. Eugène Gousie, s.j., le R. P. Romulus Durocher, s.j. et l'abbé Georges Deniger, aumônier de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal.

Le deuil

Le deuil était conduit par le docteur Oscar Mercier, de l'Hôtel-Dieu, son fils; François et Jean Mercier, ses petits-fils; Pierre et Léon Rolland, ses frères; le docteur Arthur Letondal, le docteur J.-H. Desrochers, de Beauceville, et M. L.-P. Turgeon, de Québec, ses beaux-frères; M. Alphonse-L. Patenaude et M. Paul Bienvenu, ses gendres; le docteur Paul Letondal, M. Henri Letondal, MM. Jacques Rolland, Paul Rolland, Jean Turgeon, Albert Rolland, Marcel Rolland, François Rolland, Auguste Archambault, ses neveux; MM. Olivier Rolland, Jean Rolland, Guy-V. Archambault, ses cousins.

LE CORTEGE

On remarquait aussi dans le nombreux cortège: les docteurs Elzéar Hurtubise, Paul Bousquet, M.-H. Lebel, B.-G. Bourgeois, G. Plamondon, Noël Décarie, J.-R. Beaudoin, J.-E. Panneton, Maxime Brisebois, R. Savoie, C.-A. Bohémier, Paul Bourgeois, J.-H. Houle, A. Paré, G. Lefebvre, E. Blain, R. Trudeau, Louis Franchère, A. Ethier, René Rolland, Léon Gérin-Lajoie, A. Brosseau, R. Roux, A. Bertrand, L. Blagdon.

Georges Larin, L.-A. Gagnier, Albert Laramée, L.-E. Fortier, Louis Fortier, Jacques Fortier, Guy Hamel, P. Del Vecchio, R. Rochette, A. Pauteux, A. Marsolais, Charles Mathieu, Aimé Ostiguy, Oswald Hanfield, T. Bruneau, J.-E. Dubé, H.-B. Vallée.

On remarquait aussi: MM. J.-E. Laurent, Maurice et Paul Bédard, J.-Herman Archambault, Philippe Brais, L. Patenaude, Hubert Prévost, Jacques Bruneau, Ernest Gohier, Ernest Deniger, le recorder W. Bossette, d'Outremont, Adolphe Routhier, Me Gustave Monette, Me H. Laframboise, J.-H. Bender, Hervé Gauthier, Ernest Tétreau, H. Fortier, L.-O. Beaublen, Me Paul Blondin, T. Bienvenu, R. Bienvenu, Alphonse Raymond, Marcel Nougler, Albert et Marcel Karch, L.-J. Tarte, O.-L. Tarte, Léo-A. Brosseau, Charles Dupuis, O. Lemire, A.-S. Deguire, René Deguire, Conrad Archambault, Paul Vallières, Gérard, Aimé et Jean Lafontaine, Jean Duval, R.-R. Tourville, Arthur Tourville, Léo Dionne, Théodore Meunier, Roméo Brossard, Louis Robert, Russell Hannan, R. Faribault, M. Faribault, l'hon. Raoul Grothé, l'hon. André Fauteux, Me L.-E. Beaulieu, bâtonnier du Barreau de Montréal, Jean Dufresne, Philippe Leduc, Maurice Forget, Eug. Tarte, l'hon. juge Paul E.-Germain, l'hon. juge J.-L.-E. Jacques, Alexandre Roy, J.-C. Groves Contant, Paul Lebrun, Robert Roy, J.-Alfred Mousseau, Fernand Dorais, O. David, A. Forest, l'hon. juge Sévérin Létourneau, Arsène Larocque, Paul Roy-Mercier, A.-D. Poitras, Bernier Ostiguy, J.-Z. Gauthier, J.-R. Bourassa, Jos. Dugenais, J.-A. Duckett, Ernest Duckett, Henri Tousignant, D. Dognati, Arthur Laparé, Ovila Lefebvre, Henri Langevin, F.-R. Sylvestre, Georges Latourelle, Wilfrid Gagnon, Lambert Lamarche, J.-M. Prichard, Antoine Vanier, Hervé Langevin, Jacques Paradis, L.-L. Dupuis, le Dr J.-A. R.-Pierre, Zéphirin Hébert, R.-P. Deville, Guy Desaulniers, Me L.-J. Morin, J.-A. Lemieux, Pierre Dufault, Desèves Lemieux, DeWitt Rains, Jean Vallée et une foule d'autres.

Honneur au mérite

Mlle Eva Rodier, institutrice à l'école Marguerite Lemoyne, Montréal, vient de recevoir du Département de l'Instruction publique, la prime de $20.00 pour ses succès dans l'enseignement.

L'art de la beauté peut s'acquérir...

Les produits de beauté ne sont rien si l'on ne sait les appliquer avec méthode.

LEÇONS CHEZ SIMPSON

Notre représentante a pu causer quelques instants, ce matin, avec Mlle Barbara Curry, qui commence cet après-midi, chez Simpson, une série de causeries sur l'art de la beauté.

Représentante des célèbres produits Elisabeth Arden, Mlle Curry donnera, toute la semaine, dans la matinée et à l'issue de la causerie de l'après-midi, des cours de deux leçons chacun, sur la manière d'appliquer, chez soi, les produits recommandés pour l'usage quotidien.

Ces leçons pratiques, le seront d'autant plus que chacune des personnes qui s'y inscriront, travailleront elles-mêmes et sur leur propre visage, d'après les données du professeur; elles ne seront donc pas désorientées lorsqu'elles seront livrées à elles-mêmes.

Mlle Curry, qui a donné ces démonstrations dans toutes les grandes villes américaines et canadiennes, et récemment à Québec, nous assure qu'elles ont produit les meilleurs résultats.

Traitements

Le soir, au coucher, la peau doit être bien nettoyée, de façon à en éliminer toutes les sécrétions, impuretés et poussières qui bouchent les pores.

On procède ensuite selon les données contenues dans le pamphlet mis à la disposition des intéressées.

Le matin

On recommence le traitement qui est des plus simples puisque, selon Mlle Curry, il ne dure que 15 à 20 minutes et l'on est tout étonnée des améliorations que l'on ne tarde pas à constater dans l'état de son épiderme, puisque rides et sillons disparaissent comme par enchantement et que le teint reprend une fraîcheur éblouissante.

Le naturel

Vous constaterez que nous visons surtout au naturel, nous dit Mlle Curry, car rien n'est disgracieux comme une physionomie apprêtée. Un autre point sur lequel il est bon d'attirer l'attention des élégantes, c'est la manière de se farder qui varie selon l'heure et la toilette que l'on porte. Le beige et le gris, si en vogue cette saison, commandent plus de soins quant au maquillage. Mlle Curry conclut, en souriant, que toutes les femmes soucieuses de leur beauté ou voulant réparer des ans... ne perdront pas leur temps en assistant aux causeries qu'elle donnera chaque jour, chez Simpson.

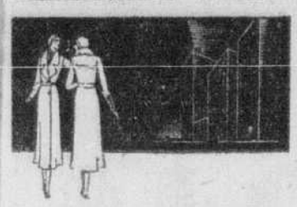
Feu M. J.-B. Cartier

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. J.-B. Cartier, d'Actonvale, survenue hier. M. Cartier était âgé de 76 ans. Le défunt laisse deux fils, le Dr J.O. Cartier et M. Jacques Cartier, publiciste de Montréal, deux filles, Mlle Calixta Cartier et Mme L. Moreau (née Marianna Cartier), de Sainte-Martine. Mme Cartier, née Laforce, avait précédé son mari dans la tombe en 1921. Les funérailles de M. Cartier auront lieu à Actonvale, jeudi matin à 9 heures.

Imprudence qui est fatale à son auteur

(Spécial à la PRESSE)

S.-Marc de Figuery, 21. — Un jeune garçon, âgé de 15 ans, André Dupuis, fils de M. Charles-Edouard Dupuis, ayant enlevé le bouchon d'un baril de gazoline vide depuis l'automne dernier, afin de laisser sortir le gaz qui s'y était accumulé, frotta pour allumer sa pipe une allumette près de l'ouverture. La flamme mit le feu au gaz qui fit exploser le baril. Le jeune André Dupuis fut atteint à la tête par une pièce qui lui enleva un partie du cuir chevelu. Le feu se communiqua aussi à ses vêtements. Son cousin, Florent Dupuis, qui était avec lui, fut aussi blessé à la tête et a été transporté à l'hôpital d'Amos. Son état n'est pas grave. Attiré par le bruit de l'explosion, M. Alphonse Morin alla au secours des deux blessés. Il éteignit le feu qui consumait les vêtements du jeune André Dupuis et le transporta chez son oncle M. Gédéon Dupuis où il expira 5 heures plus tard. A l'enquête tenue par le coroner un verdict de mort accidentelle a été rendu.



Lainages Nettoyés

Les costumes, chandails et tous les genres de laines et lainages nettoyés suivant le procédé scientifique Parker conservent leur souplesse et ne rétrécissent pas. Ne faites pas d'expériences.

MA. 9151

PARKER'S
DYE WORKS LIMITED
Teinturiers et Nettoyeurs
1238, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal

A TERMES—VOS DENTIERS
Voyez le Dr A. Forest
UN TRAVAIL EPATANT
Bureau: 4011 rue S.-DENIS
21.22.24

Les Rhumes s'en vont



Vous n'avez qu'à appliquer CMC avant qu'ils ne se développent et s'aggravent. En ayant recours à ce remède dès le début vous enrayerez les rhumes sans perte de temps..... sans trop de dépenses et de souffrances. Ne cause ni brûlure ni ampoules.
36
Crème à Moutarde Camphrée Williams CMC

Tarif d'abonnement
(Au Canada: hors Montréal)
EDITION QUOTIDIENNE: 1 an $6; 6 mois $3; 3 mois $1.50; 1 mois 50c; 2 semaines 30c; 1 semaine 15c
EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3; 6 mois $1.50.
EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois, 75c.
L'abonnement est payable à l'avance
LA PRESSE

Annoncez dans la "Presse"

Comment ENLEVER UN COR!
La douleur cesse à l'instant
Pourquoi risquer des méthodes non scientifiques — en couper vos cors? "Blue-Jay" est le moyen scientifique utilisé par des millions depuis 35 ans. Il a été inventé par un fameux chimiste et est fabriqué par Bauer & Black, célèbre maison d'articles de pansement chirurgicaux. Enraye la douleur et fait partir le cor en 3 jours.
CE QUI SE PRODUIT: A est le médicament qui mine doucement le cor. B est le tampon de feutre qui soulage la pression et fait cesser immédiatement la douleur. C est la bande adhésive qui maintient le tampon en place.
35c le pqt. dans les pharmacies
EMPLATRE ANTI-COR BAUER & BLACK BLUE-JAY

RADIOS-REFRIGERATEURS
SPARTON
VOTRE AMI EN POSSEDE UN.....
La confiance augmente avec l'usage continuel
F12E
33 ANS D'EXPERIENCE - FABRICATION CANADIENNE



Se plaçant seul
Bouts très bouclés

WANNER'S
Spécial
PERMANENTE CROQUIGNOLE $2 — 2 semaines seulement
CROQUIGNOLE A L'HUILE 3.50
Permanentes sans machine ni électricité
Spéciale pour personnes nerveuses et enfants. Résultats merveilleux.
1194, rue Ste-Catherine O.
Entre Stanley et Drummond
Ouvert tous les soirs. LA. 5158
24-m,j,s,13

C'est un plaisir d'acheter chez SIMPSON

Choisissez un Chapeau de Printemps dans les Collections



Achat spécial
Valeurs importantes! Formes très coiffantes, d'autres à rebord d'inspiration très nouvelle. Noir, marine, brun, vert, rouge, gris.
3.79



Nouvelles pailles
Canotiers genre "Gibson Girl", turbans, bérets en jolie paille pédaline. — Choix de noir, brun, marine, vert, rouge, gris.
1.79



Paille tissée
Nouvelle méthode pour faire ressembler la paille à un tissu. Fez, turbans, canotier, chapeau à rebord. Noir, brun, marine, vert, laitue, rouge, gris.
5.00
Simpson, au deuxième.

Simpson Présente une Lingerie en Rayon Piqué par "Harvey"

Camisoles Bouffants Culottes. Ch. .49



Une nouvelle création de "Harvey". Superbe lingerie en rayon piqué qui assure une durée remarquable. Bonne coupe et confection soignée. Blanc, abricot et vert bourgeon. — Tailles petites, moyennes, grandes.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième.

900 Blouses de Crêpe

.98



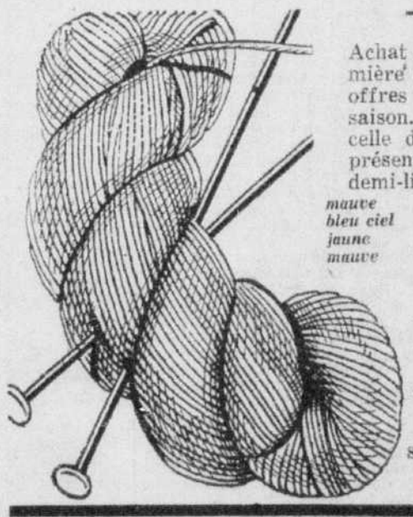
Trois modèles sont illustrés à droite et vous donnent une idée de leur chic. Manches bouffantes, encolure haute, jours du cordonnet, etc. — Blanc, coquille, nuances pastellisées.
Tailles 14 à 20.
Commandes téléphoniques acceptées.

Jupes de Lainage 1.39



3 jolis modèles. Lainage uni ou en diagonale. Noir, marine, bleu, vert. Tailles 14 à 20.
Pas de commandes téléphoniques.
Simpson, au quatrième.

1000 Livres de Laine Fingering —4 Brins



Achat sensationnel. Rég. 1.25. Première qualité canadienne, une des offres les plus intéressantes de la saison. Offerte à .10 de moins que celle de la vente précédente. Se présentant en échevaux de une demi-livre.

mauve, bleu ciel, jaune, mauve, bleu como, turquoise, nil, delphe, jaune maïs, émeraude, violet, biscuit, bruyère, lilas

Livre .79
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième.

Robes Culottes Lavables
à Prix Spécial

Ravissantes robes imprimées indécolorables qui se laveront. Jolies couleurs combinées de bleu, rose, vert, maïs, écarlate. Pour 2 à 6 ans.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au quatrième.



.49

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

500 Robes Imprimées
Crêpe de soie et crêpe rugueux

Ces robes vous sont offertes pour la moitié de leur valeur. Charmants imprimés et modèles pour jeunes filles et femmes.
2.98



Toutes les nuances à la mode sont combinées et avec des garnitures du meilleur goût.
Grandeurs 14 à 20, 38 à 44.
Simpson, au sous-sol.



Souliers pour Femmes

Souliers à courroie, escarpins, lacés avec les garnitures de perforations si recherchées cette année. Choix de cuir noir, brun, verni. Valeurs substantielles.
Talon haut ou cubain. Pointures 2½ à 8.
Commandes téléphoniques acceptées.
Simpson, au sous-sol.
1.95



LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
P.-E. DuTremblay, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, P.Q.
Tél.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.



"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil à "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris).

MONTREAL, 21 MARS 1933

L'AIDE A L'UNIVERSITE

Même s'il est vrai que les dernières négociations en vue d'aider l'Université de Montréal n'ont pas produit les résultats qu'on en attendait, on aurait tort de se décourager et de laisser aux seuls événements le soin d'apporter un jour ou l'autre une solution acceptable; il faut chercher ailleurs ou autrement, sans jamais perdre l'espoir de réussir. Et le succès viendra, récompense de la foi tenace et des efforts persévérants.

Le gouvernement de Québec a donné maintes et maintes preuves de l'intérêt qu'il porte à l'université montréalaise. Il reste, à n'en pas douter, dans les mêmes dispositions. Si, à cause de la forte diminution des revenus publics causée par la crise, il ne peut faire autant qu'il voudrait, il peut cependant procurer à notre université les moyens d'améliorer sa situation financière, afin de n'être plus aux prises avec de multiples embarras nuisibles, on le comprend, au bon fonctionnement des diverses facultés. Personne ne pourra reprocher à la Législature l'assistance qu'elle jugera à propos d'accorder ainsi.

Car, on le sait, l'Université de Montréal étend les bienfaits de son enseignement et de sa formation professionnelle non seulement au territoire métropolitain, mais encore à la province entière. Qu'on étudie les listes d'inscriptions et l'on sera étonné de constater que quarante pour cent environ des étudiants sont originaires d'endroits en dehors de la province ecclésiastique de Montréal. De même, si l'on se place au point de vue confessionnel: douze pour cent environ appartiennent à une autre religion que la religion catholique. On a donc raison de dire que notre université est utile et nécessaire à la masse de la communauté, qu'elle lui a rendu et qu'elle lui rend encore de précieux services.

Le doyen de la Faculté de droit de l'Université McGill, M. P.-E. Corbett, le rappelait hier, dans une causerie à la radio: les nouvelles générations ont plus que jamais besoin d'idées larges et justes, afin de s'y reconnaître dans les problèmes internationaux et de travailler ensemble à l'établissement d'une paix solide. Le monde jouira de la tranquillité, il se sentira pleinement rassuré, lorsque l'atmosphère de suspicion dans laquelle vivent aujourd'hui la plupart des peuples aura été dissipée et que la confiance et le bon vouloir animeront tous les coeurs. Et c'est par la formation universitaire que nous arriverons le plus rapidement et le plus sûrement à créer l'état d'esprit, les dispositions, qui rendront l'oeuvre de paix plus aisée et plus efficace. Sachons aider par conséquent nos institutions universitaires et, en particulier, à l'heure actuelle, notre Université de Montréal!

SORT DIGNE DE COMPASSION

L'exploitation forestière joue un rôle essentiel dans la vie économique du colon et des groupes de notre population disséminés dans les régions où l'industrie de la pulpe et du papier, naguère florissante, était pour eux la principale pourvoyeuse pendant le rude travail du défrichement. Par suite de circonstances défavorables, imputées à des erreurs et à une spéculation irrationnelle, cette industrie est devenue stagnante et du même coup l'exploitation de la forêt a manqué à ceux qui vivaient de son rendement. De vastes étendues du domaine de la Couronne sont ainsi improductives aux mains de détenteurs qui attendent des jours meilleurs pour réouvrir leurs moulins et leurs fabriques.

Cette question d'importance capitale a été traitée il y a quelques jours à la Chambre d'Assemblée par M. Hector Authier, député de l'Abitibi, et plus récemment par l'honorable John-Hall Kelly, membre du Conseil législatif. Bien au courant tous deux de la situation précaire résultant, dans les régions de colonisation, de l'état d'inertie presque complète de l'industrie de la pâte de bois, ils demandent au gouvernement d'exercer une tutélaire médiation entre les compagnies qui ont affermé des territoires forestiers et les groupes de la population privés d'une ressource nécessaire à leur existence.

Dans son plaidoyer en faveur de la colonisation, M. Authier a rappelé tout ce que le gouvernement a fait en ces dernières années pour aider le colon, sous forme de primes de défrichement et de labour, de distribution de grains de semence, de construction de chemins et d'écoles, d'octrois de drainage, d'industrie laitière, etc. Tout cela est très bien et vaut d'être maintenu. Mais le colon a besoin d'autre chose encore: disposer de son bois avec profit. Or, dit-il, cinquante pour cent seulement des colons, cette année, peuvent vendre leur bois, à cause de la crise dans les industries forestières et des taux excessifs du transport ferroviaire. Et comme le gouvernement n'a fait exécuter que très peu de travaux de voirie et de drainage, l'an dernier, une foule de colons sont cet hiver sans ressources et doivent se contenter des secours directs pour vivre.

Comment y remédier? En obligeant, répond M. Authier, les manufacturiers de pulpe et de papier à acheter une certaine quantité de leur approvisionnement de bois des colons mêmes. Ils en achètent d'ailleurs des propriétaires de terrains privés; ils pourraient le faire également des colons en leur accordant une quote-part raisonnable de patronage dans chaque région.

L'honorable M. Kelly a défendu de son côté la cause des Gaspésiens, acculés au même problème angoissant. La péninsule souffre aussi elle du marasme de l'industrie de la pulpe, et il est à craindre que la jeunesse de cette pittoresque partie de la province ne soit tentée d'émigrer à l'intérieur, où elle sera perdue sans retour pour Québec. Il y a quinze ans, dit-il, la Gaspésie était un pays heureux et prospère. On y voyait peu de riches, mais pas de pauvres. Les scieries fonctionnaient sur les rives de presque toutes les grandes rivières et donnaient de l'emploi à beaucoup de gens. Ces centres d'activité sont aujourd'hui paralysés, les scieries sont fermées et les territoires forestiers qui leur servaient d'alimentation sont immobilisés comme réserves pour les usines de pulpe et de papier du Nouveau-Brunwick. Et pourtant, la situation pourrait s'améliorer au gré de ces braves gens si, par une intervention efficace, le gouvernement obtenait des exploitants de ces usines qu'ils prissent la moitié de leur bois de pulpe dans leurs réserves gaspésiennes. Colons et cultivateurs de la péninsule auraient ainsi le moyen de gagner leur pain.

MM. Authier et Kelly espèrent que si pareille entente était conclue, il serait possible ensuite d'obtenir une réduction des taux de transport.

Le problème gaspésien et celui des colons sont deux entités qui se tiennent et se confondent par leurs traits de similitude. Il s'agit en somme de venir en aide à une notable partie de notre population, pour laquelle les industries forestières constituent l'une des sources vitales de l'existence économique. Souhaitons que cette assistance lui soit assurée de façon permanente.

HEUREUSE INITIATIVE

L'Université McGill, désireuse d'ajouter à sa déjà riche collection de documents et pièces relatifs à l'histoire du Canada, a résolu d'écrire aux représentants des anciennes familles de la région de Montréal et des autres districts de la province dans l'espoir de dépister certaines lettres, actes, revues, journaux, mémoires, coupures pouvant aider à connaître plus à fond les personnages ou les événements historiques de notre pays, en particulier depuis la Confédération. L'initiative est certes heureuse et elle devrait être aussi fructueuse.

Il n'est que trop vrai que, dans nombre de familles, on possède des documents hérités des ancêtres, conservés parmi d'autres paperasses ou dans une bibliothèque, documents dont on ne réalise pas toute l'importance. Tant que l'on ne change pas de domicile, passe encore: ces trésors sont transportés ailleurs, dans la maison, mais du moins ils restent sous le même toit, ce qui limite le danger de perte ou de destruction. S'il faut déménager, le péril est plus grand, car nombreux sont ceux qui, en partant, ne veulent pas s'embarrasser de "vieilleries".

L'Université McGill ambitionne de devenir la dépositaire et la gardienne des pièces historiques qu'on voudra bien lui faire parvenir, en réponse aux lettres qu'elle a décidé d'écrire aux descendants des anciennes familles de Montréal et des alentours. Nul doute que l'université recueillera par ce moyen une abondante et intéressante collection de documents de toutes sortes dont les chercheurs et même les simples amateurs d'histoire feront leurs délices et leur profit. Le public de langue anglaise ne manquera pas de répondre à l'invitation qui lui est faite par les autorités du McGill.

Ne peut-on pas souhaiter, à ce propos, que l'Université de Montréal ou encore la Société Historique s'occupe, elle aussi, de recueillir les documents historiques dont les familles canadiennes-françaises sont encore possesseurs et qu'elle consentiraient à offrir en cadeau à un musée ou à une bibliothèque à l'épreuve du feu et bien organisée? La période de nos annales, qui s'étend de 1867 à nos jours, n'est pas moins intéressante pour nous que pour nos concitoyens de langue anglaise. Réunissons dès maintenant les matériaux qui nous permettront d'en écrire l'histoire fidèle et d'en ressusciter les grandes figures pour l'édification des générations futures.

UN ROLE IMPORTANT

"Editor and Publisher", de New-York, revue qui s'occupe particulièrement d'enregistrer et de commenter les faits et gestes de la presse aux Etats-Unis, signale dans sa dernière livraison le rôle important rempli par les journaux américains pendant la récente crise bancaire. Les mesures promptes et énergiques prises par le président Roosevelt afin de remédier à la situation auraient pour une large part manqué leur effet si l'opinion n'avait pas été aussi bien préparée à les recevoir, grâce à la coopération loyale et intelligente de la presse.

En décrétant la fermeture des banques, le gouvernement devait craindre une panique parmi la masse populaire. Pour la prévenir, le président Roosevelt a eu l'heureuse inspiration d'appeler les journaux à son aide. Il a, pour ainsi dire, ouvert toutes grandes les portes de la Maison Blanche à leurs représentants et, dans des conversations sans apprêt, à coeur ouvert, il leur a exposé le programme qu'il entendait suivre pour redonner aux institutions bancaires la stabilité dont elles avaient besoin et pour ramener la confiance parmi la nation américaine. Et les chefs des différents services fédéraux ont suivi cet exemple.

Le résultat a été que les journaux ont pu renseigner exactement leurs lecteurs. Par leurs nouvelles et par les articles éditoriaux, ils ont dissipé la peur qui menaçait de s'emparer des esprits. Mis au courant et rassurés, les citoyens se sont généreusement prêtés à ce que le président demandait d'eux. Ils ont supporté avec patience les inconvénients résultant de la fermeture des banques et, paisibles, ils ont attendu le retour des conditions normales. Encore une fois la presse avait fait sentir sa puissante influence, principalement au milieu d'une crise, et on peut dire qu'elle avait sauvé le pays d'un désastre.

Le service ainsi rendu à la république américaine par ses journaux n'est pas le premier. Quiconque étudie l'histoire du journalisme aux Etats-Unis est frappé de la part considérable prise par les organes de la presse dans le développement du territoire, dans l'organisation des grands centres, dans la formation d'un esprit national. A l'époque coloniale, par exemple, les journaux ont été les agents les plus efficaces de la confédération américaine. Les premier sur les lieux dans les nouveaux districts, ils ont soutenu le courage des pionniers, guidé les initiatives, appuyé le travail des chefs. Et de nos jours, comme les événements des dernières semaines l'ont démontré, ils ont su être à la hauteur de leurs responsabilités et remplir une mission des plus utiles. A n'en pas douter, l'un des actes les plus sages du président Roosevelt et de ses collègues aura été de s'assurer le concours de la presse américaine et d'en faire leur collaboratrice active.

LETTRE DE QUEBEC

La radio

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Québec, 21. — Le premier ministre de la province, l'hon. M. Taschereau, l'autre jour, au Comité des Bills Privés, a magnifiquement défendu la cause de la radio comme moyen d'éducation et de recréation à la fois. On discutait le bill de M. Robert Taschereau concernant les ventes à tempérament, et des intéressés, défendant le projet de loi, s'attachaient à considérer les appareils récepteurs de radio comme objets de luxe et, partant, d'utilité secondaire; et le premier ministre de demander: "Peut-on bien considérer, aujourd'hui, un appareil de radio comme un instrument de luxe? N'est-ce pas plutôt une nécessité même dans les plus humbles foyers? La radio est devenue aujourd'hui un moyen d'éducation, de recréation et un amusement à la fois. Il est indispensable dans les plus humbles foyers comme sous les lambris du riche; on ne doit assurément pas le traiter comme objet de luxe."

Tout le monde donnera raison à notre premier ministre. Les rêves sont maintenant sortis de l'impossible. Le fabuleux est dans le commerce. L'étude des rayonnements a ruiné les idées que nous avions d'un espace vide. Un grand drame de l'esprit se joue aux confins du monde sonore avec le vieux domaine de nos connaissances terrestres. Toutes les fantasmagories aériennes ont maintenant droit de cité dans la science, et nous ajouterions, dans le commerce. Le domaine des ondes appartient à tout le monde et il importe de le rendre accessible à tous. C'est logique, naturel: rien de plus libre que l'espace, l'air. Personne, pas même l'Etat, ne peut en faire sa chose. Le commerce, comme l'Etat doit donc faire en sorte d'en faire profiter tout le monde. On ne doit donc rien faire pour restreindre la vente des appareils de réception qui doivent maintenant se trouver dans tous les foyers, des pauvres comme des riches.

Et, à ce propos, nous du Canada français, nous devons avoir, de ce côté, des droits que l'on ne peut violer et que nous pouvons placer au strict point de vue national. Depuis toujours, nous nous sommes battus pour la conservation de notre langue, de notre mentalité française; depuis des années, en particulier, nous demandons, avec une légitime conviction, un simple mot de la langue maternelle sur les pièces de notre monnaie, sur nos timbres, et nous réclamons, avec combien d'énergie, en faveur de la correspondance officielle bilingue. Nous n'avons, jusqu'ici réussi que partiellement. Dans le même ordre d'idée, avons-nous raison de craindre la radiodiffusion centrale à travers nos neuf provinces dont huit sont de langue, de mentalité et d'esprit différents de notre mentalité et de notre langue?

C'est pourtant à la condition que ces droits soient respectés pour tous que la radio est indispensable. Il ne faudrait pas que l'onde devienne un danger pour notre survivance, pour ce que nous avons de plus cher après notre religion. La radio même nous deviendrait préjudiciable si nous devions dire adieu, de ce côté, à notre langue qu'il est même dans l'intérêt de l'Angleterre de conserver intacte dans toutes ses plus intimes manifestations; dire adieu à la musique que nous aimons de préférence à l'énervant jazz; adieu aux chants qui nous vont au coeur; adieu aux bonnes vieilles chansons françaises dont l'onde, actuellement, par l'entremise de nos postes locaux, nous apporte complaisamment les échos, certains soirs, dans la douceur calme et reposante du foyer et que nous écoutons avec au coeur un brin de mélancolique émotion...

Voilà la radio indispensable dans les humbles foyers, comme elle doit l'être, dans les maisons des favorisés de la fortune; et c'est dans les premiers qu'on l'appréciera le plus. Ce sont ces manifestations de la radio qui sont nécessaires et pour lesquelles réclamait, l'autre jour, le premier ministre en faveur du peuple.

SAINTE-FOY

Chronique parisienne

Le président de la République et la publicité.— Pensées et chanson.—Aux Arts ménagers. — Cuisine célèbre. — Delacroix.

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 1er mars 1933.

Saviez-vous que lorsque le président de la République rend visite à une exposition artistique, industrielle, aéronautique, automobile ou arts ménagers, il fait gagner un million aux agents de publicité? Dès qu'il s'arrête devant un stand, une douzaine de reporters-photographes se précipitent et le lendemain on peut lire dans les journaux: "M. Albert Lebrun devant l'exposition des produits hygiéniques, herniaires". Au-dessous, le cliché représentant cette visite, puis un article plus ou moins habile. L'agent de publicité a rédigé un éloge bien senti de la "spécialité". Il n'est pas un exposant, grand ou petit, qui ne se paye une réclame analogue.

La visite officielle du président de la République, avant la fermeture, a été pour le Salon des Arts Ménagers, et les divers négociants ont, comme de coutume, fait prendre M. Lebrun devant leur stand, depuis le marchand de cuisinières automatiques jusqu'au fabricant de conserves alimentaires et d'articles de cuisine. Un de ces derniers, en publiant avec le traditionnel cliché où l'on voit le président écoutant les explications d'un cuisinier en tablier blanc, a ajouté quelque banale recette de saumon ou de faisan à la Brillat-Savarin.

Ces petits souvenirs historiques de l'art culinaire constituent en effet une excellente réclame. On pourrait les multiplier et, en des conférences faites par des spécialistes dans les angles des galeries, reconstituer les bonnes périodes de l'art culinaire, un peu négligé aujourd'hui — et combien c'est regrettable!

Les plus grands hommes ont toujours adoré la cuisine, et Voltaire écrivait: "Un cuisinier est un mortel divin".

Divin, c'est l'expression qu'emploie le bon Béranger dans une de ses chansons familières:

Un cuisinier, quand je dîne,
Me semble un être divin.
Qui, du fond de sa cuisine,
Gouverne le genre humain.
Qu'ici-bas on le contemple
Comme un ministre du ciel,
Car la cuisine est un temple
Dont les fourneaux sont l'autel.

Certaines parties de cette exposition des Arts Ménagers ressemblaient cette année, en effet, à des temples par leur arrangement, le grand luxe qui était multiplié et le recueillement.

Sujet frivole? dira-t-on. Pas si frivole que cela, et Jean-Jacques Rousseau, malgré ses moeurs capricieuses, a écrit: "La gourmandise est le péché mignon des gens d'esprit". Ce Jean-Jacques était, paraît-il, très expert à confectionner une omelette. Il avait même, a-t-on dit, perfectionné un plat suisse dont j'ai oublié le nom et qui se compose de lard, de mouton, de légumes variés et de châtaignes. Il paraît que c'est excellent.

Le mouton en ragoût était le triomphe de Mme de Sévigné, qui était une cuisinière parfaite et s'en vantait. Une autre femme de lettres célèbre, Mme de Genlis, mettait son talent culinaire bien au-dessus de son talent littéraire. Elle assurait que personne ne savait préparer comme elle le vulgaire pot-au-feu dont elle faisait un mets de luxe. En 1810, elle publia un recueil de ses recettes, sous le titre de la "Maison Rustique".

Que d'esprits éminents furent de bons cuisiniers! N'a-t-on pas découvert récemment une lettre inédite du Père Lacordaire, où le célèbre prédicateur se vantait d'avoir une manière spéciale de préparer la salade? "Ce serait, écrit le dominicain, à s'en lécher les doigts si ce n'était contre les bienséances et contre la règle".

Gyp, morte l'an passé, avait un talent particulier pour confectionner un gâteau au chocolat, et Victor Marguerite, qui fut officier en Algérie, en a rapporté une façon de préparer le couscous dont il est très fier.

De la cuisine au grand art, il n'y a qu'un pas, et après les Arts Ménagers, une visite à l'exposition des dessins marocains de Delacroix s'impose.

C'est une heureuse idée qu'on a eue de réunir, pour les montrer au public, les tableaux et esquisses qu'Eugène Delacroix rapporta du Maroc en 1832. Non seulement ils sont tout à fait remarquables, mais ils font pour ainsi dire partie de l'histoire de l'art français. C'est dans ce voyage que le célèbre peintre modifia sa manière. Sur cette terre marocaine, inondée de soleil, il fut séduit, entraîné, conquis par les couleurs si vives et si disparates. Dans les notes qu'il a laissées, la plupart écrites au crayon sur des croquis, il nous parle avec enthousiasme de ces "fonds variés, rouge, bleu, vert, jaune, blanc", dont il ne se rassasie pas.

Il débute par prendre des croquis de cette fameuse "Noce Juive" qui lui servirent pour composer le célèbre tableau exposé au Salon de 1841 et qui est aujourd'hui au Louvre. De retour du Maroc, où il semble avoir fixé sa vision, il proclame que décidément "la peinture est dans la couleur". Ce à quoi Ingres riposte que "la peinture est dans le dessin". D'autres, plus conciliants et plus près de la vérité, posent en principe que l'une ne va pas sans l'autre.

LES TRISTESSES DU COMMUNISME

Habitations ouvrières

La révolution communiste avait promis au prolétariat non seulement des logements particuliers, mais les hôtels des bourgeois et des "capitalistes".

La question des habitations pour les travailleurs a occupé beaucoup de place dans la presse soviétique durant les quinze années de son existence.

Des sommes énormes étaient assignées annuellement — sur le papier — pour la construction de nouvelles villes, cités et maisons ouvrières. D'année en année on déclarait l'amélioration des conditions d'existence des classes laborieuses et en premier lieu des ouvriers industriels. Pour cette raison, une vraie sensation fut produite par la publication dans le journal "Za Ind." (No 24-XI-31) de la déclaration de Sabsovitch, président de la Commission Centrale du Logement. Cette déclaration déclancha une polémique acharnée dans toute la presse soviétique.

Sabsovitch disait: "Les plans annuels de la construction des logements prévoient un agrandissement d'année en année de la superficie habitable allouée à chaque ouvrier. Un pareil agrandissement est prévu également pour les années 1930-1931. Pourtant, nous sommes obligés d'avouer qu'à l'exception d'une partie de la population ouvrière des grands centres, comme Moscou, Bakou, etc., nous constatons dans le reste du pays un indéniable abaissement de l'état des habitations ouvrières. Dans plusieurs usines "géantes" qui viennent d'être bâties, la situation devient même alarmante. Le problème de l'habitation de l'ouvrier est un des points les plus faibles chez nous.

"Nous sommes devant le fait d'une **formidable inexécution** de tous les plans de construction d'habitations (20-25 pour cent d'exécution du plan durant les neuf mois de 1931) et nous n'avons aucune garantie que l'année prochaine les choses n'empireront encore plus."

Les communications de Sabsovitch trouvent une confirmation autorisée dans le rapport de Schwernik au IXe Congrès des Syndicats ouvriers à Moscou ("Za Ind.", 23-V-32). D'après ce rapport, pendant les trois premières années du plan, on ne construit des habitations que pour 2 millions d'ouvriers; on a augmenté le personnel 5, 8 millions au cours de ces trois ans. Si on y ajoute les familles, on se rend compte quel surpeuplement doit en résulter.

Pour bien mettre en évidence la situation réelle du logement en URSS, il faut avant tout se rendre bien compte qu'en dépit de toutes les belles promesses dont, pendant quinze ans, les Soviets gratifient leurs ouvriers, ceux-ci sont loin de loger dans des hôtels de maître, ou des maisons particulières, ou même dans de petits appartements modestes de 2-3 chambres, — non, — dans la plupart des cas, ils sont logés dans des **baraques provisoires, des abris primitifs à demi-souterrains ou des baraquements en planches.**

Ces baraques ne ressemblent en rien au logement d'un ouvrier canadien, elles rappellent plutôt les dépôts provisoires pour prisonniers de guerre dont elle diffèrent seulement sur deux points: dans les baraques soviétiques, personne ne s'inquiète d'observer les mesures hygiéniques les plus élémentaires, et, secondement, les ouvriers y logent, non pas temporairement, mais déjà depuis quinze ans et avec leurs familles.

Citons une description d'un logement ouvrier tirée au hasard d'une série de publications soviétiques de ce genre, **Les baraques pour ouvriers... à Moscou.** Nous trouvons dans le "Vetch. Moskva", No 36, 1932, la description suivante: "L'évocation d'une baraque est étroitement liée à l'idée d'un endroit sale, désordonné, sombre, puant et toujours plein de punaises. Le mobilier d'intérieur consiste en des lits rudimentaires recouverts de sales matelas. Ces lits servent à tout: pour dormir et pour s'asseoir, pour manger et pour boire de l'alcool, pour jouer aux cartes ou pour lire. D'un bout à l'autre de la baraque, des cordes sont tendues pour sécher le linge et les bandes de toile servant de chaussettes. Le plancher est recouvert de boue, les fenêtres sont poussiéreuses, les coins sont pleins de toiles d'araignées, le plafond noir de fumée."

LE SOURIRE DE LA VIE

EFFET CONTRAIRE

Deux amis arrivent chez le médecin.
L'un est outrageusement obèse.
L'autre paraîtrait svelte même auprès d'un hareng saur.
Le gros demande comment il faut combattre son embonpoint.
—Faites des armes, répond le médecin, ferraillez à mort.
—Alors, reprend timidement le maigre, moi, c'est le contraire... Il va falloir que je passe mon temps à faire des excuses?...

* * *

L'ESPRIT DE REPARTIE

M. de Corbières, ministre de Louis XVIII, était sans-gêne. La première fois qu'il travailla aux Tuileries avec le roi, il déposa sur le bureau son mouchoir, sa tabatière et ses lunettes.
—Il me semble, monsieur de Corbières, dit le roi, que vous videz vos poches.
—Votre Majesté aimerait-elle mieux que je les remplisse? répondit le ministre sans s'émouvoir.

* * *

UN FRIGIDAIRE PRATIQUE

Entre gens chic:
—Même par cette chaleur, vos faux cols sont toujours aussi nets. Comment faites-vous pour avoir toujours du linge frais?
—Je le conserve dans mon armoire à glace!

Vous souvient-il?

La "Presse" relatait, le 22 mars 1895, il y aura 40 ans demain:
Les soumissions de MM. John Goodwin et John O'Leary, d'Ottawa, pour la construction de neuf sections du canal de Soulanges, ont été acceptées par le gouvernement fédéral.

Le steamer "Longueuil" est arrivé dans le port de Baltimore, Maryland, venant de Hambourg et ayant à son bord un canon de la fabrique Krupp, pesant 27,000 livres. C'est le plus gros canon qui ait été fabriqué jusqu'à maintenant.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chapleau partira, ce soir, pour l'Europe. Sir Alexandre-A. Lacoste, juge en chef de la province de Québec, sera l'administrateur de cette province en l'absence du lieutenant-gouverneur.

On lisait dans la "Presse", le 21 mars 1908, il y a 30 ans aujourd'hui:
M. Thomas Munro, ingénieur civil bien connu dans tout le Canada, est décédé hier, à l'âge de 72 ans. C'est lui qui fut chargé de diriger les travaux de construction du canal Soulanges, en 1892.

Le gouvernement anglais a l'intention de présenter, au cours de la présente session, un bill augmentant considérablement l'autonomie de l'Irlande.

Cent Religieuses de l'Ordre des Filles de Jésus sont parties de Brest, France, leur monastère ayant été fermé par ordre du gouvernement. Trente d'entre elles sont allées en Bretagne, quarante aux Etats-Unis et les trente autres sont en route pour le Canada.

La "Presse" écrivait, le 22 mars 1913, il y aura 20 ans demain:
M. Louis Lépine vient de donner sa démission comme préfet de police de Paris.

M. Jean-Marie Forest, maire de la paroisse Saint-Paul de Joliette, a été réélu, hier, pour un second terme, préfet du comte de Joliette.

M. Jean Barthou, ministre de la justice dans le cabinet Briand, a été prié par le président Poincaré de former un nouveau cabinet. Le ministère Briand a dû démissionner après avoir été défait sur un vote de confiance, au Sénat.

La "Presse" relatait, le 22 mars 1923, il y aura 10 ans demain:
De nouvelles négociations relatives aux dettes des nations alliées seront bientôt commencées. La France doit $3,770,000,000 aux Etats-Unis.

M. l'abbé Maxime Filon, curé de Morinville, Alberta, vient d'être créé prélat domestique par Sa Sainteté Pie XI.

Son Eminence le cardinal Bourne dénonce ouvertement la prohibition comme l'antithèse de la tempérance et affirme que la vraie sobriété dépend plus de l'éducation que de la législation.

La Santé Pour Tous

Dangers de l'effort



Le spécialiste de la "Presse"

L'effort est produit: (a) par une inspiration profonde qui, en gonflant d'air le poumon, dilate la poitrine au maximum; (b) par la contraction de l'ouverture du larynx, la glotte, afin d'empêcher la sortie de l'air; (c) par la contraction énergique des muscles abdominaux, qui tendent à attirer en bas le thorax.

Pendant la durée de l'effort, le poumon sert de point d'appui aux côtes; les vésicules pulmonaires subissent donc une pression très forte qu'elle transmettent aux gros vaisseaux contenus dans la poitrine. Aussi, en cas d'effort exagéré ou trop prolongé, il peut se produire: 1o une rupture des cloisons des vésicules (emphysème); 2o une pression excessive dans les vaisseaux, entraînant des apoplexies pulmonaires et cérébrales, des palpitations, avec une syncope ou de l'asystolie.

Les lésions s'observent principalement chez les individus dont les artères sont déjà altérées par l'athérome. La mise en jeu de l'effort est d'autant plus fréquents que l'individu est plus faible ou qu'il est moins habitué à un acte.

Des mouvements usuels (acte de se chausser, de s'asseoir brusquement dans le lit, etc.), provoquent une action énergique des muscles abdominaux et, par suite, l'effort; ils peuvent donc devenir dangereux chez un cardiaque ou un convalescent.

Pendant que la poitrine est immobilisée, le diaphragme presse avec force sur les viscères, qui transmettent cette pression à toute la paroi abdominale, dont les points faibles peuvent céder, d'où la production d'une hernie.

On donne le nom d'effort-douleur à la douleur qui se produit au niveau d'un muscle contracté trop violemment, d'une façon trop prolongée ou maladroite. Un certain nombre de fibres musculaires peuvent être rompues à cette occasion.

Le "MATIN", de Paris (Rosine):

De quelle couleur seront les cheveux cette saison? Verrons-nous encore des cheveux couleur de clair de lune ou bien les brunes seront-elles les grandes préférées?

Telles sont les questions qu'une femme est, de nos jours, obligée de se poser. Même douée par la nature de toute sorte d'avantages physiques, elle n'est jamais assurée de passer pour belle tant que la mode ne l'aura pas décrété.

Et qu'on ne dise point qu'il est difficile, en matière de chevelure, de suivre la mode. Ce serait mal connaître les femmes d'une part, et ce serait douter, d'autre part, des ressources infinies dont disposent les coiffeurs.

—Réclamez du français, c'est votre droit. Exigez qu'on vous réponde en français, qu'on vous serve en français, et vous y trouverez votre avantage et celui des nôtres. (LAFOREST).

Il y a 20 ans en image
SERVICE EXCLUSIF A LA "PRESSE" par Hervé



ENFIN, IL EST ICI!
Le merveilleux, scientifique
REMEDE NOUVEAU CONTRE LA TOUX ET LE RHUME
Sip-it
PROMPT RELIEF
MARQUE DE COMMERCE
Toux, rhumes, influenza, bronchite, asthme, SIP-IT constitue un *grand* pas en avant dans le domaine des remèdes contre la toux et le rhume. Moderne. Eminemment scientifique. Le fruit de 30 ans d'expérience. *Il n'y a rien qui puisse lui être comparé ou l'égaler sur le marché.* PAS DE CHLOROFORME. Pas trop sucré. OPERE RAPIDEMENT. Eclaircit le cerveau. Facilite la respiration. NE BOULEVERSE PAS L'ESTOMAC. Essayez-en une bouteille et vous verrez comme SIP-IT est bon. On peut s'en procurer dans les pharmacies de Montréal. — 40c et 75c.
"Si vous ne pouvez vous procurer Sip-It chez votre pharmacien, écrivez à General Health Remedies Ltd, 31 Adelaide ouest, Toronto"

TORONTO
$5.00 ALLER et RETOUR
HAMILTON - - - $5.50 ALLER et RETOUR
CHUTES NIAGARA $6.00 ALLER et RETOUR
VENDREDI, 24 MARS

Dép., Montréal	9.30 a.m.	6.00 p.m.	10.00 p.m.
Arr., Toronto	5.15 p.m.	1.30 a.m.	6.00 a.m.
Arr., Hamilton	6.30 p.m.	.....	7.55 a.m.
Arr., Niagara	8.35 p.m.	.....	10.40 a.m.

RETOUR JUSQU'AU DIMANCHE, 26 MARS, INCLUSIVEMENT

Dép., Toronto	8.45 a.m.	10.00 p.m.	11.00 p.m., dimanche, 26 mars
Arr., Montréal	4.30 p.m.	6.45 a.m.	7.00 a.m., lundi, 27 mars

Aussi par les trains réguliers partant de Toronto, à 8.45 a.m., 9.15 p.m. et 11.15 p.m. le samedi, 25 mars. Non valables dans le train de 4.00 p.m. de Toronto.

Les voyageurs de Niagara Falls et de Hamilton pourront prendre les trains réguliers qui font la correspondance à Toronto avec les trains ci-dessus samedi et dimanche.
Prix réduits dans certains hôtels de Toronto, Hamilton et Niagara Falls.
Buffet (lunch counter) dans le train spécial (de Montréal à Niagara Falls). Sandwiches, etc. à prix modiques. Admission aux voitures de première seulement. Aucun enrégistrement de bagages. Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans.
Renseignements complémentaires aux bureaux de la Compagnie, 384, rue St-Jacques. MAIquette 4731.
M-22F-M
CANADIEN NATIONAL



REFAIT PROMPTEMENT SANTE ET FORCES

Après une longue et pénible maladie, qui vous a laissé affaibli, déprimé, abrégez la période de convalescence en prenant du Porter Molson. Recommandé partout par les médecins pour ses remarquables propriétés tonifiantes, il refait promptement santé et forces.

Aliment et breuvage à la fois, le Porter Molson se digère aisément, s'assimile rapidement, enrichit le sang, renouvelle les tissus et fait retrouver l'entrain et l'énergie.

Les mères qui nourrissent trouvent en lui un reconstituant merveilleux. Si vous vous sentez épuisé, mal en train, ni malade ni bien portant, essayez cet incomparable tonique.

Adoptez le Porter Molson comme partie de votre régime alimentaire quotidien. Prenez-en aux repas et le soir, avant de vous coucher. Il créera inévitablement chez vous une vitalité nouvelle. En vente dans les épiceries.

Fortifiez-vous avec le PORTER MOLSON



Lorraine Jaillet
Etoile Paramount

LES enfants de NEW YORK gardent leurs cheveux beaux

LES mères de New-York accomplissent maintenant pour les cheveux de leurs enfants les mêmes miracles qu'elles ont trouvés si faciles à accomplir pour elles-mêmes — avec la Danderine.

Les huiles naturelles enlevées par le savon et l'eau sont vite rendues aux cheveux par la Danderine. L'ondulation naturelle est accentuée. Les cheveux d'un enfant sont faciles à peigner, à tenir en bon état, propres et brillants. Quelques gouttes de ce liquide odorant sur la brosse chaque fois que les cheveux doivent être arrangés. C'est tout ce qu'il y a à faire.

Les ondulations faites avec la Danderine durent plus longtemps — et elles paraissent plus belles. Chaque membre de la famille voit ses cheveux pousser plus épais, plus longs et plus abondants quand il a pris l'habitude de les traiter à la Danderine. La Danderine aide à enrayer la chute des cheveux. Elle dissout la croûte de pellicules. Change les cheveux mats, cassants, sans vie, en cheveux qui brillent joliment d'une vie et d'un lustre nouveaux.

Danderine

L'embellisseur de cheveux "Une Minute".

DANS TOUTES LES PHARMACIES—35c

Fabrication Canadienne

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 30 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires

26-m.v.d

Déménagez-vous ?
Laissez-nous Résoudre votre Problème de Chauffage et vous Démontrer Pourquoi un Système à l'Huile est Meilleur Marché
Appelez ou Ecrivez
Cie P.T. Legaré Ltée
1200 rue Amherst
PLateau-8911

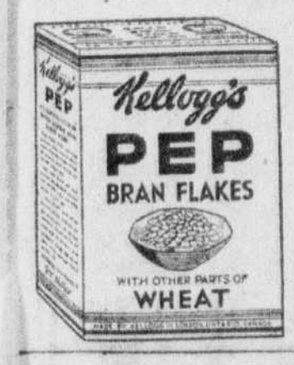
16,18,21,23,25



Les gens actifs de tous âges aiment la saveur alléchante des flocons de son Kellogg's PEP.

Le PEP est fait de blé. Nourrissant. Facile à digérer. Contient du son. Légèrement laxatif. Délicieux avec du lait ou de la crème. Réellement, *de meilleurs flocons de son.*

Régalez-vous de PEP souvent — au déjeuner, au lunch ou au souper. Votre épicier le vend. Fabriqué par Kellogg à London, Ontario.



Annoncez dans la "Presse"

Amendement qui ne crée pas de nouvelles taxes

Réponse du premier ministre de la province à une délégation d'assureurs-vie.

LES SUCCESSIONS

Les amendements proposés à la loi des droits sur les successions n'ont pas pour but l'imposition de nouvelles taxes sur des fonds qui en étaient exempts jusqu'ici, mais sont plutôt de nature à rendre la loi plus claire et à éviter les litiges sur la transmission par succession des polices d'assurance, a déclaré hier l'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, à une délégation d'assurance-vie qui venaient lui faire leurs observations sur les injustices que pourrait comporter à l'égard des compagnies d'assurances de nouveaux impôts sur les polices.

Il me semble que l'on a mal interprété la portée de ce bill, a fait remarquer le premier ministre. "Je le répète, il ne s'agit pas de revenus additionnels. Le gouvernement a toujours accordé une allocation aux bénéficiaires d'un héritage quand toutes les primes d'assurance ont été payées bien que cela n'ait pas été contenu dans la loi, et le gouvernement ne changera pas de conduite.

Les griefs des assureurs

La délégation des assureurs-vie comprenait MM. A.-D. Foster, président de l'Association des assureurs-vie ; Paul Joubert, Georges Beaudry, L. L'Espérance, et Georges Matthewson. Ils ont prétendu que le bill en question comportait quatre clauses dont l'Association avait droit de se plaindre.

Un débiteur qui aurait par exemple donné une police d'assurance en paiement d'une dette, se trouverait à sa mort à augmenter la taxe sur ses propres biens et sur une chose dont ses héritiers ne seraient même plus possesseurs. Par conséquent cette taxe sur sa succession pourrait l'empêcher de ne plus donner de police d'assurance en garantie de paiement de ses dettes.

De plus en vertu du nouvel amendement qui inclut dans la succession les polices d'assurances données en garanties, les banques n'oseront plus prendre en garantie ces polices d'assurance qui, jusqu'à maintenant étaient exemptes d'impôt.

Il y a encore les assurances prises pour tout le groupe de ses employés par un patron. Enfin, les plaintes des assureurs sont à l'effet que l'amendement en question est contraire à l'intérêt public. Il aura pour tendance néfaste de diminuer le nombre des polices d'assurance et, par conséquent la province se trouvera à retirer moins de revenus par suite de la diminution des primes d'assurances.

La crise du logement sérieuse à Vancouver

Vancouver, 21. — Les autorités qui distribuent les secours directs estiment que le nombre des familles sans foyer par suite d'une éviction en masse faite par certains propriétaires, dépasse 200. La cité a pris les mesures nécessaires pour abriter tous ces gens. L'échevin George Miller a déclaré "la ville prendra soin de tout son monde. Personne ne souffrira si nous pouvons y voir. Pas une seule famille ne sera abandonnée par nous. Nous avons des responsabilités vis-à-vis d'elles, nous n'en avons pas vis-à-vis les propriétaires."

Ces derniers ont lancé un ultimatum à tous les locataires. On compte plus de 900 familles qui devront ou payer leur loyer ou s'en aller ailleurs. La situation est d'autant plus grave que la cité ne peut faire mieux. Elle paie actuellement certains loyers mais ses allocations ne lui permettent pas de satisfaire toutes les demandes.



974

Patron No 974. — Jumper affectant la nouvelle ligne princesse. Se fait pour 12, 14, 16, 18 et 20 ans ou en 36 et 38 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal, mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celles qui sont spécifiées.

LA PRESSE, Dépt des Patrons, Montréal

Ci-inclus 25 cents pour patron No 974

Ecrire nom lisiblement

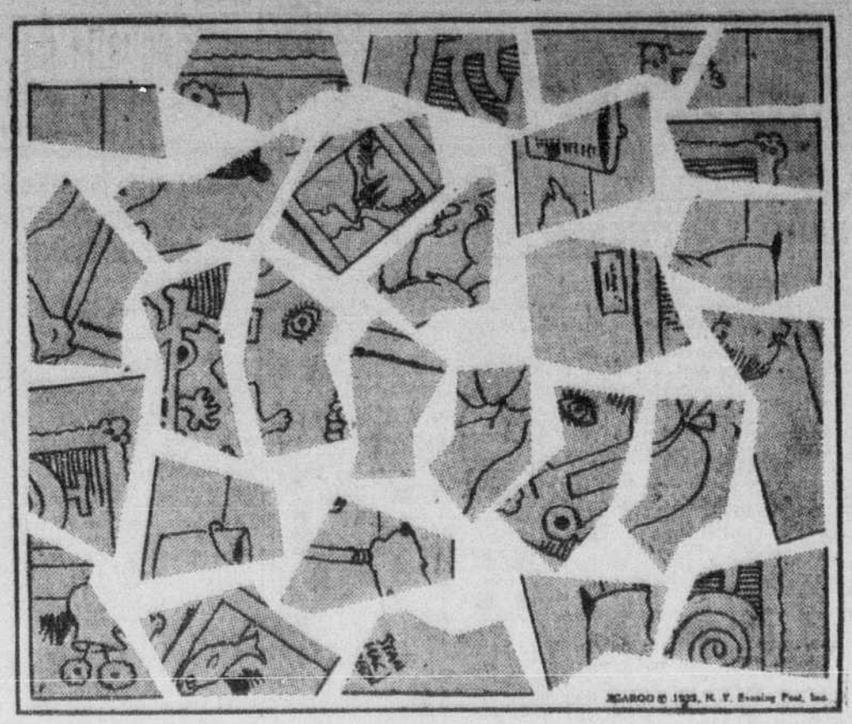
Grandeur

Rue et numéro

Ville et Province

Un catalogue des patrons est en vente au prix de 15 cents.

Notre casse-tête chinois quotidien



20—La critique d'art.

Prenez vos ciseaux, découpez les pièces puis formez une image. Solution demain.

Solution d'hier :



19—Une grande dame et son petit chien.

Situation que déplorent bon nombre de marchands dans la ville de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 21. — Des marchands-épiciers et bouchers se sont réunis hier soir, salle Tessier, pour discuter de questions les intéressant particulièrement. MM. J.-E. Rousseau et Z.-B. Shustack, présidaient. A l'unanimité, ils ont adopté une résolution aux termes de laquelle ils signifient que "si la cité de Lachine n'a pas fait remise des montants dûs depuis six semaines, d'ici trois jours, les requérants se verront dans l'obligation de refuser toutes commandes à moins que la ville ne fasse parvenir aux banques locales une résolution garantissant les sommes dues à chacun des marchands dont les noms apparaissent plus bas". Il s'agit ici d'effets livrés aux nécessiteux contre "bons" dits de secours. Et dans cette levée de boucliers figurent: J.-E. Rousseau, Z.-B. Shustack, A. Ouellette, A. St-Michel, A. Deslauriers, G. Thouin, R. Bourdeau, J.-E. Vallée, J. King, Jos. Vigneault, E. Papineau, N. Gagné, L. St-Michel, S. Lambert, A. et E. Pichette, A. Demers, A. Kauffman, P. Cardinal, E. Diakonuck, J. Dyotte, S. Bessette, R. Durocher, E. Levac, J. Murphy, L. Sauvé, E. Lefebvre, E. Castonguay, E. Rousseau. Sur la fin de la réunion arriva l'échevin John-H. Fyon, à qui l'assistance fit un fort chaleureux accueil.

M. Fyon informa les intéressés que Lachine doit recevoir les fonds de chômage d'un jour à l'autre, d'après ce qu'il a appris de l'officier ministériel Guimont durant un récent séjour fait à Québec à ses propres frais.

L'échevin Fyon a expliqué qu'actuellement, la ville se trouve sans représentant à la Commission Métropolitaine du fait de la démission de M. Viau, et qu'il est difficile maintenant de faire un emprunt de $100,000, attendu que la Commission veut avant tout, que les livres de la ville soient vérifiés par ses propres auditeurs. Cet emprunt, dit-il, s'il avait été conclu, aurait écarté la situation actuelle, c'est-à-dire que la ville aurait payé tous ses comptes en attendant les octrois de Québec. Néanmoins, il informa les négociants qu'il avait eu une entrevue avec l'hon. Victor Marchand qui lui a promis de s'occuper des affaires de Lachine dès son arrivée à Québec. M. Fyon s'est aussi déclaré en faveur de discuter la question du paiement des comptes, à la réunion de comité, ce soir.

Les marchands ont adopté une autre résolution, réclamant le système de distribution des bons de secours tel qu'il existait avant le 16 mars.

Le maire Darling, réélu



La mise en nomination des candidats aux charges municipales aux prochaines élections a eu lieu à ville Mont-Royal, hier après-midi.

Le maire T.-S. Darling a été réélu par acclamation. Comme il n'y a pas de quartiers à Ville Mont-Royal, aucun échevin n'a été élu par acclamation. Sur les huit candidats qui se présentent, les contribuables auront à en choisir cinq. Les huit candidats au conseil municipal sont: MM. H.-S. Adlington, échevin; Joseph Brunet, Dugald Campbell, Fred Johnson, E.-R. Schofield, W.-D. Moore, W.-A. Roberts, W.-A. Hodge.

L'Association des citoyens de cette municipalité se réunira bientôt pour choisir les échevins parmi les candidats mis en nomination.

Louisbourg endommagé par les hautes mers

Louisbourg, N.-E., 21 — La vieille forteresse française, qui résista aux attaques répétées des troupes anglaises, à la conquête, vient d'être fort endommagée par les tempêtes. Une partie des anciennes fortifications a été endommagée par les hautes mers qui ont monté très haut récemment. De fait, jamais la mer n'a monté si haut depuis 177 ans, affirme-t-on. Les bases du célèbre hôpital établi dans les murs des fortifications ont été fort endommagées et le chemin d'approche du côté ouest a été rendu inutilisable. Les travaux de restauration seront arrêtés, cette année, pour permettre aux autorités de réparer les dommages causés par ces inondations.

Le bien accompli par les Unités Sanitaires

Le Dr Anatole Plante, député de Mercier à la Législature, a exposé hier devant le club libéral des femmes du centre ce que la province de Québec fait et a fait pour préserver son capital humain. Appuyant à l'appui une longue liste de statistiques, le Dr Plante a démontré que les unités sanitaires qui sont maintenant établies dans 36 comtés ruraux et desservent une population de près d'un million d'habitants ont été un puissant auxiliaire de la santé et de l'hygiène.

Il exhorta ses auditrices à faire de la propagande en faveur de ces unités sanitaires, l'été, quand elles vont à la campagne. "Car, dit-il, bon nombre de fermiers s'objectent à ces unités sanitaires prétendant qu'elles leur coûtent cher quand elles ne leur coûtent que 25 sous par mille dollars d'évaluation. Il donna ensuite la liste des services rendus par ces unités, lesquels se chiffrent par centaine de milliers. Mme Léonce Plante présidait.

L'alimentation

Quelques plats et mets qui conviennent bien aux enfants

Une nourriture n'est jamais trop saine ni trop riche pour un enfant dont on surveille attentivement le développement physique et les caprices de santé. Voici quelques suggestions de Mary Hope Norris, fondatrice de la Mother's Radio Round Table, à ce sujet:

Les enfants aimeront à boire une tasse de lait chaud dans laquelle vous aurez ajouté du bouillon de boeuf. Servez-la leur avec des biscuits sodas et un peu de fromage.

Un plat très satisfaisant pour le lunch des enfants consiste en un pudding au riz frais cuit que vous leur servez avec des poires en confitures. Couvrez le tout de lait ou de crème claire.

Voici un autre met que vos enfants savoureront en en retirant les plus grands avantages. Prenez une tasse de petits pois, une cuillerée à table de beurre. Sucrez, salez et poivrez au goût. Mettez le tout dans une casserole beurrée et pendant la cuisson, versez sur les pois deux oeufs bien battus et mélangés avec une cuillerée à table de lait. Jetez sur le plat des miettes de pain et laissez cuire pendant 10 minutes au fourneau chaud.

CHEVEUX GRIS

Le meilleur remède se prépare à domicile

A un demiard d'eau ajoutez une once de bay rum, une petite boîte de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. Tout pharmacien peut préparer ceci ou vous pouvez faire le mélange chez vous à peu de frais. Appliquez sur les cheveux deux fois par semaine jusqu'à ce que vous ayez obtenu la nuance désirée. Il donne la couleur naturelle aux cheveux striés, changés ou gris et les rend souples et brillants. Orlex ne colorera pas le cuir chevelu. Il n'est ni collant ni graisseux et il ne s'enlève pas.

Mme Timothy Eaton

C'est avec douleur que nous, de la maison Birks, avons appris la mort de Mme Timothy Eaton.

Nous nous joignons au Canada tout entier pour présenter nos sympathies à la maison T. Eaton Company, Limited.

Henry Birks & Sons, Limited

76IÈME ANNIVERSAIRE DE LA MAISON BORDEN

Que signifie cette *Différence* pour votre Famille?



LAIT FRAIS

Borden

Lait certifié spécial de la Ferme St-Sulpice d'Oka.

LE LAIT se ressemble. Quelle différence y a-t-il entre une bouteille de "n'importe quel lait" et une bouteille de lait Borden?

Le fait est celui-ci. Il est possible de produire et de livrer du lait à meilleur marché que le Borden. Mais à moins que le lait ne soit produit avec l'*extrême* soin, la propreté et la sécurité que le Borden requiert, il y a forcément une différence dans la qualité.

Borden n'a pas abaissé son étalon et n'a pas l'intention de le faire en dépit du fait que le prix du Borden est le plus bas auquel il s'est vendu depuis seize ans. Si cela veut dire quelque chose pour votre famille, ou pour votre propre tranquillité d'esprit, vous avez tout intérêt à exiger le Borden.

WIlbank
1188

B.M. 193

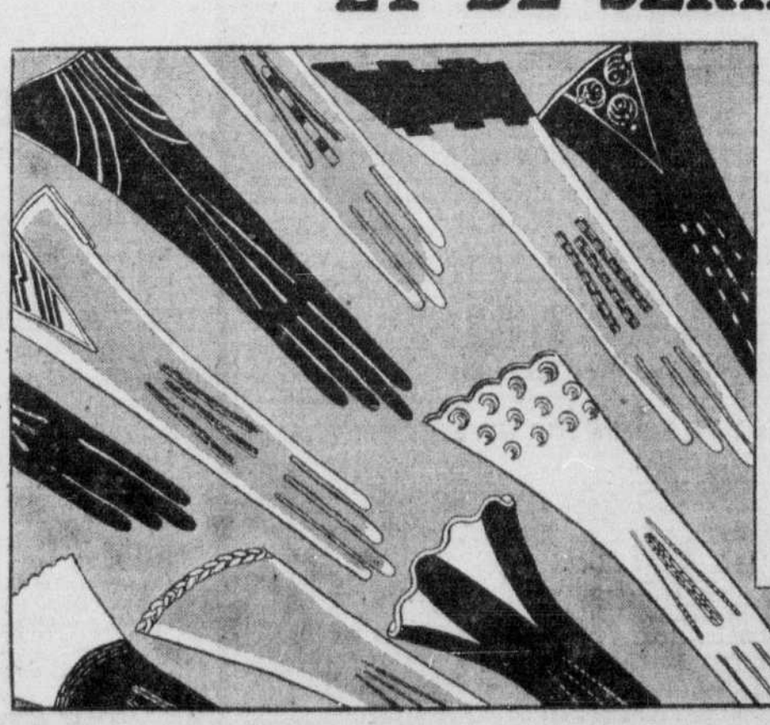
Borden's Farm Products Company, Limited, Immeuble Dominion Square, Montréal.

POUR VOTRE COMMODITÉ
FAITES LIVRER LE LAIT BORDEN CHEZ VOUS

OGILVY'S

GANTS PERRIN

4000 PAIRES D'ÉCHANTILLONS DE PRINTEMPS ET DE SÉRIES DÉSASSORTIES



Valeurs de 2.50 à 6.00

$1.49

SUEDE
LAVABLE
CHEVREAU
LAVABLE
CAPE
CHEVRE
DAIM
PECARI
CHAMOIS

Gants Perrin — de renommée mondiale à cause de leur qualité, style et ajustement — longueurs 3, 4, 6 et 8 boutons — une longueur pour répondre à toutes les exigences du costume de jour du printemps, qu'il soit tailleur ou féminin. Couleurs en vogue cette saison : beige, gris, blanc, brun, tan, castor, champagne et noir. — Que ceci veuille dire trois ou quatre paires pour vous. Grandeurs : 5¾ à 7½ dans ce groupe.

Pas de commandes par téléphone, s.v.p.

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy



JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ste-Catherine Ouest — angle de la Montagne

Théâtre HIS MAJESTY'S Lundi prochain à 8.30 P.M.

RACHMANINOFF

l'illustre pianiste compositeur

Billets en vente jeudi chez Archambault et au théâtre. Prix: orchestre, 2.82 et 2.25, premier balcon, 2.25 et 1.69, Deuxième balcon, 1.69 et 1.13 (taxe comprise)

Imprésario: Louis-H. Bourdon.

130-3

Théâtre STELLA

PLateau 1166-1167 4652 rue S.-Denis

Première fois à Montréal

"MARIUS"

Comédie en 4 Actes et 6 Tableaux de Marcel Pagnol.

130—3 E

HIS MAJESTY'S

Tous les soirs. Matinée samedi et mercredi

"LA Grande Duchesse"

Le plus grand rôle de Mme Jeanne Maubourg-Roberval

Billets à la Société Canadienne d'Opérette

3774 S.-Denis. HA. 2183

130—6 E

ALEXANDRA

Aujourd'hui, programme double

"SIX HOURS TO LIVE"

Avec Warner Baxter, Miriam Jordan, John Boles.

"AIR MAIL" Avec Ralph Bellamy, Gloria Stuart, Pat O'Brien 130-2 E

MIDWAY

Aujourd'hui — KEN MAYNARD dans "Between Fighting Men"

SUE SUMMERVILLE — ZASU PITTS dans "THEY JUST HAD TO GET MARRIED"

Comédie et nouvelles

130-3E

IMPERIAL

"L'ANE de BURIDAN"

avec

René Lefèvre et Mona Goya

Cinéma de Paris

"LE DERNIER CHOC"

et

"LE FILS A PAPA"

130—4E

ST-DENIS Grand Programme Double

MARIE BELL dans La CHANCE De Film

Ma Femme Homme d'Affaires

VENDREDI MATINEE ET SOIREE

2—autres Représentations Bénéfice—2

13 artistes en scène dans

GENEVIEVE DE BRABANT

Mat.: 20c; Soirée: 20c, 30c, plus taxe

Les enfants seront admis après 2 et 8 h.

31,23 E

PRINCESS

A l'affiche

GLORIA SWANSON — dans — "PERFECT UNDERSTANDING"

AUTRE ATTRACTION

Amour exotique au milieu de situations terribles et intensément dramatiques.

NAGANA

avec

TALA BIRELL-MELVYN DOUGLAS

25¢ 35¢ 50¢ 1-6 6-11 40¢

130-4

Spectacles et Concerts

AU HIS MAJESTY'S

Un vrai triomphe pour Madame Maubourg dans "La Grande-Duchesse"

CE fut une soirée bien amusante! Pendant les quatre actes de l'opérette "La Grande-Duchesse", d'Offenbach, le public qui remplissait le His Majesty's a pris un plaisir très vif à se laisser bercer par les mélodies si simples, presque touchantes qui émaillent la partition, succédant à des solis entraînants, au phrasé musical d'une invention généreuse.

De toutes les oeuvres présentées par la Société Canadienne d'Opérette au cours de cette saison, "La Grande-Duchesse" est celle qui plaira le plus au public. D'abord les beaux uniformes militaires y sont nombreux. L'intrigue est simple comme toutes les jolies histoires d'amour, et puis le mouvement comique est d'une telle allure qu'il atteint par moments au meilleur burlesque. Mais dans son ensemble, l'oeuvre reste la plus classique du répertoire. Elle a 80 ans d'existence et pourtant elle a conservé une fraîcheur, une actualité qu'on doit reconnaître. Aussi la Société a-t-elle fourni un bel effort de mise en scène. La scène du bivouac au premier est toute en couleurs; la salle du trône avec son panneau-trappe, la chambre du pavillon sont richement décorées et surtout bien éclairées.

C'est dans ces décors qu'évolue l'armée de la Grande-Duchesse, et c'est dans cette armée commandée par un général rigolo qu'elle discernera le soldat Fritz.

Offenbach a ici été bien servi par ses librettistes Meilhac et Halévy, car ils ont fait du petit soldat le type le plus caractéral qu'on puisse trouver. Le personnage est plus drôle encore que le "Soldat de Chocolat". La Grande-Duchesse, qui l'aime follement en moins de quinze minutes, lui fait gravir tous les échelon de la hiérarchie militaire, et le petit soldat devient général. Si vous croyez qu'il a compris les raisons de ses bonnes fortunes, vous lui prêtez vraiment beaucoup d'esprit! Non, au contraire, il est de glace devant la Grande-Duchesse qui brûle pourtant d'amour pour lui, et celle-ci, bientôt déconcertée devant tant d'indifférence, fait une colère terrible. Le général redeviendra petit soldat. C'est la toute l'intrigue de la "Grande-Duchesse". Mais rien n'est plus drôle, rien n'est plus gentil à entendre, rien n'est plus amusant à suivre. Ça ne demande pas d'efforts, et le public s'amuse tout plein! Voilà la formule parfaite de l'opérette. C'est-à-dire un spectacle pour les yeux, un régal pour l'esprit, une cure pour la mélancolie.

Mme Jeanne Maubourg Roberval se fait entendre dans le rôle-titre. C'est certainement là le meilleur rôle, cette saison, de la sympathique artiste de notre premier théâtre lyrique.

La scène du second a été emportée avec un rare brio et le public a fait fête à la chanteuse et à la comédienne qui s'allient si heureusement chez Mme Maubourg. M. Lionel Daunais avait ici l'occasion de faire valoir ses dons de comédien. Il n'y a pas manqué. Très en voix, il fit applaudir la plupart de ses solis. Mlle Lucile Turner, qui a fait une charmante Wanda, reçut un chaleureux accueil.

On serait embarrassé pour décerner la palme au meilleur des trois comédiens, Gaston S.-Jacques, Charles Goulet et Jullany. Ce dernier a fait une composition qu'il faut souligner. Voilà un interprète qui possède un métier très sûr, et auquel on peut confier les rôles comiques les plus importants. Le général Boum de M. G. S.-Jacques pourrait être mieux travaillé!... et vocalement aussi. M. Goulet est très bien.

M. Henri Poitras s'était fait une tête macabrement bouffonne. Les quatre élégantes demoiselles Lucie Mitchell, Aldés Guindon, Jeanne Lavigne et Irène l'Heureux font preuve d'une belle aisance en scène. On aimerait leur voir confier, à elles aussi, des rôles plus importants. M. R. de Coeli a fait élégamment les choses.

Disons pour terminer que la figuration est bien stylée. Les soldats font l'exercice avec assez de conviction et d'ensemble. L'orchestre, sous la direction énergique de M. Roberval, fait honneur à la musique d'Offenbach. Un spectacle qu'il nous fait sincèrement plaisir de recommander.

"La Mi-Carême"

C'est jeudi soir, au Monument National, qu'aura lieu la soirée folklore au profit d'une oeuvre de charité, sous la présidence de l'hon. Fernand Rinfret, maire de Montréal. M. Conrad Gauthier sera au programme ainsi que MM. Hector Charland, Arthur Lefebvre, Alfred Valleran, le Dr Paul Trépanier, Mlle Jeannette Tessedale et de nombreux folkloristes.

—Communiqué

Programme que nous donnera Serge Rachmaninoff lundi

Serge Rachmaninoff ne présente jamais de programme qui ne soit susceptible d'intéresser vivement les étudiants de musique et les mélomanes en général. Tel sera encore le cas à l'occasion de son récital de lundi soir prochain, au théâtre His Majesty's.

Des oeuvres de Bach, Beethoven, Chopin, Schumann, Schubert, Weber et Mendelssohn, ainsi qu'un groupe des propres compositions de Rachmaninoff seront à son programme. Le voici au complet:

1—Prélude en mi majeur, transcrit de la sonate pour violon, Bach-Rachmaninoff.

2—Sonate, opus 57, en fa mineur, "Appassionnata", Beethoven.

3—Nocturne en fa dièse majeur; Mazurka en do dièse mineur; Fantaisie, Chopin.

4—Préludes en mi majeur, en si mineur et en la mineur, Rachmaninoff.

5—Nocturne, opus 23, Schumann.

6—Impromptu en fa mineur, no 141, Schubert.

7—Invitation à la valse, Weber-Tausig.

8—Scherzo du "Rêve d'une Nuit d'Eté", Mendelssohn-Rachmaninoff.

AU STELLA

Une interprétation réussie de "Marius"

LORSQUE l'on voit une pièce comme la "Marius" de Marcel Pagnol, on est toujours porté à faire une comparaison avec le film qui nous a d'abord fait connaître cette oeuvre. Eh bien, disons tout de suite, et quelque étonnant que cela puisse paraître, que la pièce, telle que jouée cette semaine au théâtre Stella, est supérieure au film. J'entends Léon Franque se récrier et me dire que la comparaison est injuste, puisque l'oeuvre avait d'abord été écrite pour la scène et qu'ensuite elle a été transcrite à l'écran. Je lui concède ce point important. Pourtant, il reste un fait établi. Dans le film il n'y avait que des artistes d'une haute valeur. Faire Marseillais était chose naturelle pour eux, tous avaient été longuement disciplinés, on leur a rien ne fut épargné. La troupe du Stella n'a pas d'artistes qui puissent se comparer à ceux-là, l'accent est une difficulté insurmontable pour plusieurs, la pièce a été montée rapidement. Néanmoins, le résultat final est tout à l'honneur de la troupe locale.

La pièce, au Stella, a été quelque peu simplifiée, et tout se déroule dans un décor unique, qui suffit amplement à créer l'atmosphère voulue. Nous n'avons évidemment pas à revenir sur l'intrigue. Tout le succès repose sur l'interprétation. Elle est vraiment remarquable.

Henri Deyglun est tout à fait à l'aise en Marius. L'accent, la physionomie, la mine, les allures, la nonchalance rêveuse, tout semble naturel. Il joue avec beaucoup de facilité et il souligne habilement les scènes importantes. Il mérite beaucoup d'éloges.

C'est Lucien Coedel, en César, qui avait pourtant la tâche la plus lourde et aussi la plus délicate. Il était évidemment impossible de refaire exactement le personnage que le grand Raimu avait créé. Aussi, lui savons-nous gré de ne pas s'y être trop appliqué. Il donne une juste interprétation du père de Marius. Vrai Marseillais, mais sans exagération, il fait preuve de beaucoup de doigté.

Antoinette Giroux est une excellente Fanny. On pourrait lui reprocher d'être trop demoiselle, de ne pas faire assez la gamine, de trop ménager ses mouvements. Mais ce n'est là qu'une peccadille.

Le Panisse de Pierre Durand est réussi à souhait. C'est un vrai temps d'embûches, et qui pourrait facilement devenir ridicule sans être drôle. Il fallait une grande autorité pour le conduire sans attaches, et M. Durand a fort bien réussi. Il a su donner à chaque nuance sa juste valeur.

Gaston Dauriac, en Escartefigue, le digne représentant de la Marine française, est amusant au possible.

Tous les autres interprètes secondent généreusement les principaux rôles.

Déjà hier soir, il y avait une assistance beaucoup plus considérable qu'à l'ordinaire. Cela prouve que le film n'aura pas nui à la pièce, puisque dès le premier soir il y a foule. Et le public de la première a été si agréablement impressionné, laudithoire a été si bien amusé par chacune des boutades, que nous pouvons prévoir pour le Stella un succès hors de l'ordinaire.

"Geneviève de Brabant" vendredi, au S.-Denis

Au St-Denis vendredi dernier, où trois mille personnes se rendaient pour entendre le "Maître de Forges", des applaudissements frénétiques ont salué l'annonce de la pièce "Geneviève de Brabant" qui doit être représentée vendredi. Depuis 15 ans cette pièce n'a pas été offerte au public de Montréal. A cette époque où fut jouée cette pièce, une fois chaque saison, et c'était toujours devant des salles combles.

Devant le succès grandissant de ces représentations-bénéfices au S.-Denis, M. J.-B. Tremblay veut redoubler ses efforts pour assurer un autre triomphe à cette belle pièce. "Geneviève de Brabant", celle-ci sera montée sur la vaste scène du S.-Denis comme elle ne l'a pas encore été. Comme toujours on aura des intermèdes dont un sera une véritable surprise. —(Communiqué.)

"Noé," ce soir à la salle du Gesù

La pièce puissamment originale "Noé", d'André Obey, le grand succès de Paris pour la saison théâtrale de 1931, sera présentée par le Montreal Repertory Theatre ce soir, demain et jeudi, à la salle académique du collège Sainte-Marie.

La direction de Martha-Allan, une distribution de premier ordre comprenant le Dr Honoré David, des Artistes du Gesù, dans le rôle-titre, Mme Léon Mercier Gouin, Mlle Olivette Thibault, toutes deux du M. R. T. et dont la dernière vient de remporter un beau succès au Stella; les décors exécutés d'après les maquettes de André Biéler, établies par voie de concours les costumes dessinés par John Lyman, tout contribuera à faire de cette production un événement marquant dans les annales du théâtre à Montréal.

L'atmosphère de la pièce, pleine de gaîté, d'entrain et de bonne humeur, plaira certainement au public.

Presque toutes les places sont déjà retenues pour la première représentation, qui sera présidée par Son Excellence le gouverneur général.—(Communiqué.)

CAPITOL 2 BIG HITS

10-1 25¢ Après-midi 35¢ soir. 50¢

Jimmy Schnozzle DURANTE Buster Keaton dans "WHAT! NO BEER?" aussi "The Woman Accused" avec Nancy Carroll, Cary Grant

PALACE

IRENE DUNNE dans "The SECRET of MADAME BLANCHE" avec Lionel Atwill Una Merkel

10¢ to 1 p.m. 25¢ Après-midi 35¢

SAMEDI La sensation de l'écran "42nd STREET"

Loew's VAUDEVILLE & PICTURES

"THE CRIME OF THE CENTURY" avec STUART ERWIN, WYNNE GIBSON

11h30 a.m. to 1 p.m. 25¢ Après-midi 35¢

5 numéros de vaudeville

SURVEILLEZ BIEN les journaux de jeudi pour une importante annonce

ELECTRA

Programme double — TIFI DORSAY dans "THE GIRL FROM CALGARY" et "Trailing the Killer", troupe d'étoiles. Comédie, nouvelles, etc. 10c et 15c tous les sièges.

NAPOLEON PALACE

Aujourd'hui dernier jour. CLARA BOW dans "CALL HER SAVAGE". Clive Brook dans Sherlock Holmes", LAUREL & HARDY dans Their First Mistake. Appareil sonore à grande portée N. E. Nouveaux sièges.

THEATRES CONFEDERATION

CHATEAU St-Denis et Bélanger

Carole Lombard dans "No More Orchids", "Trailing The Killer", une épopée de solitudes. Sur la scène—3 bons numéros de Vaudeville.

CARTIER Notre-Dame et Couvent

Raimu, Jean Gabin dans "Les Galetés de l'Escadron" Tom Mix dans "Flaming Guns". Sur la scène—Pic-Pic, Caroline, Dumont et un groupe d'accortes danseuses. Ce soir: Vaisselle.

MAISONNEUVE Ontario-Lasalle

Armand Bernard, Jeanne Boitel dans "Si tu veux", Rex Bell dans "Crashing Broadway". Ce soir: Vaisselle.

DOMINION Papineau et Mont-Royal

Rolls Norman, Jim Gerald dans "Rocambole", Lily Damita, Adolphe Menjou dans "Seyons Gais". Ce soir—Vaisselle.

OUTREMONT Bernard-Champagneur

"The Old Dark House" Karloff, Gloria Stuart, Mary Astor, Lilyan Tashman dans "Those We Love".

EMPRESS Sherbrooke et Old Orchard

Constance Bennett, Joel McCrea dans "Rockabye". Fifi Dorsay dans "The Girl From Calgary".

LES CONCOURS DE LA "PRESSE"



LISEZ LA "PRESSE" CHAQUE JOUR

C'est M. Arthur Saint-Pierre, secrétaire de la Commission des Liqueurs à Montréal, qui préside le jury de nos MOTS CROISES, cette semaine. Il nous communique, pour le 30e problème, la liste des onze vainqueurs:

LES LAUREATS

Grand prix ($85.): Mlle Alice LaSalle, 725, Avenue du Couvent, Saint-Henri, Montréal.

Autres prix ($10., à partager également entre les dix personnes suivantes): Mlle Pauline Clément, 105, Avenue Querbes (appartement 1er), Outremont, P. Q.; M. Joseph Lanoue, l'Assomption, P. Q.; M. Adrien Fortier, 2698, rue Workman, Montréal; Mlle Diane Olivier, 1711, rue Saint-Denis, Montréal; M. Viateur Rainville, Maskinongé, P. Q.; M. Sarto Cerutti, 4333, rue Parthenais, Montréal; Mlle A. Routhier, Montréal; Mlle Jeannette LaRue, 5816, rue Delorimier, Montréal; Mlle Aldéa Gravel, 655, rue De Courcelles, Montréal; Mlle Bernadette Crevier, 5019, rue De Lanaudière, Montréal.

Nos félicitations.

GRILLE-SOLUTION



Le 30e Concours.

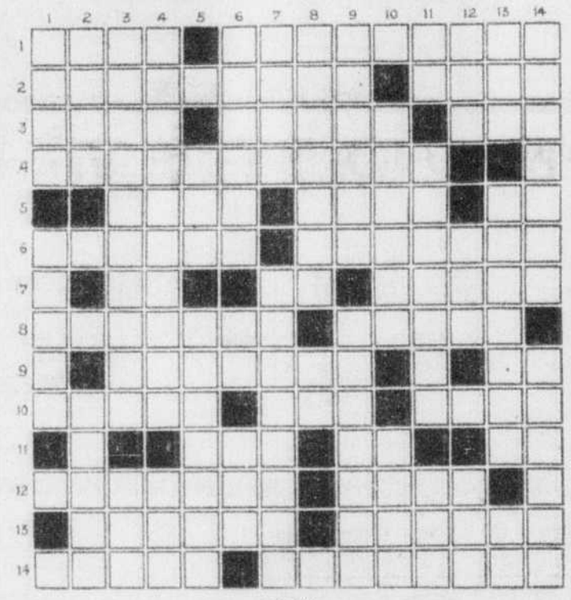
LE PRESIDENT DU JURY



Ci-haut, M. Arthur Saint-Pierre, de Montréal, tirant au sort les bulletins des vainqueurs a nos 30e et 31e concours de MOTS CROISES. — (Cliché la "Presse").

LE NOUVEAU PROBLEME

Soit le 39e problème de la série:



(No 39)

Le concurrent est prié d'écrire ci-dessous ses nom et adresse:

Nom .....

Adresse .....

.....

Horizontalement — 1, Sorte de greffe; Souple. — 2, Horreur de la nouveauté; Partie du ressort d'un fusil. — 3, Pièce du jeu d'échecs; Docteur de la loi, chez les musulmans; Petit poème du moyen âge. — 4, Ornement architectural. — 5, Pourvu; Lac de l'Amérique du Nord; Conjonction. — 6, Menu poisson; Belle de nuit. — 7, Adverbe; Deux lettres de "nuit"; Tirer avec force. — 8, Maladie des vers à soie; Mettre à la torture. — 9, Cadeau; Pronom. — 10, Aller à l'aventure; Fils d'Apollon; Théologien anglais. — 11, Arbres toujours verts; Conjonction; Lac du Soudan. — 12, Circuit de paroles équivoques; Maréchal de France. — 13, Garniture; Roi des Wisigoths. — 14, Petite colline; D'un renom éclatant.

Verticalement — 1, Manche d'un pinceau; Encoignure. — 2, Elément gazeux; Expérimenté. — 3, Importuner; Selle grossière. — 4, Vase à expériences; Adresse. — 5, Sans variétés; Arrose. — 6, Machine à pulvériser; Adverbe de négation; Métal. — 7, Petit poisson; Fleuve de Sibérie. — 8, Action d'attacher; Abréviation de numéro. — 9, Médecin français; Universel. — 10, Ville de France; Opiniâtre. — 11, Année; Maladie infectieuse; Monceau. — 12, Grosse pilule; Bière anglaise légère; Interjection. — 13, Fille de Laban; Ingénieur anglais; Deux lettres de "Montréal". — 14, Durer; Plein de choses.

INSTRUCTIONS AUX CONCURRENTS

1o) Ecrire lisiblement, dans chacune des cases blanches de la grille-problème, les lettres de la solution; puis, sur les lignes pointillées, ses nom et adresse;

2o) Nous faire parvenir les réponses dans les trois semaines, le tirage ayant lieu la semaine suivante;

3o) Les prix: $5 en 1er prix et $10 à partager entre les dix autres gagnants, cela pour chaque problème; puis, à chaque trimestre, $25 à distribuer ($5 en 1er prix et $20 aux vingt autres gagnants) à tous les concurrents, heureux dans leurs réponses, mais évincés lors des tirages précédents;

4o) Une personne de l'extérieur, à l'impartialité incontestable, préside les tirages au sort;

5o) Le personnel de la "Presse" est exclu des concours, selon la coutume.

Ce soir à la Palestre

C'est ce soir qu'aura lieu à la Palestre Nationale la représentation des principaux extraits de "Monsieur Beaucaire". La distribution se composera d'excellents jeunes débutants. Mme Gérin-Lajoie présidera cette soirée. —Communiqué

A Terrebonne

Le Cercle Le Manoir donnera demain une soirée récréative à Terrebonne, pour le bénéfice des pauvres. Figureront au programme: Gérard Mignault, Emile et Orlue Brabant, Edouard Mercier et Joseph Costu. —(Communiqué.)

"L'Echelle Cassée"

Les répétitions de "L'Echelle Cassée", qui sera donnée à la Palestre Nationale, mardi prochain, vont grand train, et tout laisse prévoir que cette fine comédie en trois actes de Georges Berr sera l'une des plus à point de la saison actuelle.

La Société dramatique paroissiale, dirigée par Louis-Philippe Hébert, démontre encore une fois qu'elle sait choisir des pièces gaies et nouvelles, en effet créée il y a à peine quelques années, celle-ci a toujours été considérée comme l'une des plus comiques du théâtre moderne.

M. Auguste Cercy fera sa rentrée comme interprète régulier de cette organisation. Mme Réjane Tiendra le principal rôle féminin, supportée par Mmes Berthe Alarie et Lucie Poitras. M. Louis-Philippe Hébert tiendra le rôle comique de la pièce, et sera en scène avec MM. Paul Guerremont, Claude Sutton, Alban Flamand et Orila Légaré.

Il y aura répétition spéciale pour les enfants samedi après-midi. Les adultes pourront y assister. — (Communiqué).

Les vétérans français

Le bal costumé que donnent chaque année à l'occasion de la mi-carême les Vétérans Français de la Grande-Guerre, aura lieu jeudi prochain 23 mars, chez Kerhuiu de Odiau, 1284, rue Saint-Denis, salle des Châteaux, sous le haut patronage de M. Léon Marchal, consul de France, au profit de leur maison de repos de Sainte-Adèle.

Des prix seront donnés pour les plus beaux costumes.

Le bal commencera à 9 h. du soir.

L'assemblée annuelle de la M.A.T.A.

Le bureau de direction de la Montreal Auto Trade Association a été réélu.

BEL OPTIMISME

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, a eu lieu hier soir, à l'hôtel Mont-Royal.

Les officiers sortant de charge présentèrent à l'assemblée un résumé des activités de la dernière année fiscale ainsi qu'un rapport financier très favorable. Tous ceux qui étaient présents se montrèrent hautement satisfaits des progrès réalisés, surtout en vue des conditions aussi adverses. Tous les représentants de l'industrie automobile se montrèrent fortement optimistes et tous exprimèrent la certitude de voir les conditions s'améliorer sensiblement au cours de l'année.

Le même bureau de direction que l'an dernier fut réélu à l'exception de M. J.-O. Linteau, qui est gravement malade et ne pourrait reprendre ses fonctions. M. R.-H. Pattison fut élu à sa place.

Immédiatement après l'assemblée des actionnaires, le bureau de direction se réunissait pour choisir les officiers pour la prochaine année. Voici le résultat: M. P.-O. Messier, président; M. P.-N. Mainguy, vice-président; M. L.-P. Gravel, trésorier; M. C.-S. Griffith, secrétaire; MM. T.-R. Price et R.-H. Pattison, directeurs. M. Adelstan Lévesque conserve ses fonctions de directeur gérant de l'Association.

Le marché Atwater

Le marché Atwater sera ouvert à Pâques; presque tous les étaux de bouchers ont été loués. Le marché S.-Jean-Baptiste doit aussi être inauguré sous peu.

M. M. Gabias va mieux

L'échevin Maurice Gabias, président du Comité exécutif, reviendrait à Montréal, vers la fin d'avril ou au commencement de mai, son état s'étant amélioré de façon fort satisfaisante. M. Gabias, comme l'on sait, est actuellement à Cannes.

Incendie menaçant

Un violent incendie cause, croit-on, par un court-circuit, s'est déclaré hier soir, vers 8 h. 20, dans un magasin de $0.05, $0.10, $0.15 et $1.00, situé 1651 est, rue Bélanger, y causant des dommages considérables, ainsi que dans deux appartements situés au-dessus et inoccupés. Les flammes ont pris naissance dans le plafond du magasin et se sont propagées par les murs jusqu'au toit. Les pompiers, sous les ordres du capitaine James Messett, chef de district intérimaire, ont combattu les flammes durant deux heures. Personne n'a été blessé au cours des manoeuvres.

Feu M. l'abbé J.-A. Bonin



M. l'abbé Joseph-A. Bonin, curé de Saint-Pie de Bagot, est mort à l'Hôtel-Dieu de Montréal, dimanche, 19 mars, après une longue maladie. Ses funérailles seront célébrées à l'église de Saint-Pie jeudi matin à 9 h. 30.

Né à Saint-Hyacinthe, le 28 octobre 1867, du mariage d'André Bonin et de Délia Brodeur, il avait fait ses études classiques à Saint-Hyacinthe et, après son ordination, le 3 mars 1889, il avait été successivement vicaire à Saint-Hugues et à Sorel, curé de Clarenceville, Saint-Nazaire, Saint-Joseph de Sorel, Actonvale et depuis 1926 de Saint-Pie.

M. le curé Bonin laisse trois frères, MM. Omer et Albert Bonin, de Sherbrooke, et Henri Bonin, de Montréal; sept soeurs: Mme Aimé Langevin, de Montréal; Sr Sainte-Emélie, des SS. Grises de Sherbrooke; Sr Agnès de Jésus, du Précieux-Sang de Sherbrooke; Sr Joseph de S.-Hyacinthe, des SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, Beloeil; Sr Marie-Andréa, des Servantes du S.-Sacrement, Chicoutimi; Sr Marie-Véronique de la Visitation, Lévis, et Sr Marie-Albert, de la Présentation de Marie, Saint-Césaire, et plusieurs neveux et nièces.

Feu Sr Marie-Euphrasie

Au monastère du Bon Pasteur, rue Sherbrooke, est décédée après une longue maladie, dimanche dernier, Sr Marie-Euphrasie, née Valois (Rose-Alma) dans la 51e année de son âge et la 31e de sa vie religieuse.

Durant plusieurs années, elle enseigna la musique à l'académie S.-Louis de Gonzague. Elle fit aussi durant treize ans la mission de Bogota, Colombie, Amérique du Sud.



La regrettée défunte laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Joseph Valois, son frère, M. J.-L.-H. Valois, pharmacien, sa soeur, Mme A. Paquin, son beau-frère, M. A. Paquin, sa belle-soeur, Mme J.-L.-H. Valois, son neveu, M. Henri Paquin, et ses nièces, Mlles R. Paquin et Simone Valois, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les funérailles ont eu lieu ce matin, en la chapelle de la maison-mère, rue Sherbrooke est. Le service fut chanté par le Rév. Père Joseph Nio, assisté de l'abbé Beaudin, aumônier du Mont-Saint-Louis et de l'abbé Maurice Maher, vicaire à Saint-Etienne.

Feu M. N. Trudel

Nous apprenons la mort de M. Napoléon Trudel, survenue hier, à sa demeure, 2373 rue Montgomery, à l'âge de 67 ans et 6 mois.

Il laisse dans le deuil, son épouse, née Morin (Mary), quatre garçons, Charles, Joseph, Ernest, Anselme, trois filles, Mme Aldéo Chamberland (Emilia), Mme Victor Primeau (Delphina), Mme Félix Desnoyers (Délia), ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Anselme.

Westmount sans lumière

Par suite d'un accident survenu à la centrale de Westmount, cette ville fut privée de courant électrique durant une demi-heure au cours de la nuit dernière. Fort heureusement aucun incident fâcheux ne résulta de cette interruption.

Thèses des docteurs Panneton et Badeau

Les docteurs Philippe Panneton et François Badeau ont terminé, d'une façon brillante, hier soir à l'Université de Montréal, les soutenances de thèses d'agrégation en médecine. Dans une langue riche et précise, avec une élocution nuancée, le Dr Panneton apporta des considérations pratiques sur le problème des affections des amygdales palatines, reprenant à maintes reprises à des cas rencontrés dans sa pratique étendue. Le Dr Badeau, avec des transparents, des graphiques fruits d'un travail personnel, résuma sa thèse du haut de la tribune et expliqua à l'auditoire comme devant des étudiants sa leçon sur le décollement de la rétine.

Les deux candidats à l'agrégation requerent de vives félicitations du président du jury qui fut, pour les deux thèses, le Dr J.-N. Roy. Ce dernier était assisté pour la thèse du Dr Panneton des professeurs J.-P.-E. Bourquet et A. Léger, pour celle du Dr Badeau des professeurs J.-E. Dubé et Bousquet.

Les épreuves cliniques auront lieu pour les deux candidats, vendredi matin, à l'hôpital Notre-Dame.

Le conseil de la Faculté de médecine fera connaître officiellement, mois prochain les noms des nouveaux professeurs agrégés, les docteurs A. Mousseau, Emile Legrand, Ernest Trottier, Jules Brault, Jean Delisle, Philippe Panneton et François Badeau.

Victoire légale de la Sun Life

Londres, 21. — Des dommages-intérêts au montant de 19,000 livres sterling, soit environ $77,700 en argent canadien, ont été accordés à la "Sun Life Assurance Co. of Canada" aujourd'hui au cours d'un procès en libelle intenté aux imprimeurs, éditeurs et directeur d'un journal appelé "City Midweek". L'avocat de la compagnie d'assurances a déclaré que "ces écrits formaient les plus terribles libelles."

La compagnie qui publiait le journal est actuellement en liquidation et le directeur a fait faillite. D'après ses instructions au jury, le juge lui a en chef recommandé de déterminer s'il y avait eu libelle sans se préoccuper du montant des dommages qui pourraient être perçus.

Mort, à Toronto, de M. George Davenport

Nous apprenons la mort de M. George Davenport, de Montréal, survenue hier à l'hôtel Prince George, de Toronto. On croit que le défunt a succombé à une syncope. Il était à l'emploi de la firme Macdougall Davenport and Co., experts-comptables, édifice McGill, depuis dix ans. Agé de 52 ans seulement, il demeurait au Canada depuis vingt-cinq ans. Il était né dans le Lancashire, Angleterre.

M. Davenport était célibataire et n'avait pas de parents ici. Les funérailles auront lieu jeudi après-midi à 3 heures.

Partie de cartes demain

Mercredi, 29 mars, à 2 heures de l'après-midi, aura lieu une partie de cartes à la salle "Salada Tea", 404 Boulevard St-Laurent, au profit de l'Oeuvre de la Nativité, à la Très Sainte Face". Cette partie sera sous la présidence de Mme A.-E. Ouvrier. Les billets sont en vente au siège social de l'Oeuvre, 4318 avenue Papineau. Pour renseignements, s'adresser à Plateau 3838.

Adolescent disparu

Un adolescent de 16 ans, Jean-Paul Jean, domicilié à Mackayville, est disparu de chez sa demeure de ses parents depuis le 15 mars dernier, dans l'après-midi. Le disparu mesure environ 5 pieds et deux pouces et demi et pèse un peu plus que 110 livres. Il a le teint blanc et les cheveux châtain-foncé, ses yeux sont gris. Au jour de sa disparition, le jeune Jean portait des culottes de velours cordé, un coupe-vent brun, des bas de sports de couleur brune, des caoutchoucs noirs à semelles rouges. Pour toutes informations communiquer avec M. Georges Jean, de Mackayville, ou avec le chef de police de St-Lambert, ou encore avec la Sûreté provinciale, qui a l'affaire en main.

United Theatres — Aujourd'hui

★ STRAND RENATE MULLER L'étoile de Sunshine Suzie dans "Marry Me", "THE OUTSIDER", succès de la scène à Londres et à New-York.

★ RIALTO WM. HAINES et Madge Evans dans "Fast Life", "STRANGE JUSTICE", Reginald Denny et Marian Marsh. Comédie musicale et Mickey Mouse.

★ REGENT CHARLES FARRELL et JANET GAYNOR dans "Tess of the Storm Country", "MEN ARE SUCH FOOLS", Vivienne Osborne et Leo Carillo.

★ WESTMOUNT "MASK OF FU MANCHU" de Sax Rohmer, avec Lewis Stone, Karen Morley et Boris Karloff. SPENCER TRACY et Jean Bennett dans "Me and My Gal".

★ SEVILLE "MADAME BUTTERFLY", Sylvia Sydney, Cary Grant et Charlie Ruggles. EDMUND LOWE et Wynne Gibson dans "The Devil Is Driving", Ellis court BING CROSBY.

★ MONKLAND RICARD DIX et Ann Harding dans "Conquerors", VICTOR McLAGLEN et Greta Nissen dans "Rackety Rax".

★ FRANÇAIS NORMA SHEARER et CLARK GABLE dans "Strange Interlude", "THE MYSTERIOUS RIDER", drame mouvementé de l'Ouest, VAUDEVILLE.

★ GRANADA CHARLES FARRELL et JANET GAYNOR dans "Tess of the Storm Country", TOM MIX dans "My Pal The King", "THE RED SHADOW", Bernice Claire et Alexander Gray.

★ BELMONT "MADAME BUTTERFLY" Sylvia Sydney, Cary Grant et Charlie Ruggles. EDMUND LOWE et Wynne Gibson dans "The Devil Is Driving", Ce soir, soirée d'amateurs.

★ AMHERST "FLESH", Wallace Beery et Karen Morley. VICTOR McLAGLEN et Greta Nissen dans "Rackety Rax".

★ RIVOLI "A FAREWELL TO ARMS", Helen Hayes, Gary Cooper et Adolphe Menjou. "HALF-NAKED TRUTH", Lupe Velez et Lee Tracy. VAUDEVILLE.

★ PAPINEAU WM. HAINES et Madge Evans dans "Fast Life", ED. G. ROBINSON et Bebe Daniels dans "Silver Dollar".

★ PLAZA "BACK STREET", avec John Boles et Irene Dunne. "COME ON DANGER", Drame mouvementé de l'Ouest.

★ CORONA "FLESH", Wallace Beery et Karen Morley. SPENCER TRACY et Joan Bennett dans "Me and My Gal".

★ ROSEMONT ROBERT MONTGOMERY et Tallulah Bankhead dans "Faithless". CHARLES FARRELL et Joan Bennett dans "Wild Girl.

★ MONT-ROYAL "IF I HAD A MILLION". Gary Cooper et une troupe d'étoiles. "THE MOST DANGEROUS GAME", Joel McCrea et Fay Wray.

Annoncez dans la "Presse"

Le rayon des tissus introduit

Un nouveau service de tailleur et confection (sur mesure) pour dames





Avec une offre spécialement tentante — juste à temps pour commencer votre garde-robe du printemps!

Tailleurs pour dames

Par un tailleur expert—et confection de première qualité seulement

Pour confection de manteaux trois-quarts 15.00

Pour confection de costumes trois-pièces 25.00

Pour confection de manteau toute longueur ou costumes deux-pièces 20.00

Ces prix incluent le patron. Une confection de très bonne qualité est assurée — le genre qui se voit dans le fini des coutures et autres petits détails importants. La cliente fournit garnitures et tissus — ceux-ci n'étant pas compris dans le coût de confection.

Confection pour dames

par notre propre couturière

Robes de soie, coton ou lainage — pour les sports, le jour ou le soir. Le coût de confection n'est que de 7.00. La cliente fournit patron, tissu et garnitures.

Tous ces prix sont cotés à la condition que les marchandises employées soient achetées au rayon des tissus chez EATON.

• Le tailleur et la couturière seront au rayon pour vous aider à choisir vos tissus, pour suggérer des garnitures et des patrons. La salle d'essayage et la section des patrons sont dans ce département. Vous pouvez fixer une heure par téléphone — PLateau 9211.

Deuxième étage—Rue Sainte-Catherine

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

NOUVELLES DU MAGASIN EATON



Avant d'acheter un nouveau complet du printemps--demandez d'abord à voir le meilleur complet à 2 pantalons à 35.00 en ville— chez EATON Vous en serez tellement enthousiaste que vous achèterez immédiatement— et en serez heureux pendant des mois à venir !

35.00

2 pantalons

Au deuxième chez Eaton rue Sainte-Catherine

Téléphone PLateau 9211

Lorsque vous ne pouvez venir au Magasin, donnez votre commande par téléphone ou écrivez au

Service d'Achats

Nous payons les frais de transport jusqu'à la gare la plus rapprochée de votre demeure, dans le Québec et l'est de l'Ontario, sur les commandes de 5.00 ou plus.

Spécial en lingerie française faite à la main



Une offre spéciale importante. Pas de commandes C. O. D.

Groupe 1

Une vente de lingerie en crêpe français de vraie soie, faite à la main, à ce prix, n'a lieu que rarement — profitez-en! Jupons-combinaisons, chemises et pantalons tous à effets ajustés. Tailleur ou garnis de dentelle. Rose thé, pêche, blanc, nil et bleu. Petites, 34 à 36; moyennes, 38 à 40; grandes 42 à 44.

En vente à 10.30 A.M. mercredi **4.95**

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Groupe 2

Robes de nuit, ajustées et à la cheville. Encolure en pointe et modèles sans manches. Tailleur ou garnies de dentelle. Chaque article avec délicate broderie à la main, brins tirés ou effets de points turcs. Rose thé, chair, pêche, blanc, Nil et bleu. Petites, 34 à 36; moyennes: 38 à 40; grandes, 42 à 44.

Prix spécial mercredi **5.95**

Au troisième chez Eaton—Rue Université



Spéciaux pour fillettes



COSTUMES SWAGGER En simili-lainage "Rabbitt's Hair". Chapeau swagger, jumper et manteau harmonisants en brun, bleu capitaine, bleu français ou vert. Pour 10 à 14x ans. Prix spécial mercredi **12.50**

MANTEAU DE FILLETTE Avec chapeau harmonisants en simili - lainage "Rabbitt's Hair". Manches raglan. Couture ouverte en arrière. Brun, vert, bleu poudre, tan, fauve et bleu capitaine. Pour 7 à 10 ans. Mercredi l'ensemble **8.95**

ROBES EN PERCALE Plaids imprimés et rayures. Jupes par plis, ceinture de cuir ou en même tissu. Trois modèles. Quelques jumpers en bleu, vert, rouge, fauve, et marine. Pour 7 à 14 ans dans le lot. Mercredi **1.00**

MANTEAUX DE SPORT Une série bimbe de manteaux à devant croisé avec pli au dos et demi-ceinture. En tissu uni ou fléché brun, beige, foncé, vert. Pour 7 à 10 ans. Prix spécial mercredi **6.95**

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Spéciaux pour 2 à 6 ans



MANTEAUX ECHANTILLONS Tweeds pour garçons et filles. Manches raglan ou coupées. Fils renversés. Demi-ceinture en arrière. Poches. Doublure de sabinette. Gris et fauve. Pour 2 à 6 ans dans le lot. Mercredi **3.95**

COSTUMES EN FLANELLE Pour garçons de 3 à 7 ans. Pardessus non doublé avec poches appliquées. Culottes doublées de coton blanc avec bande et boutons et ceinture à même. Gris et marine. Mercredi **1.95**

Casques harmonisants. Mercredi **.59**

ENSEMBLES DE GARÇONS Trois-pièces comprenant pardessus à devant croisé et demi - ceinture; culotte avec bande pour boutonner à la blouse, et doublée de coton blanc, avec ceinture à même. Casquette harmonisante, en laine fauve. 3 à 6 ans. Mercredi **5.95**

ROBES EN JERSEY Corsage avec nids d'abeilles à la main, ronds ou carrés. Corsages en tons pastels de rose, bleu, corail, vert. Pour 2 à 6 ans dans le lot. Tons avec pantalons harmonisants. Mercredi **1.95**

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

Sacs Club pour hommes



Prix spécial mercredi **7.50**

Cuir de vache brun ou noir, avec cadres cousus, doublure de cuir. En dimension généreuse de 20" seulement. Solides poignées doubles.

Aeropacks en cuir pour dames

Prix spécial mercredi **14.75**

En cuirs grenus, noir ou brun. Bonne doublure, accessoires pratiques pour cinq ou six robes. Quantité limitée seulement. Ordinairement 19.75.

Au quatrième chez Eaton—Rue Université



Offre spéciale de la

Corselette

aux cinq avantages

Mercredi **2.98**

Une offre qui devrait vous faire rendre au Magasin mercredi matin! Toute en coutil rayé de rayon avec haut de rayon. Tailles 34 à 44.

Notez les 5 avantages:

1. Le buste est moulé.
2. Le diaphragme est confiné.
3. La ligne de taille est définie.
4. L'abdomen est supporté.
5. Le surplus de chair sous la taille est contrôlé.

Au troisième chez Eaton—Rue Université

Cartes à jouer initialées



Paquet double **1.50** *Paquet simple* **.75**

Cartes à jouer en toile de bonne qualité, à la tranche dorée, avec dos à beaux dessins. En bleu, rouge, vert et orange, avec initiales en or. Pouvant être imprimées en une, deux ou trois lettres. Employez ces cartes comme prix de bridge, et nous imprimerons les initiales du gagnant après le jeu.

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

Cartes de bridge Culbertson

vous enseignant à jouer par elles-mêmes

Prix spécial mercredi, le paquet **1.00**

En paquets simples ou doubles. Dos en bleu et rouge, tranches unies, dimensions bridge. Améliorez votre bridge en employant ces cartes. Instructions et valeurs imprimées dans la marge de chaque carte, tel qu'illustré.



Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

★ Merceries à prix spéciaux

SUPPORTS A CHAUSSURES en métal émaillé pour 3 paires de chaussures, et s'attachant à la porte ou au parquet. Mercredi, chacun **.19**

PEIGNES A ONDULATIONS, 6 sur une carte, deux dimensions. Mercredi: la carte **.15**

BANDES DE COL pour remplacer celle de votre vieille chemise. Encolures 14 à 16½. Mercredi 2 pour **.19**

LINGES A POLIR RED-E-SHINE pour argent ou or. Mercredi 2 pour **.25**

ENSEMBLES A REPASSER reversibles, non inflammables, avec bourrure de crin et feutre, couverture de coton et lacet. Mercredi, complet **.49**

SUPPORTS A VETEMENTS en bois franc poli. Mercredi 12 pour **.19**

COUVRE - MATELAS en coton d'excellente qualité avec coutures bordées de galon. Boîte de 6" lacets à un bout et généreuse allocation pour rétrécissage au lavage. Pour lit simple, trois-quarts et double. Mercredi, chacun **1.19**

PROTEGE - MANCHETTES en celluloïd transparent, avec bordure de dentelle. Mercredi, la paire **.15**

POLI NUGGET à CHAUSSURES. Noir brun pâle et moyen. Mercredi, 3 boîtes pour **.29**

COTON A FROMAGE, 10 verges au paquet. Mercredi 2 paquets **.35**

CABINETS A CHAUSSURES. Cadre en bois avec fabrikoïd en bleu, rose et vert. Comprenant 4 tiroirs pour chaussures et un tiroir d'utilité. Mercredi, chacun **1.95**

★ *Ces item sont aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.* *Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université*

Casse-tête chinois en bois—¼ et moins que le prix habituel



Casse-tête coupés dans du bois de 3 épaisseurs. Choix de 8 dessins en belles couleurs, qui, autant que nous le sachions, n'ont jamais été employés dans des casse-tête chinois. Notez les deux dimensions — *Si vous ne pouvez venir au Magasin, téléphonez à PLateau 9211 et mentionnez le ou les numéros désirés.* *Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Université*

Extra! CRAVATES MOGADOR .50

Une offre remarquable d'une qualité de cravates que vous penseriez payer 1.00. En belles rayures Mogador — très populaires pour le printemps et l'été. Choix splendide de combinaisons de couleurs. Achetez-en une demi-douzaine alors qu'elles sont à aussi bas prix. Prix spécial mercredi, chacune

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Rue Ste-Catherine

★ 4000 livres de cire à ½ prix

Qualité "Excelsior" à la moitié du prix habituel



Prix de la Vente de 2 jours commençant mercredi, boîte de **2** *livres pour* **.39**

Voici ce que le personnel expert au laboratoire du Bureau d'Analyses EATON dit au sujet de la cire Excelsior à parquets: "S'étend facilement et sèche rapidement. Demande peu d'effort pour polir et donner un haut brillant qui n'est pas facile à marquer". Une cire splendide pour parquets, boiseries ou meubles. Faites-en une provision mercredi — cette offre ne sera peut-être pas répétée.

★ Vernis Brandram - Henderson ⅓ à ½ de réduction

L'assortiment comprend Spar, linoléum et vernis d'usage général. Tous sécheront avec fini brillant et dur en une nuit, dans des circonstances ordinaires. EATON acheta le stock entier de ce vernis de haute qualité.

La Vente de 2 jours commence mercredi avec ces prix:

¼ chopine,	½ chopine,	1 chopine,	1 pinte,	½ gallon,
.10	.20	.40	.80	1.60



Verrerie sur pied

de .65 et .75 à prix de grande économie mercredi, chacun **.39**

Offre intéressante pour vous, que vous ayez déjà acheté ces dessins, où que vous le fassiez pour la première fois. Choix de 3 dessins discontinués. Quantité limitée sur certains item. Cristal "Rona" en rose, ou cristal et vert. Aussi topaze avec pied de cristal. Fabricant américain.

Verrerie sur pied "Cadena"

Ord. .90 et 1.00. Spécial mercredi, chacun **.49**

Ce groupe comprend les morceaux les plus en demande, tels que gobelets, vins, champagnes, coquetels, sorbets, verres à eau de trois dimensions, etc. Quelques carafes du même dessin sont aussi en vente à prix spéciaux.

Service à déjeuner de 32 morceaux

en simili-porcelaine anglaise

Prix spécial mercredi, complet **3.95**

Décoration centrale de gaies fleurs, bord et épaulement tracés d'une ligne dorée. Six tasses et soucoupes, assiettes à pain et beurre, à déjeuner, fruits, un plat moyen et un légumier ouvert.



Au quatrième chez Eaton—Rue Université

★ Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.

Pas de commandes C.O.D. **AU MAGASIN DU SOUS-SOL** Pas de livraison, sauf pour article volumineux.

★ Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Sainte-Catherine est.

Vous n'y perdez pas en achetant au Magasin du Sous-Sol Eaton

Bas de sport

imparfaits pour dames



Prix spécial mercredi, la paire **.19**

Avec le badminton en pleine saison et la saison du tennis qui approche vous vient une offre superbe. 1200 paires, presque toutes en fin cachemire de laine en une variété de couleurs comprenant blanc; aussi quelques mélanges de rayon et coton avec hauts de fantaisie. Pointures 8½ à 10 dans le lot.

Camisoles

échantillons "Imparfaites"

Prix de solde mercredi *chacune* **.15**

Epaisseur pour le printemps, sans manches, tricot uni et rayures mercerisées. Blanc seulement.

Lingerie de rayon

Un achat spécial de 1200 morceaux

Quelques imparfaits



Prix spécial mercredi chacun **.39**

Combinaisons, ensembles de danse, camisoles, bouffants, quelques robes de nuit, plusieurs morceaux dans le lot se vendraient habituellement à deux fois ce prix. Populaires nuances de lingerie. Petites, moyennes et grandes tailles.

UNE GRANDE OFFRE DE NOUVEAUX CHAPEAUX

Un achat spécial — un groupe reflétant fidèlement l'esprit printanier



Avec l'arrivée prochaine des jours ensoleillés, vous devriez penser à votre nouveau chapeau . . pensez-y mercredi alors que ceux-ci ne sont que de 1.00. Fashionables nouveaux chapeaux à bord et de charmants petits genres encadrant la figure. Noir, brun, marine, rouge, vert, gris.

Spécial mercredi **1.00** *Achetez maintenant et économisez*



1000 PAIRES DE BEAUX SOULIERS POUR DAMES



Des milliers de femmes de Montréal viennent en foule à notre rayon pour des aubaines semblables en chaussures. Ce sont vos nouveaux souliers du printemps — nous regrettons de n'en avoir que 1,000 paires à ce prix. Venez dès 9 a.m. et vous aurez le meilleur choix. Nouveaux souliers de fantaisie à lanière, escarpins, souliers lacés, modèles de belle apparence et bon ajustement pour la maman et la jeune fille.

Très spécial mercredi

Talons français ou cubains **1.50** *Pointures 2½ à 7½*



THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

SEMAINE DE MODES CHEZ EATON

Manteaux de printemps



offerts à prix très spécial

Venez de bonne heure mercredi, s'il vous plaît !
Car ce sont des aubaines que nous sommes certains de voir se vendre rapidement!

25.00

Manteaux de toilette garnis de fourrure et manteaux tout en tissu aussi de toilette. Paletots. Tweeds garnis de fourrure. Un très beau groupe de manteaux en vente... avec une variété de détails fashionables. Et non seulement pour jeunes filles et dames, mais pour très jeunes filles et demi-tailles.

Fourrures
Queues de renards argentés. Chevrette galyak. Ecureuil kolinsky. Taupe écossaise. Ecureuil gris. Loup.

Modèles
Certains sans fourrure. Certains avec fourrure. Garnitures de fourrure tel que jabots, capes séparées, revers et écharpes. Genres sans fourrure avec écharpe de tissu, petits plis et plissés. Un modèle paletot.

Tissus
Crêpes de laine. Tweeds. Tissu llama anglais en paletots.

Couleurs
Noir. Bleus. Vert. Gris. Beige.

Conditions de Paiements Différés si désiré

Au troisième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Tout le monde nous demande des

Robes imprimées



en tissu "sheer" — Voyez ce spécial pour dames

— Mercredi

9.95

La soie imprimée sera le tissu populaire ce printemps—et la femme qui n'en a pas en sentira le besoin. Ce spécial aidera celles qui sont obligé d'économiser. Les dames aimeront l'effet amincissant que ces robes en "sheer" imprimé auront sur leur ligne... aimeront aussi la ligne surplis, le jabot, les garnitures de lingerie... très seyants pour celles qui portent des tailles 36 à 44. Les jupes ont le doux mouvement de plis. Manches longues. Tous les "sheers" sont de vraie soie.

Au troisième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

La coopération rendit possible ce

Spécial en chapeaux



Un modèle et une entrée de tête pour toutes!

Mercredi

2.95

Et ne venez pas beaucoup plus tard que neuf heures—il y a des centaines de jeunes filles et de dames à Montréal qui n'attendent qu'un spécial semblable! Nous avons coopéré avec un chapelier bien connu, et en achetant un grand nombre de chapeaux, pouvons les offrir à prix très tentant pour toutes. Notre artiste vous montre deux des modèles... un avec bord et l'autre de genre toque... mais il y en a des douzaines d'autres. Infinité d'effets en paille — brillante, rugueuse, unie, grosse, fine... avec de piquantes boucles pour jeunes filles, et ornements plus sobres pour dames.

Au deuxième chez Eaton—Rue Université

Les billets de Thé-Mode sont tous vendus pour mercredi et jeudi

Ces Thé-Mode ont lieu au Restaurant EATON — neuvième étage en coopération avec la "Junior League of Montreal", à 3.30 p.m. mercredi et jeudi de cette semaine.

Venez à la démonstration de

Corsets "Nu-Back"

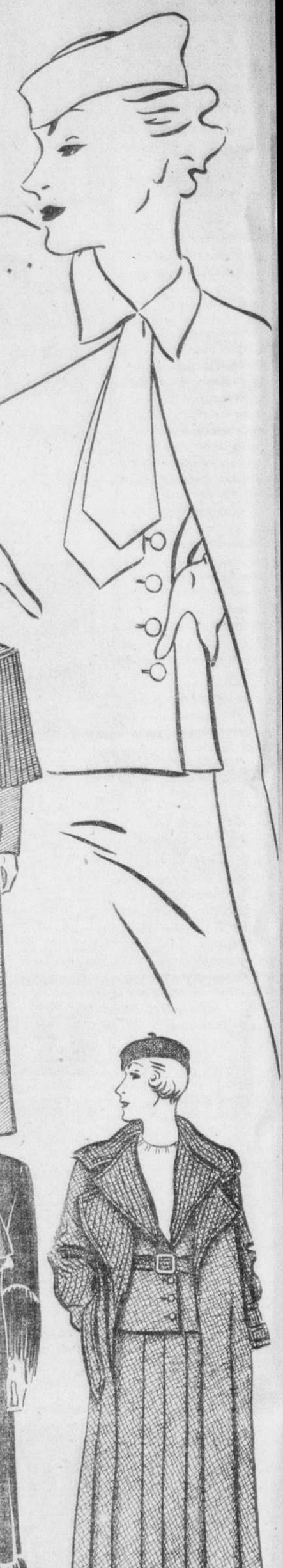
avec des causeries par M. Geo. Hawes, inventeur des corsets Nu-Back, toute cette semaine à 11 a.m., 2 p.m., 4 p.m.

Les corsets Nu-Back ont la caractéristique spéciale d'un dos formant télescope, qui ne remontera pas.

Rayon des corsets, troisième étage, rue Université

Manteaux-costumes

Nous croyons que vous devriez avoir un choix aussi intéressant de manteaux et de costumes que les femmes qui demeurent à Paris et New-York mêmes. Nous avons donc chaque tendance fashionable représentée dans notre collection du printemps... des épaules larges sensationnelles à la Schiaparelli jusqu'aux costumes plus souples avec bande de renard et ensembles tailleur avec une atmosphère britannique. La vogue de l'épaule étudiée est la note dominante... mais vous pouvez ne pas y succomber si votre ligne ne se prête pas à l'élargissement de l'épaule — il y a une infinité de traitements aussi en faveur. Et les prix EATON sont des prix avantageux — toujours.



A l'épaule GALYAK
Manteau en lainage noir diagonal — galyak comme épaulettes et écharpe. Taille 16. **49.50**

A l'épaule, TWEED
Manteau Glenfell, d'Angleterre, en tweed noir et blanc. Tailles 20. **35.00**

A l'épaule PLIS
Copie du manteau "cabaret" de Schiaparelli, avec cape détachable à plis. Crêpe de laine bleu. Taille 12. **49.50**

A l'épaule RENARD
Costume deux-pièces en crêpe de lainac beige de Patou, avec renard bleu sur la cape. Taille 16. **85.00**

A l'épaule ENSEMBLE
L'ensemble est très important ce printemps. Ce trois-pièces en tweed de laine autruche par Glenfell, d'Angleterre. Taille 16. **79.50**

A l'épaule POIL DE SINGE
Crêpe de laine noir avec écharpe de satin laqué et fourrure poil de singe sur les manches trois-quarts. Taille 18. **125.00**

TROISIÈME ÉTAGE. Téléphonez à l'Eaton 0211 si vous ne pouvez venir au Magasin. Si vous commandez par la poste, écrivez au Service d'Achats, Montréal.

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

49e ANNEE — No 121
MONTREAL, MARDI 21 MARS 1933

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 11

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Si c'est l'intention des autorités

D'adopter des mesures pour faire respecter le règlement de la circulation,

Elles voudront bien observer que c'est le moment ou jamais d'entrer résolument en scène.

Car la catégorie augmente des individus qui s'obstinent à ne point vouloir prendre au sérieux les ordonnances municipales;

Des individus de toutes les classes et de tous les âges qui, obéissant à d'inquiétants reflexes, persistent à jouer au plus fin avec la police.

Ces gens-là constituent une menace permanente pour la sécurité des promeneurs, pour la vie des enfants ou se recrute quotidiennement le gros de leurs victimes.

Nous savons trop le sens des responsabilités qui anime nos pouvoirs publics pour croire un seul instant qu'ils voudront, en fermant les yeux, devenir les complices des sinistres maniaques du volant.

En condamnant à vingt-trois mois de travaux forcés ce jeune fils de famille trouvé coupable de mort d'hommes, l'honorable juge Wilson a interprété fermement la volonté de jury qui, par son verdict, voulut signifier deux choses: l'égalité absolue des justiciables devant la loi et la nécessité d'apporter quelque soulagement à la conscience populaire émue autant qu'horrifiée par l'audace des chauffards. Il ne s'agit nullement d'accabler le malheureux que la manie de la vitesse et sa criminelle incurie ont mis au ban de la société pour près de deux ans; nous voulons plutôt inviter une certaine jeunesse, trop encline à ne raisonner qu'une fois le mauvais coup accompli, à comprendre que la justice a aussi son heure et que personne ne peut s'en moquer impunément.

Trois candidats à la mairie de Verdun et une vingtaine à l'échevinage, c'est ce qu'a permis d'établir l'appel nominal qui s'est déroulé hier selon les rites traditionnels. Mais cette ville offre une particularité peu banale; car si elle sait à qui elle a affaire, si elle connaît les noms des citoyens qui brûlent de l'envie de la servir, il ne lui est pas encore possible de connaître la date exacte du scrutin attendu. Tout dépend de l'attitude que prendront les législateurs provinciaux qui ont à disposer du bill qu'elle a voulu soumettre et dont certaines clauses vont constituer le sujet d'un débat qui s'annonce comme devant être fort animé. Ce n'est qu'une fois la bataille parlementaire terminée qu'il sera possible aux contribuables de Verdun d'allumer définitivement leur lanterne.

Le supplément que nous avons consacré samedi aux modes du printemps a dû convaincre nos lectrices, et l'acheteur en général, que Montréal ne manque pas d'établissements où peuvent parfaitement se concilier l'utile, l'agréable, le bon goût et les ressources du budget domestique. Ces pages d'annonces, en plus de constituer un guide sûr pour celles qui savent entretenir le culte de l'élégance, témoignent de la confiance absolue qu'a le haut commerce dans la reprise des affaires aussi bien que dans la publicité pratiquée avec méthode et d'une façon soutenue, deux qualités nécessaires à son complet rendement. Il convient de rendre publiquement hommage à la foi robuste que les négociants de la métropole gardent en l'avenir économique de leur ville et de leur pays.

La Commission fédérale des incendies fait annoncer à grands coups de trompette que des mesures ont été arrêtées pour rendre impossible le retour de catastrophes du genre de celle qui s'est produite à la "Canada Match Co." avec un lourd bilan de morts et de blessés, dont plusieurs grièvement. Le malheur, c'est qu'il aura fallu un désastre pareil pour que des précautions extraordinaires soient enfin prises, alors que nombre d'industries où l'on manipule des substances dangereuses, sans parler des poudreries, nous ont déjà valu l'horrifiant spectacle survenu à Hull la semaine passée. Tant mieux si la série de ces accidents est définitivement close; mais d'aucuns resteront convaincus que nous ne profitons pas suffisamment des douloureuses leçons qui nous viennent de l'étranger, et que nous nous abandonnons trop souvent à de fausses sécurités.

Un projet de loi qui prévoit la prison pour le port d'armes

Un bill qui fera réfléchir les partisans de l'automatique. Deux ans de plus au criminel armé. — La fouille des suspect. — Réglementation du commerce des armes.

Les étrangers

(De l'envoyé spécial de la "PRESSE")

OTTAWA, 21. — Le ministre de la Justice a déposé hier à la Chambre un projet de loi de nature à donner à réfléchir, du moins faut-il le souhaiter, à ceux qui ont la dangereuse manie de porter une arme. D'une façon générale on peut dire que ce bill aggrave certaines sanctions de la loi qui interdit le port d'armes et en réglemente sévèrement la vente.



L'hon. Hugh GUTHRIE

"Il n'existe pas, déclara l'honorable Hugh Guthrie, de manufactures de pistolets ou de revolvers au Canada. C'est déjà un point acquis. D'autre part la loi qui interdit le port d'armes se complète de la loi de la douane qui en réglemente très sévèrement l'importation. On peut donc espérer arriver rapidement à en diminuer le nombre".

La loi reconnait implicitement l'existence de catégories d'armes et de gens susceptibles de les porter. C'est pourquoi elle fait entre les unes et les autres de très sensibles distinctions.

On a dit avec assez de raison qu'une loi d'interdiction du port d'armes n'atteindra que les honnêtes gens et nullement les bandits. D'où il suit qu'elle empêchera les honnêtes gens d'y recourir pour protéger au besoin leur vie et n'empêchera pas les criminels de s'armer pour assassiner. Mais le législateur, on le comprend, ne peut entrer dans ces considérations spécieuses. Pour interdire aux honnêtes gens de porter des armes, il se base sur les statistiques qui établissent que s'ils n'en avaient pas eu à un moment donné sur eux beaucoup d'entre eux n'auraient pas commis des malheurs irréparables, qu'ils regrettent de façon stérile toute leur vie.

La loi d'autre part reconnait l'existence des cambrioleurs et des meurtriers puisqu'elle n'interdit à personne d'avoir une arme chez lui pour protéger sa vie ou ses biens.

Quant aux criminels pris sur le fait et armés, ils sont traités de façon particulière et, soignés "aux petits oignons", comme on dit.

On sait le nombre croissant de crimes de violence auxquels sont mêlés trop souvent les étrangers. Ils sont visés de façon particulière dans la loi.

Celle-ci reconnait en outre d'une façon générale l'existence de cette catégorie inquiétante de gens que sont les "mauvais garçons" que l'on trouve en plus ou moins grand nombre dans les villes. Un article de la loi nouvelle les vise: il donne le droit à tout agent de la paix de les fouiller.

La loi fait encore une distinction entre les armes: elle considère le porteur d'un revolver ou d'un pistolet automatique plus coupable que le porteur d'un cassetête. Mais si le pistolet ou le révolver est muni d'un de ces dispositifs destinés à étouffer le bruit de la détonation qu'on appelle silencieux, celui qui le porte a droit à une attention spéciale du magistrat devant lequel il est traduit.

S'inspirant du vieux proverbe qui dit que celui qui tient le sac est aussi coupable que celui qui met la marchandse volée dedans, la loi prévoit des sanctions contre ceux qui prêtent une arme à qui veut tuer, contre ceux qui la vendent sans permis ou contre ceux qui, ayant un permis, n'enregistrent pas le nom, l'adresse et le métier de l'acheteur.

Si l'on tient compte que les étrangers à l'avenir seront fouillés et que leurs bagages le seront également, à leur entrée au pays, on peut espérer, ainsi que l'a déclaré le ministre, voir diminuer rapidement le nombre des instruments de mort chez nous.

"Est coupable, édicte l'article 118, d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement d'au moins cinq ans, quiconque n'étant pas muni d'un permis a sur sa personne, ailleurs que dans sa demeure, sa boutique, son entrepôt, son bureau d'affaires ou son local particulier, caché sur soi, un pistolet automatique ou un revolver.

Est coupable, précise l'article 119, d'une infraction et passible d'une amende de cent dollars au plus ou d'un emprisonnement de trois mois, quiconque porte sur lui ailleurs que dans sa maison, etc., une arme qui peut être dissimulée sur sa personne, autre qu'un pistolet ou revolver.

Est passible de la même amende ou de la même amende ou des deux, spécifie l'article 119, tout étranger qui possède sans permis un fusil de chasse ou une carabine ou des munitions pour ces armes; toute personne qui vend ou offre de vendre un pistolet ou un revolver ou prête un pistolet ou un revolver à tout individu qui n'est possesseur d'un permis ou tout vendeur muni d'un permis qui n'enregistrera pas la vente selon qu'il est requis de le faire par la loi.

Quiconque, dit l'article 123, a sur lui un pistolet ou un revolver pendant qu'il commet un acte criminel dont il est déclaré coupable doit être condamné à deux ans en sus de la condamnation imposée pour le délit ou crime susdit.

Un agent de la paix, précise l'article 126, peut fouiller toute personne qui, d'après ce qu'il a raison de croire, peut avoir sur elle une arme, invention ou dispositif offensif.

Compte tenu des articles qui précèdent, il est certain que l'assassin trouvera toujours sous la main l'outil dont il aura besoin, puisque un marteau peut lui servir à enfoncer un crâne, un couteau à ouvrir la gorge de sa victime. Il n'en demeure pas moins vrai que ces dispositions préventives auront leur effet. On peut être certain que le revolver, l'automatique, le poignard et le casse-tête, étant retirés des poches des malfaiteurs, comme ils l'ont déjà été de la vitrine de certains magasins, ce sera toujours cela de moins et que dans le cerveau des dégénérés que sont les malfaiteurs, l'association d'idée se fera moins souvent entre le coup à faire et le moyen de l'exécuter.

Le projet de loi de l'honorable Hugh Guthrie, soumis hier à sa lecture n'a fait l'objet d'aucun débat.

Pierre LEFORT.

LES RAVAGES DES FLAMMES



Ainsi que nous l'avons relaté, un désastreux incendie s'est déclaré, dimanche matin, dans le quartier commercial de Coaticook et a détruit l'immeuble HALL, au coin des rues Child et Main, dans lequel se trouvaient l'épicerie ATLANTIC & PACIFIC, le magasin de M. BEAUCHEMIN, marchand tailleur; le magasin de quincaillerie ALLARD; le bureau du dentiste RAOUL LAURENCE et celui de M. HALL. Des dommages ont été aussi causés au logement de Mme veuve McNAMARA et au magasin de M. McNAMARA, bijoutier. Les pertes de l'ATLANTIC & PACIFIC sont de $4,000; celles de M. ALLARD, de $10,000; celles de M. BEAUCHEMIN, de $12,000; celles de M. LAURENCE, de $5,000; celles de M. HALL, propriétaire de l'immeuble, de $20,000. Ces pertes sont en partie couvertes par les assurances. Dans la vignette du haut on voit la facade de l'immeuble, rue Main et dans celle du bas, les ruines laissées par l'incendie, rue Child.

Le gérant s'engage à respecter la décision des arbitres et le travail reprend à Louiseville

Un chimiste est fort malmené, par la foule, pour avoir persisté à pénétrer dans la manufacture. — Représentant provincial bien accueilli.

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 21—Les négociations pour en arriver à un règlement de la grève d'environ 800 employés de l' "Associated Textile Ltd", de Louiseville, grève qui dure depuis samedi matin, ont fait un pas, hier soir, quand le comité nommé par les ouvriers exposa son point de vue à M. Maxime Morin, représentant du ministère provincial du travail.

Le comité a souligné la ferme détermination des employés de ne retourner au travail que si les salaires payés avant la réduction de vendredi dernier sont maintenus.

Il a été convenu, dans le courant de la journée, que les opérations reprendraient conditionnellement, et que les deux parties se soumettraient aux décisions du bureau de conciliation.

M. Morin fut reçu par M. J.-L. Thisdel, député provincial.

Le conseil municipal et le comité des grévistes avaient chacun adopté une résolution priant M. Thisdel de demander au gouvernement le concours d'un arbitre.

Une foule d'environ 300 personnes stationnait aux alentours de l'hôtel Lafleur, et quand la voiture amenant l'envoyé officiel tourna le coin de la rue, une procession s'organisa vers l'hôtel de ville, où devait se tenir la conférence. Les négociations furent absolument privées et l'on n'admit que les représentants des ouvriers, ainsi que MM. Morin et Thisdel. Les délégués étaient: MM. Adélard Allard, Joseph Lafrenière, Ls.-Georges Fleury, Joseph Clermont, Trefflé Gagnon, Jos. Parent et Onésime Plante. Certains sont des employés, les autres des citoyens bien connus.

Les prétentions des ouvriers

Les délégués soumirent que les salaires avaient été baissés de 25 à 40 pour cent, malgré la prétention de M. Pinatel que la baisse n'avait été que de 7%; que cette diminution n'était pas justifiée, que la manufacture avait des commandes à l'avance, et qu'elle devait fonctionner jour et nuit.

Il fut décidé, au bout de heux heures de conversations, que M. Morin irait rencontrer M. Pinatel pour avoir sa version. Malgré le refus de M. Morin de parler à ce stage des négociations, l'on apprit alors que les membres du comité avaient insisté sur le maintien des salaires comme clause essentielle de l'entente.

La foule attendit longtemps à la porte, sur une neige humide que le vent plaquait au visage et sur les habits, puis graduellement le nombre des curieux diminua, et quand la conférence finit, vers 10 heures, hier soir, il n'y avait plus qu'une poignée de spectateurs tenaces.

La Sûreté provinciale quitta Louiseville au début de la soirée.

Il y eut ce matin un soulèvement qui causa un moment de l'inquiétude aux représentants de la loi. Il était à peu près 6 h. 30. Des piquets de grévistes faisaient le guet afin de prévenir qui que ce fût de pénétrer dans la manufacture. Il y avait alors à l'intérieur des contremaitres sortant des quantités de soie en train de se gaspiller par suite d'un bain prolongé. Le comité avait permis ce travail dans le but d'éviter un gaspillage inutile.

M. Green, un chimiste, se présenta. Il insista pour passer, tandis que les piquets lui signifiaient qu'il ne pourrait enfreindre la consigne Des grévistes prétendent qu'il avait voulu les menacer d'un bâton, samedi. Il semble, en tous cas, qu'il existait des ressentiments personnels, car devant l'insistance du chimiste, quelqu'un le bouscula dans la neige, d'autres sautèrent sur lui, les plus emportés le frappèrent, et le malheureux fut bientôt en sang.

Le médecin déclara, plus tard, que ses blessures n'étaient pas graves.

Cet incident parut stimuler le groupe. On entendit des cris, des vociférations. Quelqu'un suggérait d'enfoncer les portes et de sortir les contremaitres. Les policiers survinrent alors, avec M. Pinatel, et réussirent à calmer les esprits.

On nous signale que l'on s'est opposé à laisser entrer M. Green, parce qu'il n'est qu'un simple ouvrier chimiste, mais que toujours les patrons ont pu pénétrer à l'intérieur de la manufacture.

La compagnie acceptera l'arbitrage

M. Pinatel, gérant général, entra en conversation avec les membres du comité des ouvriers.

On lui demanda s'il acceptait la décision du bureau de conciliation. Il le promit et dès lors, les conditions changèrent. Les ouvriers permirent de continuer les opérations à cette condition, et les piquets disparurent.

Mais il n'y avait que quelques hommes, encore cet après-midi. L'équipe de quatre heures ne fut non plus complète. Une forte proportion des ouvriers se tint loin de l'usine, pour éviter d'être mêlée aux troubles mais au fur et à mesure que la nouvelle leur parvenait, ils retournaient au travail.

L'intervention des étrangers

Le gérant général, M. J.-A. Pinatel, déclara à notre représentant qu'il avait confiance absolue dans la justice et le bon sens des membres du comité des ouvriers, avec qui il était possible de discuter et de s'entendre. Il regretta l'incident au cours duquel M. Green fut battu, mais il admit que c'était le fait de quelques-uns des 200 hommes présents. Il ajouta qu'il avait remarqué que ceux qui paraissaient être les chefs de la révolte étaient précisément des étrangers ne travaillant même pas à l'usine.

Il nota en particulier un gaillard qu'il n'avait jamais vu à la manufacture, et il est convaincu que c'est un étranger de Louiseville. C'est lui qui criait: "Défonçons les portes!"

Les ouvriers devront être bien protégés

Pour éviter la répétition de l'hécatombe de la "Canada Match."

Les mesures à prendre

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 21.—Comme conséquence de l'incendie à la "Canada Match Co.", au cours duquel cinq ouvrières furent brûlées vives, une conférence a eu lieu, hier après-midi, au laboratoire National des Recherches, entre les représentants des fabriques d'allumettes et M. J.-Grove Smith, commissaire des incendies du Dominion. Le Dr H.-M. Tory, directeur du Conseil National des Recherches, présidait.

A l'issue de cette réunion, la communication suivante fut faite aux journalistes:

"Les fabriques d'allumettes devront, à l'avenir, offrir aux ouvriers et aux consommateurs de sérieuses garanties. A leurs ouvriers elles devront offrir la protection d'issues nombreuses, larges et faciles à atteindre, ainsi que la protection d'arroseuses automatiques. Aux consommateurs elles devront offrir des allumettes moins dangereuses que celles que l'on trouve parfois dans le commerce.

"Le gouvernement exigera que les produits chimiques utilisés à la fabrication des allumettes s'enflamment à un degré plus bas que ceux que l'on trouve parfois dans certaines fabriques. Un comité de représentants de fabriques d'allumettes a été constitué pour étudier avec le Dr H.-M. Tory, les mesures les plus pratiques et les plus efficaces pour la double protection des ouvriers et du public. Il a été de plus entendu que les allumettes devront être approuvées par le bureau National des Recherches."

Le comité d'étude se compose de MM. Rudd, de la "Eddy Match Co"; Hulquist, de la "Canada Match Co"; et Reynolds, de la "Commonwealth Match Co.", de Saint-Jean. M. J.-A. Guimond, de la "Canada Match Co.", assistait à cette conférence.

(Spécial à la PRESSE)

Hull, 21. — L'état de 3 des 17 victimes transportées à l'hôpital local, après le désastre de la "Canada Match Co." est plus grave, depuis quelques jours. Les malades en question sont: Lorenzo Cousineau, jambe fracturée et brûlures au corps; Léo Larouche, brûlures; Emmanuel Scobie, brûlures à la tête et au bras. Les 14 autres se rétablissent.

Immeuble important incendié à Coaticook

(Du correspondant de la PRESSE)

Coaticook, 21. — Un incendie a détruit, samedi matin, l'immeuble de M. A.-A. Hall, au coin des rues Main et Child. Au rez-de-chaussée se trouvaient le magasin de Geo-W. Allard & Cie, Limitée, quincailliers, l'épicerie de la compagnie Atlantic & Pacific et le magasin de M. E.-A. Beauchemin et au premier étage les bureaux du Dr R. Laurence et de M. A.-A. Hall, secrétaire de la commission scolaire protestante. Les pertes sont évaluées à $20,000.

Chaque quartier aura sa semaine de lutte contre la diphtérie

Le docteur S. Boucher, directeur du service municipal d'hygiène, vient d'inaugurer la "semaine du quartier", dans l'intention d'activer la campagne faite pour amener les parents à faire immuniser leurs enfants contre la diphtérie. C'est dire que chaque quartier aura sa semaine particulière où l'immunisation sera réclamée. Voici le communiqué du docteur Boucher:

La campagne contre la diphtérie a jusqu'ici eu du succès, cependant pour que tous puissent en profiter, il a été décidé d'inviter tout spécialement les parents d'un quartier à considérer une semaine déterminée comme étant celle durant laquelle tous les enfants de ce quartier devront être immunisés, samedi en excepter un seul.

Nous appellerons cette semaine la "Semaine du quartier".

Celle qui commencera le 20 mars et se terminera le 27, sera la semaine du quartier S.-Eusèbe; ce quartier est borde au nord par la rue Rachel, à l'ouest par la rue Delorimier, à l'est par les voies du Pacifique Canadien et au sud par la rue Ontario.

Il comprend les écoles suivantes: S.-Eusèbe, Meilleur, J.-D.-A. Ouimet et Frontenac.

Les consultations de nourrissons qui sont situées dans ce quartier sont:

Consultation S.-Anselme, 2743, rue Rouen, ouverte pour recevoir le public le mercredi, 22 mars, de 2 à 5 heures p.m.; consultation S.-Louis de Gonzague, 4233, rue Parthenais, ouverte pour recevoir le public le lundi, 27 mars, de 2 à 5 heures p.m.; consultation S.-Eusèbe, 2184, rue Fullum, ouverte pour recevoir le public le jeudi, 23 mars, de 3 à 4 heures de l'après-midi.

Nous espérons qu'après cette semaine tous les enfants du quartier S.-Eusèbe auront été immunisés, cependant, s'il restait dans ce quartier un certain nombre d'enfants qui, pour une bonne raison, n'auraient pas pu être présentés dans les consultations, il ne faudrait pas oublier qu'elles seront encore ouvertes après pour les recevoir.

Le travail se continuera comme d'habitude dans toutes les autres Consultations Municipales ou Indépendantes. A la fin de chaque semaine nous indiquerons quels sont les quartiers qui auront leur tour la semaine suivante.

Lettre de M. DesRoches au comité exécutif

Pour obtenir le changement de nom de la commission consultative du chômage, l'échevin DesRoches avait écrit la lettre suivante au Comité, qui a aussitôt accepté de faire la modification voulue, lettre qui indique le travail des deux commissions:

M. le président et MM. les membres
du Comité exécutif.
Messieurs,

La Commission échevinale du chômage a l'honneur d'attirer l'attention de votre comité sur le fait qu'il existe deux commissions de chômage, savoir: la commission échevinale du chômage qui a établi des bureaux dans tous les quartiers de la ville pour y enregistrer les chômeurs et pour leur distribuer des lettres leur permettant de travailler.

La Commission consultative du chômage qui s'occupe de la distribution des secours aux chômeurs à même les fonds fournis par les gouvernements et la municipalité.

Ces deux commissions portant des noms à peu près analogues, prêtent à une telle confusion, que les membres de l'une ou de l'autre sont constamment dérangés pour le règlement de questions se rapportant à des causes ne les concernant pas.

Dans les circonstances, la Commission recommande fortement que le nom de la Commission consultative du chômage soit changé en celui de "Commission des secours directs", nom qui se prêterait plus directement aux attributions de cette commission, et qui enlèverait toute confusion de la part des contribuables.

(signé) A.-A. DESROCHES, président.

Funérailles de Mme Tim. Eaton à Oakville, Ont.

Cérémonie très simple, aujourd'hui, en accord avec le désir de la défunte.

Inhumée à Toronto

Toronto, 21. — Les funérailles de Mme Timothy Eaton, veuve de Timothy Eaton, fondateur de la vaste entreprise commerciale qui porte son nom, ont eu lieu aujourd'hui dans la plus grande simplicité selon le désir qu'elle avait exprimé avant sa mort. Mme Eaton est décédée samedi à l'âge de 92 ans.

Le rév. Trevor-H. Davies recteur de la Timothy Eaton Memorial Church, officiait au service religieux à la résidence de Mme Eaton, à Oakville. Tous les membres de la famille, à l'exception de Lady Eaton actuellement en Europe, étaient présents. Immédiatement après ce service religieux, les restes furent transportées à Toronto. Un autre service religieux se déroula à la Timothy Eaton Memorial Church cet après-midi, présidé par le Rév. Davies assisté du Rév. H.-F.-D. Woodcock, de Toronto, autrefois d'Oakville.

Des membres du gouvernement, des représentants du commerce de l'industrie et une foule d'amis personnels de la défunte y assistaient. On remarquait aussi dans le groupe de nombreux officiers de la grande firme Eaton.

Les porteurs honoraires étaient: Sir William Mulock, le premier ministre Geo-S. Henry, E.-R. Wood, le Dr H.-J. Cody, président de l'Université de Toronto, M. Alfred Rogers, C.-L. Burton, le Dr J.-E. Jenner, de Kingsville, John Northway, R.-S. McLaughlin, d'Oshawa; William Inglis, G.-B. McNaught, le Dr William Goldie, C.-A. Bogert, le col. F.-H. Deacon, le col. Harry McGee, J.-J. Vaughan, S. Wilson, de Winnipeg; T.-A. McCrea, D.-E. Startup, Charles Boothe; C.-N. Mills, George-T. Wolfe et J.-S. McCaughey.

Les porteurs actifs étaient: John David Eaton, Timothy Eaton, Harry Burden Eaton, Noel Eaton, petits-fils; le col. William Bishop, V. G. Harry Coulson et George Leishman.

L'Année sainte sera inaugurée à la radio

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

CITE DU VATICAN, 21. — Toute la cérémonie d'ouverture de la Porte Sainte à Saint-Pierre, qui constituera l'inauguration de l'Année Sainte, sera radiodiffusée par tout l'univers grâce au poste de radio du Vatican, le premier avril à 10 heures 30 a. m., heure de Rome, soit 4 heures 30 a. m., heure normale de l'Est.

Cette émission transmettra les trois coups que le pape portera avec un marteau d'or sur la croix de bronze au centre de la porte et la triple bénédiction qu'il accordera de la "Sedia Gestatoria" en face de la tombe de saint Pierre, à la fin de la cérémonie.

Moscou croit qu'on tente de l'intimider

Moscou, 21. — La nouvelle de la rupture des négociations russo-anglaises pour un pacte commercial annoncée hier à Londres, a suscité une réponse semi-officielle à Moscou. On croit dans les milieux officiels que ce n'est là qu'un procédé employé par le gouvernement britannique pour intimider les soviets et les forcer à relâcher les quatre sujets anglais séquestrés sous une accusation de sabotage. On annonce que ces gens, employés de la compagnie Metropolitan-Vickers, recevront un procès en bonne et due cause.

Les prisonniers ont reçu hier la visite d'un représentant de l'ambassade anglaise. Il les a trouvés en bonne santé et apparemment assez bien traités.

Baillie-Stewart forcé d'avouer sa culpabilité

Son avocat prétend que les autorités militaires lui ont arraché des aveux.

Londres, 21. — L'avocat du lieutenant Norman Baillie-Stewart a avancé aujourd'hui, défendant son client devant la cour martiale qui entend son procès pour espionnage, que le lieutenant Baillie-Stemart avait été "cuisiné" par les autorités militaires lors des premiers interrogatoires.

Le lieutenant-colonel F.-N. Syms, qui dirigea les interrogatoires préliminaires de l'inculpé, opposé un démenti formel aux accusations portées par l'avocat. Il affirme même que le lieutenant-Baillie-Stewart ne fut soumis à aucun contre-interrogatoire.

Le lieutenant-colonel Syms a été longuement interrogé par l'avocat du lieutenant Baillie-Stewart. Et le lieutenant-colonel Syms déclara notamment qu'il ne croyait pas à l'explication donnée par Stewart de la provenance d'une somme de 90 livres sterling qu'il aurait reçue d'une amie à Berlin. "Je croyais seulement que l'accusé voulait gagner du temps", dit le lieutenant-colonel Syms.

Au commencement de cet après-midi, l'on ordonna l'évacuation de la cour et l'audition des témoins se continue à huis clos. Hier le procès eut lieu publiquement, mais l'on décida que certains noms de personnes étrangères ne seraient pas mentionnées attendu que cela pourrait mettre leur vie en danger.

Ce soir, à Notre-Dame

Rappelons que c'est ce soir, à 8 heures 15, à l'église Notre-Dame, que le distingué prédicateur du Carême, M. l'abbé Tricot, fera, sous le titre: **Le meilleur placement financier,** une causerie à l'adresse des collaborateurs de la Fédération des Œuvres de charité canadiennes-françaises. Il y aura aussi un concert d'orgue et de chant.

On sera admis sur présentation d'une carte; mais, après 8 heures 15, l'entrée sera libre.

Qu'on se rende donc en foule, ce soir, à Notre-Dame!

L'autopsie n'aurait pas été permise par la veuve

Devant l'hon. juge J. Archambault, de la Cour supérieure, Mme veuve Alfred Godin poursuit l'hôpital Notre-Dame pour une somme de $2,500 en dommages. Elle allegue dans son action que les autorités médicales de l'hôpital ont pratiqué une autopsie sur le corps de son mari sans son autorisation.

M. Godin est décédé le 4 novembre 1930, et ce n'est que le lendemain que la demanderesse aurait obtenu la livraison du corps de son mari, alors que l'hôpital lui aurait promis la livraison immédiate.

En défense, l'hôpital soutient qu'elle avait le droit d'agir ainsi en vertu de ses règlements.

Me Elie Beauregard, de l'étude légale Beauregard et Beaudry, représente la demanderesse.

Les inondations affectent l'Ohio plus que jamais

Neuf personnes à date ont perdu la vie et des villes entières sont sous l'eau.

Cincinnati, Ohio, 21. — Le printemps a commencé officiellement hier soir, mais nonobstant ce fait, les inondations continuent à ravager la vallée de l'Ohio et des milliers de réfugiés sont exposés à un froid mordant et aux intempéries d'une saison des plus inclémentes. De la neige est tombée dans l'ouest du Kentucky et on s'attend à ce qu'il en tombe, aujourd'hui, dans le sud de l'Ohio. Le mercure est descendu plus bas que 32 degrés.

Les cours d'eau du sud de l'Indiana débordent et viennent grossir les eaux de l'Ohio, qui inondent des milliers et des milliers d'acres de terre et nombre de villes le long de son cours.

A date, au moins 9 personnes ont perdu la vie. Wheeling, Virginie-ouest, est inondé et s'attend à une nouvelle crue. Jamais cette ville n'a été aussi affectée depuis 20 ans. A Cincinnati, on érige une levée dans le but d'empêcher toute inondation de la partie basse de l'est de la ville. Porthsmouth, Ohio, a construit une nouvelle jetée pour se protéger.

La garde nationale a été appelée pour maintenir l'ordre dans les districts d'affaires de Portsmouth, Batavia et Manchester, Ohio, tous inondés. Un train spécial, comprenant 18 wagons, est tenu sous pression, à Rochester, N.-Y., prêt à transporter des gardes-côtiers et des chaloupes sur les lieux des inondations. A Washington, la Croix-Rouge se prépare à secourir les victimes des inondations et des avions-amphibies, du service aérien, doivent se rendre sur les lieux des inondations.

A New-Richmond, ville riveraine, à certains endroits, il y a dix pieds d'eau et à Ripley, qui compte 30 maisons d'affaires et magasins, deux seulement n'ont pas été affectés par la crue des eaux.

L'hon. M. Dunlop ne démissionnera pas

Toronto, 21. — Le bill du moratoire sera de nouveau discuté aujourd'hui à la législature d'Ontario avant d'être adopté en deuxième lecture. Le premier ministre Henry a annoncé hier que le budget ne serait pas présenté jeudi de cette semaine. On considère qu'il y aura une diminution de $14,000,000 dans les estimés du gouvernement qui n'annoncera pas de nouvelles taxes.

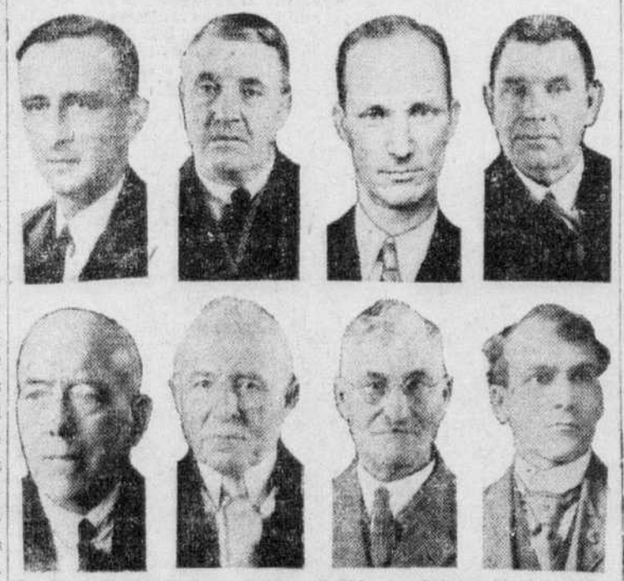
Le bill de l'hon. E.-N. Sinclair, leader libéral, concernant la votation, a été adopté en deuxième lecture et sera maintenant étudié par un comité qui prendra des moyens pour reviser les listes électorales.

Le premier ministre a nié la rumeur voulant que l'hon. E.-A. Dunlop, trésorier de la province, démissionne pour cause de maladie et qu'il soit remplacé par l'hon. Leopold Macaulay.

Renseignements refusés

"Combien d'hommes travaillent à la neige, aujourd'hui?" Cette question était posée comme d'habitude à la voirie municipale, mais l'ordre de l'Exécutif de ne point donner de renseignements, remis en vigueur, semble-t-il, a empêché la publication de ce chiffre.

Mis en nomination à Verdun



La "Presse" publiait, dans son "Extra" d'hier, la photographie de quatorze des vingt-trois candidats aux élections municipales de Verdun mis en nomination à 2 heures, hier après-midi; elle donnait en même temps le nom des vingt-trois candidats avec le No du quartier où ils se présentent et celui du siège qu'ils disputent. Nous donnons ci-dessus les vignettes de huit autres candidats (les quatorze autres apparaissent de nouveau dans une autre page). Rangée du haut, de gauche à droite: M. Henri Lalonde (Cliché LaRose Studio, 4045 rue Wellington), candidat à la mairie; M. Walter Smith, candidat au siège No 1, quartier No 1; M. E.-H. Fortier, siège No 2, quartier No 2; M. John-C. Brennan, siège No 1, quartier No 3; rangée du bas: M. Georges-H. Abbott, siège No 1, quartier No 3; M. Victor Harnois, siège No 1, quartier No 3; M. Paul Lalonde, siège No 1, quartier No 4; Emery Gibeault, siège No 2, quartier No 4. M. Odilon Bertrand, candidat au siège No 2, quartier No 1, n'apparait pas dans ce groupe ni dans celui d'hier.

Prochains jubilés de Soeurs Grises

De grandes fêtes auront lieu le lundi, 3 mai, à la maison-mère des Soeurs Grises, rue Guy. Trois religieuses célébreront leurs noces religieuses de diamant, Soeur Brossard, Soeur Marchand et Soeur Schette, et neuf autres, leurs noces d'or de vie religieuse. Ce sont: Soeurs Donion, Lagarde, Marie de la Croix, Turdy, Dionne, Couture, Chrétien, Cormier et Daignault. Toutes seront présentes, sauf Soeur Lagarde, qui est depuis deux ans économe de la province Saint-Boniface des Soeurs Grises et qui ne pourra venir à Montréal.

L'hon. Honoré Mercier

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — L'hon. Honoré Mercier a eu 58 ans hier. Il est né à S.-Hyacinthe le 20 mars 1875, et est devenu ministre des terres et forêts en 1919 dans le cabinet de sir Lomer Gouin, son beau-frère.

Une représentante affamée de travail

Washington, 21. — (Par Bess Furman) — La première femme qui ait été nommée à l'important comité des appropriations à la Chambre des représentants est la représentante Florence-P. Kahn, de Californie.

"Je suis entrée dans ce comité avec la détermination d'accepter tous les postes, même peu importants à première vue qu'on pourrait m'offrir, et de travailler plus fort que les représentants les plus laborieux dans ce comité, déclara Mme Kahn. Je crois que la réputation des femmes est en jeu dans ce comité".

Appartenant au Congrès depuis 1925, Mme Kahn a été complimentée pour son habileté à jouer la partie et ses succès remportés sur des collègues masculins.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ



M. LE DOCTEUR MOISE CLERMONT, de l'avenue Girouard, anesthésiste attaché à l'hôpital Saint-Luc, qui donnera mercredi prochain, le 22 mars, à la Société Dentaire de Montréal, une conférence sur l'anesthésie générale dans les opérations dentaires de longues ou de courtes durées. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

LA VOIX du PARLEMENT CANADIEN

Le gouvernement veut être en mesure de faire face à toute situation imprévue

La Chambre, siégeant en comité, lui accorde des pouvoirs illimités pour le maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement. — L'incident Pouliot-Bilodeau.

L'AIDE AUX SANS-TRAVAIL

(Du correspondant de la "Presse")

OTTAWA, 21. — La discussion sur la résolution concernant l'aide au chômage a été très intéressante, hier, à la Chambre des Communes. Encore une fois, malgré les protestations de l'opposition, le gouvernement insiste pour insérer dans la législation à l'étude un article lui donnant des pouvoirs illimités pour le maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement.

Les mêmes privilèges furent accordés, en 1931, mais seulement après l'application de la clôture ou du bâillon.

L'amendement à ce sujet, hier, a été accepté en comité de la Chambre des Communes par une majorité de 37, le vote donnant 60 à 23.

Plusieurs incidents se sont produits au cours de la séance.

L'hon. Hugh Guthrie, ministre de la justice, a présenté un projet de loi, modifiant le code pénal au sujet des armes offensives. Le ministre dit qu'il demande de plus grandes restrictions pour la vente et la possession des armes. Le bill subit sa première lecture.

Le rapport du service civil

L'hon. C.-H. Cahan, secrétaire d'Etat, a déposé le rapport annuel de la commission du service civil. Pendant l'année, la commission a fait 690 nominations permanentes dont 183 maîtres de postes ruraux. Il y a eu 2,161 nominations temporaires, 227 promotions, et 240 transferts. En 1932, la commission a aboli 145 positions et 112 fonctionnaires se sont retirés du service, parce que leur état de santé laissait à désirer. Au nombre des positions permanentes accordées pendant l'année, 268 ont été réservées à des vétérans de la grande guerre. La commission a tenu, l'année dernière, moins d'examens que l'habitude. Sur 20,000 demandes d'emplois 12,000 ont été examinées.

Le beurre que nous envoie la Nouvelle-Zélande

M. Gobeil, député conservateur de Compton, a demandé au gouvernement s'il est vrai que des milliers de boîtes de beurre de la Nouvelle-Zélande sont actuellement en route pour le Canada, et quelle décision le gouvernement a pris à ce sujet.

Le très hon. R.-B. Bennett admet que le gouvernement est informé qu'une quantité substantielle de beurre de la Nouvelle-Zélande est en mer, en route pour le Canada. Une action appropriée, conforme au traité passé entre les deux pays, sera prise à ce sujet. Cependant, le premier ministre n'a pas donné de renseignements sur ce qu'il entend par une action appropriée."

La situation financière de l'Ouest

M. W.-G. Weir, libéral de Macdonald, s'informe auprès du gouvernement de la situation financière de toutes les provinces de l'Ouest. Le premier ministre dit qu'il a écrit au premier ministre du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie - Britannique demandant des renseignements sur la situation financière de ces provinces.

M. Bennett dit qu'il a reçu, aujourd'hui, une réponse du Manitoba. Une dépêche de la Colombie-Britannique indique que la réponse est envoyée par la poste. Par téléphone, il apprend que la Saskatchewan étudie la question. Quant à l'Alberta, la situation n'est pas la même que celles des autres provinces. Lorsque toutes les réponses auront été reçues, elles seront déposées à la Chambre des communes, de même que la lettre envoyée par le premier ministre du Canada.

L'hon. M. Morand a fait subir la deuxième lecture au bill constituant en corporation le "Devonshire Jockey Club", Le nouveau club, qui aura son siège social à Windsor, Ontario, demande d'obtenir les pouvoirs et les privilèges corporatifs possédés jusqu'ici par la "Western Racing Association Limited" et d'avoir le droit d'utiliser l'actif, l'entreprise et la clientèle de cette association de course.

M. Stanley a également fait subir la deuxième lecture au bill concernant "The Canadian Anthracite Coal Company Limited."

Les deux projets de loi seront maintenant examinés par le comité des bills privés de la Chambre des communes.

A propos de confitures

M. Boulanger, député de Bellechasse, désirait savoir combien de confitures ont été achetées de M. J. Gobeil, député de Compton, depuis le 7 août 1930 pour les chemins de fer nationaux, la marine, etc. L'hon. Dr Manion dit que le gouvernement n'a aucun renseignement à ce sujet. Le Canadien National ne désire pas donner ses renseignements, car il n'est pas dans l'intérêt public de le faire.

Deux questions retirées

Le très hon. R.-B. Bennett fait retirer deux questions de M. Pouliot. Ce dernier voulait savoir combien de nouveaux employés sont entrés à la commission du port de Montréal, depuis le 1er janvier 1932, leurs adresses, etc. M. Bennett remarque que le gouvernement n'a pas de renseignements à ce sujet.

M. Pouliot voulait aussi savoir quelles sont les personnes qui détiennent encore les bons du Dominion exempts de taxes. Le premier ministre fait observer qu'il ne croit pas que le gouvernement puisse répondre à une question de ce genre, les renseignements demandés seraient trop difficiles à obtenir.

La monnaie bilingue

M. Boulanger, libéral de Bellechasse, obtiendra copie de toute la correspondance reçue par le gouvernement actuel, demandant la frappe de la monnaie et l'impression des billets du Dominion dans les deux langues officielles du pays. Il obtiendra aussi copie du dernier contrat accordé par le gouvernement du Dominion du Canada, pour l'impression des billets du Dominion.

Sur le même sujet, M. Bennett refuse la résolution de M. Boulanger demandant une copie spécimen des billets du Dominion émis et imprimés en vertu de la loi de 1927. Le premier ministre fait remarquer à M. Boulanger qu'il doit être aussi familier que n'importe qui avec les billets du Dominion en circulation.

M. Chevrier, député libéral d'Ottawa, apprend du ministre de la justice que le dernier navire de l'Etat qui a visité la station canadienne de la péninsule de Bache, à 700 milles au sud du pôle nord, a fait ce voyage en 1931. Les conditions défavorables de la glace, l'année dernière, ont empêché l'expédition du major D.-L. McKeand d'atteindre ce port. Cette dernière expédition a coûté $23,810. Le coût total de l'expédition annuelle dans la région arctique, depuis 1926, alors que le port de la péninsule de Bache a été établi, a été de $365,994.

Le maintien de la paix, de l'ordre

Lorsque la Chambre des Communes reprend l'étude de la résolution de l'hon. W.-A. Gordon, ministre du travail, à l'effet qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour continuer en vigueur, jusqu'au 31 mars 1934, les dispositions de la loi de secours de 1932, l'hon. Dr Manion, ministre des chemins de fer, propose un amendement, décrétant que le gouvernement aura le droit d'accepter des garanties des provinces pour les prêts que le gouvernement pourrait leur faire, et aussi de prendre les dispositions nécessaires pour le maintien de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement en Canada. Un autre amendement, proposé il y a quelques jours et dont on n'a pas encore disposé, limitait à $20,000,000 la somme à dépenser en vertu de la loi de secours.

L'élévation de Mgr Villeneuve au cardinalat

Le premier orateur sur cette question fut M. J.-F. Pouliot, libéral, de Témiscouata. Il rappelle que le 2 du courant il a fait des suggestions au sujet de la colonisation. Les journaux leur ont même donné une grande publicité et M. Pouliot tient à leur offrir ses remerciements.

Un journal de Québec a fait une enquête sous le titre "Faut-il ruraliser notre société?". La première lettre écrite en rapport avec cette enquête l'a été par S. Exc. Mgr Villeneuve, aujourd'hui cardinal. "Avant de lire certains extraits de cette lettre de mon archevêque, je tiens, dit M. Pouliot, à faire remarquer que je regrette beaucoup que la Chambre des communes n'ait pas suivi l'exemple de l'Assemblée législative de Québec et n'ait pas voté une adresse de remerciements au S.-Père, à l'occasion de la nomination de Mgr Villeneuve comme membre du Sacré Collège. La Chambre s'est déjà ajournée, à l'occasion du passage à Ottawa d'un prince oriental. Il me semble qu'il n'aurait été que juste de reconnaître l'hommage que le Saint-Père rendait aux catholiques du Canada, qui rejaillit non seulement sur le diocèse de Québec mais sur tout le pays, car un cardinal est un prince de l'Eglise.

"A ce titre, il est sur le même pied que les princes du sang et a droit aux mêmes hommages. Puisque le gouvernement n'a pas jugé à propos d'adresser officiellement ses félicitations au Saint-Père, je crois être l'interprète de tous les membres de cette Chambre, quelle que soit leur croyance religieuse, pour exprimer au Souverain Pontife, la reconnaissance du Canada tout entier à l'occasion de cette nomination au Sacré Collège."

L'importance du problème rural

Mgr Villeneuve disait donc, à un journal, dans une lettre en date du 11 janvier 1933:

"Le problème rural est un problème pour tout le monde, c'est le problème élémentaire de la société. La formule fondamentale qui puisse le résoudre, c'est de faire produire à la terre de quoi entretenir l'habitant par lui, le reste de la société".

Et le cardinal Villeneuve terminait ainsi sa lettre:

"La collaboration loyale et sympathique de tous, individus et corps sociaux, avec les pouvoirs publics, ceux-ci imprégnés du sentiment qu'ils portent la responsabilité du bien commun, voilà pour la solution du problème agricole et de tout le problème social, une règle d'or, même aujourd'hui."

Les chômeurs placés sur des terres

M. Pouliot cite aussi, au sujet du mouvement du retour à la terre, des lettres du R. P. Bonhomme, O. M. I., de Hull; du R. P. Alexandre Dugré, provincial des Jésuites en Canada; de Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, et d'autres membres du clergé de la province de Québec.

Depuis le premier de septembre, 446 familles comprenant 2,876 membres ont été placées sur des lots de colonisation. Ces chiffres sont fournis par M. J.-S. Marcotte, directeur du retour à la terre. Ce nombre peut se détailler comme suit :

Villes	Chefs	Dépendants
Québec	236	1,204
Montréal	55	333
Hull	43	216
Trois-Rivières	56	337
Sherbrooke	12	62
Lachine	0	57
Victoriaville	8	51
St-Georges, Beauce	20	126
Ville St-Pierre	4	28
Ville St-Rachel	1	5
Lévis	1	12
Notre-Dame de Ham	1	11
Total	446	2,430

L'opinion de Mgr Ross

M. Pouliot dit qu'il a fait mention dans son discours du 2 mars d'une opinion de Mgr Ross. Je n'avais pas sa lettre sous la main, dans le temps, mais je l'ai, aujourd'hui, et il sera intéressant d'entendre les observations que l'évêque de Gaspé a faites au sujet de la ruralisation de notre société.

"D'autre part, dit-il nous manquons de directrices. Cette affirmation me semble d'une vérité aussi indiscutable et aussi universellement admise que l'autre. Dans beaucoup de questions qui tiennent au cœur de notre vie nationale — et le retour à la terre en est une, — de magnifiques considérations sont émises, de louables projets sont lancés, de généreux efforts sont entrepris: il manque une coordination entre ces énergies qui s'éparpillent, une main forte qui les recueille, une volonté unique qui les oriente, à la lumière d'une pensée fortement conçue, vers un but nettement arrêté. Il me paraît donc que l'effort actuel doive se porter vers un travail non pas tant de conviction que d'organisation et de réalisation. Quelle force prendre la tête de ce mouvement? Quelle autorité canalisera les énergies et imposera les directives dont nous avons besoin? C'est là, me semble-t-il, le côté pratique auquel il faut tout d'abord s'arrêter."

"M. le Président, cette lettre porte la signature de Mgr Ross, de Gaspé".

L'incident Barré-Laferte

M. Pouliot dit qu'il ne veut pas que l'on donne une fausse interprétation à ses paroles. L'autre jour, à l'Assemblée législative de Québec, M. Barré, député de Rouville, disait qu'une séance avait débuté par une mise au point de l'hon. M. Laferté, en marge d'une déclaration de M. Jean-François Pouliot, à Ottawa. M. Barré ne tint pas compte de cette mise au point et prétendit que le député de Témiscouata était trop libéral pour exagérer les abus du gouvernement de Québec.

"Je remercie M. Barré de l'hommage qu'il rend à mon libéralisme, mais dans mes remarques je n'avais pas plus l'intention d'attaquer le gouvernement de Québec que d'attaquer le ministre du travail, en Chambre, aujourd'hui. Qu'on me permette de discuter cette question importante à un point de vue non politique, non politique dans le sens accessionnel, c'est-à-dire que cette question souverainement importante mérite d'être étudiée à fond, car il s'agit de savoir si les méthodes suivies sont correctes ou non. Si elles sont correctes, qu'on le prouve, et si elles ne le sont pas, qu'on les change.

M. Pouliot remarque qu'il y a eu un discours prononcé par M. Authier, "député quelconque et probablement très insignifiant, qui lui-même n'a pas manqué de traiter de la question de la colonisation, mais il en a traité à un point de vue si mesquin et si étroit que je n'attache guère d'importance à ses paroles".

L'hon. M. Laferté, ministre de la colonisation, par contre, a été poli et j'agirai de même envers lui. Il me semble que c'est la meilleure manière de pratiquer le "golden rule".

La réponse de l'hon. M. Laferté

M. Pouliot dit que M. Laferté, en parlant de son discours du 2 mars, aurait fait les observations suivantes:

"Il est même allé jusqu'à prétendre que dans Témiscouata les nouveaux colons ont été réduits, l'été dernier, à se nourrir d'herbe et de racines pour ne pas mourir de faim. Or, une autre partie de la province, on les a logés dans une étable, où hommes, femmes et enfants, la plupart étrangers les uns aux autres, devaient vivre ensemble, dans des conditions tout à fait déplorables. Je crois devoir défendre ma province et mes compatriotes contre de telles accusations. Je ne sais réellement pas où M. Pouliot a pris ses renseignements mais je tiens à déclarer de mon siège qu'ils ne sont pas véridiques et que même si quelques cas isolés de misère existaient on ne pourrait en tirer aucunement responsables.

"Libre à l'hon. député de faire les commentaires que bon lui semblera sur n'importe quelle question publique; et quant à moi personnellement, je n'aurais pas relevé ses paroles, mais malheureusement, il a fait le tour de la presse, et les journaux d'Ontario, entre autres, après ces déclarations, en ont fait grand état et la réputation de notre province est mise en cause."

Notre réputation n'est pas en cause

Il n'est pas question de mettre en cause la réputation de la province de Québec. Il s'agit de remédier à un mal; il s'agit d'avoir le courage de dire la vérité et nous croyons sincèrement qu'il est urgent et nécessaire de prendre cette attitude.

Mais rien ne se fait sans preuve, et ma preuve je l'ai dans une lettre de M. l'abbé Bilodeau, en date du 3 mars 1933.

"Les colons furent logés dans les cantons Auclair et Biencourt, dans des camps de concentration en attendant que leurs camps fussent construits et que leurs familles fussent arrivées. Ces camps de concentration étaient sur le même modèle que les camps de chantiers, et les colons y furent bien nourris et bien traités, pour le moins aussi bien que dans les chantiers. Jamais les familles entières y furent agglomérées".

"C'est-à-dire que l'abbé Bilodeau prétend que jamais des familles entières ne furent agglomérées dans des camps de concentration dans les cantons Auclair et Biencourt. Mais ce n'est pas la question. Ce n'est pas non plus ce que j'ai dit. Ce que j'ai dit, c'est que les colons avaient été envoyés dans des espèces d'hôtels, dans le Témiscamingue ou l'Abitibi — dans le nord, en tout cas — et que des familles entières vivaient dans une promiscuité honteuse. Et j'en ai eu la preuve.

La situation sérieuse des colons

"Dans le train où se trouvait l'abbé Bilodeau, il y avait des hommes, des femmes et des enfants, des enfants tellement petits que l'abbé Bilodeau lui-même en faisait sauter un sur ses genoux. Ils allaient prendre possession de lots qu'ils avaient eu soit par billets de location à ces lots ou lettres patentes, mais il n'y avait pas de chemins qui conduisaient à ces lots et ces gens-là furent obligés d'aller dans ces hôtels, avant qu'il y eût des chemins de construits pour atteindre ces lots. A tout événement, il est admis par l'abbé Bilodeau lui-même que les gens sont allés dans des espèces de camps de chantiers avant qu'ils puissent avoir accès aux lots qui devaient leur être donnés.

M. le président, j'ai reçu plusieurs lettres de colons demandant quels sont les objets insaisissables et si, dans le cas d'une poursuite, ils sont obligés d'abandonner tout ce qu'ils possèdent. J'ai ici mes réponses à ces lettres, dans lesquelles j'ai fait transcrire les articles du code de procédure civil et les articles de la loi de protection aux colons, de manière à les mettre au courant des objets qu'ils peuvent conserver lorsque des poursuites sont prises contre eux. Ce ne sont pas des gens bien riches qui sont forcés de demander de tels renseignements.

M. Pouliot cite ensuite à l'appui de ces avancés des lettres de M. le curé Léopold Desbiens, de S.-Jean de la Lande, et de M. le curé A. Marion, de Belcourt. Et M. Pouliot ajoute: "Il me semble que j'ai répondu aux questions du ministre de la colonisation par des documents indéniables, qu'il peut contrôler n'importe quand et qui démontrent que la situation des colons est excessivement sérieuse".

Réponse à l'abbé Bilodeau

Le député de Témiscouata dit qu'il y a quelque chose qu'il tient à souligner ici même à la Chambre des Communes. Il est parfois bien difficile, à cause de certaines amitiés, de certaines considérations que nous devons aux exigences des règlements, de pouvoir dire absolument librement notre façon de penser sur certains grands problèmes qui nous sont soumis, mais, M. le président, qu'on me permette de répondre d'abord à une lettre qui a été écrite dans un journal du 6 mars par M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur, et qui se lit comme suit:

"Le député de Témiscouata vient de faire à la Chambre des communes des déclarations sur le retour à la terre, qui sont au moins étranges. Il prétend que dans son comté des colons ont mangé de l'herbe et qu'on les a logés comme des pourceaux."

M. le président, n'oubliez pas que le curé de Saint-Jean de la Lande dit que si le ministère du travail ne vient pas immédiatement au secours des colons, en faisant obtenir un contrat de 10,000 dormants, ils seront obligés de vivre de l'air du temps.

"Le plan Gordon pour le retour à la terre n'a jamais été appliqué au Témiscouata. Sur ce point, au moins, M. Pouliot est mal renseigné."

M. Bilodeau est plus mal renseigné que je le suis, car je n'ai jamais dit que le plan Gordon avait été appliqué dans le comté de Témiscouata. Il continue:

"Le plan Gordon pour le retour à la terre n'a été appliqué qu'en 1932 et presque exclusivement au Témiscamingue et dans l'Abitibi. Jusqu'à présent, ces familles n'ont pas eu de misère, quoi que puisse en penser le député de Témiscouata. L'avenir seul peut nous dire quel sera le succès de ces tentatives de retour à la terre; mais pour le moment il n'y a lieu que d'augurer favorablement".

L'avenir seul peut nous dire quel sera le succès de ces tentatives de retour à la terre. Pourquoi? Parce qu'il n'y a aucun plan, aucun système.

"Qu'il y ait des critiques et du mécontentement chez certains colons dont le nombre est très restreint, du reste, c'est normal. On ne fait pas de grands mouvements sans mécontenter quelqu'un. En général, on est satisfait".

M. Bilodeau fait un grand mouvement. Il ferait bien mieux de donner sa démission et de s'en aller", dit M. Pouliot.

"Je préfère sur ce point, prendre les témoignages des curés de ces régions et ce témoignage est loin d'être aussi pessimiste".

Quand il y a tant d'autres membres éminents du clergé, et même mon ami le député de Bellechasse, et quand tant d'autres nous disent qu'il n'y a aucun système suivi en matière de colonisation, l'opinion de M. l'abbé Bilodeau ne peut pas compter pour grand'chose. Il préfère sur ce point prendre les témoignages des curés de ces régions qui sont loin d'être aussi pessimistes. Que penser de la lettre du curé de Saint-Jean de la Lande qui craint pour son monde et ses gens qui sont dans la misère et qui se demandent comment ils pourront en sortir?

"Je n'ai aucune objection, dit M. Bilodeau, à ce que le mouvement de colonisation soit confié aux Trappistes, aux Oblats ou aux Clercs de Saint-Viateur. Cependant, je ferai remarquer à M. Pouliot que le peu de confiance qu'il accorde aux prêtres et aux curés qui sont attachés à cette œuvre témoigne clairement qu'il ignore complètement le dévouement et l'abnégation déployé par le clergé séculier en faveur de la colonisation depuis la fondation de la Nouvelle-France, ce furent les prêtres séculiers qui furent surtout les colonisateurs. M. Pouliot veut-il prétendre que ces prêtres furent continuellement inférieurs à leur tâche?"

Fonctionnaire et missionnaire

Non, M. le président, et tous ce que M. Bilodeau écrit est une ignominie. Je n'ai jamais voulu méconnaître les services immenses rendus par le clergé séculier dans le pays, depuis le moment où il est venu ici. Il ne faut pas oublier cependant les services rendus par les Pères Récollets, et qu'ensuite le clergé séculier a rendu d'immenses services. Pourquoi? C'est parce que les prêtres séculiers n'étaient pas des fonctionnaires. Si aujourd'hui M. Bilodeau m'insulte aussi gratuitement, c'est parce qu'il est fonctionnaire avant d'être un missionnaire. Et la raison pour laquelle, comme je le disais tout à l'heure, le clergé séculier et le clergé régulier ont fait autant de bien, non seulement dans la province de Québec, mais dans tout le Canada et jusque dans la vallée du Mississipi, c'est qu'ils étaient missionnaires, c'est parce qu'ils voyaient le royaume de l'au-delà avant le royaume de la terre, et aussitôt que M. Bilodeau comprendra cela, il en sera bien plus avancé.

Ce qui fut abominable

Ce que je soutiens être abominable, M. le président, c'est que l'on a mis dans un "shack", qu'on l'appelle hôtel, camp de concentration, qu'on l'appelle du nom que l'on voudra, il était abominable de conduire de braves colons de la ville à ces endroits-là, alors qu'il n'y avait pas même de chemin conduisant à leurs lots. Dans sa correspondance, comme dans une lettre subséquente que j'ai reçue de M. Bilodeau, il nie qu'il n'y avait pas de chemin pour conduire à ces lots. Cependant il a admis lui-même qu'il était regrettable d'amener des colons sur des lots avant que des chemins fussent construits.

Il n'est pas question ici de servir les intérêts de la politique, mais il est question de servir les intérêts du pays, et si j'ai parfois des choses cruelles à dire, c'est parce que j'ai à cœur, en cette Chambre, de défendre les droits du peuple.

Il nous a été rapporté de différents endroits que les colons souffrent, qu'ils avaient de la misère, qu'ils étaient faibles, qu'ils étaient misérables; c'est parce qu'ils sont faibles et qu'ils sont misérables que je tiens à les défendre, aujourd'hui. Je suis certain que le sentiment public dans la province de Québec et dans l'Ontario est d'accord avec nous, sur ce point.

Ce qu'on demande c'est du système, car il n'y en a pas.

J'ai écrit à l'hon. M. Laferté, ministre de la colonisation, pour lui faire part de certaines observations. Je lui ai envoyé mon discours sous pli recommandé, et j'ai reçu une lettre d'un M. Laforce, agent de colonisation, que je ne connais pas personnellement. Il m'a écrit une lettre de trois pages que je n'ai pas encore lue mais qui doit être bien belle. J'ai lu le premier paragraphe seulement. Je lui répondis:

"En réponse à votre lettre d'hier, je puis vous dire que je ne faisais nullement allusion à vous dans le discours que j'ai prononcé jeudi dernier sur le retour à la terre. Il s'agissait d'un fonctionnaire provincial dont j'ai demandé la démission au ministre".

A propos de routes

Après que M. Laforce eut appris que j'avais demandé au ministre de la colonisation de la province la démission de M. Bilodeau, voici la lettre que j'ai reçue de ce dernier:

"J'avais lu les rapports des journaux et j'étais au courant. Cependant je ne pouvais croire que vous puissiez faire un aussi vil abus d'une conversation privée. Vous avez voulu surprendre ma bonne foi ce qui est indigne d'un homme de votre caractère."

Voici ce qui est arrivé. Quand j'étais dans un convoi du Pacifique Canadien, il y avait deux wagons remplis de colons, hommes, femmes et enfants. Je demandai qui était directeur de cette expédition ou de ce voyage, on m'a dit que c'était M. Bilodeau. J'ai demandé de me le montrer, et je suis allé le voir pour lui poser la question bien simple qui suit: "Est-il vrai qu'il n'y a pas de chemins qui conduisent sur les lots ou ces colons doivent s'établir? Il m'a répondu ceci — et je le défie d'avancer le contraire:

"Ce n'est malheureusement que trop vrai qu'il n'y a pas de chemins qui conduisent actuellement à ces lots, mais nous espérons en avoir, le printemps prochain".

Voici textuellement qu'elle a été la réponse de M. Bilodeau. Je n'ai jamais voulu en faire "un vil abus" et il ne me semble pas si indigne d'un homme de quelque caractère qu'il soit, de protester contre une situation aussi pénible.

M. le Président, quand j'ai constaté que l'abbé Bilodeau conduisait là-bas, dans la forêt, des gens qui venaient de la ville de Trois-Rivières, qu'il les conduisait au milieu de la forêt où il n'existait aucun moyen de communication, j'en ai eu assez, et du moment qu'il a admis la chose, je n'étais pas pour discuter plus longtemps avec lui, sa conversation ne m'intéressait guère.

M. Boulanger repousse certaines insinuations

M. Oscar-L. Boulanger, libéral de Bellechasse, dit qu'il ne veut pas être désagréable, pour son ami le député de Témiscouata (M. Pouliot) avec qui il s'accorde, d'habitude, mais il ne peut laisser passer, sans protestations, quelques-unes des remarques qu'il vient de faire. "Je crois connaître, dit-il, M. l'abbé Bilodeau un peu mieux que lui. Il nous a dit, tout-à-l'heure, qu'il connaissait M. Bilodeau depuis qu'il la rencontré, par hasard, au cours d'un voyage en chemin de fer. M. Bilodeau et moi-même sommes nés à quelques milles de distance l'un de l'autre; nous avons été élevés dans le même comté, j'ai eu l'honneur de le rencontrer très souvent, je le connais depuis sa plus tendre enfance, et je sais aussi le travail qu'il accomplit. Par conséquent, je me dois, en y mettant tous les ménagements possibles et en assurant mon ami de Témiscouata que je ne le fais pas pour lui être désagréable.

"Je me dois de protester contre les attaques et contre les insinuations que le député de Témiscouata vient de porter contre un serviteur public qui remplit très bien son devoir, à la satisfaction de ses supérieurs civils et de ses supérieurs ecclésiastiques. M. Bilodeau a une très grande expérience en matière de colonisation, il connaît son affaire. Il est très compétent et il accomplit son travail, je le répète, à la satisfaction de tout le monde, à la satisfaction de tous ses supérieurs. M. Bilodeau est un homme excessivement intelligent, honnête, consciencieux, et je n'ai encore entendu personne lui reprocher quoi que ce soit dans l'exécution de ses charges.

M. Dorion: — Vous avez entendu des reproches cet après-midi.

M. Boulanger: — Je crois que le seul crime que mon ami de Témiscouata puisse reprocher à l'abbé Bilodeau, c'est que M. Bilodeau ne l'a peut-être pas pris au sérieux. — Je demande pardon au député de Témiscouata de me servir de cette expression, — mais l'abbé Bilodeau n'a peut-être pas pris au sérieux les déclarations faites en cette Chambre par le député de Témiscouata. Qui peut blâmer M. Bilodeau? Je crains que mon ami de Témiscouata se soit laissé monter la tête.

Précisions qui s'imposera-t-elle

Il est vrai qu'il a affirmé, d'une manière générale, que certains colons avaient été réduits à manger de l'herbe et des racines pour se nourrir, que dans d'autres endroits de la province, les colons avaient été entassés, hommes, femmes et enfants dans une maison. C'est peut-être vrai. J'aurais aimé que mon ami de Témiscouata nous donnât plus de précisions. Je suis bien prêt à le croire, mais il aurait dû donner des noms, des particularités, des détails.

J'ai de la misère à le croire, et probablement que M. l'abbé Bilodeau est dans le même cas que moi, qu'il a de la misère à croire que dans un pays civilisé comme le Canada, on laisse les gens se nourrir de racines et d'herbe. Je ne peux croire et M. l'abbé Bilodeau est probablement dans le même cas que moi, que dans un pays civilisé comme le Canada on entasse des hommes, des femmes et des enfants dans une maison, en plein bois. C'est peut-être vrai, encore une fois, mais j'aurais aimé que le député de Témiscouata nous fournît de preuves au lieu de se contenter d'affirmations générales. Il semble que c'est le seul crime qu'il ait à reprocher à M. l'abbé Bilodeau.

Je n'ai pas l'intention d'éterniser cette question. M. l'abbé Bilodeau n'a pas besoin d'être défendu.

L'abbé Bilodeau est compétent et consciencieux

Probablement qu'il ne tient pas à être défendu. Il a le sentiment et la satisfaction d'avoir accompli son devoir, et je suis sûr que cela lui est suffisant, mais je voulais, à titre de représentant du comté de Bellechasse, ne pas laisser attaquer impunément un grand personnage en cette Chambre. Je tiens à déclarer de nouveau que l'abbé Bilodeau a l'expérience et la compétence voulues et qu'il remplit son devoir au meilleur de sa conscience et de ses connaissances, comme le fait le député de Témiscouata.

M. Pouliot: M. le président, je ne veux pas répondre à mon excellent ami de Bellechasse (M. Boulanger), pour deux raisons. Tout d'abord, c'est que tout ce que j'avais à dire pour le moment, je l'ai dit, et la Chambre est libre d'en passer le pour et le contre. Ensuite, je préfère ne pas répliquer à mon excellent ami du comté de Bellechasse, parce que quand je me suis présenté à l'élection complémentaire de 1924, c'est lui qui est venu m'aider à assurer mon élection.

La responsabilité du fédéral

M. J.-A. Bradette, libéral de Témiscamingue-Nord, dit qu'il est convaincu que le mouvement du retour à la terre pour aider à l'amélioration de la situation du chômage fait du bien. Il croit que le mouvement des centres urbains aux centres ruraux augmentera dans l'avenir. Cependant, il reproche au gouvernement de ne pas avoir de politique bien définie de colonisation. Plusieurs de ceux qui sont envoyés dans les campagnes sont négligés et souffrent, bien qu'ils n'en soient pas responsables. Le fait de dire que ces questions dépendent entièrement de la responsabilité des provinces et des municipalités n'est pas accepté. Lorsque le gouvernement fédéral dépense des sommes considérables, sa responsabilité exige qu'il voit à ce que cet argent soit bien utilisé.

Une perte de temps

M. A.-W. Neil, indépendant de Comox-Alberni, dit que c'est perdre du temps discuter les secours aux chômeurs comme on le fait à la suite de l'attitude prise par le ministre du travail sur cette question. Ce dernier a déjà fait remarquer que les dépenses pour le chômage diminuent, alors que le nombre des chômeurs augmente considérablement. Les provinces se plaignent, comme résultat de cette politique, qu'elles ne peuvent pas suffire aux exigences de la situation, parce que le gouvernement fédéral n'augmente pas la part qu'il leur donne.

Le ministre du travail ne se rend peut-être pas compte de l'indignation qui existe contre le gouvernement fédéral, en Colombie-Britannique. Le gouvernement de cette province favorise même l'envoi de délégations des municipalités à Ottawa, pour présenter leurs réclamations à ce sujet.

M. Neil dit que lors de la conférence inter-provinciale à Ottawa s'il y a eu des accords au sujet de l'assurance-chômage, le premier ministre devrait faire une déclaration à la Chambre des communes sur ce qui s'est passé. On devrait savoir quelles provinces se sont opposées à ce projet, et M. Neil espère que la session ne se terminera pas avant que des renseignements complets aient été fournis aux députés.

Il faut remarquer que depuis 1931, le premier ministre a fait de nombreuses déclarations sur la possibilité d'établir une assurance-chômage. La question a été soulevée deux fois, à la présente session, et en dépit de ses déclarations antérieures, le premier ministre a répondu: "Non", lorsqu'on lui a demandé directement si une législation de ce genre serait présentée, à la présente session.

Mise au point de M. Hanbury

M. Wilfred Hanbury, libéral de Vancouver, dit que le 3 mars dernier, le premier ministre a fait allusion, au cours du débat sur le chômage, à une correspondance échangée entre lui et sir Henry Thornton, relativement à la nomination d'un officier du C.N.R. à Vancouver. M. Bennett a demandé s'il n'avait pas honte d'avoir agi comme il l'a fait. Comme cette correspondance a été volée dans un de ses dossiers, M. Hanbury dit qu'il ne peut mentionner les faits que de mémoire. Dans le temps, il a demandé à sir Henry Thornton de nommer un officier exécutif à Vancouver, croyant que ce serait dans l'intérêt du réseau et de la population de la Colombie-Britannique. Le directeur du Canadien National de cette partie du pays demeure à Prince-Rupert.

M. Hanbury dit que le colonel A.-T. Hiam fut nommé.

—Oui, remarque le Dr Peter McGibbon (conservateur de Muskoka), à un salaire de $25,000 par année, et pas de travail à faire.

M. Hanbury dit qu'en recommandant cette nomination à sir Henry Thornton, il n'a pas honte d'avoir agi comme il l'a fait, comme j'a laissé entendre le premier ministre, car il n'a fait que son devoir. Dans les mêmes circonstances, il agirait de la même manière. Le premier ministre, dit-il, a aussi fait allusion à l'hôtel du Canadien National à Vancouver, mais je n'ai rien eu à faire avec ce projet. Je n'étais même pas député, à cette époque.

Le député de Vancouver ajoute qu'il désire que le premier ministre dépose la correspondance qu'il possède, à ce sujet. S'il ne le fait pas, s'il ne donne pas d'autres renseignements, ce sera alors aux députés de la Chambre de décider lequel des deux doit avoir honte.

Et la Chambre reprend ensuite la discussion à l'ordre du jour

La situation à Vancouver

M. Angus MacInnis, travailliste de Vancouver-Sud, dit que quelque chose d'efficace et de permanent devrait être fait concernant le chômage à Vancouver, autrement, il entrevoit des troubles. La municipalité ne peut plus faire face à la situation, et lorsqu'elle s'adresse au gouvernement provincial, ce dernier dit qu'il ne peut rien faire de plus en vertu de son entente avec le fédéral.

On pourra augmenter cette somme

M. J.-S. Woodworth, travailliste de Winnipeg-Nord, remarque que le gouvernement a cru bon de proposer un amendement limitant à $20,000,000, la somme qu'il pourrait dépenser en secours directs. Dans son opinion, cette somme n'est pas suffisante, à cause de la gravité de la situation. On calcule qu'il y a 1,300,000 hommes, femmes et enfants à faire vivre, et on n'a certainement pas loin avec vingt millions de dollars, pour défrayer ces dépenses pendant une année.

Le chef de l'opposition fait remarquer à M. Woodsworth que cette somme n'est que pour les secours directs, car le gouvernement maintient ses pouvoirs illimités de rencontrer la situation par d'autres moyens. Le très hon. M. King ajoute que si le gouvernement croit qu'il n'a pas assez de $20,000,000 pour les secours et qu'il s'adresse à la Chambre, pour $40,000,000, il sera du devoir de la Chambre de décider ce qu'il faut faire. Mais afin de maintenir le contrôle parlementaire sur les dépenses, le gouvernement doit spécifier une somme et demander qu'elle soit approuvée par le Parlement.

M. Bennett, dit-il, a fait remarquer que les provinces ne permettront pas au gouvernement fédéral d'intervenir dans leurs affaires. Le chef de l'opposition fait observer que lorsque l'argent vient du trésor fédéral, les provinces doivent se soumettre aux conditions imposées par le gouvernement. Dans les circonstances, alors qu'il existe une crise urgente nationale, il est du devoir du gouvernement d'examiner le problème sur cette base. L'urgence doit être traitée de la même manière que les conditions de guerre.

Sur une base nationale

Le secours au chômage aurait dû être organisé sur une base nationale. Et c'est sur ce point de vue qui a toujours été préconisé par le parti libéral.

L'hon. Ian Mackenzie, libéral de Vancouver, dit que le chômage augmentant, le temps est arrivé d'examiner la situation au point de vue national. Le gouvernement a toujours prétendu que c'était une question pour les provinces et les municipalités, et cette manière d'agir n'a créé que des difficultés. Sans aucun esprit de parti, M. Mackenzie dit qu'il fait appel au ministre pour examiner la question strictement au point de vue national.

Le ministre du travail a déjà dit que personne ne devrait manquer de nourriture, de vêtements ou de logement. Cependant, à Vancouver, il y a, dans le moment, 900 familles menacées d'être jetées sur le pavé, preuve que la situation devient un problème national. Ce dernier ne peut pas être réglé par les municipalités qui sont en banqueroute. Les municipalités ont déjà été forcées d'emprunter plus qu'elles ne le pouvaient raisonnablement.

Situation qui ne peut durer

M. Humphrey Mitchell, travailliste de Hamilton, fait lui aussi remarquer que la situation actuelle ne peut pas être maintenue bien longtemps. Dans sa ville, il y a 35,000 personnes sur la liste des secours directs, et la municipalité ne sait plus comment faire pour faire face à la situation. Actuellement, elle a un déficit de $1,000,000.

M. W.-J. Weir, libéral de MacDonald, croit que la situation sera grandement aggravée, si la récolte manque dans la Manitoba, par l'invasion des sauterelles. Ce serait une calamité.

Le très hon. Mackenzie King croit que la première partie de l'amendement du Dr Manion se trouve pratiquement dans le bill à l'étude. Quant à la seconde partie, concernant

A la radio ce soir et demain

Mardi

CKAC 410.7-730

4 h. 30 — Cours de la Bourse de Montréal et New-York.
4 h. 45—Musique enregistrée.
5 h.—Ken Large et ses Canadiens.
5 h. 30—Chants d'amour.
6 h. 45—Programme du foyer avec l'orchestre de Romano et M. Gérald Duranleau, ténor.
6 h. 15—Le Moulin de la chanson.
6 h. 30—M. Télesphore et Mlle Blondie.
6 h. 45—L'ensemble Eskimo.
7 h.—L'heure et le programme Ogilvy-Suprême.

Le R. P. Gauthier, c.s.v.

7 h. 15—Causerie sous les auspices de la faculté des arts de l'Université de Montréal par le R. P. Gauthier, c.s.v., supérieur du collège Bourget, qui fera l'historique de cette institution.
7 h. 30—Musique de danse de l'hôtel Windsor sous la direction de Maurice Meerte.
7 h. 45—Programme de chant par la belle Dow.

Fortifiée après l'Opération

Lisez ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham fait pour les Femmes. Il vous soulagera aussi



"J'étais complètement épuisée à la suite d'une opération pour calculs biliaires. J'ai lu dans une de vos brochures ce que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour d'autres. Je l'ai essayé et il a eu un effet merveilleux. Mes nerfs sont plus fermes. Je mange et dors bien. Je recommande ce remède que je nomme mon meilleur ami."—Mme Florence Kellan, Lake Annis, Comté Yarmouth, N.-E.

L'Heure provinciale

8 h.—Programme de musique symphonique avec le concours de l'orchestre philharmonique de Montréal.
Ouverture:
"Iphigénie en Aulide", Gluck
"Cockney Suite", Ketelbey
(Petits portraits de la vie londonnienne).
"A State Procession",
(Buckingham Palace)
"The Cockney Lover",
(Lambeth Walk)
"At the Palais de Dance",
(Anywhere)
"Elegy", (Passing the Cenotaph)
"Bank Holiday", ("Appy" Ampstead)
"Symphonie Italienne", Mendelssohn
Andante-Saltarello.
L'orchestre philharmonique de Montréal.
Directeur: Eugène Chartier.
Causerie: "Adolphe Nantel",
Mlle Marie-Jeanne Paquette.

Concert

9 h.—La Commission canadienne de la radio présentera un concert exécuté par l'Orchestre de Montréal dirigé par Douglas Clark, doyen de la faculté de musique de l'Université McGill.
"Suite de Ballet" Rameau-Mottl
Ouverture "Festival Académique" J. Brahms
"Le chemin du Jardin du Paradis"" F. Delleis
Le premier mouvement de la "Troisième symphonie en mi bémol" (Symphonie Héroïque) Beethoven
"Jigue et Fugue" Bach-Holzt
10 h.—Musique de danse de l'hôtel Royal York, Toronto.
10 h. 30—Musique de danse de l'hôtel Windsor.
11 h.—Le reporter Roxy.

CFCF, 291.3-1030

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45—Cours des mines.
7 h.—Trio de concert.
7 h. 15—Récital d'orgue.
7 h. 30—Institut du service professionnel.
7 h. 45—Drame.
8 h.—Les problèmes de l'auto.
8 h. 15—Musique de danse.
8 h. 30—Programme de Toronto
9 h.—Emission de la Commission de radio. Concert symphonique.
9 h. 30—Ed. Wynn.
10 h.—"Tune Detective".
10 h. 15—Vic et Sade.
10 h. 30—Musique de danse du Château Laurier.
10 h. 45—Variétés.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15—Orchestre.
11 h. 30—Musique de danse.

CHLP, 251.5—1182

Soirée

6 h. — Le prospecteur.
6 h. 15 — Emission du studio.
6 h. 45 — Analyse graphologique.
7 h. — Aventures.
7 h. 15 — Causeries.
7 h. 30 — L'heure juste et la Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45 — Barbara Dupuis-Davis soprano.
8 h.—Radio-journal.
8 h. 15—Emission de CHLP.
8 h. 30—Orchestre.
9 h.—Emission de la Commission canadienne de radio.
10 h.—Rita et Reg.
10 h. 15—Znamensky, baryton, et DeSylva, pianiste.
10 h. 45—Nouvelles.
11 h.—Causerie du Dr L. Berthiaume.
11 h. 05—Le reporter mystérieux.

WABC, 348.6-860

11 h. — L'orchestre symphonique Columbia exécutera un programme consacré à Mozart:
Thème: romance de "Eine Kleine Nachtmusik".
Ouverture:
"Le Mariage de Figaro".
Groupe de trois chansons par Mildred Rose, Rhoda Arnold et Orane Calder.
Extraits de ses trois grandes symphonies:
"Symphonie en sol mineur"
Symphonie en mi bemol"
"Symphonie Jupiter".

Mercredi

CKAC 410.7-730

Matinée

9 h. 15—Coquetel musical.
9 h. 30—Concours Viau.
9 h. 45—La bonne chanson française.
10 h.—Récital d'orgue par Phil. Savage.
10 h. 15—"Votre Ami".
10 h. 30—Température. — L'ouverture de la Bourse.
10 h. 45 — L'Association canadienne-française des aveugles.
11 h.—L'heure.
11 h.—Le quart d'heure exotique.
11 h. 15—Le Moulin de la chanson.
11 h. 30—Causerie sur le bien-être des enfants.
11 h. 45—Les artistes du théâtre Stella.

Après-midi

12 h.—Programme Catelli.
12 h. 15—Programme musical L.-P. Lazare.
12 h. 30—Cotes de Bourse.
12 h. 45—Causerie agricole de l'U. C. C.
1 h. — Concert du Royal York, Toronto.
1 h. 30—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
2 h.—Disques.
2 h. 15—La Ligue des droits de la femme.
4 h. 30—Clôture de la Bourse.
4 h. 45—Musique enregistrée.
5 h.—Théâtre des Petits.



P.-E. FAVREAU

"Le nouveau Petit Poucet" (récitation) Paul-Réjean Favreau
Etude", Gzerny
Gabrielle Iza, pianiste
"Trop petit" (récitation) Paul-Réjean Favreau
"Passe-pied" Delibes
Gabrielle Iza, pianiste
"Le baptême du petit chat" (récitation) Paul-Réjean Favreau
"Voulez-vous des histoires, mes enfants?"
"Les deux dépenses" (récitation) Paul-Réjean Favreau
"Rondo" Haydn
Gabrielle Iza, pianiste
"J'ai choisi ma carrière" (récitation) Paul-Réjean Favreau
"En courant" Gabrielle Iza, pianiste
5 h. 30—Chant.
5 h. 55—Nouelles, Bourse, etc.

Soirée

6 h.—Programme Familex.
6 h. 15—Emission de "La Franco"
6 h. 30—La Corporation des électriciens.
6 h. 45—L'Ecole sociale populaire.
7 h.—Heure.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15—Mélodies.
7 h. 30—Programme Dow.
8 h.—Programme Wrigley.
9 h.—"Une heure près de vous".
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15—Le quatuor de violoncelles de la "Presse".
10 h. 45—Musique de danse.
11 h.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.

CFCF, 291.3 — 1030

Matinée

8 h. — Récital d'orgue.
8 h. 30 — "Cheerio".
9 h. — Breakfast Club.
9 h. 30 — Moss and Jones.
9 h. 45 — "Nothnig but the Truth"
10 h. — Solistes.
10 h. 15 — Heure des femmes.
10 h. 45 — Concert d'instruments à cordes.
11 h. — Musique de la marine américaine.
11 h. 45 — Musique de danse.

Après-midi

Midi. — Johnny Marvin.
12 h. 30 — Concert "On Wings of Song".
1 h. — Cotes de la Bourse.
1 h. 15 — Orchestre.
1 h. 30 — Concert du Mont-Royal
2 h. — Paroles et musique.
2 h. 30 — Réclame.
2 h. 45 — La chorale de Westminster.
3 h.—"Two Seats in the Balcony".
3 h. 45 — Musique militaire.
4 h. — La Symphonie de Eastman School.
4 h. 30 — Réclames.
5 h. — Al Bernard, le ménestrel.
5 h. 15 — Le conseil d'hygiène.
5 h. 30 — Le cercle des coeurs de blé.
5 h. 45 — L'Oncle Troy.

Soirée

6 h. — Heure du crépuscule.
6 h. 45 — Cours des mines.
7 h. — Mélodies.
7 h. 30 — Musique de danse.
8 h. — La Ligue du Progrès civique.
8 h. 30 — "The Secret Service Thriller".
9 h. — Les aventures de Sherlock Holmes.
9 h. 30 — Joseph Lhevine, pianiste.
10 h. — Le Quatuor Orphée.
10 h. 15 — Vic et Sade.
10 h. 30 — La loi des accidents du travail.
10 h. 45 — Musique magique.
11 h. — Les nouvelles.
11 h. 15 — Musique de danse.
11 h. 30 — Programme de chant.

CHLP, 251.5 — 1192

Matinée

9 h. — Culture physique.
9 h. 15 — Musique militaire.
9 h. 30 — Le professeur.
9 h. 45 — Chansons françaises.
10 h. — Arts domestiques.
10 h. 30 — Arts culinaires.
11 h. — Emission du studio.
11 h. 15 — Cotes de la Bourse et des mines.
11 h. 45 — Mlle Laure Choquette, pianiste.

Après-midi

12 h. — Emission du studio.
1 h. — Nouvelles.
1 h. 15 — Bourse.
4 h. — Musique classique.
4 h. 30 — Ramon Otero.
4 h. 45 — Programme réclame.
5 h. — Mlle Morissette.
5 h. 15 — Causerie sur l'aviation.
5 h. 30 — Les petits chanteurs irlandais.
5 h. 45 — Nouvelles du jour.

Soirée

6 h. — Le Prospecteur.
6 h. 30 — Emission du studio.
7 h. 30 — La Fédération des clubs ouvriers.
7 h. 45 — La petite scène.
8 h. — Le sport.
8 h. 15 — Sid Nesbitt.
8 h. 30 — Orchestre.
9 h. Emission de la commission canadienne de radio.
10 h. — Orchestre de danse.
10 h. 30 — Programme musical.
10 h. 45 — Nouvelles.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Les autorités de l'hôtel de ville sont durement prises à partie.

Au quartier Crémazie

L'association ouvrière du quartier Crémazie, affiliée à la Fédération des clubs ouvriers, au cours d'une assemblée nombreuse, hier, soir, au Temple du Travail, a énergiquement protesté contre ce que l'on a appelé "l'incurie municipale qui laisse nos rues dans un état de malpropreté lamentable, par ces temps de dégel." Une résolution dans ce sens fut adoptée dont copie fut transmise, dès ce matin, à l'hôtel de ville.

L'assemblée a également protesté contre le fait qu'une équipe dite volante, composée d'ouvriers étrangers au quartier Crémazie, est employée, pendant la nuit, à faire, dans ce quartier, des travaux que les chômeurs locaux seraient si satisfaits d'exécuter le jour."

La séance était présidée par M. E. Tellier, le nouveau président de cette association, assisté de MM. Jos. Duchesne et G.-A. Ostiguy, vice-présidents; Alfred Therrien, secrétaire archiviste et correspondant; Urgel Nault, secrétaire trésorier; J. Moreau, garde; N. Bezeau, J.-O. Myette, A. Fournier, Henri Masse, M. Racette, organisateurs.

Les invités d'honneur étaient MM. Joseph Lamoureux, premier vice-président de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, et organisateur en chef du pèlerinage organisé par cette Fédération à l'Oratoire Saint-Joseph, pour le dimanche 2 avril prochain: J.-E.-A. Pin, C. Gauthier, Roméo Trudeau, président de l'association des citoyens de Delorimier, ainsi que MM. Brault et Lambert, ce dernier de Trois-Rivières qui tous adressèrent la parole.

M. Jos. Lamoureux invita tous les membres des sections affiliées à la Fédération des clubs ouvriers, et les amis de la cause ouvrière à se joindre à ce pèlerinage: "On nous défend, a dit M. Lamoureux, d'aller soumettre nos plaintes à ceux que nous avons élus pour nous protéger, et qui siègent à l'hôtel de ville, mais, dit-il, on ne pourra jamais nous empêcher de prier le Bon Dieu. Nous serons là 100,000 à l'Oratoire, le 22 avril, avec nos femmes et nos enfants, pour demander sa protection au grand Saint-Joseph, patron du Canada, et des ouvriers".

M. Jos. Lamoureux, qui est aussi président de la Défense ouvrière des citoyens du comté de Saint-Jacques, prit vivement à partie l'administration municipale, qu'il rendit responsable des abus "qui se commettent, dit-il, au détriment des chômeurs et des citoyens".

M. J.-E.-A. Pin déclara que le meilleur remède à la situation actuelle réside dans l'organisation des ouvriers en unions ou en club. Mais il avertit les ouvriers de ne pas dépasser les limites, et qu'à ce prix ils sont assurés d'obtenir, tôt ou tard, la part de justice à laquelle ils ont droit.

M. C. Gauthier, ancien président de l'association des pilotes, se demanda ce que les administrateurs municipaux font des $40,000,000 que les contribuables leur versent en taxes directes ou indirectes, pour administrer notre ville: "Certains hommes publics ont prétendu qu'il n'y avait pas à Montréal des ouvriers de bonne volonté pour enlever la neige. Mensonge que celui-là, s'écria-t-il, quand tout le monde sait que, depuis des mois, des milliers de chômeurs réclament du travail, au lieu de secours directs". Il se demanda comment il se fait que les autres provinces, comme le Manitoba et Ontario, ont reçu jusqu'à $700,000 chacune pour payer les loyers de leurs chômeurs, tandis qu'en Québec on ne paie rien".

M. R. Trudeau dit que la Fédération des clubs ouvriers ne fait pas de politique; elle veut simplement le redressement des erreurs commises dans le passé, erreurs qui ont causé la crise actuelle, et que le pape Pie XI a solennellement condamnées dans son immortelle encyclique: "Quadragesimo Anno". Nous ne sommes pas des perturbateurs publics, a-t-il déclaré, mais nous voulons aider à reconstruire ce que d'autres ont détruit par leur égoïsme et leur mépris de tous principes religieux. Il a conclu en déclarant que le système du secours direct aux chômeurs est immoral pour les individus, et ruineux pour l'Etat".

Tous les orateurs ont été chaleureusement applaudis par l'assemblée et remerciés par le président E. Tellier, au nom de l'Association.

Club ouvrier Maisonneuve

Tout projet de loi favorisant la restriction du suffrage universel, en faveur des propriétaires, sur le terrain municipal, a été condamné comme un attentat à la liberté et aux droits du peuple souverain, à l'assemblée du club ouvrier Maisonneuve, hier soir, sous la présidence de M. William Tremblay. M. Tremblay, dans ses remarques, a admis qu'à Montréal, des réformes radicales s'imposent dans le mode d'administration municipale. L'orateur estima que 35 échevins, c'est beaucoup trop pour administrer une ville comme Montréal.

Défense de Maisonneuve

La Défense ouvrière de Maisonneuve, affiliée à la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec, au cours de son assemblée hier soir, sous la présidence de M. Gaston Bourgeois, a adopté, également, et d'une voix unanime, une résolution s'opposant à tout projet de loi qui aurait pour objet de restreindre le suffrage populaire: "Ce sont les ouvriers, dit-il, qui paient les loyers, et, en définitive, les taxes à la ville. Ils doivent conserver leur droit de vote, suivant ce principe: "No taxation without representation".

M. Marion, directeur de l'association, blâma vivement le gouvernement provincial de Québec, de refuser la pension aux vieillards, et autres mesures législatives recommandées par la Commission des assurances sociales.

A l'issue de la séance, MM. D. Marion, L. Roberge, L. Carrière et A. Morel furent élus directeurs de la Défense ouvrière.

Club ouvrier Ville-Marie

Le club ouvrier Ville-Marie, à sa dernière assemblée, a adopté une résolution de regrets à l'occasion de la mort de son président, M. Ovila Chartrand, et des condoléances ont été offertes à sa famille si durement éprouvée. Ce club, sur l'invitation de M. R. Lamoureux, organisateur de la Fédération des clubs ouvriers, a adopté de s'affilier à la Fédération, mais à certaines conditions. Un vote sera pris à ce sujet, à la prochaine assemblée.

Ouvriers en Fourrure

L'union des travailleurs en fourrure, récemment organisée, convoque tous les travailleurs de cette industrie, en assemblée générale, pour demain soir, 22 mars, au No 4224 Saint-Laurent. Heures de travail prolongées et réductions des salaires discutées.

Ferblantiers couvreurs

A sa dernière assemblée, le local No 116 de l'union internationale des ferblantiers couvreurs et travailleurs du métal en feuilles a adopté une résolution exprimant les condoléances et sympathies des membres et officiers à la famille de M. Alfred Paquette, entrepreneur ferblantier et plombier, ancien membre de ce local, et son ami, dévoué.

L'union a reçu des bureaux de l'union internationale la permission de réduire, à $15.00 comprenant 3 mois de contribution, le taux d'admission en ce local, jusqu'au 31 mai 1933.

Voix ouvrière du Nord

Assemblée de la Voix ouvrière du Nord, demain soir, en la salle Caron, coin S.-Hubert et Bellechasse, pour affaires très importantes. Tous les membres sont priés d'y assister. Par ordre.

Club ouvrier S.-Edouard

Ce soir, à 8 heures, assemblée du club ouvrier Saint-Edouard, en son local, au no 428 De Fleurimont. M. J.-E.-A. Pin donnera la conférence.

Au parti ouvrier

Une assemblée publique sera tenue sous les auspices du parti ouvrier du Canada, Conseil du district de Montréal, ce soir, à l'Auditorium, 375 Ontario ouest, dans le but de protester contre certains projets de loi restreignant la liberté de la parole et de la presse. Il sera aussi question de l'affaire Zinchuck.

Dans Saint-Roch

La section Saint-Roch, de la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec tiendra son assemblée régulière, ce soir, à 8 heures, au no 444 rue Jean-Talon. Des questions de haute actualité y seront discutées.

Quartier Ahuntsic

L'association ouvrière du quartier Ahuntsic, reprendra le cours de ses activité, ce soir, par une grande assemblée, au no 10520 boulevard Saint-Laurent, entre les rues Fleury et Kelly. Des déclarations très importantes y seront faites.

Fête à S.-Barthelemy

Une grande soirée du Bon Vieux Temps, au bénéfice des oeuvres de la paroisse Saint-Barthélémy, sera donnée, ce soir, à 8 heures, en la salle du poste des pompiers, coin Delorimier et Saint-Zotique, par l'association des citoyens de cette paroisse. Une comédie du terroir "Les Noces de Risine" sera interprétée par des artistes amateurs de talent. Il y aura musique et autres divertissements. La séance sera présidée par M. le curé de Saint-Barthélémy, assisté des échevins Brien et Dubreuil des quartiers Rosemont et Montcalm. Une bonne occasion de s'amuser en faisant le bien. Prix de faveur pour les enfants.

Dans Montcalm

Le club ouvrier des citoyens de Montcalm, tiendra son assemblée, ce soir, en sa salle au No 5686 rue Papineau. Des questions du plus haut intérêt y seront discutées. Qu'on se le dise.

UNIONS INTERNATIONALES

*Assemblées pour ce soir, le mardi du mois: constitution.

—Ferblantiers-couvreurs, local 116, au Temple du Travail.
—Briqueteurs et maçons, local No 4, au Temple du Travail.
—Peintres et décorateurs, local No 339, au No 1231 S.-Catherine est.

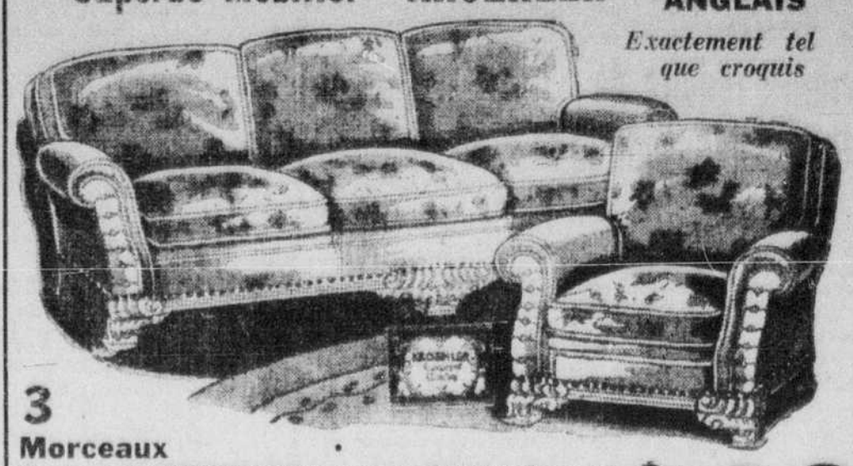
SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 S.-Catherine est:
—Syndicat des poseurs de lattes en bois.
—Association des employés des postes.
—Conseil de construction: révision de la constitution.

LUXE et CONFORT — — À PRIX D'ÉCONOMIE

Superbe Mobilier "KROEHLER" STYLE ANGLAIS

Exactement tel que croquis



3 Morceaux

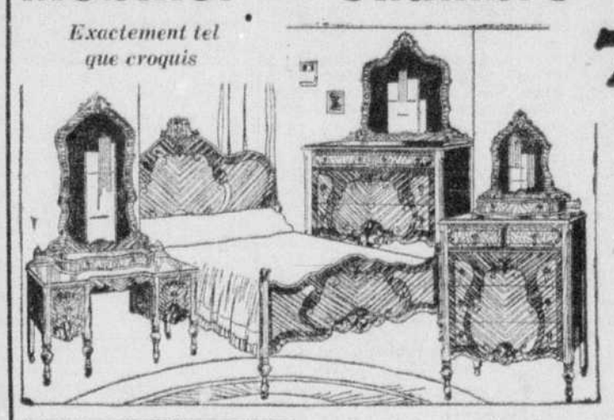
Comprenant CHESTERFIELD et 2 FAUTEUILS. Riche couverture en REPS DE SOIE FRANÇAIS. Coussins à ressorts aux dos et aux sièges. Coussins reversibles aux sièges. Base solide en noyer sculpté.

Valeur régulière de $275 **NOTRE PRIX** *pour trois morceaux* **$196**

Nous avons un assortiment complet de mobiliers Chesterfield "Kroehler" de 3 morceaux, à partir de **$38.50**

Mobilier de Chambre à Coucher

Exactement tel que croquis



7 morceaux

Comprenant:
.BUREAU
.COIFFEUSE
.CHIFFONIER
.LIT-DOUBLE
.BANC
.SOMMIER
.MATELAS

BAIN-MARIE



WEAR EVER 1.09

Capacité de 4 chopines. Véritable aluminium "WEAR EVER". Prix régulier $1.75.

BOUILLOIRE



En PUR ALUMINUM, un produit des fabricants du "Wear Ever" marque "PUR ALUMINUM". Rég. 85c. **59c**

Meubles en véritable noyer. Superbes glaces vénitiennes, avec tiroirs-écrins sur bureau et coiffeuse. Prix régulier $175. **$131**

Vous trouverez ici tout ce qu'il faut pour meubler votre maison de la cave au grenier.

CONDITIONS FACILES

suivant le mode de paiements de la maison sur tout compte approuvé. Si vous avez déjà un compte ouvert, les meubles ou autres articles que vous achèterez pourront y être ajoutés si vous le désirez.

Les prix spéciaux de cette annonce sont en vigueur jusqu'à samedi soir, à l'heure de la fermeture.

J. Donat Langelier LIMITÉE

LA MAISON 100% CANADIENNE

510 Est, rue Sainte-Catherine



Economisez avec le CHARBON NORDIC DOMESTIQUE À POÊLE

Un charbon bitumineux de premier ordre faisant peu de cendres et donnant beaucoup de chaleur.

On peut aussi l'obtenir à la demi-tonne à raison de $4.25.

$7.50 LA TONNE LIBRE

$8.00 LA TONNE EN SAC

Willbank 5353

John Burns & Company, Ltd

21,24

OCCASIONS dans les RADIOS

RECEPTEURS ELECTRIQUES GARANTIS

La plupart des marques qu'il vous plairait de mentionner, telles que: Rogers, Atwater-Kent, De Forest-Crosley, Fada, Westinghouse, Victor, etc.

A partir de **$19**

Paiements faciles à partir de $4 comptant et $2 par mois

Complets et installés à votre antenne

LINDSAYS — E.W. LINDSAY & CO. LIMITED

1112 rue Ste-Catherine O. (à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert près Bélanger | 580 rue Ste-Catherine E. (angle St-Hubert) | 4232 rue Wellington Verdun

MONTREAL

PLUS FINS PLUS CROUSTILLANTS PLUS DELICATS



LES MEILLEURS AU CANADA

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE-QUINZE ANS

JOLIE MAIS DELAISSEE JUSQU'A . . . par ALBERT DORNE



METTEZ FIN A L'"O.T.!"

LES pores exsudent sans cesse une humeur aqueuse à senteur forte qui, à notre insu, peut déplaire à autrui. Evitez les dangers de l'"O.T."—*odeur de transpiration*. Lavez et baignez-vous au Lifebuoy. Son abondante mousse pénétrante *purifie* les pores et chasse toute senteur désagréable. Son odeur agréable de *propreté*—qui s'en va au rinçage—est une assurance de sécurité.

Protège santé—et beauté

Lavez-vous souvent les mains—*toujours* avant les repas — au Lifebuoy. Il enlève les microbes et la saleté. C'est un savon de toilette qui garde la peau souple et rayonnante de fraîcheur.

LEVER BROTHERS LIMITED

WALL STREET EST À LA BAISSE—LA BOURSE LOCALE LOURDE

Nouvelles brèves

Le dollar américain manifeste une grande vigueur et les devises étrangères déclinent.

* * *

Wall Street poursuit un lent mouvement de baisse au milieu d'une séance tranquille.

* * *

La Bourse locale est peu animée et les vedettes affichent des pertes fractionnaires.

Profits réduits de Can. Iron Foundries

Les revenus d'exploitation de la Canada Iron Foundries, Limited, en 1932, se sont élevés à $187,303, au lieu de $345,448 l'année précédente, auxquels se sont ajoutés des revenus de provenance diverse de $182,597 pour former un total de $369,900, à rapprocher de $661,707 en 1931. La dépréciation a été fixée à $195,069; le service des intérêts a pris $25,800; les frais d'entretien ont absorbé $3,793; les dividendes ont été de $116,334. Ces déductions ont laissé un surplus de $28,-916, qui a porté le solde du compte de pertes et profits à $381,676.

La compagnie affiche une très forte posture liquide; les disponibilités sont de $1,431,284 et les exigibilités de $246,196, ce qui donne un fonds de roulement de $1,185,088, contre $1,-469,039 à la fin de 1931.

Accusé de contrefaction

New-York, 21. — Horace-C. Sylvester fils, vice-président de la National City Company, accusé de contrefaction au troisième degré, s'est livré à la justice. Il est accusé d'avoir incité Samuel-W. Baldwin, trésorier de la compagnie, à prendre $1,020 dans un fonds syndicataire et à faire un prêt à John-E. Ramsey, gérant-général du port de New-York.

Bourse de Paris

Paris, 21. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 72.80 francs; les rentes 4½ pour cent, à 88.05 francs; le change sur Londres, à 87.13 francs; le dollar, à 25.52 francs.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

AVIS DE DIVIDENDE

Cinquième dividende annuel

CONFEDERATED GROCERIES Ltd.

Actions privilégiées 8%.

Le cinquième dividende privilégié annuel pour l'année finissant le 31 juillet 1932 est déclaré payable aux bureaux de la compagnie, le 5 avril 1933, aux actionnaires inscrits dans les livres de la compagnie le 31 juillet 1932.

Par ordre de la direction.

LUCIEN-J. FRECHETTE,
Secrétaire-trésorier.

La Compagnie des Tramways de Montréal

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est présentement donné qu'un dividende de DEUX DOLLARS ET VINGT-CINQ SOUS ($2.25) par action, pour le trimestre finissant le 31 mars 1933, a été déclaré sur le capital-actions payé de la compagnie, aux actionnaires inscrits le jeudi, 6e jour d'avril 1933, à 4 heures p.m., et payable le samedi, 15e jour d'avril 1933.

Par ordre de l'administration,

PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.

20 mars 1933.

AVIS

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

Messieurs les Actionnaires du CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes des articles 31 et 32 des statuts, pour le MARDI, 23 MAI prochain, à 11 heures 30.

L'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires possédant chacun 25 actions au moins, soit nominatives, soit au porteur.

Les titulaires de certificats nominatifs ayant le droit de faire partie de cette Assemblée, recevront leur carte d'admission à partir du 22 Avril prochain.

Le dépôt des actions au porteur devra s'effectuer au plus tard le 22 Avril, à Paris, à la Banque de Paris et des Pays Bas, 3 rue d'Antin; à Montréal aux bureaux de la Société ou les cartes d'admission seront délivrées.

Les récépissés de dépôt dans les Etablissements agréés par le Conseil d'Administration seront reçus comme les titres eux-mêmes.

Le Secrétaire Général,
ARMAND CHEVALIER.

67ième
Dividende Trimestriel

Avis est par la présente donné qu'un dividende de Trente-sept Cents par action (au taux d'Un Dollar et Cinquante Cents par année) sur les NOUVELLES actions ordinaires sans valeur au pair de la Compagnie présentement émises et libérées pour le trimestre se terminant le 31 mars 1933, a été déclaré ce jour aux actionnaires enregistrés au 31 mars 1933, dans les registres de Montréal et de Londres, Angleterre.

Les chèques de dividende seront envoyés par la poste le 29 avril 1933 aux actionnaires enregistrés.

D'ordre du Conseil,
Le Secrétaire,
G. R. WHATLEY.

Montréal, le 20 mars 1933

Montreal Light Heat & Power
CONSOLIDATED

Propriété de 60,000 actionnaires, Montreal Light Heat & Power comprend le groupe d'abonnés-actionnaires le plus considérable parmi toutes les compagnies d'utilité publique au Canada

WALL STREET RETROGRADE LENTEMENT

New-York, 21. — Pendant la matinée les cours baissèrent lentement. Le compartiment des chemins de fer subit une certaine pression et le groupe des "valeurs mouillées" fut plutôt inactif à l'exception de Owens-Illinois, qui recula de 2 points sous les prises de bénéfices.

American Telephone déclina de 1½ point à 100; Columbia Carbon, Consolidated Gas, Public Service of New Jersey, American Sugar, Westinghouse, American Tobacco "B", Air Reduction et DuPont baissèrent de 1 à 2 points. Sears-Roebuck, United Aircraft et General Motors perdirent une fraction. Delaware & Hudson encaissa cependant un gain d'un point.

Les prêts à demande renouvelèrent à 3 pour cent, au lieu de 3½ pour cent hier.

Les cours glissèrent un peu plus bas au début de la séance; les pertes varièrent entre une fraction et un point. U. S. Steel déclina d'un point; American Tobacco "B", Case, Westinghouse et Allied Chemical baissèrent d'une grosse fraction. La plupart des titres du groupe des chemins de fer perdirent du terrain.

Wall Street portait un vif intérêt aux rapports voulant que la Trésorerie fasse une partie de ses opérations de remboursement au moyen d'obligations en petites coupures qui seraient vendues directement au public; les détails manquent mais on croit qu'une telle opération remporterait du succès si les obligations portaient un taux d'intérêt attrayant et étaient offertes en petites coupures, par exemple à partir de $20. La plupart des citoyens pourraient en acheter.

Les modifications profondes qui s'accomplissent dans la situation du crédit sont rendues visibles par les conditions favorables auxquelles le gouvernement a effectué un financement à court terme; les nouveaux bons comportent un intérêt de 1.83 pour cent, au lieu de 4.26 lors de l'opération précédente.

Le fait saillant de la matinée a été la vigueur du dollar américain par rapport aux devises européennes; depuis que le congé bancaire a pris fin le dollar a manifesté de la force. Voici un tableau des principales devises avec comparaison avec le 3 mars:

	Aujourd'hui	3 mars	Baisse
Sterling	$3.42	$3.43¾	.01¾
Franc	.0392½	.0395⅝	.0003
Belge	.1396	.1411	.0015
Franc—Suisse	.1928	.1972	.0044
Florin	.4030	.4062	.0032
Couronne norv.	.1750	.1785	.0035
Couronne suéd.	.1812	.1850	.0038

Bourse de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv.	Midi
Allied Chemical	82¾	82¼
American Can	59½	58¾
Am. Foreign Power	5½	5½
Am. Power & L.	5	5⅛
Am. Smelting	15½	14¾
Am. Tel & Tel	101	99⅝
Am. Tobacco "B"	61	59⅛
Anaconda	7⅜	7⅛
Atchison	44½	44⅜
Atl. Refining	15¾	15⅝
Auburn Motors XD	39⅝	36⅝
Beth Steel	13⅜	13½
Bordens	22⅝	22¼
Canada Dry	9¾	9¾
Can Pacific	8⅞	8½
Ches & Ohio	29¾	30
Chrysler	9⅝	9⅝
Coca Cola	83½	83¾
Com & South	1¾	1⅝
Cons. Gas	46⅜	45¾
DuPont	39⅛	38½
E. Power & L.	4¾	4¾
Fox Film	1⅝	1⅝
Gen. Motors	12⅝	12⅜
Gillette xd	15½	15½
Int. Tel. & Tel.	6⅜	6¼
Johns Manville	16¾	16½
Missouri Pacific	1⅜	1¼
Mont. Ward	2¾	2¾
Nat. Biscuits	38¼	36⅝
N. Y. Central	19¾	20⅛
North Am.	20¾	19¾
North Pac.	14⅜	15¼
Radio	4½	4⅜
Sears Roebuck	18⅞	18⅝
South. Pac.	16¾	16⅝
Stand. Brands	16⅜	16⅜
Union Pacific	78	78½
U. S. Steel	30	29½
Westinghouse	28¼	28
Woolworth	30⅛	29¾

Le prix du sucre monte de 10 cents

L'avance continue du prix du sucre brut depuis quelques jours s'est répercutée sur le prix du sucre granulé; les raffineries locales viennent d'annoncer une hausse de 10 cents les 100 livres. Le 7 février il y avait eu une diminution de 10 cents.

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

AMERICAIN

Amer. Composite Shares	2⅝	3
Amer. Founders Corp. Com.	1	1⅜
British Type Investors	50	60
Canadian Investment Fund	2.20	2.85
1st Custodian Shares	2.45	—
2nd Custodian Shares	2.40	—
Div. Trustee Shs Corp. Ser.	6¾	—
Div. Trustee Shs Series "B"	6½	—
Div. Trustee Shs Series "C"	2.10	2.30
Div. Trustee Shs Series "D"	3½	4
Federated Capital Corp.	5⅝	—
Fundamental Trust Shares "A"	2¾	3⅛
Fundamental Trust Shs "B"	3¾	3½
Grouped Income Shares	3.20	3.60
Independence Trust Shares	1.50	1.65
Insuranshares Certif. Inc.	3¼	3
Investors Trustee Shares	4.80	—
Low Priced Shares	3.00	2.95
National Bond & Share	23½	25½
Nation Wide Securities "B"	2¾	—
Nation Wide Securities Vot. T.	—	9⅝
New York Bank Trust	5¼	3¾
Un. Common Tr. Sh. Ser. "A-2"	3½	—
Un. Fixed Shares Ser. "F"	1⅝	—
Un. Insurance Trust Sh. "I"	1¾	—
Un. N.Y. Bank T. S. Ser. "U-3"	3¼	4
Un. Oil Trust Shares Ser. "H"	3¾	—
U.S. Elect. Lt. & Pow. "A"	12¾	13¾
U. S. Elect. Lt. & Power "B"	2½	—
U.S. El. Lt. and P. Vot. Tr.	—	1¼
CANADIENE		
Canada Am. Trust Shares	2½	3⅜
Canadian Intl. Trustee Shares	2	3½
DISTRIBUTORS' GROUP INC.		
North Am. Trust Shares	2.03	2.35
North Am. Trust Shares	1.58	—
Cumulative Trust Shares	3.15	—
AMERICAN DEPOSITOR CORP		
New Corporate Tr. Sh. Ac.	1.89	2.04
New Corporate Tr. Sh. Di.	1.89	2.04
Five Year Fixed Tr. Shs.	3.07	—
Old Corporate Tr. Sh.	1.80	—

Hausse des salaires

New-York, 21. — L'International Cement Company augmentera les prix et les salaires de 10% à partir du 25 mars.

VARIATIONS RESTREINTES A LA BOURSE

La place locale a donné une séance morne pendant la matinée; seulement 3,401 actions ont été transigées et les fluctuations ont gardé des proportions étroites.

Canadian Pacific et International Nickel ont fourni le plus gros virement de toute la liste; le premier a décliné de ½ à 10¼, tandis que le second a baissé de ¼ à 9⅝. Consolidated Smelters a reculé de 1½ point à 67½, Montreal Power a cédé ½ à 29 et Shawinigan Power a perdu ¼ à 11. Power Corporation a baissé de ½ à 6½. Brazilian et Bell Telephone n'ont pas bougé.

Le compartiment des mines d'or a été exceptionnellement paisible; Noranda n'a pas paru au tableau. Lake Shore a accusé une baisse de 30 cents à $32.15 et Siscoe est demeuré ferme à $1.40. Teck-Hughes a avancé de 1 cent à $4.07.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Amalgamated Electric pfd. — 5 à 2.
Bell Telephone—9 à 88½; 2 à 89; 1 à 89½; 2 à 89⅝; 3 à 89¾.
B. C. Power — 10 à 15½; 10 à 15½; 10 à 15½.
Brazilian—10 à 8; 5 à 8; 50 à 8.
Can. Car — 5 à 3½; 10 à 3⅝; 5 à 3⅝.
Can. Car pfd. — 15 à 14; 10 à 10¾.
Can. Hydro Electric pfd. — 5 à 37.
Can. Pacific — 75 à 10½; 10 à 10½; 100 à 10¾; 5 à 10¾; 10 à 10⅝; 25 à 10½; 5 à 10⅝; 75 à 10⅝; 25 à 10½; 25 à 10¼; 20 à 10¼.
Cons. Smelting—10 à 68; 5 à 68; 5 à 68; 5 à 68; 10 à 67½; 5 à 68; 10 à 68; 10 à 68; 1 à 68; 5 à 67½; 5 à 67½; 25 à 67½; 25 à 67½; 5 à 67½; 10 à 67½; 5 à 67½; 2 à 67½.
Dom. Bridge—10 à 16.
Dom. Glass—25 à 43.
Dom. Steel Coal "B"—35 à 0.50; 25 à 0.80.
Foreign Power—25 à 4.
Int. Nickel — 80 à 10¾, 50 à 10, 20 à 10, 5 à 10, 310 à 10, 50 à 10, 40 à 10, 4 à 10, 1 à 10, 10 à 10, 200 à 10, 70 à 10, 130 à 10, 235 à 10, 200 à 10, 100 à 10, 200 à 10, 5 à 10, 25 à 10, 25 à 10, 20 à 9½, 5 à 9½, 25 à 9¾, 10 à 9½, 25 à 9¾, 45 à 9¾, 20 à 9¾, 30 à 9¾, 25 à 9¾, 80 à 9¾.
Mont. Tramways—5 à 90; 2 à 89; 5 à 89.
Mont. Power—5 à 29; 20 à 29¼; 25 à 29¼; 1 à 29¼; 10 à 29; 25 à 29; 15 à 29; 5 à 29; 20 à 29; 5 à 29; 20 à 29; 80 à 29; 75 à 29.
Nat. Breweries—10 à 16.
Power Corp—30 à 7; 10 à 6¾; 15 à 6¾; 45 à 6¾; 10 à 6½; 25 à 6½; 5 à 6½; 10 à 6½; 25 à 6½; 15 à 6½; 5 à 6¾; 10 à 6¾; 15 à 6¾; 25 à 6¾; 15 à 6¾.
Shawinigan—5 à 11¾; 7 à 11¾; 13 à 11¾; 5 à 11¾; 25 à 11¾; 50 à 11¾, 50 à 11¾; 25 à 11; 10 à 11; 15 à 11; 25 à 11; 5 à 11; 25 à 11; 25 à 11; 5 à 11; 35 à 11; 20 à 11.
Steel of Canada—10 à 16¾.
Viau Biscuit—40 à 2.

BANQUES

Montréal—3 à 185; 2 à 185; 1 à 185; 1 à 185; 1 à 185; 1 à 185.
Commerce—4 à 129; 4 à 129.
Royale—4 à 130; 7 à 130; 2 à 130; 3 à 130; 5 à 130; 7 à 130.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3⅝—1 à 41¾; 35 à 41¾; 2 à 41¾; 25 à 41¾; 25 à 41¾; 30 à 41¾; 25 à 41¾; 20 à 41¾; 17 à 41¾; 25 à 41¾; 25 à 41¾; 20 à 41¾; 40 à 41¾; 10 à 41¾; 5 à 41¾; 3 à 41¾; 7 à 41¾; 3 à 41½.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

Can. Car pfd. — 5 à 10¾.
Cons. Smelting—10 à 67¾; 11 à 67¾.
McColl Frontenac—15 à 8.
Mont. Power—1 à 29; 5 à 29; 5 à 29.
Power Corp. — 5 à 6¾; 10 à 6½; 15 à 6½.

OBLIGATIONS

Mont. aPwr 3½—45 à 41¾; 8 à 41¾.

La White Motor Company continue ses opérations

Cleveland, 21. — La mise sous séquestre de la Studebaker Corporation n'effecte aucunement la White Motor Company et n'entrave d'aucune façon la fabrication et la vente des produits de la compagnie, c'est ce que vient de déclarer M. A.-G. Bean, président de la White Motor Company et un des trois curateurs de la Studebaker Corporation.

M. Bean a communiqué en même temps un rapport préliminaire indiquant que l'année 1932 s'est soldée par un déficit de $3,000,000; la compagnie est cependant demeurée dans une solide posture liquide.

La mise sous séquestre de la Studebaker Corporation, qui s'est faite à l'amiable, sera de courte durée; les usines rouvriront à courte échéance à South Bend. L'usine d'assemblage à Walkerville n'a pas suspendu ses opérations.

Le cours des obligations

	Offre	Dem.
Dominion du Canada:		
4½s, 1935	99½	100½
4½s, 1962	91⅝	92⅝
5½s, 1933	100	101
5½s, 1934	101	102
5½s, 1937	108½	109
5s, 1937	113⅜	115
4½s, 1940	98½	99⅝
5s, 1943	101⅜	102⅜
4½s, 1944	98½	99¼
4½s, 1946	98½	99¼
4½s, 1945-56	96½	97½
4½s, 1947-57	96½	97½
4½s, 1948-58	96⅝	97¼
4½s, 1949-59	97	98
5s, 1938	101¼	102¼
5½, 1941	101¼	102¼
Garntie du Dominion:		
C.N.R. 4½s, 1951	97⅜	98⅜
C.N.R. 4½s, 1954	97½	98½
C.N.R. 4½s, 1956	97⅜	98⅜
C.N.R. 4½s, 1957	97½	98½
C.N.R. 4½s, 1968	97¼	98¼
C.N.R. 4½s, 1950	97½	97½
C.N.R. 5s, 1954	100½	101½
C.N.R. 5s, 1969	103½	103½
Mont. Harbor 5½ 1960	102⅜	104¼
Can. Nat. S.S. 5s, 1955	101¾	
Provinces et municipalités		
Alberta 6's, 1947	95	97
C.-Britannique 6's, 1947	97	99
Cité de Montréal 6's, 1944	106	108
Cité de Winnipeg 6's, 1942	95	97
Manitoba 6's, 1947	90	97
Ec. cath. de Mont. 6's, 1937	101¼	103¼
N. Brunswick 5½'s, 1960	101	103
N. Brunswick 5½'s, 1963	101	102
Ontario 5½'s, 1947	105	106½
Prov. Québec 4½'s, 1963	98⅝	100
Saskatchewan 6's, 1953	92	94
Corporations:		
Abitibi 5's, 1953	17	19
Beauharnois 6's, 1936	38½	40
Bell Telephone 5's, 1955	100	
Bell Telephone 5's, 1957	107½	
Bell Telephone 5's, 1960	108	
B. C Power 5's, 1960	74	77
B. C. Power 5½'s, 1960	80	84
Can. Cement 5½'s, 1947	82	85
C.P.R. 6's, 1942	88½	90
C.P.R. 5's, 1934	91	93
C.P.R. 4½'s, 1944	65	70
C.P.R. 4's, 1954	74	79
Can. Steamships 5's, 1943	56	62
Can. Steamships 6's, 1941	135	151
Gatineau Power 5's, 1956	76	79
Gatineau Power 6's, 1941	84	86
Mont. L., H. and P. 5's, 1970	101	103
Mont. L., H. and P. 5's, 1951	102	105
Mont. Tram. 5's, 1941	97¼	99
Mont. Tram. 4½'s, 1955	83	86
Mont. Tram. 5's, 1955	68½	71½
Mont. Pub. Ser. 5's, 1942	98	100
Mont. L. P. 5½'s, 1957	85	100
Ont. P.S. 5½'s, 1950	80	83
Québec Power 5's, 1968	89	93
Rolland Paper 5½'s, 1948	70	
Shaw. W. and P. 5's, 1937	85½	88
Shaw. W. and P. 5's, 1970	30	76
Steel of Can. 6's, 1940	102½	

L'argent en barre

Londres, 21. — L'argent en barre a monté de 2/10 à 17 7/16d. l'once.

Parkhill Gold Mines
PROMETTEUSE MINE EN PRODUCTION
Circulaire donnant toutes les dernières informations envoyée sur demande.

Grant Johnson & Co.
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
MEMBRES DU CURB DE MONTREAL
350, RUE NOTRE-DAME OUEST — MONTREAL

Bruits et Commentaires

MONTREAL TRAMWAYS :

Comment expliquer que le jour même où le dividende de $2.25 est mis en paiement, le titre de Montreal Tramways descende à un nouveau fond? L'année dernière, il s'est traité entre $130 et $96. Cette année il a oscillé de $98 à $97 pour s'affaisser, hier, à $92. Ce matin, il a suffi de quelques transactions pour le déprimer à $89. Une baisse aussi rapide donne lieu à toutes sortes de commentaires. Ce n'est un secret pour personne que les affaires de la compagnie ne sont pas à l'heure actuelle très brillantes. Il est même probable que l'exercice se soldera par un déficit. Mais est-ce là ce qui explique la dépréciation du titre? Il y en a qui croient à une manoeuvre de la part de quelques gros porteurs. Dans quel but? Montreal Tramways est une valeur étroitement détenue et qui ne fait l'objet que de transactions intermittentes. De là l'intérêt que soulève la faiblesse qu'elle témoigne depuis quelques jours.

LE BUDGET :

Dans les milieux boursiers l'opinion s'accrédite que le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargnes sera abaissé de trois et demi à deux pour cent et peut-être davantage. On fait remarquer que cela serait conforme à la politique suivie aux Etats-Unis et en Angleterre. Bien plus, en ce dernier pays on songerait à supprimer entièrement l'intérêt, vu la quasi impossibilité où l'on est de trouver des placements profitables. Les banques londoniennes qui portent trois milliards 468 millions de livres de dépôts d'épargnes ne paient à l'heure actuelle qu'un demi de un pour cent d'intérêt. Même à ce taux elles ont mille difficultés à placer leurs disponibilités. De là la mesure que projetterait le gouvernement.

LES CHEMINS DE FER :

Pour la première fois depuis leur étatisation en 1924, les chemins de fer allemands ont été déficitaires en 1932. Les recettes-voyageurs ont fléchi d'un milliard 423 millions de marks à 923 millions et les recettes-marchandises de trois milliards 485 millions à un milliard 685 millions. Ce qui donne des recettes globales de deux milliards 850 millions à rapprocher de cinq milliards 333 millions en 1929. Les frais d'exploitation ont baissé, de leur côté, de quatre milliards 500 millions de marks à trois milliards. La concurrence de l'automobile est la raison principale de la diminution des revenus. On prétend qu'elle a coûté jusqu'ici aux chemins de fer 500 millions de marks.

La situation, comme on le sait, n'est guère plus brillante en France. Parmi les remèdes proposés au Parlement l'on remarque: une réduction de l'impôt sur les transports ferroviaires, une simplification de l'exploitation, la réglementation des transports routiers, l'unification des barèmes et la fusion de certains services. On s'oppose toutefois fermement à la fusion des réseaux. Aux Etats-Unis, enfin, on s'attend à la consolidation prochaine des principales compagnies.

LA BOURSE :

Aidés par les événements, les baissiers commandent de nouveau le marché. Coca-Cola fait un plongeon de trois points et demi. Air Reduction, American Tobacco, Consolidated Gas, United Fruit, Woolworth abandonnent un point et demi. Allied Chemical, American Telephone, North American, Westinghouse et quelques autres, un point. Il est à signaler que deux des valeurs les plus résistantes sont du groupe de l'automobile, Nash et Packard.

Montréal se conforme à l'ambiance. Smelters perd un point, Montreal Power un demi, Pacifique Canadien trois huitièmes, B. C. Power un quart, Canadian Car et Nickel un huitième. Montreal Tramways, comme nous l'avons dit, cède de trois points. Viau Biscuit se traite à $2 comparativement à cinq l'année dernière. Bell, Dominon Steel, Brazilian, National Breweries, Shawinigan maintiennent leurs positions.

PETITES NOUVELLES :

Faibles à Winnipeg, les cours du froment avancent à Chicago. L'option de mai recule d'un point, celles de juillet et d'octobre d'un quart à cinq huitièmes.

* * *

Les valeurs minières s'alourdissent. Lake Shore fléchit de trente sous, Falconbridge de quinze, Granada de sept. Siscoe et Moss ne bougent pas.

* * *

L'assemblée annuelle de Noranda se tiendra le dernier jour de ce mois.

* * *

L'escompte du dollar canadien monte à seize et demi pour cent, et la prime sur les fonds américains varie, à Montréal, entre dix-neuf et trois quarts et vingt pour cent. Le sterling cote $3.41½ et le franc français 04.70½.

V. B.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil—15 à 8¼.
Dist Seagram—65 à 5; 25 à 5; 10 à 5.
Home Oil—100 à 0.35.
Imp. Oil—1 à 8⅝; 3 à 8⅝; 10 à 8⅝; 25 à 8¼; 25 à 8¼; 10 à 8¼; 15 à 8¼; 25 à 8¼; 10 à 8¼; 10 à 8¼; 15 à 8¼.
Southern Can. Power pfd—15 à 71.

MINES

Arno Mines—100 à .03½; 100 à 0.3½; 1000 à .02; 1000 à .03; 1000 à .03.
Chemical Research—4000 à .01; 6000 à .01; 10,000 à .01.
Falconbridge Nickel—100 à 7.85.
Granada Rouyn—100 à 1.25; 100 à 1.23; 100 à 1.23; 200 à 1.23; 100 à 1.22.
Lake Shore—100 à 32.00, 5 à 32.15, 35 à 32.15.
Moss Mines — 100 à .15, 100 à .15, 200 à .15, 300 à .15, 100 à .15, 100 à .15.
Noranda — 50 à 23.00, 1 à 23.00, 10 à 22.90, 5 à 23.00.
Parkhill—1500 à .20; 1000 à .20; 100 à .20; 1000 à .20; 1500 à .20; 300 à .20; 1000 à .20; 200 à .20; 2000 à .20; 1000 à .20.
Stadacona—2500 à .03½; 100 à .03¾; 100 à .03½; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 2000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 1000 à .03; 8500 à .03; 100 à .03.
Siscoe—100 à 1.40; 20 à 1.40.
Sullivan—100 à .26; 100 à .26; 100 à .26; 300 à .26; 100 à .26; 100 à .26; 100 à .26.
Sylvanite—100 à 0.85.
Teck Hughes—25 à 4.05; 40 à 4.04; 25 à 4.07.
Vipond—100 à .34.

W. T. Grant Company

New-York, 21. — Les bénéfices nets de la compagnie W.-T. Grant ont été de $1.32 par action dans l'exercice finissant le 31 janvier, contre $2.59 l'année précédente.

Grande vigueur du dollar américain

New York, 21. — Le dollar américain a montré une grande vigueur au début de la journée, surtout par rapport aux devises européennes.

La livre sterling à $3.42 accusait une baisse de 1¾ cents et était 5 cents en dessous du sommet de la semaine dernière; on attribue la faiblesse de la devise anglaise à une liquidation officielle à Londres.

Le dollar canadien était stable à 83¾ cents; le florin hollandais a baissé de 13 points à 40.27 cents, le belga de 5 points à 13.95 cents, le franc français de 1¼ point à 3.92¾ cents, et le franc suisse de 4 points à 19.28 cents.

A midi le dollar canadien montrait une baisse de ⅜ à 83⅜ cents et la livre sterling votait $3.42⅞, une perte nette de 1⅜ cent depuis hier.

* * *

New-York, 21. — La livre sterling a enregistré un vif recul au début de la journée; elle a décliné de 3¼ cents à $3.41½. Hier la devise anglaise avait accusé une baisse de 2 cents à l'ouverture mais elle s'était relevée par la suite.

Le dollar canadien avait une allure nerveuse; on l'offrait à 83⅝ cents mais les acheteurs cotaient 83¼ cents. La prime sur les fonds américains variait entre 19¼ et 20¼ pour cent.

Au pair à Paris

Paris, 21. — Le dollar américain a atteint le pair aujourd'hui et a clôturé à 25.52 francs; c'est le cours le plus élevé depuis le 15 février et une hausse de 14½ centimes depuis hier. Les banquiers attribuent la force de la devise américaine aux mises à couvert des baissiers.

COURS DES CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale:

New-York—dollar	18⅝% pr.
Angleterre—livre	
câble	4.10⅜
chèque	4.10¾
France—franc	.0470⅝
Belgique—	
franc	.0334⅝
belga	.1374
Italie—lire	.0618½
Espagne—peseta	.1015
Suisse—franc	.2312
Hollande—florin	.4831
Norvège—couronne	.2105
Danemark—couronne	.1831
Suède—couronne	.2172
Allemagne—reichsmark	.2350
Tchécoslovaquie—couronne	.0360
Grèce—drachme	.0072
Brésil—milreis	.0870
Finlande—mark	.0192
Chine—dollar H. K.	.2748
Pologne—zloty	.1350
Yougoslavie—dinar	.0174
Japon—yen	.2675
Autriche—schilling	.0192

Le commerce avec la Russie permis

Toronto, 21. — Il n'y a rien qui empêche un citoyen du Canada de faire le commerce avec la Russie, en autant qu'il le fait sous sa propre responsabilité, a déclaré hier soir l'hon. H.-H. Stevens, ministre du commerce, au cours d'une causerie devant les membres du club du Toronto Board of Trade, intitulée: "Les tendances commerciales du Canada".

"Toute personne peut aller vendre des marchandises en Russie demain si elle le désire; de même toute personne peut acheter des marchandises russes, à l'exception cependant de l'anthracite, du bois de pulpe, de l'asbestos et de certaines fourrures", ajouta M. Stevens.

Quant aux tendances commerciales du Canada, elles se dirigent vers les pays de l'Empire et délaissent les Etats-Unis. M. Stevens cita à ce sujet les statistiques du charbon qui démontrent que l'importation de l'anthracite américain a diminué de moitié.

En 1928, le Canada importait des Etats-Unis 3,200,000 tonnes d'anthracite et d'Angleterre seulement que 500,000 tonnes. En 1932, l'importation anglaise se chiffrait à 1,400,-000 tonnes, tandis que l'importation américaine baissait à 1,700,000 tonnes.

L'hon. M. Stevens déclara ensuite que le commerce avec les Etats-Unis était pour nous une nécessité, vu la dette de $4,760,000,000, que nous devons aux Etats-Unis. Il faut exporter dans ce pays assez de marchandises pour prendre soin des intérêts.

Un déficit de $104,533 à l'île du Prince-Edouard

Charlottetown, 21 — Le déficit de l'Ile du Prince-Edouard pour l'année courante s'élèvera à $104,533 car le surplus prévu dans les revenus sera de $4,166 seulement si l'on ne compte par les paiements du fonds d'amortissement, $108,705. L'honorable W.-J.-P. MacMillan, en faisant connaitre les chiffres du budget à la Législature hier a déclaré que les revenus s'élèveront à $1,293,874 et les dépenses à $1,289,705. Les taxes ont donné en 1932 deux mille dollars de moins que l'année précédente.

Le tribunal d'arbitrage ne fonctionne pas encore

M. Macdonald, représentant les deux réseaux au tribunal d'arbitrage qui doit régler la question d'une nouvelle diminution des salaires des cheminots, de retour de Toronto, ce matin, a déclaré à un rédacteur à la "Presse" qu'il n'a pas encore reçu aucune nouvelle quant au lieu et à la date ou siégera le tribunal qui est maintenant, comme on sait, complètement formé.

Dividendes déclarés

Montreal Light, Heat & Power Cons., 37 cents par action pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 3 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

United Securities, Ltd., 50 cents par action, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 31 mars.

Montreal Tramways Co., $2.25 par action pour le trimestre finissant le 31 mars, payable le 15 avril aux actionnaires inscrits le 6 avril.

Canada Iron Foundries, Ltd., 1¾% sur les actions privilégiées pour le semestre finissant le 31 décembre 1932 payable le 20 avril aux actionnaires inscrits le 15 avril.

Les prix du sucre

New-York, 21. — Les livraisons futures du sucre débutèrent avec fermeté: mars, 1.09; mai, 1.09; juillet, 1.11; septembre, 1.11; décembre, 1.14; janvier, 1.14; mars, 1.16. Le sucre brut était ferme: la livraison immédiate cotait 3.09, droits payés. Le granulé faisait 4.10-4.20.

Les prix du café

New York, 21.—Le café Rio pour livraison future débute sans changement: mai, 5.85; septembre, 5.19; la livraison immédiate cotait 8.

Le café Santos pour livraison future débuta 8 points plus bas: mars, 8.13; mai, 7.80; juillet, 7.73; septembre, 7.52; décembre, 7.42. La livraison immédiate faisait 8¼-8½.

LES A-CÔTES DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer G. Walzer)

New York, 21. — Les spéculateurs professionnels ont été vendeurs aux cours des deux dernières séances, d'après les rapports qui circulent dans la rue. Les petits spéculateurs par ailleurs ont absorbé les quelques offres, permettant au marché de se tenir stable. Entre temps, les observateurs ont analysé minutieusement l'avenir de la liste et ont conclu qu'il y avait plus de facteurs favorables que défavorables. Quelques uns sont même d'opinion que les titres n'ont pas réagi comme ils auraient dû le faire au passage du bill de la bière ainsi qu'au règlement des difficultés bancaires. Les chemins de fer se sont élevés en anticipation d'une législation en leur faveur, tandis que les titres des utilités se sont dépréciés de peur qu'une législation adverse soit passée. Les industrielles ont décliné dans l'attente d'un indice plus défini de la tendance de la place.

Les "valeurs mouillées"

On s'attendait à un revirement appréciable dans les titres du groupe des "valeurs mouillées". Plusieurs listes ont été faites des compagnies pouvant bénéficier d'une manière ou d'une autre du retour de la bière. En voici une, rédigée par Sutro Bros. & Co.: Pittsburgh Brewing Co., Anheuser-Busch, Owens Illinois Glass, Crown Cork and Seal, Liquide Carbonic, Ingersoll Rand, Worthington Pump, Foster Wheeler, Fairbanks Morse, Mack Trucks, General American Tank

MM. Chatelle et Perras candidats à la mairie

L'appel nominal a eu lieu cet après-midi à l'hôtel de ville de Ville LaSalle. — Dix candidats en tout brigueront les suffrages aux élections du 3 avril

DEUX ACCLAMATIONS SEULEMENT

(De notre Extra d'hier)

L'appel nominal préliminaire aux élections municipales qui auront lieu le 3 avril prochain à Ville LaSalle, a eu lieu aujourd'hui, à 2 heures, à l'hôtel de ville de Ville LaSalle. Le maire sortant de charge, M. Louis Chatelle, aura M. Théophile Perras comme adversaire. Les candidats à l'échevinage sont les suivants: Quartier No 1, siège No 1, M. E.-J. Hayward, élu par acclamation; même quartier, siège No 2, MM. Fred Lafleur et P. Lesage, échevin sortant de charge; quartier No 2, siège No 1, MM. Albert Boivin et F.-X. Bélanger; même quartier, siège No 2, J.-B. Beyries, élu par acclamation; quartier No 3, siège No 1, MM. A. Brosseau et O. Titley; même quartier, siège No 2, E. Dumas et A. Leroux.

L'appel nominal a été fait par M. S. Lefebvre, secrétaire-trésorier de la municipalité. Après l'appel, chacun des candidats a adressé la parole.



M. LOUIS CHATELLE, maire sortant de charge et candidat à la mairie de ville LaSalle.



M. THEOPHILE PERRAS, candidat à la mairie de ville LaSalle.

Domicilié au No 7644, rue Centrale, parc Bronx, ville LaSalle, M. Théophile Perras, candidat à la mairie en opposition à M. Chatelle, est âgé de 56 ans. Il est né à Saint-Sébastien, comté d'Iberville, et est père de sept enfants. Le chiffre sept joue décidément un rôle dans la vie de ce digne citoyen, car il a vécu sept ans à ville Saint-Pierre et est propriétaire-résident de ville LaSalle depuis sept années. M. Perras est le second vice-président de la société Saint-Jean-Baptiste, section de la paroisse de Notre-Dame du Sacré-Coeur, dont il est l'un des fondateurs; trésorier de la Conférence de Saint-Vincent de Paul et s'est toujours occupé activement des oeuvres sociales et philanthropiques de sa paroisse. M. Perras est à l'emploi du Pacifique Canadien. Son programme comporte entr'autres articles: prendre les moyens d'exécuter des travaux d'intérêt public afin de procurer de l'emploi aux sans-travail de la municipalité; assurer un nouveau mode de comptabilité; une répartition plus équitable des affaires qui intéressent les contribuables et les industriels; travailler au maintien de l'harmonie dans tous les quartiers.

M. Théophile Perras a contribué largement au mouvement qui a déterminé le prolongement de la ligne de tramway jusqu'à la 4e avenue, et il se propose bien, si ses concitoyens lui font confiance, de ne rien négliger pour promouvoir les intérêts de l'urbanisme à ville LaSalle et de conserver au boulevard de ce nom le caractère exclusivement résidentiel qu'il revêt présentement. Ayant foi dans l'avenir de sa ville, M. Perras s'appliquera à y augmenter le nombre des industries et à y asseoir une administration saine, probe et progressiste. Il entend pratiquer une absolue neutralité quant à la question de la vente de la bière.

Vingt-trois candidats à Verdun

(De notre Extra d'hier)



La mise en nomination des candidats à la mairie et à l'échevinage aux élections municipales de Verdun s'est terminée à 2 heures cet après-midi. Vingt-trois candidats dont 3 à la mairie, ont remis leur bulletin de présentation et leur dépôt entre les mains du greffier, M. A.-J. Burgess. Les vignettes ci-dessus représentent quelques des candidats. Première rangée, de gauche à droite: l'échevin P.-A. Lafleur, M. P. P., et M. Casimir Allard, ancien échevin, candidats à la mairie; l'échevin John Gibbons, siège No 1, quartier No 1; l'échevin Omer Bombardier, siège No 2, quartier No 1; deuxième rangée: M. Joseph Hébert, (Cliché LaRose Studio, 4045 Wellington), siège No 2, quartier No 1; l'échevin Ulric Saint-Amand, siège No 1, quartier No 2; M. Hervé Ferland, siège No 1, quartier No 2; M. E.-Jules Wermenlinger, siège No 2, quartier No 2; troisième rangée: l'échevin Alfred Glew, siège No 1, quartier No 3; l'échevin Henri Gauthier, siège No 2, quartier No 3; M. Camille Dansereau, siège No 2, quartier No 3; l'échevin Edward Wilson, siège No 1, quartier No 4; quatrième rangée: M. Archie Wilcox, siège No 1, quartier No 4; l'ex-échevin H.-J. Garrity, siège No 2, quartier No 4. N'apparaissent pas ci-dessus les candidats suivants: M. Henri Lalonde, candidat à la mairie; M. Walter Smith, siège No 1, quartier No 1; M. Odilon Bertrand, siège No 2, quartier No 1; M. E.-H. Fortier, siège No 2, quartier No 2; M. John-C. Brennan, siège No 1, quartier No 3; M. Georges-H. Abbott, siège No 1, quartier No 3; M. Victor Harnois, siège No 1, quartier No 3; M. Paul Lalonde, siège No 1, quartier No 4; M. Emery Gibeau, siège No 2, quartier No 4. La votation est fixée au 1er avril prochain; cependant si le bill présenté à Québec par la Ligue des propriétaires de Verdun est sanctionné cette semaine, la mise en nomination sera faite de nouveau, le 10 avril, et la votation ne se fera que le 20 avril.

La hausse des prix sauvera le monde!

Un ancien ministre du cabinet Macdonald affirme que la Grande-Bretagne demandera une hausse forcée à la conférence économique mondiale. — Le régime de l'or.

AU CANADIAN CLUB

(De notre Extra d'hier)

Si la conférence économique mondiale ne réussit pas à rétablir la normale dans le monde, la guerre est éinvitable en Europe et dans le reste de l'univers. Par ces paroles quelque peu alarmantes le très hon. H.-B. Lees-Smith, ancien membre du gouvernement travailliste de Ramsay MacDonald, terminait cet après-midi ce qui fut en quelque sorte une avant-première de la conférence économique mondiale, devant les membres du Canadian Club, à l'hôtel Windsor.

La conférence mondiale doit prendre des mesures immédiates et radicales afin que le barême des prix revienne au niveau de 1929. Les nations détentrices d'or en grandes quantités, — nommément la France et les Etats-Unis, — doivent prendre l'engagement formel de ne conserver que l'or suffisant à la garantie de leurs émissions de papier-monnaie. Les nations créditrices doivent accepter que leurs importations excèdent fortement leurs exportations. Les barrières tarifaires doivent immédiatement être supprimées. Et alors la prospérité reviendra.

L'étalon-or

Les Etats-Unis, comme le reste du monde, avance M. Lees-Smith, approuveront sans doute ces conclusions britanniques présentées à la conférence mondiale. Toutefois, dit-il, les Etats-Unis exigeront sans doute que la Grande-Bretagne rétablisse immédiatement l'étalon-or. Cela n'est pas possible, assure M. Lees-Smith, que si l'on observe les règles du jeu de l'or et ces règles demandent surtout qu'aucun pays ne thésaurise ce métal.

Mais cette hausse forcée des prix c'est l'inflation pure et simple. Pour répondre à cette objection presque certaine, M. Lees-Smith déclare que l'équilibre économique étant préservé soigneusement il ne peut y avoir aucun danger de genre.

Une sorte de contrôle universel de l'argent sera établi, ajoute M. Lees-Smith, et les séries d'accords signés entre les divers pays garantiront cet équilibre et ce contrôle.

La leçon d'Hitler

L'hitlérisme est non seulement une leçon mais encore un avertissement au monde. Il est été impossible sans la grande crise économique. Des menées extrémistes comme celles d'Hitler ou des communistes constituent un danger pour le monde. Dangers que l'on ne peut éviter qu'en sortant le genre humain de la misère où il se trouve à l'heure actuelle, commente M. Lees-Smith.

Si la crise mondiale date de 1929, affirme M. Lees-Smith, c'est que depuis la fin de la grande guerre les Etats-Unis plaçaient chaque année plus de deux milliards de dollars en Europe, ce qui permettait à l'Europe de payer les intérêts dus sur diverses dettes contractées aux Etats-Unis. Non pas des dettes de guerre seules, car les intérêts sur les dettes de ce genre ne représentaient tout au plus que 400 millions de dollars. Le jour où les Etats-Unis furent eux-mêmes en difficulté financière et ne purent plus placer leurs capitaux en Europe, la crise se déclancha comme elle devait le faire inévitablement.

"Le sort de l'Université est entre les mains des députés de Montréal"

Des citoyens des différents quartiers de la ville ont assisté, aujourd'hui, au déjeuner du Club Libéral National et discuté le problème financier de l'Université.

Mémoire remis aux députés

(De notre Extra d'hier)

Une cinquantaine de citoyens de Montréal, la plupart hommes d'affaires et représentant tous les quartiers de la ville, ont assisté en délégation, à une heure cet après-midi, au déjeuner hebdomadaire du Club Libéral National, hôtel Place Viger, et longuement conféré avec les députés présents du problème de l'université.

Le but de cette démarche, ainsi que la "Presse" l'annonçait samedi, était de révéler aux députés de Montréal certains faits soi-disant inconnus du grand public. Comme le gouvernement provincial a déjà versé jusqu'à date trois millions et demi de dollars à l'université, la délégation a mis les députés en demeure d'intervenir afin de sortir cette institution de son imbroglio financier, ne serait-ce que pour sauver l'argent que la province y a investi. Elle leur a remis à chacun, un mémoire détaillé concernant le montant des dettes existantes, — $1,380,000, — celui des dégâts prévus — $600,000 — au cas où les travaux demeureraient suspendus, celui des matériaux non utilisés — $545,000 — et autres statistiques officielles qui indiqueraient la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'université. La délégation a aussi rappelé qu'à date une somme de plus de quatre millions de dollars a été engagée dans la construction de l'édifice de la montagne, somme qui resterait improductive si l'on remettait à une date indéfiniment lointaine la continuation des travaux entrepris.

Invitation faite aux députés

Les députés libéraux de Montréal comptant parmi eux un architecte de profession, M. Irénée Vautrin (Saint-Jacques); un entrepreneur-plombier bien connu, M. Joseph-A. Francoeur (Dorion); un entrepreneur général non moins connu, M. Joseph Filion (Laval), la délégation leur a conseillé de se rendre eux-mêmes sur les lieux. Elle anticipe que s'ils voient l'état des travaux effectués, ils n'hésiteront pas à admettre l'urgence qu'il y aurait de terminer au moins une partie de l'édifice et la soustraire ainsi à des dégâts considérables possibles, cependant que l'on tirerait profit des matériaux dont la majeure partie est sur le chantier, exposée aux intempéries des saisons, quitte à compléter le vaste immeuble quand les circonstances, redevenues normales le permettront.

La délégation, qui a dit connaître la sympathie de tous les députés libéraux de Montréal envers l'Université, a ajouté être convaincue à l'avance qu'ils seront heureux de coopérer avec l'hon. M. Taschereau et son gouvernement pour trouver une solution équitable et pratique au problème qui se pose. D'aucuns ont insisté sur le fait qu'il s'agit d'une institution nationale et qu'en conséquence rien ne saurait être négligé pour en assurer la survivance, si l'on a à coeur le maintien d'un foyer de haute culture française et catholique à qui la race doit son élite intellectuelle.

Somme de $675,000 requise

Le mémoire remis aux députés signale que la somme de $675,000 additionnelle au montant requis pour le paiement des dettes existantes, somme du reste mentionnée dans le rapport officiel de la commission d'enquête de l'université adressé à l'hon. M. Taschereau, serait suffisante pour compléter la partie essentielle de l'immeuble de la montagne, et la délégation estime que ce serait là un léger sacrifice si l'on tient compte, encore une fois, des quatre millions de dollars déjà engagés et dont on ne demande que de tirer profit. La délégation a enfin affirmé que 85 pour cent de ladite somme de $675,000 servirait aux frais de la main-d'oeuvre, les matériaux nécessaires pour la continuation des travaux étant sur le chantier. Bref, "le sort de l'Université est entre les mains des députés de Montréal", a-t-on dit à ces derniers.

M. Irénée Vautrin

M. Irénée Vautrin, président du club, a tenu à remercier publiquement M. Philippe Beaubien, porte-parole de la délégation, de ses renseignements et le féliciter de sa démarche. Tous les députés, a-t-il ajouté, désirent le parachèvement de l'Université, pour l'honneur de la race et de la province. "M. Beaubien a dit que le gouvernement devrait faire un effort surhumain pour sauver l'université.

Il peut être assuré que les députés de Montréal essaieront d'en convaincre l'hon. M. Taschereau, qui, du reste, est des mieux disposé, comme on le sait, envers notre institution nationale." M. Vautrin estime qu'il devrait être possible d'intéresser les gouvernements fédéral, provincial et municipal et obtenir d'eux au moins avec l'argent du chômage, le paiement de la main-d'oeuvre, certaines institutions de l'Ontario ayant obtenu ce privilège. Il serait peut-être possible, ensuite, d'obtenir de Québec ce qu'il faut pour payer le matériel.

MM. Fauteux et Francoeur

Le Dr Gaspard Fauteux, secrétaire du club, et M. Joseph-A. Francoeur n'ont pas hésité à endosser les remarques de leur collègue, promettant de faire l'impossible pour venir en aide à l'université, sans cependant grever le peuple de nouveaux impôts. Le docteur Fauteux est d'avis que si la présente démarche avait été tentée il y a deux ou trois ans, les difficultés que l'on rencontre seraient peut-être disparues.

Quant à M. Francoeur, il insiste sur le fait que l'essentiel est, non seulement de compléter l'immeuble de la montagne, mais de voir aux moyens à prendre pour assurer l'avenir de l'université qui, il convient de ne pas l'oublier, a à rencontrer un budget administratif annuel de trois à quatre cent mille dollars.

Députés et délégués se sont déclarés on ne peut plus heureux de leur entrevue dont une centaine de convives furent témoin.

Déficit de $379,852 de British Columbia Pulp and Paper Co en 1932

(De notre Extra d'hier)

Toronto, 20. — Les opérations de la British Columbia Pulp and Paper Company Limited, au cours de l'année 1932 résultèrent en une perte de $76,206, par rapport à un profit d'opérations de $363,466 en 1931, d'après le rapport de la compagnie.

La défalcation des intérêts sur les obligations au montant de $303,389 ainsi que des impôts, au total de $258, élevèrent le déficit à $379,852 pour l'année. Le report du compte de surplus de 1931 montrait un solde au débit de $142,348, ce qui fait que le déficit total au compte de surplus à la fin de 1932 se chiffrait par $522,202. Aucune provision pour la dépréciation ne fut faite au cours de l'année.

Le capital d'exploitation est de $712,465, en regard de $1,002,033. Les disponibilités se chiffrent par $958,397 et les exigibilités, par $245,933. L'actif total s'élève à $8,699,525, en regard de $8,565,352. La dette obligataire est inchangée à $4,766,400, et les paiements au fonds d'amortissement ont été suspendus.

Une conférence sur le journalisme à la Société des Oliviers

(De notre extra d'hier)

M. Charles Mayer, journaliste, a donné une conférence très intéressante et très instructive sur la presse moderne à la Lieutenance Crémazie de la Société des Oliviers hier soir. Dans sa première partie le conférencier a expliqué ce qu'était la journée d'un reporter dans un quotidien. Il a brossé un tableau original de l'existence fébrile des représentants de journaux dans les grandes villes. Levé tôt, obligé de paraître dans les milieux les plus divers, d'écrire sur les sujets les plus variés, de courir aux nombreuses sources d'information le reporter moderne n'a pas beaucoup de répit et si on lui donne à tort la réputation d'être un bohème ou un flâneur c'est qu'on ne connait pas tout le rouage du journal et la somme de travail que nécessite sa publication.

Dans sa deuxième partie le conférencier a parlé de l'organisation proprement dite du journal faisant une revue assez complète des divers départements et des nombreux services que nécessite la publication du quotidien moderne.

Le conférencier a été présenté à l'auditoire par M. Alphonse Loiselle journaliste et remercié par M. L.-W. Héroux, principal de l'école S.-Vincent Ferrier. MM. Roger Filiatrault, baryton du quatuor Allouette et Oscar O'Brien pianiste compositeur ont exécuté un joli programme de musique et de chant.

Dans l'assistance on remarquait: MM. Jos. Benoit, Dr R. Vincent, Armand Lavergne, Ernest Hébert, Donat Sauvé, Albert Raymond, Stephen Sauvé et plusieurs autres. Une soirée sociale aura lieu à la mi-carême et elle promet de dépasser tout ce qui s'est fait jusqu'ici au manoir Crémazie de la Société des Oliviers, situé coin rue S.-Hubert et Boulevard Gouin.

VILLE DE LERY

—Louis-Joseph Marchand, du collège de Valleyfield, était chez son père, récemment.

—Mlle Jeanne Ferron est allée à Louiseville, dans sa famille.

De nombreux décès survenus à Ottawa

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 20. — Plusieurs citoyens en vue d'Ottawa ont succombé, en fin de semaine, Mme T.-M. Birkett, née (Lola) Parlow, d'Ottawa, épouse de l'ancien député provincial d'Ottawa, a succombé à une maladie d'une dizaine de semaines. Elle avait eu 59 ans, le 18 janvier.

M. Edmond Trudel, pendant de nombreuses années employé au ministère de l'intérieur, est mort à l'âge de 72 ans. Il avait fait du journalisme, au "Manitoba Journal", de S.-Boniface, qui appartenait au sénateur Larivière. Le défunt laisse sa femme, née (Augustine) Raby; trois fils et trois filles dont l'une est la Soeur S.-Denis, des Ursulines de Québec; un frère, M. l'abbé J. Trudel, chapelain de l'Hôpital S.-Charles, de S.-Hyacinthe; deux soeurs, Mmes C.-B. Major, veuve du magistrat et ancien député de Papineauville, et Mayotte, de Selkirk, Man.

Mme G.-B. Acheson est morte subitement, samedi soir. Elle était l'épouse de M. E. Acheson, gérant général de la "Capital Storage Company" et enfant unique de l'ancien maire W.-D. Morris, d'Ottawa. Elle laisse six enfants. L'un de ses fils, Alexander, est l'opérateur de sans-fil à bord du contre-pilleur "Saguenay".

Le projet de loi qui va permettre l'exportation de l'énergie électrique

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 20. — On a distribué, samedi, le bill de l'hon. H. Mercier, ministre des terres et forêts, concernant l'exportation de la force hydro-électrique de la province. La seule clause du bill est la suivante qui explique toute l'économie de ce projet de loi:

Nonobstant toute disposition prohibant l'exportation en dehors du Canada de l'énergie électrique, contenue, aux termes de l'article 1 de la loi 16 George V, chapitre 26, dans une vente, un bail ou une concession relatifs à des forces hydrauliques appartenant à la province ou dans lesquels elle a des droits de propriété ou autres, il est loisible au lieutenant-gouverneur-en-conseil, pour la ou les périodes de temps qu'il fixe et aux termes et conditions qu'il détermine, de suspendre l'effet de cette prohibition; pourvu toutefois que la quantité d'énergie électrique, dont l'exportation pourra être ainsi autorisée, ne dépasse pas en tout deux cent cinquante mille chevaux-vapeur, et pourvu aussi que le prix de vente de l'énergie électrique ainsi exportée ne soit pas inférieur à celui pour lequel elle est vendue dans la province de Québec.

MACAMIC

—Mme Maurice Caouette est de retour d'un voyage à Amos avec son fils, Jean-Guy.

—M. P.-D. Cossette, se rendait à Québec et à Montréal, ces jours derniers.

—Des dames Fermières ont donné leur euchre, récemment. La fanfare était au programme.

Boettcher-Lindbergh

(De notre Extra d'hier)

Denver, Colo., 20. — On croit que Verne Sankey, ex-employé de chemin de fer à Melville, Sask, recherché actuellement en rapport avec l'enlèvement de Charles Boettcher, junior, peut avoir eu quelque chose à faire avec le fameux enlèvement de bébé Lindbergh. Le procureur du comté St-Paul, M. F. Kinhead, a fait cette déclaration aujourd'hui.

Déficit moindre d'Asbestos Corp.

(De notre Extra d'hier)

L'an dernier l'Asbestos Corporation, Ltd a subi une perte de $711,376 une fois déduits les intérêts et la dépréciation, comparativement à $879,581 en 1931. Le déficit sur les opérations a été de $428,528, au lieu de $150,342 en 1931.

Le rapport est le premier que la compagnie publie depuis la réorganisation de son capital; les charges fixes sont beaucoup moins lourdes que dans le passé.

Les intérêts acquittés en argent ont pris $48,053; ils ne s'appliquent qu'à des obligations de la compagnie antérieure. Les intérêts sur les obligations de la compagnie actuelle sont acquittés en actions ordinaires. La provision pour la dépréciation a été fixée à $125,000.

Le déficit de $1,646,905 reporté de l'année précédente a été effacé par une écriture correspondante au compte de réorganisation. Un surplus de $1,000,000 provenant de la réorganisation a été réduit à $288,623 par le déficit de l'année.

La posture liquide s'est améliorée; l'excédent des disponibilités sur les exigibilités s'établit à $345,893, au lieu qu'à la fin de 1931 les exigibilités étaient de $384,331 supérieures aux disponibilités.

MANSEAU

—Mlle Alcide Savoie et Mlle Aline Price sont allées aux Etats-Unis.

—M. et Mme Donat Proulx, M. Armand Proulx et Mlles Cécile et Yvette Proulx, de Nicolet, en visite chez M. E. Dionne.

—M. Aristide Frigon, de Routhierville, a visité sa grand'mère, Mme Cyprien Brûlé.

—MM. J.-O. Crochetière, Maurice et François Savoie, en voyage à Québec.

—Mlle Marie-Anne Côté, de Drummondville, en visite chez M. A. Cloutier.

Bourses de New-York

(De notre Extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv	Haut	Bas	2 45
Air Reduction	60⅛	61	60⅛	61
Allegheny Corp.	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Allis-Chalm.	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Allied Chem.	84⅝	85	83½	83⅝
Amerada Corp.	21½	21½	21½	21½
Am. Ag. Chem. Del.	10¼	10¼	10¼	10¼
Am. Bank Note Co.	12½	12½	12½	12½
Am. Beet Sugar	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Am. Can.	90⅝	90⅝	89⅝	89⅝
Am. Home Prod.	33⅜	33⅜	33⅜	33⅜
Am. and For. Power	6¼	6¼	5⅞	5⅞
Amer. Metals	4¼	4¼	4¼	4¼
Am. Intern. Corp.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Am. Ice	5⅝	5⅝	5⅝	5½
Am. Locomotive	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Am. Mach & Fdy	11	11	11	11
Am. Power & Lt.	6	6	6	6
Am. Radiator	7	7	7	7
Am. Smelting	16⅛	16⅛	15⅞	15⅞
Am. Steel Found	6½	6½	6½	6½
Am. Sugar	36½	36½	35⅝	35⅞
Am. Tel & Tel	103¼	103¼	102⅝	102⅝
Am. Tobacco "B"	61¼	61⅝	61¼	61½
Anaconda Copper	7⅞	7⅞	7⅞	7⅞
Armour "A"	2	2⅛	2	2⅛
Do "B"	1¼	1¼	1⅛	1⅛
Assoc. Dry Goods	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
Atchison	46	46⅜	45⅝	45⅝
Atl. Coast Line	23⅝	23⅞	23⅜	23½
Atl. Refining Co.	18⅛	18⅝	18⅛	18⅜
Auburn Motors	37⅞	38	37⅝	37⅝
Aviation Corp.	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Baldwin Loco.	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Baltimore & Ohio	11⅜	12⅛	11⅜	12
Barnsdall Corp.	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Bendix	9⅛	9⅛	9	9
Best & Co.	12⅜	12⅜	12	12
Bethlehem Steel	14	14⅛	13⅞	14
Borden's Co.	23⅛	23⅝	22⅞	23
Borg. Warner	8	8	8	8
Briggs Mfg	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Brook. Man. Tran.	27½	27½	27	27
Bruns. Balke	4¼	4½	4¼	4½
Bucyrus Erie Co pfd	2⅞	2⅞	2⅝	2⅝
Burroughs Ad. Ma.	8	8	8	8
Cal. & Hecla	2⅞	2⅝	2⅝	2⅝
Canada Dry	10¼	10¼	9½	10¼
Can. Pac.	9¼	9⅜	9¼	9⅜
Case, J. I.	48	48½	47¼	47¼
Cerro de Pasco	8⅝	8⅝	8⅜	8⅜
Chesap. & Ohio	30	30⅜	29⅝	30
Chesap. Corp.	19⅞	20⅛	19⅞	20⅛
Chic. M. & St.P.	1⅜	1⅜	1⅛	1⅛
Do pfd.	2⅝	2⅝	2⅝	2⅝
Chic. Rock Isl.	4¼	4¼	4¼	4¼
Childs Co.	3½	3½	3½	3½
Chrysler	10⅜	10⅝	9⅞	10
Coca Cola	85	87½	85	87½
Color. Fuel & Ir.	5⅛	5½	5	5½
Columbia Carb.	32½	32½	32	32
Columbia Gas	12½	12½	12⅜	12⅜
Commw. Southern	2⅛	2⅛	2	2
Congoleum	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
Con. Gas	49½	49⅞	49	49⅝
Consolidated Oil	5⅝	5⅝	5½	5½
Commerce Solvents	12⅝	13⅛	12⅝	12⅝
Cont. Baking "B"	⅜	⅜	⅜	⅜
Continental Can.	43⅜	44	43⅜	43⅜
Do. Insurance	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
Continental Oil	6	6	6	6
Corn. Products	57½	57½	56⅝	56⅝
Coty Inc.	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Cuban Amn. Sug.	1	1⅛	1	1
Curtiss Wright	2	2	1⅞	1⅞
Davison Chem.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜
Delaware & Hudson	55⅞	58⅛	58⅛	58⅛
Du Pont	40⅜	40⅜	39⅛	39⅝
Eng. Inc.	35	35½	34½	34½
Elec. Auto Lite	13⅛	13⅛	12½	12⅝
El. Power & Lt.	8⅛	8⅛	8	8
Elec. St. Batt.	23½	23½	22⅞	22⅞
Eastman Kodak	59¾	60⅛	59⅛	59⅝
Fidelity Phoenix	14	14⅛	14	14⅛
First Nat. Stores	48½	49	49⅛	48⅞
Fox Film	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Freeport Texas	22⅛	22⅛	21⅝	22
Gen. Amn. Tank	18½	19½	18½	19½
Gen. Baking	15⅜	15⅜	15⅛	15⅜
Gen. Cigars	31	31	31	31
Gen. Electric	14⅜	14⅜	14¼	14¼
Gen. Food	26⅞	26⅞	26½	26⅝
Gen. Motors	13	13	12⅝	12⅝
Gen. Ry. Sig.	18⅛	19⅛	18¼	19⅛
Gillette S. R.	15⅝	16¼	15⅝	15⅞
Gold Dust	15½	15½	15⅜	15⅜
Goodrich	5⅛	5⅜	4⅞	4⅞
Goodyear Tire	15⅜	15⅜	15⅛	15½
Graham-Paige	1½	1½	1⅜	1⅜
Gr. Nort. pfd	9¾	10	9½	9⅝
Gr. Nort. Ore	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
Grigsby Grunow	1	1	1	1
Houston Oil new	2⅜	2⅜	2½	2½
Hudson Motors	4⅛	4⅛	4	4
Hupp Motors	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Ill. Central	14½	14⅞	14⅛	14⅜
Ingersoll Rand	26½	26⅞	26½	26⅝
Inspiration Cop.	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Inter. R. Trans.	5⅝	5⅝	5⅝	5⅝
Int. Bus. Machine	90	92	90	92
Int. Comb. Eng.	⅝	⅝	⅝	⅝
Int. Harvester xd	23¼	23⅞	23¼	23⅝
Int. Hydro-Elec.	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Int. Nickel	8⅝	8⅝	8⅝	8⅝
Inter. Tel and Tel.	7	7⅛	6⅞	6⅞
Johns-Manville	17	17	16⅜	16⅜
Kansas C. South.	9⅜	10	9⅜	10
Kelvinator	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Kenn. Copper	10⅜	10⅜	10	10⅛
Kresge	7⅝	7⅝	7⅜	7⅝
Lambert Co.	27½	27½	27½	27½
Lehigh Valley	12½	12⅝	12⅛	12⅝
Lig. Myers B	58	59	58	58½
Liquid Carbonic	15⅞	15⅞	15⅝	15⅝
Loews Theatre	12½	12⅝	12	12¼
Lorillard Co.	13½	13⅝	13¼	13½
Mathieson Alkali	16⅛	16⅜	16⅛	16⅜
Miami Copper	3	3	2⅞	2⅞
Mid. Cot. Pete	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
Mine R. and T.	8½	8½	8½	8½
Do. pfd.	19½	20⅛	19½	20
Missouri Pacific	3½	3½	3½	2½
Do. Pfd.	5	5	4⅞	5
Mont. Ward	13⅞	14⅛	13½	13½
Mullins Body	4⅜	4⅜	3	3
Murray Corp.	2⅝	2⅝	2⅜	2½
Nash Motors	13⅜	13⅞	13⅜	13⅝
Nat. Biscuit	39½	39½	39⅛	39⅛
Nat. Cash Reg.	7⅝	7⅝	7⅜	7⅜
Nat. Dairy Prod.	14⅜	14⅜	14½	14⅜
Nat. Dist.	22½	22½	22½	22⅝
Nat. P. and Lt.	10⅞	10⅞	9⅞	10
New Haven	15⅜	16⅜	15⅜	15⅜
N.Y. Central	20⅝	21	19⅞	20⅜
North Am. Co.	22	22½	21½	21½
North. Am. Aviat.	6	6¼	5⅝	6
North. Pacific	15¼	15⅝	14⅝	15⅜
Otis Steel	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Owens Bottle	42⅝	42⅝	42	42
Pacific Gas and El.	23⅜	23½	23½	23½
Pacific Light.	32½	32½	31½	31½
Packard Mot.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Para. Publix	⅛	⅛	⅛	⅛
Penick & Ford	30⅝	30⅝	30½	30½
Pennsylvania R.R.	18⅝	19⅛	18⅝	18⅜
Phillips Pete	6⅜	6⅜	6⅛	6⅜
Presse Steel Car	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Proctor & Gamble	26	26	25	25
Public Ser. Corp.	42¼	42½	41⅝	41⅝
Pullman	22⅞	22⅞	22⅝	22⅝
Pure Oil	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
Radio Corp.	4⅝	4⅝	4½	4½
Radio Keith	1½	1½	1½	1½
Remington Rand	3½	3½	3½	3½
Reo Motors	2	2	2	2
Republic I. & S.	6⅝	6⅝	6⅛	6⅛
Reynolds "B"	32⅛	32⅛	31⅝	31⅞
Royal Dutch	19⅛	19⅛	18⅝	18⅝
Safeway Stores	34⅞	34⅞	34	34
Shell Union Oil	4½	4½	4⅜	4⅜
Sears Roebuck	20	20	19⅝	19½
Simmons Bed	6¼	6⅜	6¼	6⅜
St. Louis & S.F.	1	1	1	1
South Col. Edison	21⅛	21⅛	19⅝	19⅝
Southern Pacific	16⅜	17⅛	16½	16⅝
Southern Railway	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
Stand. Brands	17⅞	17⅞	16⅞	17
Stand. Oil, N.J.	28⅜	28⅝	26	26½
Stand. Oil, Cal.	23⅞	24	23⅝	24
Stewart Warner	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Stone & Webster	7⅝	7⅝	7⅛	7⅛
Studebaker	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Texas Gulf Sulphur	19½	19⅝	18⅞	19
Texas Co.	13⅛	13⅜	13⅛	13⅜
Texas P. Coal & Oil	13⅞	13⅞	13⅞	13⅞
Texas Pacific Land	4⅞	4⅞	4⅝	4⅝
Timker Roller	17	17	16⅝

DEGRASSE BAT THOMAS—OTTAWA VS MONTRÉAL

DeGrasse triomphe de Thomas dans une excitante rencontre

Deux juges votent en sa faveur et le troisième rend un verdict de combat nul. — René Loubier obtient la décision sur Carruthers.

Une séance très bien réussie

Un magnifique ralliement dans les deux derniers assauts a permis à Pete DeGrasse, le populaire pugiliste indien de New-York, de remporter la victoire sur Jimmy Thomas, de Pittsburgh, dans la rencontre principale de la superbe séance offerte par le matchmaker Alex. Moore, hier soir, au Forum.

Peu intéressante au début, cette rencontre a fourni une fin sensationnelle qui a électrisé les 2,500 spectateurs. Réalisant qu'il allait perdre la décision aux mains de son adversaire à moins d'un vaillant effort, De Grasse se jeta à l'attaque avec furie pendant les deux dernières rondes pour réussir à décrocher le verdict des juges à la fin des hostilités. Deux des juges votèrent en sa faveur et un autre donna un verdict de combat nul.

Une surprise

La victoire de DeGrasse a causé une certaine surprise car Thomas avait été installé favori avant la rencontre. Les premières rondes semblèrent donner raison à ceux qui avaient prédit la victoire du gaillard de Pittsburgh car pendant les quatre premiers assauts il accumula un fort avantage. Lent à se mettre à l'oeuvre, DeGrasse ne tarda pas à reprendre le terrain perdu si bien que si le combat s'était terminé à la huitième ronde les juges auraient été forcés de rendre un verdict de combat nul. Les deux dernières rondes virent cependant DeGrasse déclasser complètement son adversaire et ce sont ces deux assauts qui lui permirent de s'assurer la victoire.

La séance offerte hier soir par Alex Moore a été la meilleure encore vue depuis quelque temps dans la métropole et a enthousiasmé les 2,500 amateurs présents. Tous les combats ont été extrêmement intéressants et l'intérêt n'a pas diminué un seul instant au cours de la soirée.

Le meilleur combat

Les frais de la meilleure rencontre de la soirée ont été fournis par Harold Stewart et Wilbur Chevalier (Léo Poirier) qui se sont livré un furieux combat de six assauts, le terminant sous les applaudissements frénétiques de l'assistance.

Plus agressif, Chevalier eut un avantage marqué pendant les premières rondes et sa victoire paraissait déjà assurée au quatrième assaut quand Stewart commença un ralliement, qui devait le sauver de la défaite et lui permettre d'obtenir un verdict de match nul avec son redoutable adversaire.

Les dernières rondes de ce combat ont été sensationnelles au possible et pendant les deux derniers assauts la foule a été continuellement sur le qui vive, applaudissant fortement les deux hommes.

Keller bat Dorval

Eddie Dorval, de Québec, a fourni un courageux combat de six rondes contre Johnny Keller mais à la fin des hostilités les trois juges ont été unanimes à accorder la décision à l'ancien champion olympique du Canada.

Pendant les deux premières rondes les avantages ont été assez bien partagés mais à partir du troisième assaut Keller a pris le dessus pour le conserver jusqu'à la fin. Dorval a cependant refusé de reculer malgré la grêle de coups et son courage lui a attiré les applaudissements de la foule à diverses reprises. Pendant les deux dernières rondes, le représentant de la vieille capitale saignait de la bouche et du nez mais courageusement il continua à faire la lutte à son trop fort adversaire, refusant de reculer d'un pouce et cherchant à placer un solide coup qui aurait envoyé le Polonais au pays des rêves.

Au cours des premières rondes, Dorval s'est plaint à l'arbitre que Keller se servait de ses coudes pour le frapper à la figure puis ce fut au tour du Polonais d'avertir l'officiel quelques moments plus tard que son adversaire lui avait porté un coup de tête.

Primrose vs Mercier

Art Primrose, le jeune protégé de Raoul Godbout, et Larry Mercier, de Sherbrooke, ont fait combat nul de dix assauts dans la troisième préliminaire de la soirée.

Mercier a bien débuté et a pris un avantage considérable au commencement de la rencontre mais devenu plus confiant et plus combatif vers la fin du match le jeune Primrose a eu le dessus dans les trois derniers assauts, surtout au cours des cinquième et sixième alors qu'il a ébranlé son adversaire à diverses reprises.

Ce combat comme tous les précédents a fourni beaucoup d'action et a été extrêmement intéressant. La décision des juges a été très populaire et les deux hommes sont sortis du ring sous les applaudissements de la foule.

Loubier bat Carruthers

René Loubier, de Sherbrooke, a causé toute une surprise en obtenant une décision méritée sur Willie Carruthers, de Montréal, dans un combat de six rondes. Pendant toute la rencontre, Loubier a eu l'avantage sur son adversaire et maintes fois il a failli mettre Carruthers hors de combat. Toutefois, il faut avouer que le Montréalais a affiché une belle tenue et seul son courage l'a soutenu jusqu'à la fin de ce dur match.

Loubier s'est surtout appliqué à frapper Carruthers à la figure pendant les trois premières rondes. A la quatrième, son adversaire a exécuté un léger ralliement, mais il a dû se replier sur la défensive, car le poing de Loubier s'abattait avec force tantôt sur la figure, tantôt dans le corps.

Ce match a été tout à l'honneur du Canadien-français, qui s'est révélé un pugiliste agressif et possédant une force terrible.

Conlin Vainqueur

Johnny Conlin, de Montréal, a décroché une décision serrée sur Greggy Gregerson, aussi de Montréal, dans une préliminaire de quatre rondes. Gregerson a été agressif pendant toute la durée de la rencontre, mais il a manqué un bon nombre de coups. Par contre Conlin a frappé en temps plus opportun.

A la deuxième ronde, Conlin a reçu un coup de tête sur le front qui s'est mis à saigner. Ceci n'a fait que le stimuler et Gregerson a dû encaisser des coups formidables dans les deux derniers engagements.

Robert K. O.

Red Laniel, le courageux pugiliste de la Pointe Saint-Charles, a fait un si furieux ralliement dans les troisième et quatrième rondes du premier combat de la soirée avec Henri Robert, un autre Montréalais, que ce dernier n'a pu tenir tête à son adversaire et a dû se coucher pour dix secondes à la fin du quatrième engagement.

Robert semblait encore conscient de ses actes lorsqu'il est demeuré un genou sur le carreau quand l'arbitre a compté les dix secondes réglementaires. Arrivé dans son coin, Robert s'est affaissé et ses seconds ont dû le relever pour l'asseoir sur son banc.

Laniel a ébranlé son adversaire dans le troisième assaut lorsqu'il a porté toute son attaque au corps de Robert. Ce dernier a faibli et a dû reculer constamment pour éviter une autre dure attaque de la part de Laniel.

Red Laniel, Montréal, 133¾, bat Henri Robert, Montréal, 136½, knockout en quatre rondes.

Johnny Conlin, Montréal, 117¾, bat Greggie Gregerson, Montréal, 116½, décision en quatre rondes.

Art Primrose, Montréal, 136, a fait combat nul de six rondes avec Larry Mercier, Montréal, 139.

Harold Stewart, Montréal, 132½, a fait combat nul de six rondes avec W. Chevalier, Montréal, 128¾.

Johnny Keller, Montréal, 134, bat Edde Dorval, Québec, 131¾, décision en 6 rondes.

René Loubier, Sherbrooke, 140, bat Willie Carruthers, Montréal, 138½, décision en 6 rondes.

Pete De Grasse, New-York, 122, bat Jimmy Thomas, Pittsburgh, 120¾, décision en 10 rondes.

Notes de Sport

NEWMARKET GAGNE

Toronto, 21—Le Newmarket a triomphé du Sudbury par 2 à 1, hier soir, devant plus de 13,000 spectateurs, dans une joute de détail de la Coupe Memorial.

A TROPICAL PARK

Miami, Floride, 21—Judge Schilling a décroché la bourse La Gorce, à Tropical Park, hier après-midi, dans une course de cinq furlongs et demi.

OAKVILLE EN FINALE

Hamilton, 21 — L'équipe intermédiaire d'Oakville, a défait le Coldwater par 4 à 2, ici, hier soir, dans une joute de détail de l'Ontario Hockey Association. Il a gagné la série par 7 à 4. Les vainqueurs joueront maintenant en finale contre le Woodstock.

MILLER vs DADO

Los Angeles, 21—Freddie Miller, reconnu par la National Boxing Association comme le champion du monde des poids plume, se battra contre Speedy Dado, ce soir, ici, dans un combat de dix rondes. Le titre de Miller sera en jeu.

PARTIE PARFAITE

Columbus, 21—La troisième partie parfaite dans les 33 années de l'histoire de l'American Bowling Congress a été roulée, hier soir, par Jack Kazaleis, de Fort Sheridan, Ill. Dans le double, disputé hier après-midi, Kerstens a fait une partie de 300 points. Depuis la fondation de l'organisation, environ 1,500,000 parties ont été jouées et sur ce total, trois joutes ont été parfaites.

EDMONTON CHAMPION

Edmonton, 21.—L'équipe de hockey de jeunes filles d'Edmonton a remporté le championnat féminin du Dominion, hier soir, alors qu'elle a vaincu celle de Preston, Ont., le Ruvulette, par 1 à 0, pour gagner la série par 4 à 2.

AMERICAINS GAGNENT

Londres, 21.—Une équipe composée de joueurs de hockey des Etats-Unis a triomphé de celle d'Angleterre par 5 à 0, ici, hier soir.

ATHLETE BLESSE

A.-H. Billham, ancien champion provincial au badminton, a été blessé dimanche dernier alors qu'il faisait du ski. Il s'est brisé la rotule du genou et plusieurs ligaments du genou ont été déchirés.

A NOUVELLE ORLEANS

Nouvelle Orléans, 21.—Chat Eagle à T.-H. Lynch, a gagné sa deuxième course consécutive, hier après-midi, à Fair Grounds, décrochant la principale épreuve de la journée. Il a battu par deux longueurs Sand Boot à J. Rackicot.

NOUVEAU RECORD

Putney-sur-la-Tamise, Angleterre, 21. — Les rameurs de Cambridge ont établi un nouveau record, hier après-midi, au cours de leur entraînement sur la Tamise, alors qu'ils ont couvert la distance entre le pont Putney et Hammersmith, soit deux milles et demi, en sept minutes et 16 secondes. La course annuelle entre Oxford et Cambridge aura lieu ici le 1er avril.

BYRNE DECEDE

Asbury Park, N.J., 21.—Matthew Byrne, ancien fameux entraîneur et hockey, est mort ici hier à l'âge de 80 ans.

McDOUGALL VAINCU

London, Ont., 21.—Sander Szabo, Hongrie, a vaincu McDougall, Goderich, en une heure 31 minutes et 45 secondes, ici hier soir, dans le principal match de la séance de lutte. Dans la semi-finale, Jim Clinkstock, Oklahoma, a défait Jack Ray, Chicago, en 8 minutes et dix secondes.

CARR NE COURRA PLUS

Philadelphie, 21—Bill Carr, champion olympique et détenteur du record mondial pour la course de 400 mètres, ne courra plus. Ces jours derniers, il a été victime d'un accident d'automobile au cours duquel il s'est brisé le bassin et les chevilles du pied.

LESWICK EN TETE

Kansas City, 21.—Jack Leswick, joueur de centre du Wichita, a terminé la saison régulière de l'American Association en tête des compteurs. Il a mis 43 points à son crédit.

SPORTSMAN BLESSE

Columbus, O., 21.—Le docteur P.-A. Lambert, arbitre de football bien connu aux Etats-Unis, et membre du comité des règlements, a été tiré et probablement gravement blessé par son fils Samuel, 17 ans, de bonne heure aujourd'hui, au cours d'une dispute de famille.

NUMEROS DES JOUEURS POUR LA JOUTE OTTAWA-MONTREAL

MONTREAL		OTTAWA
1—Kerr	buts	Beveridge— 1
3—Conacher	défense	Rockburn— 2
17—Noble	défense	Shields— 3
7—Smith	centre	Weiland— 7
4—Ward	aile	Finnigan— 8
5—Northcott	aile	H. Kilrea—10

Substituts du Montréal: 2—Wentworth; 8—Trottier; 9—Brydson; 10—Haynes; 12—W. Kilrea; 14—Duguid; 15—Robinson; 16—Wilcox.

Substituts de l'Ottawa: 4—Burke; 5—Touhey; 6—Cox; 9—McInenly; 12—E .Roche; 14—Forslund; 15—Howe; 16—D. Roche.

Arbitre: Smeaton; **juge du jeu:** Bell.

Six lutteurs de la classe des poids-moyens dans la première élimination pour le championnat

Ce soir aura lieu au Club International, 880 Sainte-Catherine Est l'ouverture du tournoi pour le championnat de lutte de la classe poids-moyen. Ce tournoi est sanctionné par la Commission Athlétique de Montréal et le vainqueur sera reconnu comme champion officiel de la Province à 160 livres.

Tous les concurrents devront être présents ce soir et devront faire le poids réglementaire sinon ils seront automatiquement disqualifiés. Afin de donner une note gaie au programme, le promoteur George Desjongchamp a mis à l'affiche un combat royal entre nos plus rapides lutteurs poids-légers.

Le public est prié de prendre note que la première rencontre commencera à 8½ heures précises, car avec trois rencontres de deux dans trois et un combat royal le public sera servi à souhait.

Voici le programme complet de la soirée: Ouverture du tournoi pour le championnat de la Province de Québec à 160 livres: Willie Bourque de Montréal vs Armand Saint-Jean de Saint-Jovite; Aurel Lebel, du Lac Saint-Jean vs Roger Sauvageau de Montréal; Paul Lebrun, Suisse, vs John Marchand, de Tétreaultville. Toutes ces rencontres sont 2 dans 3 limitées à 1 heure.

Finale: combat royal: Sam Chuck, Lucien Grégoire, Shorty Courville et Arthur Proulx

Annonceur: Xiste-E. Narbonne. Arbitre: Jimmy McKimmy.

Rencontre pour le championnat ce soir

Los Angeles, 21.—Pour la troisième fois en l'espace de 21 jours, Freddie Miller, reconnu par la National Boxing Association comme le champion mondial des poids plume, défendra son titre, ce soir, lorsqu'il rencontrera Speedy Dado, des Philippines, dans un combat de dix rondes.

Miller est grand favori de remporter les honneurs.

Dado, qui est champion poids coq de la Californie, pèsera probablement 119 livres lorsqu'il entrera dans l'arène ce soir. Miller pèsera environ 123 livres.

Miller a impressionné le public depuis quelque temps. Tout d'abord il a vaincu facilement Baby Arizmendi, de Mexico. Puis il a triomphé aussi aisément du petit Dempsey, à Sacramento.

Dado a subi deux défaites en trois combats aux mains d'Arizmendi. Puis il a été mis hors de combat par Baby Casanova et par Baby Palmore, de Mexico. Toutefois dans des matchs de revanche, Dado a remporté la victoire.

Fête sportive pour les enfants délaissés

Des plans préliminaires sont maintenant complets pour la tenue de la grande soirée de boxe amateur, l'un des plus grands événements de ce genre au Canada, qui aura lieu le 17 mai prochain au Forum, sous les auspices du Kiwanis Saint-Laurent. Cette soirée sera préparée à la façon des tournois Golden Glove qui attirent des foules considérables dans les villes américaines — les séries finales à New-York, cette semaine ont attiré au-delà de 20,000 personnes. Les promoteurs locaux s'attendent à ce que quelques-uns des vainqueurs du New-York Golden Gloves prennent part à cette intéressante séance de boxe. Il est certain que les Lions de Toronto qui organisent chaque année un événement sportif, enverront une équipe qui sera connue sous le nom de Lions, composée des meilleurs boxeurs de Toronto. Il y aura une vingtaine de combats entre les champions amateurs du Canada et des Etats-Unis.

Toutes les recettes de cette séance organisée sous les auspices du Kiwanis, seront versées au soutien de leurs dons charitables, en particulier l'établissement d'un camp pour les enfants délaissés.

BEN SLATER GAGNE

MM. Ben. Slater a joué en maître hier soir, au club de billard Laval, pour vaincre M. Noé DeTilly, dans une partie de billard français 18-2 de toute beauté. M. Slater a fait des séries de 12-14-19-26-29 et 32; obtenant une moyenne de 6¼, ce qui est une perte pratiquement parfaite.

Ce soir, nous rencontrons M. Slater à l'oeuvre, mais cette fois contre M. Allard.

C'est ce soir que se joue la partie pour le championnat amateur de snooker classe A, entre Théophine Rodrigue et Alfred Pinelle.

Le public est cordialement invité.

Nouvelles de baseball

PARTIE NULLE

Clearwater, Floride, 21. — Les Yankees de New-York, champions du monde, et le Newark, champion de la Ligue Internationale, ont fait partie nulle de 7 à 7, ici hier après-midi, dans une joute d'exhibition. La rencontre n'a duré que cinq manches à cause de la pluie.

New York (A.) ..... 700 00— 7 9 3
Newark (L.) ..... 400 03— 7 10 3

Batteries: MacFayden et Glenn; Murphy, Mamaux et Herschberger.

PHILADELPHIE GAGNE

Fort Myers, Floride, 21.—Les Athlétiques de Philadelphie ont infligé une défaite à la Maison de David, hier après-midi, par 4 à 0, dans une joute d'exhibition. Jimmy Foxx et Eric McNair n'ont pas joué hier. Foxx était blessé à l'épaule, tandis que McNair souffrait d'un "charley-horse".

Maison de David ..... 000 000 000— 0 3 3
Athlétiques ..... 000 301 00x— 4 6 1

Bennett, Swaney et Barrett; Krausse, Cole et Madjeski.

PITTSBURGH VAINCU

San Jose, Cal., 21. — Le Portland, champion de la Ligue de baseball de la Côte du Pacifique, a défait le Pittsburgh, de la Ligue Nationale, par le score de 12 à 5, dans une joute d'exhibition, ici hier après-midi.

Pittsburgh (N.) 5 11 2
Portland (C. P.) 12 15 1

Batteries: Swetonic, Woods et Padden; Jacobs, Heath et Palmisano, Sheely.

Nouvelle victoire de Jim Browning sur Lewis

New-York, 21—Jim Browning, champion lutteur reconnu dans l'Etat de New-York par suite de sa victoire sur "Strangler" Lewis, il y a quelque temps, a de nouveau, hier soir, serré l'Etrangler entre ses deux jambes et l'a ensuite collé au tapis devant une foule de 11,331 amateurs.

Il lui a fallu 39 minutes et 50 secondes pour accomplir cet exploit et satisfaire cette foule. C'est encore son oiseau volant qui lui a donné la victoire. On avait cru que Lewis pourrait reprendre son titre dans cette rencontre, mais Browning fort, puissant, souple et à son meilleur, ne permit jamais à moins du monde en danger devant le gros lutteur qu'il manoeuvra à son aise. Lewis, suant à grosses soultes, se précipita maintes fois sur son jeune adversaire pour lui enserrer la tête dans son bras de fer, mais Browning se dégagea chaque fois en peu de temps.

Nouvelles de boxe

COMBATS D'HIER

Paris — Kid France, Italie, a défait Carlos Flix, Espagne, 10.

Pittsburgh. — Tony Herrera, El Paso, Tex., a battu Eddie Kid Wolfe, Memphis, Tenn., 10; Pete Guliotta, New York, a mis Jimmy Dean, Erie, Pa., hors de combat, 3.

Chicago. — Jack Kilbourne, Californie, a battu Jack Moran, Chicago 8; Sammy Levine, Chicago, a défait Jackie Stewart, Louisville, N. Y., 6.

Buffalo, N. Y. — Lou Scozza, Buffalo, a mis Georgie Nichols, Buffalo, hors de combat, 8; Steve Halaiko, Auburn, N. Y., a vaincu Sam Bruce, Buffalo, 10.

Miami, Flo. — Frankie Hughes, Clinton, Ind., a triomphé de Gus Campbell, Miami, 10; Johnny Gonzales, San Francisco, a battu Snooks Campbell, Miami, 8.

Winnipeg — "Battling" Big Tracey, Montréal, a mis Angelo Puglisi, Duluth, hors de combat, 6.

TOURNOI DE SNOOKER

Au tournoi de snooker qui se joue présentement à la salle Victoria située 221 rue S.-Catherine, coin S.-Elisabeth, devant une foule nombreuse, L. Daigle a défait son adversaire, J. Desgagné, dans l'après-midi d'hier, par 3-0.

Lionel Daigle exécuta une série de 96 points, ce qui est un record actuel dans un tournoi.

Dans la deuxième rencontre, R. S.-Jean a pris une avance sur son adversaire A. Leclerc par 2-1.

Dans la partie du soir, L. Daigle prit la première partie qui termine le match par 4-0. A la deuxième partie, A. Leclerc est revenu à la charge et gagna le match par 4-3.

Aujourd'hui, sont au programme: A. Courteau vs A. Quevillon. Et la deuxième partie sera entre O. Cloutier vs L. Boies. A 2 hrs p.m. précises. Classement des joueurs:

	G.	P.	A.	J.	S.
L. Daigle	1	0	10		96
A. Desrochers	1	0	10		58
A. Courteau	1	0	10		51
A. Leclerc	1	0	10		50
A. Barré	0	1	10		45
R. S.-Jean	0	1	10		41
R. Lepointe	0	1	10		44
J. Desgagné	0	1	10		39
O. Cloutier	—	—	—		—
L. Boies	—	—	—		—
A. Quevillon	—	—	—		—

La Raquette

UNION LOCALE

Ce soir, à 8 h. 30, aura lieu à l'hôtel Queens une grande assemblée de toutes les unions locales. Tous les représentants de ses unions sont priés d'y assister.

LE LAURIER

Mercredi soir, le 22 mars, aura lieu une grande assemblée générale des deux sections du club de raquettes Le Laurier. Tous les membres sont priés d'y assister. L'assemblée commencera à 8.30. Les membres seulement sont admis et le comité leur réserve une surprise.

LE TRAPPEUR

Jeudi, jour de la mi-carême, grande mascarade pour les membres et leurs amis, organisée par M. R.-A. Ouellon, président du club. Dix prix seront donnés pour les plus beaux costumes. Le local sera ouvert à 8 heures.

Inf. Maurice Bourbonnais, 5683 Cartier.

HOCKEY A VILLE-MARIE

Le club de gouret Chambre de Commerce, section des jeunes, Ville-Marie, est allé jouer à Témiscamingue-Sud et a subi une défaite par 7 à 0. Puis le club Ville-Marie a joué contre le Lorrainville et l'a vaincu par 7 à 1.

CLUB DE BALLE MOLLE MELROSE

Il y aura assemblée générale du club, ce soir, à 8 hres. Tous les joueurs devront se faire un devoir d'être présents.

Inf. Irenée Brien Brien, AM. 8346.

Vive lutte entre les scoreurs de la section canadienne

Bill Cook, l'incomparable ailier droit des Rangers de New York, semble pratiquement assuré de remporter les honneurs de la course au titre de champion des compteurs de la Ligue Nationale de hockey pour la saison 1932-33. Cook, qui est passé au premier rang des scoreurs depuis déjà quelques semaines, même actuellement avec un fort total de 49 points et possède une avance de 8 points sur Harvey Jackson, premier compteur de la section canadienne, et son plus proche rival. Cook a enregistré 27 points et mis 22 assists à son crédit depuis le début.

La lutte entre les scoreurs de la section canadienne est très vive. Jackson, du Toronto, a réussi à surpasser Larry Northcott et Paul Haynes, du Montréal, qui sont égaux en deuxième position avec un total de 40 points. Hooley Smith vient immédiatement après suivi par Aurèle Joliat, Howie Morenz et Johnny Gagnon, du Canadien.

Bill Cook est le joueur de la ligue qui a déjoué le plus souvent le gardien des buts du club adversaire, et Frank Boucher est celui qui a mis le plus d'assists à son crédit. Eddie Shore, le fameux joueur de défense du Boston, a 33 points à son crédit dont 25 "assists". Jamais joueur de défense de la Ligue Nationale n'a fourni un tel nombre d'assists et c'est à l'honneur du populaire équipier des Bruins.

Red Horner est toujours le "vilain" de la ligue, ayant passé 144 minutes au pénitencier.

DIVISION CANADIENNE

	P.	A.	Pts.
H. Jackson, Toronto	27	16	43
Northcott, Montréal	21	19	30
Haynes, Montréal	16	24	40
R.-J. Smith, Montréal	19	7	26
Joliat, Canadiens	18	20	93
Morenz, Canadiens	14	21	32
Gagnon, Canadiens	11	23	64
Ward, Montréal	16	16	32
C. Conacher, Toronto	13	19	64
Primeau, Toronto	3	1	4
Trottier, Montréal	15	15	38
Brydson, Montréal	11	17	26
Himes, Americans	8	22	12
L. Conacher, Montréal	7	19	61
Sheppard, Americans	8	3	32
Weiland, Ottawa	13	10	17
Chaney, Toronto	13	12	77
Howe, Ottawa	12	15	15
Robinson, Montréal	1	4	5
Wasnie, Americans	11	12	36
H. Kilrea, Ottawa	14	8	34
Gracie, Toronto	8	13	27
Cotton, Toronto	9	11	39
Touhey, Ottawa	12	7	12
Day, Toronto	6	13	42
Bailey, Toronto	10	8	80
Brydge, Americans	4	14	54
Finnigan, Ottawa	4	14	37
Doraty, Toronto	5	11	16
W. Kilrea, Ott.-Mont.	5	11	16
Larochelle, Canadiens	11	4	27
Patterson, Americans	11	4	26
Lépine, Canadiens	8	4	94
McVeigh, Americans	8	10	10
Blair, Toronto	6	9	36
Wentworth, Montréal	4	10	46
Forslund, Ottawa	4	9	2
Martin, Americans	5	7	6
R. Jackson, Americans	4	7	6
B. Manfia, Canadiens	4	7	50
Duguid, Montréal	4	7	38
Horner, Toronto	3	8	144
Thoms, Toronto	3	8	15
Dutkowski, Americans	4	6	41
Shields, Ottawa	4	6	119
Cox, Ottawa	3	7	8
G. Mantha, Canadiens	3	6	10
D. Roche, Ottawa	3	6	8
Leduc, Canadiens	3	6	60
E. Roche, Ottawa	4	4	4
Phillips, Americans	1	7	10
Ghiz, Canadiens	5	2	14
W. Starr, Americans	4	3	8
M. Burke, Can.-Ottawa	3	3	26
Carson, Canadiens	4	2	51
Filmore, Americans	1	4	2
Levinsky, Toronto	1	4	59
Gaudreault, Canadiens	3	2	2
Bourgault, Ott.-Can.	2	2	27
McInenley, Ottawa	2	1	8
Mondou, Canadiens	1	2	4
Plaxton, Montréal	1	2	0
Darragh, Toronto	1	2	0
Milks, Ottawa	1	2	0
Wilcox, Montréal	0	3	0
Hart, Canadiens	0	3	0
A. Smith, Ottawa	2	1	49
Harrington, Canadiens	1	1	2
Klein, Americans	1	1	4
Kuhn, Americans	1	1	4
Keating, Americans	0	2	11
Adams, Toronto	0	2	0
Banda, Toronto	0	2	0
Gallagher, Montréal	1	0	0
E. Burke, Americans	1	0	4
Downie, Toronto	0	1	2
Dutton, Americans	0	1	74
Rockburn, Ottawa	0	1	20
Regan, Americans	0	1	14
Noble, Montréal	0	1	16
Convey, Americans	0	0	12
Murray, Canadien	0	0	2
Ayres, Americans	0	0	73
H. Starr, Ott.-Canadien	0	0	56
Chabot, Toronto	0	0	2

DIVISION AMERICAINE

W. Cook, Rangers	27	22	51
Barry, Boston	24	13	40
F. Cook, Rangers	22	14	35
Stewart, Boston	18	17	62
Boucher, Rangers	7	26	4
Lewis, Détroit	20	14	20
Shore, Boston	6	25	102
Thompson, Chicago	12	20	27
Dillon, Rangers	20	9	12
Clapper, Boston	14	14	42
T. Cook, Chicago	13	13	30
Sorrell, Détroit	14	10	11
Aurie, Détroit	12	11	23
Carson, Détroit	12	11	38
Voss, Ran.-Détroit	8	15	10
Gottselig, Chicago	5	11	6
Emms, Détroit	9	13	92
Romnes, Chicago	10	11	2
Goodfellow, Détroit	12	8	47
March, Chicago	9	11	38
Beattie, Boston	8	12	10
Somers, Rangers	6	14	26
Lamb, Boston	11	8	66
Oliver, Boston	11	7	10
A. C. Siebert, Rangers	8	10	32
Couture, Chicago	10	7	28
Johnson, Rangers	8	8	125
Wiseman, Détroit	8	8	16
Asmundson, Rangers	5	10	20
Murdoch, Rangers	5	10	21
McFayden, Chicago	4	9	90
Keeling, Rangers	7	5	22
Heller, Rangers	5	7	31
Ripley, Chi.-Boston	4	8	27
Jenkins, Chicago	3	9	42
Hextner, Boston	6	5	12
Young, Détroit	5	6	50
Graham, Chicago	3	6	37
Chapman, Boston	3	6	19
Goldsworthy, Détroit	3	6	6
Gallagher, Détroit	3	6	48
Brennan, Rangers	4	4	94
McKenzie, Chicago	4	4	13
Evans, Détroit	2	6	74
Owen, Boston	6	1	10
Jerwa, Boston	3	4	22
Alex. Smith, Boston	1	6	0
Hay, Détroit	1	6	6
Burch, Boston	1	5	5
Buswell, Détroit	2	4	16
Coulter, Chicago	3	2	53
E. Seibert, Rangers	2	3	92
Abel, Chicago	4	0	43
Pettinger, Rangers	1	3	28
Galbraith, Boston	1	2	18
Moffatt, Détroit	1	2	6
Marker, Détroit	1	1	6
Bostrom, Chicago	0	1	14
Hitchman, Boston	0	1	24
Hanson, Détroit	0	0	5
Noble, Détroit	0	0	6
Davis, Détroit	0	0	4
Holmes, Chicago	0	0	2

CHAMPIONNATS DE PISTES

Toronto, 21. — Quelque 240 athlètes chercheront à décrocher l'une ou l'autre des 24 épreuves du programme des championnats canadiens sur piste d'intérieur. Le tournoi a lieu ce soir et réunit la plupart des grands champions de l'Amérique du nord. La représentation américaine est très importante.

Dernière visite de l'Ottawa aux Maroons, ce soir, au Forum

Le Montréal jouera ce soir son avant-dernière partie de la saison. — Les Rangers et les Bruins se font la lutte à Boston.

Positions en jeu dans une division

Les Maroons finissent au Forum leur saison régulière et ils reçoivent ce soir les Sénateurs d'Ottawa. La partie semble assez facile pour les Maroons mais les surprises que l'Ottawa a causées à plus d'une puissante équipe, même depuis qu'il est éliminé des séries de championnat, laissent à penser que le Montréal n'a pas encore la partie dans son sac. Il dut avoir recours à toutes ses ressources lors de sa dernière visite à Ottawa pour vaincre par un point les obstinés Sénateurs.

Les Maroons n'ont pas abandonné tout espoir de finir en tête de la division internationale et deux victoires consécutives pendant que les Leafs perdraient leurs deux dernières parties leur donneraient cette première position. Si cette possibilité est assez minime cela n'empêche pas les Maroons de travailler à sa réalisation. On verra donc un match rapide et du jeu ouvert ce soir. Le Montréal a une autre ambition, celle de finir en tête de la liste des clubs compteurs. Son total est le plus imposant du circuit à l'heure qu'il est et il entend le majorer encore.

Joute dont le résultat est important

La plus importante des trois joutes de ce soir est certainement celle qui met aux prises les Rangers et les Bruins à Boston. Du résultat de cette partie dépend le sort des trois premiers clubs de la division américaine en autant qu'il s'agit de leur position à la fin de la saison régulière, jeudi. Une victoire pour le Boston le remet définitivement en tête de la section et une victoire pour les Rangers laisserait à chacun la place qu'il occupe présentement jusqu'à jeudi alors que les Rangers pourraient passer en avant de Boston en battant les Canadiens à New-York.

Les Maple Leafs visitant les Américains pour la dernière fois de la saison et l'intérêt dans cette partie se rattache au seul fait que les champions, en gagnant contre les New-yorkais, se mettent à l'abri de toute menace de la part des Maroons.

Les arbitres seront les suivants: Au Forum, Smeaton et Bell; à New-York, Cleghorn et Dinsmore; à Boston, Rodden et Daigneault.

BATTERIES NEUVES $4.50
Et plaques, échangées contre votre vieille batterie.
BOUGIES D'ALLUMAGE 35c
Posées pendant que vous attendez.
PLATEAU 4301
380 RUE WELLINGTON, près McGill.

ZIG-ZAG
PAPIER A CIGARETTES
GRAND LIVRE DOUBLE
120 FEUILLES
POUR 5¢
EXIGEZ LE MEILLEUR A ACHETER
EVITEZ IMITATIONS

FORUM
WILBANK 6131
CE SOIR à 8.30
OTTAWA
VS
MONTREAL
Prix: $2.50, $1.75, $1.50, $1.00, .50
Taxe Incluse

ECONOMIQUE



● Les épreuves de laboratoire, en plus des investigations sans fin parmi ceux qui s'en servent, prouvent que la "LAME BLEUE" est la méthode la plus économique de se raser. Vous vous rasez mieux et plus de fois pour la même somme. Constatez-le vous-même en premier lieu. Rasez-vous avec la "LAME BLEUE" et économisez.

La Lame Bleue est faite en sus de la Lame Gillette régulière vendue dans le paquet vert.



Consultez "Melle Dow"

NOTE:—*Si vous désirez vous renseigner sur toute question relative aux sports, records, raisons motivant certaines décisions, écrivez à "Melle DOW", Service de Renseignements Sportifs Dow, Casier Postal 12, Montréal.*

On s'empressera de vous répondre par correspondance, par radio ou par l'intermédiaire de nos futures annonces.

Ecoutez l'émission radiophonique de "Melle DOW", Poste CKAC, chaque soir, samedi et dimanche excepté.

Quel est le record pour saut à la perche du M.A.A.A. et aussi du Canada?

A. McB., Valleyfield, Qué.

Le record canadien pour le saut à la perche est détenu par Vic Pickard pour un saut de 13 pieds, 3⅝ pouces.

W. Halpenny a le record du M.A.A.A., avec un saut de 12 pieds, 1 pouce.

"Melle Dow"
en collaboration avec
une des plus grandes autorités sportives au Canada

Si vous voulez les résultats des joutes de hockey, téléphonez à "MELLE DOW",

LE ROYAL EST VAINCU À MONCTON

Le Moncton bat le Royal, 2 à 0

James et Gill comptent en moins de trois minutes.

Neville blessé

Moncton, 21. — Le Moncton, champion des Provinces Maritimes, a compté deux points en l'espace de trois minutes, dans la dernière période, et a réussi à vaincre le Royal, champion amateur sénior de la province de Québec, par le score de 2 à 0, dans la première partie d'une série de deux joutes.

La seconde rencontre sera disputée ici demain soir, et le club qui comptera le plus grand nombre de points sera proclamé vainqueur, et jouera dans la finale pour le championnat de l'Est du Canada.

Dud James, le brillant joueur de centre du club local, et Bill Gill ont compté les deux points de la rencontre.

James a attrapé la rondelle lancée par son co-équipier Bill Miller pour la loger en arrière de Coulter, gardien de buts du Royal.

Bill Gill, joueur de défense, est parti de son territoire et a réussi après plusieurs feintes à se rendre en territoire ennemi pour envoyer le disque dans les buts du Royal.

Dave Neville, le sensationnel joueur de centre de l'équipe montréalaise, est retourné dans la mêlée hier soir après une absence de plusieurs jours. Neville s'était brisé la hanche dans une joute disputée à Montréal. Le porte couleurs du Royal s'est mis en évidence dès le début, mais il a dû se retirer de la joute, vers la fin de la première période, après avoir été bousculé à maintes reprises sur la rampe.

Neville, S.-Germain, McQuisten et Delahey ont lutté vaillamment pour déjouer la sentinelle adversaire mais ce fut en vain. Pete Kelly a brillé souvent au cours de la soirée.

Sommaire:

Moncton		Royal
Foster	Buts	Coulter
Gill	Défense	Wilson
Walker		McKenzie
Miller	Centre	Neville
Irvine	Ailes	S.-Germain
Muckle		Delahey

Substituts du Moncton: James, McDonald, McManus, Connolly.

Substituts du Royal: MacQuisten, Jim Kelly, Pete Kelly, Massey.

Arbitre: George Foster, Ottawa.

Première période

Aucun point.

Punitions: Gill et P. Kelly, 2 minutes.

Deuxième période

Aucun point.

Punitions: Delahey, McKenzie, James, Neville, Wilson, 2 minutes.

Troisième période

1—Moncton, James (Miller) 13.15
2—Moncton, Gill 15.43

Punitions: MacQuisten, 2 minutes.

Les Castors de Québec ont été écrasés hier par les Cubs de Boston

Boston, 21.—Les Castors de Québec jouant avec un autre gardien de buts ont été écrasés par les Cubs de Boston lors de leur dernière visite de la saison, ici. Les Castors furent forcés d'accepter les services d'Alex Wood, substitut gardien de buts des Cubs parce que leur régulier, Emile Lamontagne, avait été blessé hier à New-Haven. Les Cubs compterent huit fois pendant que leurs visiteurs prenaient Jackson en défaut deux fois seulement.

Boston.		Québec.
Jackson	buts	Wood
J. Jerwa	défenses	Prew
Lane		Molyneaux
Cook	centres	Ward
Burmeister	ailes	Dubé
Saunders		Toupin

Boston: Warshawski, Buckles, O'Neil, Davis, F. Jerwa, Weir, Benson.

Québec: McCarthy, Arnott, Ward, McCabe, Lowery, Giroux, McIntyre, Connor.

Officiels: Smith et Cleary.

Première période

1—Boston—Burmeister (Cook) . . . 1.32
2—Boston—O'Neil (Lane) . . . 14.33
3—Québec—Arnott (Connor) . . . 15.38
4—Boston—J. Jerwa (F. Jerwa) . . . 18.07

Punitions: Warshawski, Connor.

Seconde période

5—Boston—Saunders (Warshawski) 7.13
6—Boston—Benson (F. Jerwa) . . . 15.25
7—Boston—Saunders (Cook) . . . 18.00
8—Québec—Dubé (Toupin) . . . 19.19

Punitions: Saunders, Buckles, McIntyre.

Troisième période

9—Boston—Benson (J. Jerwa, Saunders) . . . 3.40
10—Boston—O'Neil (Cook, Burmeister) 9.35

Punitions: Warshawski, 2; O'Neil, Toupin.

KID FRANCIS VAINQUEUR

Paris, 21.—Kid Francis, boxeur poids coq de France, a défait Carlos Flix, champion espagnol, dans un combat de dix rondes ici hier soir.



Joutes de Hockey

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Boston, 8; Québec, 2.

ONTARIO JUNIOR

Newmarket, 2; Sudbury Wolves, 1.

COUPE ALLAN

Moncton, 2; Royal, 0.

O.H.A. INTERMEDIAIRE

Oakville, 4; Coldwater, 2. (Oakville gagne la série par 7-4).

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE NATIONALE

Ottawa à Montréal.
Toronto à American.
Rangers à Boston.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Windsor. (Partie de détail.)

COUPE ALLAN

Selkirks vs Fort William.

VALLEE D'OTTAWA

Rideau vs Brockville.

ONTARIO SENIOR

Hamilton vs Niagara.

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Toronto	46	24	17	5	114	105	53
Montréal	46	22	18	6	132	110	50
Canadien	47	16	24	5	90	111	41
American	46	13	22	11	81	112	37
Ottawa	47	10	27	10	85	131	30

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Détroit	46	25	15	8	111	93	58
Boston	47	24	15	8	121	86	56
Rangers	46	22	16	8	129	102	52
Chicago	47	16	20	11	86	99	43

LIGUE INTERNATIONALE
(Détail)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Buffalo	2	2	0	0	5	1	6
Syracuse	2	1	0	1	7	5	4
London	2	0	1	1	4	6	1
Windsor	2	0	2	0	2	6	0

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Philadelphie	42	24	12	7	124	84	55
Providence	44	24	15	5	115	105	53
Boston	44	20	16	8	126	106	48
New Haven	43	15	23	5	90	118	35
Québec	46	11	23	7	102	143	29

Tassé rencontrera Pope, demain soir

Tout est maintenant prêt pour le tournoi de boxe du C.P. S.-Zotique, qui aura lieu mercredi soir, dans le salle Carrier, rue Therrien.

Six champions de diverses catégories figureront au programme. Deux sont champions juniors: Berger et Meunier; et les autres sont des champions de la ville: Bert White, J. Pope, Léonardo et Léo Paul.

Max Berger est un des meilleurs porte-couleurs de la Y.M.H.A.

Bert White du Belding Corticelli, par le seul fait d'avoir mis G. Boisseau, hors de combat, se révèle comme le plus dangereux de sa classe.

Le combat qui mettra aux prises L. Powell, du S.-Albans, et R. Brisebois, du C.P. S.-Zotique, est très attendu. Powell est un dur cogneur qui souvent n'est opposé qu'à des hommes de poids supérieur; mais R. Brisebois entend bien lui enlever sa gloire et la faire tourner à son crédit, en le battant. Ce combat promet d'être très contesté.

On est aussi dans l'impatience de voir quelle rentrée N. Young du C.P. S.-Zotique fera dans l'arène contre Braitwaite, du University Settlement.

L. Paul du Marceau et Léonardo du Gladstone sont deux champions des 175 et 160 livres. Contre Weybush du Beld. Cort., Paul essayera de venger sa défaite au C.P. S.-Zotique aux mains du même homme.

Comme au dernier tournoi, les paris vont bon train, auteur de la rencontre J. Pope du Beld. Cort. vs H. Tassé, le favori du C.P. S.-Zotique. Tassé déclassera-t-il le champion des 135 livres dans une revanche? Ou Pope lui enlèvera-t-il tout espoir? Nous le saurons mercredi.

Voici l'alignement: classe 160 livres: Max Berger, Y.M.H.A., vs S. Knight, Griff, B.C.; classe 126 livres, Bert White, Beld. Cort., vs E. Petrin, S.-Thomas d'Aquin; classe 118 livres, L. Powell, S.-Albans, vs R. Brisebois, C.P. S.-Zotique; classe 135 livres: S. Aucoin, Marceau, vs S. Pollack, C.P. S.-Zotique; classe 135 livres: Braitwaite, Univ. Sett., vs N. Young, C.P. S.-Zotique; classe 135 livres: L. Pope, Beld. Cort., vs H. Tassé, C.P. S.-Zotique; classe 160 livres: H. Lane, Y.M.C.A., vs Leonardo, Gladstone; classe 175 livres: Weybush, Beld. Cort., vs L. Paul, Marceau.

Lutte et boxe à Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine — C'est ce soir que le promoteur A. Lefebvre donnera sa deuxième séance de lutte et de boxe en la salle de l'Hôtel de ville de Lachine, coin 18e avenue et Saint-Joseph.

Quatre matchs de lutte et deux combats de boxe seront au programme, et tous les préparatifs sont terminés. Les amateurs de lutte et boxe verront un spectacle intéressant au possible, car tous les athlètes ont de bons records à leur crédit.

La soirée sportive commencera à 8 heures.

AVEC LE CLUB MONTREAL

WALTER-P. GAUTREAU

(DEUXIEME BUT, GERANT)

WALTER-P. GAUTREAU est né à Cambridge, Mass., le 26 juillet 1904.
Il frappe et lance du côté droit.
Il pèse 148 livres. Il mesure cinq pieds et cinq pouces.
Il a fait ses études au Collège Sainte-Croix.

Année	Club	P	AB.	Pts	H.	P.C.	2B.	3B.	H.R.	S.	B.V.	PCC.
1925	Athlétiques	4	7	0	0	000	0	0	0	0	0	0
1925	Boston LN.	68	279	45	73	262	13	3	0	4	11	23
1926	Boston LN.	79	286	38	71	270	9	4	0	14	17	8
1927	Boston LN.	67	236	35	58	246	12	2	0	8	11	20
1928	Boston LN.	23	18	3	5	278	0	1	0	0	1	
1928	Providence LE.	97	337	60	113	335	14	5	0	14	29	40
1929	Montréal	137	482	50	123	266	18	4	1	32	8	53
1930	Montréal	164	563	126	166	295	34	7	6	42	13	80
1931	Montréal	166	611	94	170	278	26	2	5	19	12	58
1932	Montréal	161	555	103	173	312	37	7	0	11	22	49
	Pendant sa vie	976	3334	555	952	286	165	35	13	141	124	331

Signification des abréviations: P. parties jouées; AB. au bâton; Pts, points; H. hits; PC. pourcentage; 2B. coups de deux buts; 3B. coups de trois buts; HR. home runs; S. sacrifices; BV. buts volés; PCC. points comptés sur les coups d'un autre frappeur; LN. Ligue Nationale; LE. Ligue de l'Est.

LE JEU DE DAMES

UN PROBLEME PAR JOUR — 2ème série

Dédié à M. Phillias Paul, Holyoke, Mass., en souvenir de sa fameuse dédicace No 19,116.
Par M. Damase Carrier, Lévis
PROBLEME CANADIEN No 372
Noirs 20 pièces.



Blancs 20 pièces.
Les Blancs jouent et gagnent.

A L'IBERVILLE

Ce soir, clôture des inscriptions pour les A, de la partie ouest; ouverture à 8 heures, du tournoi pour le championnat des joueurs de l'ouest.—532, rue Vinet.

Le Championnat du Canada

2ème RONDE CE SOIR

La grande assistance de dimanche, au match pour le championnat du Canada, entre les jeunes maitres Guertin et Dagenais, démontre bien éloquemment tout l'intérêt que porte le public à ces joutes intellectuelles.

La partie de ce soir s'annonce comme devant être extrêmement disputée, car une défaite pour le champion le mettrait hors de combat, tandis qu'une victoire pour Dagenais lui conférerait le titre honorifique et enviable du championnat du Canada, titre que tous les amateurs ambitionnent de conquérir, mais surtout de conserver le plus longtemps possible.

Attendons-nous que la partie va être chaudement disputée, ce soir, et que les damistes vont assister à un combat royal entre rivaux digne l'un de l'autre.

LIGUE CANADIENNE, RE: PAIRAGE LIGUE DE SEMAINE.

Voici le pairage pour demain mercredi, le 22 mars:

Roxy (Echevins) visitera le Royal.
Préfontaine visitera la Roxy (Députés).
Dollard visitera le Laurier.
Saint-Marc sera au repos.

Encore quatre joutes cédulées et nous verrons cette cédule de semaine terminée. Chaque club intéressé y met entrain et tout marche à merveille. Il est imposant de constater que la première ou dernière place change chaque semaine. Avec résultat renversant, nous pourrions bien voir n'importe quel club remporter le championnat. Nous donnons ci-dessous le pourcentage des clubs à date:

	P.	J.	G.	N.	P.	Pts
Dollard	8	5	2	1		750
S.-Marc	9	5	2	1		722
Préfontaine	9	4	2	3		555
Royal	8	3	1	4		437
Echevins (Roxy)	8	3	0	4		375
Députés (Roxy)	9	2	1	5		388
Laurier	8	1	2	5		250

Ci-dessous le résultat des rencontres de mercredi dernier:

Députés	3	Echevins	3
Royal	2½	S.-Marc	3½
Dollard	4½	Préfontaine	1½
		R.	G.

CAUCUS D'OFFICIERS

Dernièrement, le distingué patron de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., M. Dan Paquette, réunissait dans son bureau tous les directeurs et les officiers de la Ligue afin d'y tenir un caucus de la plus haute importance.

Le fait de réussir une telle assemblée le patron se trouvait donc à réaliser un grand désir qu'il nourrissait depuis son élévation au poste honorifique de la puissante Ligue de joueurs de Dames.

Eh! oui, M. Paquette estime qu'une organisation aussi importante que la Ligue Canadienne devrait voir ses officiers et directeurs s'assembler au moins une fois le mois, pour y discuter en caucus les différents problèmes du circuit, car ces réunions ont pour but de bien préparer le programme aux assemblées générales et de plus sauvent une quantité de temps aux réunions.

Il n'y a pas de doute qu'à l'avenir le président Montreuil convoquera régulièrement tous les directeurs, au moins une fois avant l'assemblée régulière, et cela non pas simplement pour faire plaisir au patron, quoique celui-ci mérite la reconnaissance de tous les membres, mais plutôt pour appuyer cette grande idée qu'a bien voulu émettre à la direction le patron le plus idéal comme jamais les damistes ont eu l'honneur d'avoir à leur tête nous disons M. Dan Paquette.

C'est une grande innovation, qui mérite de ne pas être abandonnée.—LE PUBLICISTE.

RAPPORT D'ASSEMBLEE

Lundi le 6 mars, avait lieu au club Laurier l'assemblée régulière mensuelle de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., et à laquelle une cinquantaine de membres assistaient, en plus de tous les officiers et des directeurs, présidée par le distingué président, M. Rémi Montreuil, réunion qui fut tout à fait intéressante.

Après la lecture des minutes par l'archiviste, A. Aubertin, minutes qui furent adoptées à l'unanimité, diverses questions ont été discutées suivant l'ordre ordinaire des assemblées.

Un vote de remerciements fut proposé par Lucien Gagnon, appuyé par R. Boivin, au journal la "Presse", du don généreux d'un magnifique trophée représentant le championnat Juvénile Canadien, et remis entre les mains de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc. pour administration de ce championnat.

Un vote de remerciements fut aussi pris pour le patron de la Ligue, M. Dan Paquette, d'un don de $25.00 au fonds de la caisse de la Ligue.

Le président Montreuil fit aussi un don généreux pour le succès de l'administration, geste fort apprécié par toute l'assemblée.

Un protêt du club Royal contre le club Préfontaine, fut renvoyé pour étude au bureau de direction. Des questions du domaine intérieur de la Ligue furent longuement discutées.

Les clubs Tramway Mont-Royal et Préfontaine, ainsi que Laurier reçurent des remerciements pour leur généreuse invitation lors de leurs récentes organisations, le premier club consistant en des soirées récréatives, et les deux autres en un concert-bouffe.

Après plusieurs discussions, l'assemblée fut levée à la nouvelle heure adoptée par la Ligue, soit 11.30 hrs. et cela pour être reprise au tramway S.-Henri le 3 avril prochain.

Le règlement concernant la carte de présence aux réunions de la Ligue fut bien exécuté, par la sentinelle Donat Bourrelle.

LE PUBLICISTE.

A la S. A. C. I. M.

Demain soir, à la S. A. C. I. M., 2161 Davidson, John Marchand luttera contre Lorenzo Beaulieu, recordman du monde de force et ex-champion junior du Canada à 147 livres.

Alb. Lebrun fera face à Eddy Samson. A. Lebel sera l'adversaire de Gaston Bouchard.

Deux autres matchs compléteront le programme.

Ce soir, l'entrée est gratuite, et le programme sera le suivant: Finale, Alf. Therrien vs Plouffe; semi-finale, Guy Potvin vs Paul Lebrun; 30 minutes, A. Lacombe vs Vict. Therrien; 20 minutes, Paul Descoteaux vs R. Lepage, et L. Godin vs L. Houde.

Hier soir, Hunter a triomphé de Arizona Jack, Tiger Lewis a défait son adversaire.

Dans le combat impérial, Rol. Marsolais a battu Brisson, Courville, Lebrun et annulé avec Rom Duchesne.

Les White Sox de Chicago auront un club bien balancé

Pasadena, Calif., 21.—Les échanges de l'hiver dernier ont infusé du sang nouveau dans l'équipe des White Sox de Chicago.

Le gérant Lou Fonseca classe le contingent de Comiskey comme le plus puissant ensemble que les bas blancs n'ont pas eu depuis 1926.

Il ne fait aucun doute que le club a été grandement renforci par l'addition d'Al Simmons, "Mule" Haas et Jimmy Dykes, trois anciens joueurs des Athlétiques de Philadelphie.

Mais ce dont le club semble le plus manquer c'est dans son contingent de réserve, principalement dans le personnel des lanceurs.

Dans le champ extérieur, les White Sox ont sûrement de rudes cogneurs avec Simmons et Haas. Le troisième voltigeur sera Ralph Kress.

Pour fortifier davantage son champ intérieur, Fonseca a décidé d'entrer dans la mêlée. Loue a l'intention de placer Luke Appling à l'arrêt-court et Minter Hayes au deuxième but. Fonseca occupera le premier sac. Dykes jouera avec son entrain ordinaire au 3e but. Le seul réserviste d'intérieur est Hal Rhyne.

Chicago a deux bons receveurs en Charles Berry et Frank Krube.

Au nombre des lanceurs on doit faire mention de Ted Lyons et de Vic Frasier, qui n'ont pas été en bonne santé l'été dernier, mais sur qui l'on compte pour l'été prochain, pour remporter plusieurs victoires, avec du bon support.

Un des meilleurs atouts du monticule est Paul Gregory, le seul lanceur qui a pu gagner plus de parties qu'il en a perdues l'été dernier pour les ChiSox. On s'attend aussi à ce que Ed Durham, autrefois des Red Sox de Boston, se montre plus solide. Les autres sur qui on fonde de belles espérances sont Joe Hevin, George Murray, de Dallas, et Ed Walsh.

Rien de définitif au sujet du Jersey City

New-York, 21. — La Ligue Internationale de baseball a ajourné une nouvelle séance de huit heures, hier soir, sans avoir trouvé de solution à l'imbroglio désespérant concernant la franchise du club Jersey City.

Walter Johnson ayant annoncé définitivement qu'il se désintéressait de l'achat de la franchise, la ligue a offert d'aider financièrement Sam Colacurcio, propriétaire du Jersey City, si celui-ci pouvait démontrer qu'il est capable de fournir sa quote-part.

Une autre séance sera tenue aujourd'hui.

Le président Knapp a annoncé que Colacurcio restait seul sur le champ de bataille de la controverse, Brooklyn ayant refusé de conserver l'option qu'il avait prise en novembre dernier.

"Colacurcio a laissé entendre qu'il serait capable d'obtenir la garantie exigée par la ligue", a dit le président Knapp. "Mais il ne saura qu'aujourd'hui ce dont il est capable. Si Colacurcio garde la direction du club, la ligue gardera son droit d'avoir son mot à dire dans le choix d'un gérant".

Il se peut aussi que le club aille jouer ailleurs, soit à Atlantic City, soit à Reading.

Distribution des prix au athlètes du Mont-S.-Louis

L'épilogue traditionnel de la belle fête sportive d'hiver du Mont Saint-Louis eut lieu hier soir, à l'occasion de la distribution des prix aux vainqueurs des courses du 4 mars dernier. L'on sait que lors de son grand festival, le Mont Saint-Louis prenait littéralement l'Aréna d'assaut en présence d'une foule de spectateurs enthousiastes et qu'il s'y déroula l'une des plus brillantes fêtes dont fassent mention les annales sportives du collège.

A l'occasion de cette distribution de récompenses, il fut particulièrement agréable aux membres du comité d'organisation d'exprimer leur gratitude à toutes les personnes qui ont contribué de quelque façon au succès de la journée du 4 mars.

Le public bien renseigné comprend la juste part que le Mont Saint-Louis fait aux sports dans ses programmes: c'est que l'homme n'est pas qu'une intelligence, il est une âme dans un corps. Un harmonieux développement de deux parties; c'est la saine et complète éducation, c'est celle que les élèves reçoivent au Mont Saint-Louis, et dont la formule n'est autre que celle des Anciens: mens sana in corpore sano.

A part les nombreuses coupes, raquettes de tennis, montres, etc., offertes par les généreux donateurs et distribuées aux vainqueurs, mentionnons en particulier le magnifique trophée Mappin & Webb, pour la course de deux milles; la coupe Bouin, reprise par l'équipe du collège aux Etudiants de l'Ecole Polytechnique; la coupe représentant le championnat de la Ligue Sénior du M.-S.-L. et enfin le fameux trophée James Strachan remporté vendredi dernier au Forum, dans une course à relais chaudement contestée entre dix équipes de High-Schools et Collèges de Montréal, à l'occasion du grand carnaval de charité pour les hôpitaux. Les porte-couleurs du Mont Saint-Louis se classèrent en tête des dix concurrents inscrits à cette épreuve et s'assurèrent de la coupe James Strachan pour un an.

Soirée au club Lemieux

Une grande soirée d'amis, organisée par les patineurs du club Destroisiers, dont le gérant est M. Roland Capony, aura lieu jeudi, le 23 mars, à la salle du club Lemieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Mlle Gilberte Lalonde, reine des sports, sera présente.

Le Montréal fait partie nulle, 5-5

Les Phillies égalent le score à la dixième manche.

SHIVER BRILLE

(Spécial à la PRESSE)

Orlando, Floride, 21. — En deux parties d'exhibition, et après seulement une semaine d'entrainement, le Royal a montré qu'il avait une bonne équipe, hier, à Dennison Park, Winter Haven, où les Montréalais et les Phillies ont fait partie nulle de 5 à 5. Le Royal aurait remporté la victoire, n'eut été le coup de circuit de Whitney alors qu'il y avait un homme sur les buts, ce qui a mis les clubs sur un pied d'égalité à la fin de la dixième manche.

Après avoir rencontré deux clubs des ligues majeures, surtout du calibre des Athlétiques et des Phillies, les porte-couleurs du Montréal n'ont pas à se plaindre s'ils n'ont pas réussi à décrocher une victoire.

Ivey Shiver a fait, hier, sur cinq apparitions au bâton, un coup de circuit et 3 coups simples. Il a fait compter 3 points. Lui-même a scoré deux points. Si le Royal a réussi à compter cinq points, il doit en remercier Shiver. Au bâton, Shiver a fait face aux balles rapides de Lefty Butler, qui a porté l'uniforme du Royal il y a trois ans. Shiver a frappé une balle à 550 pieds du marbre. Il n'y avait personne sur les buts. Ici, on dit que c'est un des coups qui aient été frappés le plus loin.

Pomorski, Ogden et Sweetland ont lancé hier après-midi. Pomorski s'est mis en évidence. Il a accordé cinq buts sur balles et n'a alloué seulement que deux hits en quatre manches. Il a aussi retiré deux hommes au bâton. Sweetland a commis une erreur, la seule que le "scorer" officiel a eue à enregistrer pour le Royal.

Chez les Phillies, Delker, l'arrêt-court, a échappé deux fois la balle. Dugas, premier but a aussi commis une erreur.

Le champ intérieur du Royal a très bien joué, hier. Pickering et Goldman ont été merveilleux. Roettger a fait 11 "put-outs" au premier but, et Gautreau 3 au deuxième. Mallon, le deuxième but des Phillies, a réussi un double-jeu.

Hubbie Walker s'est montré un rapide coureur sur les buts, hier.

Grabowski et Tate ont été tour à tour en arrière du marbre. Ils ont très bien rempli leur tâche.

Oscar Roettger a frappé un double et un simple.

Le Royal a fait le trajet d'Orlando à Winter Haven en autobus. Il n'y a pas de partie à Orlando aujourd'hui.

MONTREAL

	A.B.	P.	C.	S.	R.	A.	E.
Walker, c.g.	5	0	2	3	0	0	
Gautreau, 2b.	5	1	0	3	2	0	
Ripple, c.c.	5	2	2	1	1	0	
Roettger, 1b.	3	1	2	11	2	0	
Shiver, c.d.	5	3	4	2	0	0	
Pickering, 3b.	5	0	1	2	1	0	
Goldman, s.c.	5	0	1	2	4	0	
Grabowski, r.	2	0	0	2	1	0	
Tate, r.	2	0	0	3	0	0	
Ogden, l.	1	0	0	0	1	0	
Sweetland, l.	0	0	0	0	0	1	
aGladu	1	0	0	0	0	0	
Pomorski, l.	1	0	0	1	0	0	
Total.	40	5	13	30	12	1	

PHILADELPHIE

	A.B.	P.	C.	S.	R.	A.	E.
Fullis, c.c.	3	1	2	1	0	0	
Brickel, c.c.	2	0	0	0	0	0	
Bartell, s.c.	1	0	0	0	3	0	
Delker, a.c.	2	0	0	4	4	2	
Klein, c.d.	3	1	1	0	0	0	
Dugas, 1b.	3	1	1	10	1	0	
Whitney, 3b.	5	1	1	2	2	0	
Lee, c.g.	4	0	1	2	0	0	
Mallon, 2b.	5	0	0	6	3	0	
Todd, r.	4	1	2	4	1	0	
rHealhcott	0	0	0	0	0	0	
Davis, r.	1	0	0	0	0	0	
Butler, l.	1	0	0	1	0	0	
Moore, l.	1	0	0	1	0	0	
bMcCurdy	0	0	0	0	0	0	
Adams, l.	0	0	0	0	1	0	
Total.	35	5	8	30	16	3	

a Frappa pour Sweetland à la septième.
b Frappa pour Moore à la neuvième.
r Courut pour Todd à la neuvième.

Score par manches:

Montréal	010 001 010 2—5
Philadelphie	101 010 000 2—5

Sommaire — Points comptés sur coups de Dugas, Shiver 2, Fullis, Pickering, Goldman, Whitney 2, Deux buts, Klein, Lee, Roettger, Fullis, Circuits, Whitney, Shiver. Buts volés, Klein, Fullis, Pickering. Sacrifices, Moore, Bartell, Roettger. Doubles jeux, Mallon (sans aide); Mallon à Delker à Dugas. Laissés sur les buts, Montréal 10, Philadelphie 6. Buts sur balles, de Ogden 1, Butler 1, Sweetland 1, Moore 1, Pomorski 5. Retirés au bâton, par Butler 1, Ogden 2, Sweetland 1, Moore 3. Coups sûrs sur balles de Ogden, 4 en 3 manches; Sweetland, 2 en 2; Pomorski, 2 en 4; Butler, 3 en 4; Moore, 6 en 5; Adams, 4 en 1. Balle passée, Grabowski. Arbitres, O'Rourke et Michaels. Temps, 2 h. 26.

Au Gymnase Gascon

Paul Gaudet, qui a perdu un match enlevant ces jours derniers aux mains de Paul Lebrun, rencontrera Jean Lagacé dans un match à finir, demain soir, au Gymnase Gascon, rue S.-Zotique, près de la rue S.-André. Le vainqueur devra prendre deux chutes dans trois.

La semi-finale de 45 minutes mettra en présence deux adversaires de longue date dans la présence de Young Sonnenberg et Rolland Brousseau.

Eddie Marquette rencontrera Rolland Labrie dans une préliminaire de 30 minutes.

La rencontre initiale au programme sera de 20 minutes et mettra aux prises Marcel Ouimet, champion de sa classe à Trois-Rivières, et Arthur Proulx.

WOODHOUSE ANNONCE

L'arrivée de ses nouveaux assortiments du printemps. Complets et paletots offrant une grande variété des plus nouveaux modèles et tissus. Venez de bonne heure pour avoir le meilleur choix



COMPLETS
A DEUX PANTALONS
$24.50

PALETOTS
$17.50

LES CONDITIONS:

La somme de . . . . $5 assure la livraison à tout client dont le compte est approuvé

6 MOIS pour payer le reste. Pas d'intérêt.

WOODHOUSE & CO. LIMITED

— Les Grands Marchands de Meubles Britanniques

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co. Limited, et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Un spécialiste de la PYORRHÉE créa CETTE pâte dentifrice



Il y a une raison pour l'existence de cette pâte dentifrice qui accomplit deux fonctions, une raison que comprennent de mieux en mieux hommes et femmes désireux de conserver leurs dents.

Aujourd'hui, on sait qu'il ne suffit pas de polir les dents pour les garder saines. Quand des dents sont extraites, c'est pour une cause plus sérieuse que la simple malpropreté superficielle.

Surveillez vos gencives aussi bien que vos dents. La plupart des dents adultes perdues le sont à cause de la pyorrhée. Le plupart des dents adultes perdues le sont à cause de la pyorrhée. Le Dr R.-J. Forhan, spécialiste de cette maladie depuis 26 ans, a créé une pâte dentifrice qui porte son nom, la "Forhan".

Brossez vos dents et massez vos gencives tel qu'indiqué sur le paquet de Forhan. Vous aurez de belles dents blanches, mais ce ne sera là qu'un *seul* des résultats produits par ce dentifrice. Son autre fonction est de protéger vos gencives.

Partout les dentistes traitent la pyorrhée d'après la méthode du Dr Forhan. La Pâte Dentifrice Forhan comporte le même principe scientifique pour l'hygiène dentaire à la maison. Pure, douce et d'un goût agréable, elle est aimée des enfants. C'est plus qu'une simple "pâte à dents". Achetez le gros tube.

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos	37	Cartes postales	49	Instruments de musique	85
Achats de créances	91	Chambres à louer	19	Leçons demandées	4
Accessoires d'autos	70	Chambres demandées	20	Machineries	87
Adoption	36	Chambres et pension	21	Magasins à louer	30
A échanger	94	Cha. et pension dem.	22	Maisons à louer	28
Agences demandées	6	Cha. pension d'enfants	23	Maison chauffée à louer	27A
Agents demandés	5	Chambre pension d'été	24	Maisons à vendre	104
A louer	17	Cha. pens. d'été dem.	25	Mais. camp. à louer	31
Ameublements	77	Change pour change	89	Mais. camp. demandée	105
Animaux	69	Chevaux et voitures	81	Maisons demandées	103
Agences de Placement	7A	Coiffeuse	11	Mais. meublées à louer	29
Appartements à louer	15	Collection	91	Manufactures à louer	32
Appartements à vendre	109	Commerce à vendre	83	Matériaux de const.	88
Appts demandés	14	Cottages à louer	26	Moteurs et Yachts	89
Appts meublés à louer	16	Cottages à vendre	102	Objets perdus	62
Argent à prêter	98	Cottages demandés	101	Objets trouvés	63
Argent demandé	97	Cottages meub. à louer	26A	Occasions d'affaires	100
Argenterie, nickel	79	Cott. meub. à vendre	102A	Oeufs et volailles	90
Articles de ménage	78	Cours, femmes, filles	10A	On demande à acheter	68
Articles de sport	76	Co.-Associé demandé	6A	On demande à louer	13
Associés demandés	7	Démolisseurs	82	Pension, chasse	36
Autos-Camions	72	Disparus	54	Peintures	90A
Autos à louer	73	Divers	55	Produits de beauté	62A
Autos à vendre	71	Echanges, divers	56	Professeurs	64
Autos demandés	74	Ecoles de métiers	9	Position demandée fem	2
Aux malades	40	Effets bureau, ménage	33	Position demand. hom.	1
A vendre, divers	75	Elèves demandés	3	Profession	114
A vendre ou échanger	95	Electrolyse	57	Propriété cs. à vendre	106
A vendre ou à louer	99	Enseignement privé	53	Radios	91
Aviation	41A	Emmagasinages	58	Remboursage	65
Avis de responsabilité	41	Extermination vermine	55A	Règlements dettes	59
Bateaux et Engins	42A	Faillites	51A	Reparations	66
Bicycles, Motocyclettes	78	Femmes, filles demand.	10	Résidences d'été dem.	31
Bijouteries	42	Fermes d'élevage	112A	Salle à louer	35
Blanchissage	0	Finance	98A	Service domestique	12
Bois et charbon	80	Formation de société	59	Suggestions	74A
Boutons, plissage	101	Fourrures	84	Terrains à vendre	110
Bravets	44	Garages à louer	27	Terrains à louer	108
Broderies	78A	Gramophones	85	Terrains demandés	109
Brûleurs à l'huile	78B	Hom. Chrome dem.	8	Terres à vendre	112
Buanderies	45	Hôpital de poupées	69A	Terres à louer	113
Bureaux à louer	18	Hôpitaux privés	60	Terres demandées	111
Cadres et Miroirs	46	Hôtels et Voyageurs	60A	Transports	67
Calendriers	47	Informations	61	Vêtements	93
Camionnage	43				

FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIES; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 2 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 30c, par insertion. Pour autres détails, voir formules de ces avis dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETE EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 lettres à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1832, la "Presse".

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

A BAS PRIX, blanchissage, tapissage, peinture, imitations, pistrage. Cherrier 7445. 0—18.21

A BAS PRIX, Blanchissage, tapissage, peinture, ouvrage garanti, expert. HAr. 9745. 0—

A BAS PRIX, blanchissage 0.50 cts, tapissage 1.50, aussi peinture, bon marché. M. Drouin, Amherst 5434. 0—130-2

AVIS AUX PROPRIETAIRES. Blanchissage, peinture, plâtrage, imitation, tapissage, papier enlevé par machine, scrapage planchers, finition. Outillage moderne. Employés assurés, travaux payables après 3 mois. Lord, LAncaster 4672. 0—21,23,25

A 2.25, appartements lavés blanchis, tapisses imitation, peinture, Gosselin, CAl. 6939J. 0—31,23

BAS PRIX, plâtrier, réparages de toutes sortes, graftex, satisfaction garantie. CAl. 6546F. 0—

REPARATIONS générales, ménage, tapissage, blanchissage, peinture, bois et brique, ciment, plâtre. PR. 8665. 0—

1 POSITION DEMANDEE, HOM.

BON chauffeur désire position immédiatement sur truck ou char privé, références. Téléphones à Falkirk 1927. 1—

BOULANGER demande emploi ville ou campagne, expérience au four. 8453 Foucher, DUpont 1480. 1—

COMPTABLE expert, spécialité, rapport impôt revenu. J.-A. Berthiaume, Am. 6186. 1—129-13

DONNERA 550 à qui me trouvera une position, 32 ans, 7 ans banque, 4 ans pharmacie, bilingue, bon correspondant. Confidentiel. Casier 210 la Presse. 1—21,23

JEUNE HOMME marié demande ouvrage, collecteur, homme de maison, entretien d'un magasin, autre chose, bonnes références. AM. 4939. 1—

JEUNE homme désire position tout genre, spécialement imprimerie, récompense $25. Acresser 621 Gounod, Montréal. 1—21,23h

POUR vos ouvrages de peinture, décoration, imitation. Ménage, murs, plafonds. Ouvrage garanti. AMherst 2681. 1—

STENOTYPEUR, dix ans d'expérience, désire position. Ecrire casier 3524 La Presse, références. 1—135-10

2 POSITION DEMANDEE FEM.

BONNE fille désire position dans maison privée, références. Am. 3815. 2—

BONNE fille de campagne désire position dans presbytère, comme ménagère. CAl. 2814J. 2—

BONNE fille extrêmement désire position dans maison privée. HA 9895. 2—

COUTURE à domicile, tout genre, très bonnes références. MAry 5126. 2—

DAME demande ouvrage général dans maison privée. Bélair 3813. 2—

DAME honnête avec bonnes références, prendrait tout genre d'ouvrage à la journée. Tél. MA. 0963, appt 7. 2—

DAME demande lavages à domicile, satisfaction garantie. PRontenac 2086. 2—

DAME demande ouvrage journée, semaine, ou mois, références. CHerrier 3941. 2—

FEMME désire position, maison privée, ouvrage général. CLair. 5831W. 2—

FEMME pour ouvrage général dans maison privée. S'adresser Frontenac 6735. 2—

FEMME de journée act c et propre. FR. 2866. 2—

FILLE honnête de belle apparence désire tenir maison chez personne seule. Ecrire Casier 212, La Presse. 2—

FILLE anglaise, liable désire ouvrage dans famille française, meilleures références. Crescent. 8600. 2—

FILLE demande position 15.00 par mois avec références. Frontenac 8828. 2—

FILLE désire position, ouvrage général, coucher en dehors. AM. 7004. 2—

FILLE désire emploi pour convalescence ou autre, pas maladie contagieuse. 3951 Ontario. 2—

FILLE de campagne demande position, maison privée, bonnes références. CA. 7797F. 2—

FILLE âgée demande ouvrage, maison privée, ou à journée. Téléphone PRont. 4772. 2—130-2

FILLE de campagne demande emploi dans maison privée. AMherst 2201. 2—

FILLE de Gaspé parlant les deux langues, ouvrage général. Harbour 6643. 2—

FILLE désire position dans petite famille, soirée libre. Bélair 2173. 2—

JEUNE fille expérimentée, travail général bureau. Références. CAl 4732M. 2—

JEUNE FILLE demande position maison privée, téléphone PLateau 8596. 2—

JEUNE fille désire position dans famille privée, bonnes références. 1397 rue Maisonneuve. CHerrier 9656. 2—

JEUNE fille désire position chez famille privée, ouvrage général. Tél. ATlantic 7268M. 2—

JEUNE fille, libale, honnête désire position maison privée. Calumet 1756W. 2—

LAVAGE demande. CAlumet 1816J. 2—

PERSONNE tiendra bureau pour médecin et dentiste ou une personne seule, bonnes références. Tél. CH. 2788. 2—

SERVANTE générale désire position dans maison privée. Frontenac 7122. 2—

STENO-DACTYLO, connaissant travail général bureau, expérience, petit salaire. CA. 1937F. 2—

STENOGRAPHE bilingue, dactylographe rapide, compétente, expérimentée, références, salaire modéré. DO. 6928. 2—131-4

3 ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, conversation, cours garantissant sa prononciation et l'accent. Librairie St-Louis, 1411 S.-Denis. 3—

ANGLAIS, français, arithmétique, comptabilité, leçons privées, succès assuré. Prix modéré. Professeur Bugnon, 3476 St-Denis. 3—2,4,6,7,9,11,13,14,16,18,20,21,23,25,27,28,30

APPRENEZ de l'auteur même en trois mois l'incomparable sténographie bilingue Perrault Duployé (cours à l'institut ou par correspondance). 259 sténographes Judiciaires. Institut Sténographique Perrault, 3 ouest Avenue des Pins, Montréal. PLateau 2660. Prospectus. 3—128-m.j.s

COLLEGE Commercial Elie, 3615 St-Denis HArbour 2628. Anglais, sténographie, comptabilité, télégraphie, brevets, pharmacie, médecine, vétérinaire, génie civil. Cours individuels jour et soir. Prospectus gratis. 3—2,4,7,9,11,14,16,18,21,23,25,28,30

CONVERSATION anglaise, nouvelle méthode, cours à domicile individuel ou en groupes. Vous apprendrez en peu de temps, garanti. P. Mailly, 4800 Parthenais. PR. 5548. 3—131-5 h

PROFESSEUR René Savoie, L.C., L.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial 1448 ouest, Sherbrooke. PLateau 6717. 3—76-1,m,M,J,v

5 AGENTS DEMANDES

AGENCE DE PAIN ET GATEAUX

Vendeurs demandés demeurant dans et campagnes de la province de Québec dehors de Montréal, pour vendre de duits d'une boulangerie de Montréal bien connue. Les postulants doivent fournir références, avoir leur outillage et être en état de financer leur route. Ecrire pour rendez-vous donnant détails complets à 214 La Presse. 5—91,23,25F

HOMMES demandés comme vendeurs, garanti 15.00. Salaire rémunératif, bonne apparence et honnête, 4140 S.-Denis. 5—

5 AGENTS DEMANDES

PERSONNES actives pour détailler nos produits. Territoires réservés personnes ambitieuses feront bon salaire dès le début. Extention Health Product, 1587 Montcalm. 5—

TERRITOIRE pour vendeurs d'expérience. Commission seulement. Références exigées de votre dernier emploi. 1110 Amherst. 5—131-2

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demande, pouvant investir $500 dans commerce facile. Deviendrait gros revenu, capital garanti. 1562 Dorchester Est. 7—

ASSOCIES demandés, avec automobile et petit capital, très gros profits et salaire permanent. La "Presse", casier 216. 7—

HOMME avec quelque cent dollars, bonnes propositions. 20 St-Jacques est. Chambre 4. 7—

HOMME, femme, actif ou non, Club licencié, Laurentides, affaire solide enquête ouverte. Très gros profits, salaire permanent, chance exceptionnelle. Jeune homme sérieux. La "Presse", casier 217. 7—

MANUFACTURIER articles indispensables à la ménagère, commandes en mains 30,000, prendrait associé $3,000 à $5,000. CA. 7184. 7—131-2

8 HOMMES, GARÇONS, DEM.

AVIS

Hommes demandés AUCUNE ANNONCE DEMANDANT UNE MISE DE FONDS NE SERA PUBLIEE SOUS CETTE RUBRIQUE, EXCEPTE CELLE EXIGEANT UNE GARANTIE. 8—N.O.

COMPAGNIE IMPORTANTE

Pour celui qui aime à représenter un produit qui détient un brevet universel, c'est pourquoi on n'exige pas un homme d'expérience mais de bonne volonté. Pour appointement appeler Lancaster 0215, demander M. Gaudette. 8—hP

GARÇON seulement, pour pratique d'orchestre, hommes mariés refusés. L. Dufresne, 3676 Henri-Julien. 8—

JEUNE homme bilingue, vente par téléphone ayant licence chauffeur, logé, nourri, 15.00 dollars, début. 87 O'Brien, Ville St-Laurent. 8—

JEUNE homme parlant les deux langues pour faire de la sollicitation dans les bureaux, donnera chambre et pension avec petit salaire. S'ad. par lettre seulement, en donnant l'âge, J. L. Larocque 849 Notre-Dame ouest. 8—

JEUNES HOMMES, bonne apparence pour prendre commandes, domicile, expérience pas nécessaire. Ouvrage permanent. Facile, payant. S'adresser 5 à 6 hrs, 1306 Sainte-Catherine Est, Bureau 14. 8—

ON demande de bons vendeurs avec camion pour vendre produits bien connus. S'ad. 2277 Larivière. 8—

ON DEMANDE trucks fermés et ouverts pour transport général, aussi jeunes gens avec bicycle ou motocyclettes pour messages. S'ad. 1443 St-Denis. 8—

46 SOLLICITEURS d'expérience, travail d'une semaine, 1963 Mont-Royal est, après 5 heures seulement.

VENDEURS demandés pour nouvelle utilité de maison. Vente à première vue. S'adresser à 421 rue St-Henri. 8—

VENDEURS demandés pour briûeurs automatiques à l'huile lourde et claire avec promotions de gérant de 9 hrs à midi. PRontenac 2907. 8—

VENDEURS actifs capables se faire très bon salaire. Se présenter 10 heures à midi et 3 à 5 p.m. Chambre 314 Edifice Amherst. 8—

VENDEURS, 2 hommes recommandables avec expérience dans la vente au détail. Opportunité sans pareille. Devront avoir 23 ans ou plus et parler les deux langues. S'ad. après 7 p.m., jeudi, à 1405 Bishop, Chambre 309. 8—

VENDEUR expérimenté et ayant références demande pour soieries et lainages. Ecrire à Case 213 La Presse. 8—

VENDEUR de chaussures expérimenté, bon étalagiste. Ecrire mentionnant âge, expérience et salaire requis à case 211 la Presse. 8—

VENDEURS demandés pour Chrysler, Plymouth, 10 à 15 h. 37 Chambois, gérant général Metropolitan Garage Inc., 5251 Jarry, coin Lajeunesse. 8—130-1

9 ECOLES DE METIERS

A BAS LE CHOMAGE. Apprenez métier de barbier. Quelques semaines suffisent, position assurée, enseigné par expert. Ecole de Barbier, 930 St-Laurent. 9—130-6

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Positions assurées. Diplôme. Termes faciles. Etabli depuis 40 ans. Ecole Moler, 914 St-Laurent. 9—130-6

APPRENEZ le métier de barbier en quelques semaines. Facilités de paiement. Modern Barber School, 1107 rue St-Laurent, Montréal. 9—130-6

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10—358-n

BRODEUSES demandées, sachant très bien faire le fil tiré. CHerrier 6612. 10—

CHAMBRES, 2.00, 2.50, 4.00, salon 5.00, garage compris, usage gaz. 1040 St-Denis. VR. 5490 10—

COUTURIERES d'expérience pour faire des vestes d'alpaga et capables de faire de belles boutonnières à la main. Devra prendre sa chambre chez l'annonceur. Inutile de téléphoner. Mme Larocque, 849 Notre-Dame ouest. 10—

FEMMES peintre d'enseigne, cartes, etc., demandées, appelez résidence, 4095 Droict à 7 hrs, emportez échantillons. 10—

FILLE ou femme demandée pour tenir maison pour personne seule. S'ad. l'après-midi à 9649 Blvd Lasalle, Ville Lasalle. 10—

FILLE pour servir les tables, demandée, immédiatement, Café Laval, 1170 St-Catherine Est. 10—

MODISTE, ayant idées originales, capable de prendre direction d'atelier. Troisième étage, 445 Ste-Hélène. 10—

ON DEMANDE sténo française pour travailler quelques heures par mois, soir. Ecrire avec conditions, easier 215 la "Presse". 10—

OPERATRICES expérimentées dans ceintures de pantalons demandées. S'ad. Samuel Shon, Sommer Bldg. 10—

OPERATRICES d'expérience demandées. Charlebois Hat Company, 409 Notre-Dame Ouest, Montréal. 10—

STENOGRAPHE bilingue, intelligente, expérience pas nécessaire, eb 963, Edifice Métropole, 4 Notre-Dame. Salaire modéré. 10—

VENDEUSES demandées pour Chrysler, Plymouth, 10 à 15 h. 37 Chambois, gérant général Metropolitan Garage Inc., 5251 Jarry, coin Lajeunesse. 10—

VENDEUSES pour représentation extérieure capables se faire très bon salaire. Se présenter de 10 hrs à midi et 3 à 5 p.m. Chambre 314, Edifice Amherst. 10—

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial, coiffure, culture de beauté enseignée par experts. Salon Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—130-6

ACADEMIE coiffure, cours complet 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles, jour et soir. Coiffure gratis. 2009 Chambly, près Ontario. PRontenac 1555. 11—110-N.O.

COIFFEUSES

COURS coiffure complet, 5.00, enseignons aussi papier Komol, permanent, succès assuré. 2246 Delorimier. PRontenac 0448. 11—131-2

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis. Madame Boyer 74 Ste-Catherine Ouest, LAncaster 5144. 11—61-306

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 12—258-n

FEMME âgée pour soin du ménage nourrie, coucher, 2.00 par semaine. 4279 Ave Verdun, Appt. 3. 12—

FILLE demandée pour ouvrage général. 2615 Chapleau. 12—

JEUNE fille distinguée trouvera position dans maison privée, 2.00 par semaine. CA. 2949M. 12—

JEUNE fille demandée pour aider au soin du ménage, références. 3 Grant, Longueuil. 12—

PERSONNE expérimentée, sachant cuisine, entretien petit appartement. Références. Après 5 heures, 3870 rue St-Hubert. Appartement 12. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

MAISON de campagne demandée. S'ad. M. J. Fryout, 287 Blvd St-Joseph O. 13—

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

WILBROD DECARIE

Vous offre: 1100 rue St-Hubert, 3 et 4 pièces; 75 rue Sherbrooke Ouest, 4 et 5 pièces; 5052-60 Ave du Parc, 2, 3 et 4 pièces. 28—

Appartements modernes en parfaite condition. Bureau: 84 Notre-Dame Ouest, LAncaster 3063. 15—31,23,25F

BOUL. CREMAZIE et Routhier, 5 pièces, chauffés, frigidaire, $30.00. S'ad. Concierge, 8704, rue Routhier. DU. 0287. 15—117-m.j.s.

CARRE ST-LOUIS 387, Site idéal, 4-5 pièces, modernes, fixtures électriques, poêle, glacière, foyer, douche, eau chaude à l'année, taxes payées, 48.00, 50.00. Service conciergerie. HA. 8574. 15—18,21

LABELLE 1160—4 - 5 pièces moderne, taxes incl., 3 ans, eau chaude année, $30.00 à $34.00. ATlantic 0802. 15—16,21,23

OVERDALE 1404, pied rue Mackay, trois pièces $28.00, sept. $48.00, garde-manger, chambre de bain, grande galerie, balcon, central. LA. 0300. 15—20,22,25

ST-HUBERT 1741, près Roy, appartements chauffés, 3 pièces, cuisinette, bain, etc. HArbour 4414. 15—21,23,25

5 et 8 APPTS, éclairés, chauffés, frigidaire, incinérateur, bon marché. CAlumet 7195W, 7560 Christophe-Colomb. 15—

16 APPTS MEUBLES A LOUER

ALLEZ 3777 St-Hubert, coin Roy, grande pièce, cuisinette, lavabo, gaz, électricité, téléphone, propre, tranquille. 16—

ANSONIA, meublées ou non, deux pièces, bain, cuisinette, poêle, frigidaire, incinérateur, taxes payées, eau chaude, concierge. 1221 St-Denis. HA. 2462. 16—

APPARTEMENTS Castle, 3249 Ave. du Parc, une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—117-26

9 APPTS propres, modernes, richement meublés, système chauffage, bois franc. 1489 Laurier Est. AM. 1594. 16—

MOUNTAIN 1478, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—130-6

PHILLIPS Apartments, 1176 Place Phillips, appartements une pièce meublée, raisonnable, service compris, concierge. Lancaster 6402. 16—21,23,25,28,30,1

QUATRE pièces meublées, rue Wolfe, 4.00 par semaine. S'ad. 844 Lagauchetière Est. HA. 2913. 16—

ST-ANDRE 3764, grande cuisine, grande chambre, séparément, sur devant, ménage fait; pas enfants. PRontenac 3496. 16—

ST-DENIS 1680, Villa Maria, appartement 1 pièce meublée ou non meublée, conciergerie, LAncaster 6779. 16—21,23,25,28,30,1

ST-DENIS 3451, près Sherbrooke, appartement moderne, bon marché, conditions avantageuses. 16—21,23,24,25

ST-HUBERT, 1130, une, deux, trois pièces, cuisinette eau chaude, baignoire, douche, balcons, solariums, garages. 16—130-5

TROIS belles pièces, 2 lits, bain, chauffé, éclairé, gaz, compris, 5.50. Cordonnier, 920 Sanguinet. 16—

2 PIECES, chambre de bain, cuisinette, richement meublées, gaz, électricité, frigidaire compris. 68 Sherbrooke ouest, Pl. 3391 16—18,21

17 A LOUER

BLEURY, près Dorchester, 15,000 pieds ou plus dans bâtisse à l'épreuve du feu, chauffée, capacité de plancher de plus de 200 livres, convenable pour manufacture et machinerie pesante. Subdivisions, rue Bleury. MA. 3708. 17—131-1 m.j.s

BOUTIQUE à louer en brique pour homme affaires, 3723 St-André, près Roy, bon marché. AMherst 7947. 17—

CLOS de bois à louer, bonnes affaires très bien situé. S'ad. 1616 Darling, Fron. 4405. 17—

DORCHESTER est 223, clos de charbon et bois, etc., établi depuis 40 ans, gros détail, garage, bureau, balance. HA. 8001. 17—

18 BUREAUX A LOUER

BON bureau avec voûte, salle d'attente, premier plancher, W. Gauvin, 40 St-Jacques ouest. 18—123-19

ST-HUBERT, 4451, près Mont-Royal, grand bureau pour courtier en assurance, salon de beauté, dentiste etc. Service de conciergerie. S'adresser à A.-J. Dugal, le jour PLateau 5151, après 7.30 hrs, Dollard 6309. 18—113-m.j.s

ST-JACQUES ouest, 210, suite de deux bureaux privés et grande salle d'attente. Yorkshire Insurance Co. HArbour 0171. 18—130-12

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, grandes chambres en avant, 2.50, 3.00, gaz, eau chaude, petite, personne seule, 1.50. 911 Hôtel de Ville. 19—

A BAS PRIX, chambres, lit double, gaz, eau chaude, 2.25, 2.50, 1018 St-Timothée, grandes, en avant, 3.00, 3.50. 338 Lagauchetière Est. 19—

A BAS PRIX, chambre, lit double, gaz, chauffée eau chaude, tranquille, 2.00, 2.50. 1016 St-Dominique, grandes en avant 3.00, 3.50, 4.00. 1006 St-Laurent. 19—

ADRESSEZ-VOUS à 3466 Parc Lafontaine, près Sherbrooke pour chambre, genre appartement, concierge, très bon marché. PRontenac 1225. 19—

BERRI 1705, près Cherrier, grande et petite chambres, en avant, 2.00, confort, pension si désirée. 19—

BOUDOIR double pour 1 ou 2 demoiselles, famille privée, pension si désirée. 4646 Marquette. 19—

BLVD ST-JOSEPH est, 400, une pièce, cuisinette, gaz, éclairage payés, demandez concierge, appt. 4. 19—

DORCHESTER EST 450, grande chambre, 3.50 et petite, 2.50, eau chaude, téléphone, tranquille. 19—

OUTREMONT 2 meublées ou non, en face de l'église St-Viateur, usage du gaz, confort chez soi, dame ou demoiselle. Ai 0632, 134 Bloomfield. 19—

SHERBROOKE EST 1017, maison touristes, four et semaine, PRontenac 1227. 19—

21 CHAMBRE ET PENSION

A 948 SHERBROOKE EST—Chambre ensoleillée, étage bain avec pension première classe dans famille distinguée. 21—

SHERBROOKE EST 847—appartement 3, grand boudoir, pension si désirée pour 2, 5.00 par semaine. PRontenac 8401 21—

22 CH. ET PENS. DEM.

JEUNE homme désire chambre et pension dans famille privée, ouest ou centre. Ecrire à case 213 la Presse. 22—

24 CHAMBRE ET PENS. D'ETE

ST-HILAIRE, village, sur le bord du Richelieu, chambres, pensions, touristes. A. Couture, téléphone 217. 24—

2a CH. ET PENS. D'ENFANT

PRENDRAIT bébés naissants et plus âgés, 3.00 par semaine, linge fourni. 8290 Chambeaubriand. 23—

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

CHRISTOPHE COLOMB, 6691, 6 chambres chauffées, frigidaire, incinérateur, blanchers bois dur, finition chêne, Dollard 3180. 27A—130-6

FABRE, 4849, coin ruelle, 4 appts, neuf, avec garage chauffé, incinérateur, fini chêne. CHerrier 3392. 27A—

LOGEMENTS chauffés modernes rue Querbes, 4, 5, 6 pièces; commodités des appartements. Beaux logements rue Waverly, prêts à être occupés. DO. 4130. 27A—

PAPINEAU 4149, 2e, face Parc Lafontaine, 6 appts chauffés, frigidaire, 40.00. CH. 0896. 27A—21,23,25

ST-DENIS, coin Bélanger, 3ième, 6 chambres, chauffées. Clair. Pharmacie Doray, St-Denis, coin Bélanger. 27A—

28 MAISON A LOUER

A BAS prix, Christophe-Colomb, 4810, cinq pièces éclairées, système, cave, moderne, près Blvd St-Joseph. Offre sera considérée. Informez-vous. HY. 0085. Aussi autre 4 pièces. 28—

ADAM 3841, bas, et 3837, troisième, sept pièces. HA. 3990, soir, AT. 6188. 28—

ALLEGEZ dépenses. Louez bas prix Mackayville, près St-Lambert. Tramways bon marché, commodités. Maisons toutes grandeurs, jardins, poulaillers. Facilités devenir propriétaire. Joyal (bureau) HArbour 6177. 28—131-3

ATTENTION! 4-6 et 7 appts neufs, chambres fermées, paroisse Rédemptoriste; aussi rue Meniana. DUp. 2863, DUp. 2788. 28—

BEAUDRY 1242, bas, cave cimentée, six et sept appts, deuxième, troisième, avec toutes commodités, propre, chaud. 28—

28 MAISON A LOUER

WILBROD DECARIE

Vous offre: 1200 - 02 - 08 rue Mackay; 718-22 rue Versailles; 3901 - 03 - 09 rue Berri.

3493 Ave Hôtel de Ville; 3552 - 54 - 56 rue Jeanne-Mance; 133 rue Milton.

3484 rue du Parc; 175 rue Selby; 3767 - 71 rue St-Hubert.

3235 rue St-Antoine; 5969 - 73 rue Delaroche; 250 - 54 rue Olivier, Westmount.

442-44 rue Cherrier; 3422 rue Durocher; 1478 - 87 - 80 rue Bishop.

Bureau: 84 Notre-Dame Ouest, Tél. LAncaster 3063. 28—21,23,25F

BERRI 7253, appt 2, 1er, 3e, 3e, 15.00. S'ad. au concierge, appt 2. 28—131-4

BERRI 4413, 4403, 4393, près Mont-Royal, cin, six pièces, bas, milieu, haut. HArbour 4419. 28—21,23,25

BORDEAUX 4317, 5 pièces chauffées, bas, belle localité, plancher bois franc, $28.00. S'adresser au concierge 2002 Marie-Anne est, ou après 7 h. 30 p.m. à Dollard 6309. 28—113-m.j.s

BOUL. PIE IX 1449, bas, huit pièces, moderne, garage, HA. 5990, soir, AT. 6188. 28—

BREBEUF 4623, vacant, 5 pièces décorées, réduit 18.00. HArb. 5878, BEl. 3030; garage 2.00. 28—21,23,25

CARRE St-Louis, 316 à 320, 6 et 8 pièces chauffées, occupation immédiate, ménage fait. 28—

CARTIER 5628, bas 7 appartements avec cave, planchers bois durs, heater à gaz, ménage fait par le propriétaire. S'ad. 5681 Cartier. 28—21,23,25

CARTIER 2123, troisième, trois pièces, HA 5990, soir, AT. 6188. 28—

CASGRAIN 8257-59, près de Cuirot, 6 appts, maison neuve, moderne, système de chauffage; 6 pièces détachées, coin Jarry et Henri-Julien, prix réduit. S'ad. à 8048 Casgrain, tél. Dupont 5327. 28—

CENTRAL, 1677 St-Hubert, entre Ontario et Ste-Catherine, grand logis, 3 étages, dix pièces, 5 chambres à coucher pour pension ou grande famille, cour. S'adresser propriétaire, 1679, CH. 8161. 28—130-3

CHAMBORD, 4205, coin Parc Lafontaine, neuf pièces, système chauffage, très éclairé, 35.00. HArbour 4414. 28—131-6

CHRISTOPHE-COLOMB, près Beaubien, 4 grandes pièces, planchers bois dur, 18.00. HArbour 5822. 28—

DE BULLION 4860, coin boul. St-Joseph, 5 et 6 grandes pièces distinctes, bien éclairées, prix raisonnable. ATlantic 5500. 28—

DES ERABLES 5254, 6 appts fermés, tank, bain séparé, Cartier 5208, 4 appts, plancher dur. Prix réduit pour bons locataires. DUp. 2081. 28—

DES CARRIERES 2133, coin Delorimier, 11 appts, 2 étages, système chauffage, garage chauffé, 35.00, 6 appts 28.00, très moderne, 4 appts, 13.00. CAl. 1699. 28—

DEUX logements 4 pièces, chambre de bain, passage, 2e et 3e, No 5310, $15.00; No 5314, $14.00, ménage fait, 5e Ave, Rosemont, près Masson. Inf., 2081 Dorion. Tél. AM. 8805. 28—

DEUX logis, 4 appts, très belle vue du fleuve, 7683-7685 Notre-Dame Est. Clairval 3169. 28—21,23,25

DORCHESTER EST 511 - 513, 3 - 6 pièces, chauffées, planchers bois dur. A.-J. Boyd 8802. 28—16,21,23

DORCHESTER est, 217. Dix appartements très convenables pour chambres à louer. HA. 8001. 28—

DORION 3503-3505, entre Sherbrooke et Cartier, bas et milieu, six pièces, propres et chauds. Loyers réduits. HArbour 3191. 28—14,17,21,24

DROLET, 6660, entrée seule, haut, bas, 4 pièces, cuisine séparée, grande cour, 15.00. PAIrfax 1264. 28—

DROLET 4386-4308, bas, cinq appts, cour seule, propre, chaud, près école, église St-Jean-Baptiste. HA. 8001. 28—

DUPLEX moderne 3232, Trans-Island, M. D. G., 6 pièces, frigidaire, garage. Atlantic 0882. 28—16,21,23

FABRE près Mont-Royal, 4 grandes pièces, 3 garde-robes, deuxième, troisième. DO. 2334. 28—

FULLUM 1667, 7 appts; Marie-Anne 3280, 5 appts, près église, école. CHer. 6807. 28—

GASCRAIN 8237-39, près de Cuirot, 6 appts, maison neuve, moderne, système de chauffage; 6 pièces détachées, coin Jarry et Henri-Julien, prix réduit. S'ad. à 8048 Casgrain, tél. Dupont 5327. 28—

CENTRAL, 1677 St-Hubert, entre Ontario et Ste-Catherine, grand logis, 3 étages, dix pièces, 5 chambres à coucher pour pension ou grande famille, cour. S'adresser propriétaire, 1679, CH. 8161. 28—130-3

CHAMBORD, 4205, coin Parc Lafontaine, neuf pièces, système chauffage, très éclairé, 35.00. HArbour 4414. 28—131-6

CHRISTOPHE-COLOMB, près Beaubien, 4 grandes pièces, planchers bois dur, 18.00. HArbour 5822. 28—

DE BULLION 4860, coin boul. St-Joseph, 5 et 6 grandes pièces distinctes, bien éclairées, Prix raisonnable. ATlantic 5500. 28—

DES ERABLES 5254, 6 appts fermés, tank, bain séparé, Cartier 5208, 4 appts, plancher dur. Prix réduit pour bons locataires. DUp. 2081. 28—

DES CARRIERES 2133, coin Delorimier, 11 appts, 2 étages, système chauffage, garage chauffé, 35.00, 6 appts 28.00, très moderne, 4 appts, 13.00. CAl. 1699. 28—

DEUX logements 4 pièces, chambre de bain, passage, 2e et 3e, No 5310, $15.00; No 5314, $14.00, ménage fait, 5e Ave, Rosement, près Masson. Inf., 2081 Dorion. Tél. AM. 8805. 28—

DEUX logis, 4 appts, très belle vue du fleuve, 7683-7685 Notre-Dame Est. Clairval 3169. 28—21,23,25

DORCHESTER EST 511 - 513, 3 - 6 pièces, chauffées, planchers bois dur. A.-J. Boyd 8802. 28—16,21,23

DORCHESTER est, 217. Dix appartements très convenables pour chambres à louer. HA. 8001. 28—

DORION 3503-3505, entre Sherbrooke et Cartier, bas et milieu, six pièces, propres et chauds. Loyers réduits. HArbour 3191. 28—14,17,21,24

DROLET, 6660, entrée seule, haut, bas, 4 pièces, cuisine séparée, grande cour, 15.00. PAIrfax 1264. 28—

DROLET 4386-4308, bas, cinq appts, cour seule, propre, chaud, près école, église St-Jean-Baptiste. HA. 8001. 28—

DUPLEX moderne 3232, Trans-Island, M. D. G., 6 pièces, frigidaire, garage. Atlantic 0882. 28—16,21,23

FABRE près Mont-Royal, 4 grandes pièces, 3 garde-robes, deuxième, troisième. DO. 2334. 28—

FULLUM 1667, 7 appts; Marie-Anne 3280, 5 appts, près église, école. CHer. 6807. 28—

GASCRAIN 8237-39, près de Cuirot, 6 appts, maison neuve, moderne, système de chauffage; 6 pièces détachées, coin Jarry et Henri-Julien, prix réduit. S'ad. à 8048 Casgrain, tél. Dupont 5327. 28—

CENTRAL, 1677 St-Hubert, entre Ontario et Ste-Catherine, grand logis, 3 étages, dix pièces, 5 chambres à coucher pour pension ou grande famille, cour. S'adresser propriétaire, 1679, CH. 8161. 28—130-3

CHAMBORD, 4205, coin Parc Lafontaine, neuf pièces, système chauffage, très éclairé, 35.00. HArbour 4414. 28—131-6

CHRISTOPHE-COLOMB, près Beaubien, 4 grandes pièces, planchers bois dur, 18.00. HArbour 5822. 28—

DE BULL

94 A ECHANGER

QUATRE logements neufs, échangerait pour commerce de toute sorte. Qu'avez-vous à offrir? Marquette 6460, 4285 Saint-Denis. 94—

95 A VENDRE OU ECHANGER

COTTAGE Outremont, face parc, parfaite condition, 10 pièces, salle danse, 2 bains, jardin, kiosque, garage, propriétaire considérera offre. Cartier 8853. 95—

ETAL de boucher à vendre ou échangera pour autre commerce. Peut visiter de 2½ à 4½ heures p.m. 434 Bélanger. 95—

MAISON à vendre ou échanger, grand terrain près Université, 2420 Maplewood. ATl. 3551. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

VILLE ST-LAURENT, manufacture moderne, excessivement claire, 1 étage, 25,000 pieds carrés, voie évitement. Alexis Nihan, Marquette 4534.
96—10,11,14,15,17,18,20,21

97 ARGENT DEMANDE

BESOIN 300.00 pour 1 an avec bon intérêt, commerce en garanti. Particulier, 3588 Lafontaine. 97—

DEMANDE 1200 à emprunter 1ère hypothèque sur verger avec propriété. A. Perrin, 190 Quebec. 97—

PREMIERE hypothèque de 4000.00 à vendre 7%, évaluation 8500.00, commission libérale. Frontenac 8454. 97—

3,000, première hypothèque, pour remplacer 3,000; cinq logements modernes, particulier. MArbour 7872. 97—19,21

98 ARGENT A PRETER

ABANDONNEZ absolument troubles Marchands, réglerons difficultés. Entente avec créanciers. Liquidation. Particuliers, endossons salaire salaires. Loi Lacombe, 702 Saint-Gabriel. 98—21,23,25

ABANDONNEZ difficultés, dettes. Entente facile avec créanciers. Marchands et particuliers. Venez 20 St-Jacques est, chambre 4. 98—

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. Lanaster 6246, courtiers en immembles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires 98—91-N.O.

A PRETER 8,000.00 par différents montants particulier. Pour information téléphonez matin soir à Frontenac 1816. 98—

A PRETER immédiatement 1000, 3000, première hypothèque, service rapide. Notaire Létrault, HArb. 1817, DU. 4574. 98—130-2

ARGENT, deuxième hypothèque, 50.00 à 1000.00. Service prompt, confidentiel. 132 Saint-Jacques, suite 310. 98—131-5

ARGENT sur hypothèque; balance de vente Notaire Thomas Ducharme, 268 St-Jacques ouest. HArb. 6870 98—302-m.j.s.

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement 267 Cristg ouest près Bleury. LAnc. 3849. 98—127-m.j.s

PRETS SUR AUTOS

Sans endossement exigé. Confidentiel Motor Discounts Ltd, 502 Edifice Amherst, 410 Ste-Catherine Est. LAncaster 0046. 98—4,8,14,16,18,21,23,25,28

5,000., 4,000., 8,000., 10,000., en première hypothèque seulement à Montréal. J. L. Lajeunesse, notaire. HArbour 2416, soir, LArquette 5266. 98—18,21,23

5,000, 5,500, 10,000—Achat créances hypothécaires. Martel & Côté, 152 Notre-Dame est. HArb. 2425. 98—219-m.j.s

98A FINANCE

CREDIT ANGLO-FRANÇAIS LTEE

prêts fabriques, communautés, religieuses, chat et ventes obligations municipales scolaires, religieuses. Renseignements financiers. Edifice ALDRED, Place d'Armes, HArbour 7280 98A—298-m.j.s.F

102 COTTAGES A VENDRE

AVE DE L'EPEE, Outremont, près Fairmount, ultra moderne, garage double chauffé. Accepterais échange pour propriété campagne environs Montréal, ATl. 3873. 102—131-2

MAGNIFIQUE cottage, terrain 50 x 117, garage, cave, salle billard, facilité paiement Téléphonez AMherst 2636. 102—8,10,13,17,21,23,27,31

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAIS 50 pieds front, près Mont-Royal, bon ordre, tout comptant, bargain seulement. Dollard 2721. 103—

OUTREMONT, Westmount, achèterai 6-12 plain-pieds, assumerai hypothèque, balance moitié argent, moitié échange. Ecrire cahier 908 la Presse. 103—21,23

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX. Réglement succession. 3 et 5 logements neufs, passage de côté, ultra moderne, un égout, trottoir payés. Accepterait échange ou 1ère hypothèque. DUp. 2758. 104—

A BAS PRIX, 2 duplex. Côte-des-Neiges, évalués 26,000 pour 17,000. AMherst 9691. 104—

A BON MARCHE, 3 étages, modernes, 60 profondeur, près Pare Lafontaine, système, cave, garage. Accepterait échange, clair propriétaire. DUp. 2583. 104—

BARGAIN — Chateaubriand près Bélanger, logements, 4,800. Comptant 800.00. Bordeaux, 2 logements neufs, 4,300. Comptant 500.00. Falkirk 3936. 104—

BARGAIN. St-Gérard, 8 logements modernes pour 6,500, comptant 1500.00; faut vendre immédiatement. CAl. 1665. 104—

BLVD ST-DENIS, 5 logements neufs des plus modernes. Chambres fermées; parofaze Rédemptoriste, près église, école, placement d'avenir. Bons locataires. Propriétaires. DUp. 2563. 104—

CESSERY, près Sherbrooke, 2 étages, 2 logements, 5 appts, bon revenu, accepterais 1,000. Bonnes conditions. CAlumet 5853. 104—

DUPLEX neuf 8385 Casgrain, 3 logements, ne fini pour propriétaire. Vendre \$7,500 P. Chantal, ATl. 6529. 104—21,25

FOUCHER, 2 logements neufs, modernes, prix 5,800, comptant 300.00, balance comme loyer. CAl. 1663. 104—

FULLUM 6410, près Beaubien, 2 étages, modernes, foyer, eau chaude, cave cimentée, garage. Sacrifierai 5,800. 104—

MAGNIFIQUE propriété à vendre, 3754 Pare Lafontaine, cave cimentée, garage, conditions faciles. Tél. Fhontenac 4558. 104—

MARQUETTE, 5236, nord Laurier, 5 logements dont un huit pièces, garage, rapportant 1800. Faites une offre. Propriétaire, M. Fontaine, 520 Cherrier. HArbour 9295.

OUTREMONT, cottage semi-détaché en brique solide, 8 pièces, cour et garage en arrière. Moderne partout, planchers et fini en bois dur. Rideaux, draperies, cabinet de cuisine et garnitures électriques comprises. Une aubaine à 8,000.00. Facilités si désiré. Visible en tout temps. 322, Avenue De L'Epée. 104—14,16,18,21,23

POUR commencer, Montréal-Nord, exempt dette, taxe, particulier, 225.00. 2361 Ste-Catherine est. 104—

ST-GERARD, près Jarry, magnifique 30 pieds, 2 étages, 3 logis, très bas prix. Cres. 7264. 104—

VERDUN, 4 logements modernes, 2 étages, 7500.00, comptant 500.00. Termes très faciles. YOrk 7688. 104—

UNE chance, Blvd St-Joseph, magnifique 3 lots, 33 pieds front, 2 garages, grande cave, système huile, a coûté 25,500.00, vendra à sacrifice 16,800.00, logis pas réservé. Amherst 8318. 104—131-5

105 MAISONS CAMP. DEM.

MAISON d'été pour loger 60 enfants demandée, avec grand terrain, donnant sur lac entre Shawbridge et Ste-Agathe. S'adr. à M. H. O. H., 4680 Jeanne-Mance, Montréal. 105—h

106 PROPRIETES CAMP. A VEN

COTTAGE 2 étages, garage 2 places, un arpent terrain, place tranquille, bien bon marché, par lettre à C., 377 Jarry. 106—131-3

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être insérée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 3 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 111—262-n

TERRE à louer demandée avec roulant, propice pour jardinage et volailles, environs Montréal; écrire boîte 35 St-Guillaume Co. Yamaska. 111—21,23

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 112—262-n

ERIPHANIE, 130 arpents, près du village, bien bâtie, gros stock, électricité, bargain, échangera. AM. 2103. 112—

ST-GREGOIRE, un mille village, 180 arpents, maison moderne, trois granges, grosse sucrerie, petit verger. Prix \$18,000. Echangera pour propriété. Dr Cartier, 57 St-Jacques. 1.2—

TERRE Cantons de l'Est, 160 arpents, gros roulant, claire hypothèque, vendra 3000. Comptant 1000, balance facile. Marquette 5460. 112—

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 113—262-n

112 TERRES A VENDRE

60 ARPENTS en culture, électricité, 8 arpents de St-Jean. S'ad. Charles Benn, R 2, St-Jean, Qué. 113—

PROFESSION

AVOCATS

BARIL, DEMETRIUS, avocat, Edifice Métropole, 4 Notre-Dame Est, Chambre 801 Téléphone HArbour 0751. 114—48-L

RHEAUME, Théodule, avocat, C.R., édifice "La Sauvegarde", 152 Notre-Dame Est Montréal HAr 4722 114—205-1.j.s

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlut 8030 6967 Christophe-Colomb. 114—258-N.O

CROQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5960. 114—127-N.O

Dr DUMONT HARRY Maladies femmes maternité, maladies vénériennes 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé 114—36-N.O.

Dr DEMERS, Maladies secrètes, voies urinaires, habitudes des drogues, électricité médicale 4201 Delormier. 114—259-N.O

Dr FOURNELLE Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité Bayona X 2087 rue St-Denis BElair 4402 114—304-N.O

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme hémorroïdes, électricité médicale 3400 St-Denis, coin Sherbrooke HArbour 0309 114—157-N.O

Dr LAMONTAGNE.—Maladies vénériennes peau, voies urinaires, affections du sang. 1444 St-Denis, près Ste-Catherine 114—77-N.O

Dr VILLENEUVE, Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations: 1 à 3 heures. 1107 St-Denis, HArbour 9477. 114—299-N.O

DOCTEUR E. LECAVALIER, médecine générale, maternité, maladies des enfants 870 Agnès, St-Henri, WEllington 6464. 114—41-206

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris Eczéma, peau, circoncision sans douleur maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles Maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 St-Denis, devant théâtre HArbour 6410. 114—166-N.O

TESSIER, R. — Clinique officier médical.—Spécialiste durant la guerre, peau, syphilis gonorrhée. 4152 St-Denis. BElair 5331. 114—175-N.O.

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du
Docteur J. M. E. PREVOST
3440, rue Hutchison — MA. 6611

INVENTIONS

Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant de Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
1209, rue Université, Montréal.

278-m.s.n FP

SOUS LA LOI DE FAILLITE

AVIS AUX CREANCIERS

Dans l'affaire de: LEON BOILY, épicier, 1051 rue Pie-IX, Montréal.

AVIS est par les présentes donné que LEON BOILY, de Montréal, a, le 20ème jour de mars 1933, fait cession de ses biens et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 31ème jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de vote, il faut que votre preuve de créance et votre procuration soient déposées entre nos mains avant l'assemblée.

Aussitôt les syndics nommés, si vous voulez figurer à titre de créancier, il vous faudra produire votre réclamation entre nos mains; autrement, ils distribueront l'actif sans égard à votre réclamation.

Daté à Montréal, ce 20ème jour de mars 1933.

ERNEST CHARETTE,
J. R. LABELLE,
Gardiens.

Bureau: Edifice "La Sauvegarde"
152 Est, rue Notre-Dame,
Montréal.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No E-118257. B. Maleoff demandeur vs George Poilock, défendeur. Le 26ème jour de mars 1933 à dix heures de l'avant-midi au No 5142 rue Jeanne-Mance en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. René Clouette, H.C.S. Montréal, 21 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de circuit, No 20806, H.-W. Watler, demandeur vs C. St-Pierre, défendeur. Le 30e jour de mars 1933 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 5468 rue Casgrain, la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un radio et meubles de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. Leo Migner, B.C.S. Montréal, 21 mars 1933.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de circuit. No 1921. Mlle Irène Boulay, demanderesse, vs Georges Steben, défendeur. Le 30ième jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 4035 rue Dorion, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en table commode, etc. Conditions: argent comptant. A. Lalonde, H.C.S. Montréal, le 21 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No 19742. Vlau & Vlau, dem. vs Dame Alda Dandurand, déf. Le 30ème jour de mars 1933 à midi au lieu de storage du gardien au No 6246A rue Cartier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en un radio combiné Victor. Conditions: Argent comptant. Charles Diodati, H.C.S. Montréal, 20 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, No C-116311, Cour Supérieure, A. Desclefs-leis, dem., vs Théodore Bilodeau, déf. Le 30ème jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, au No 6567 rue Boyer, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en automobile Reo Sedan, truck Chevrolet, radio, etc. Conditions: Argent comptant. P.-X. Champagne, H.C.S. Montréal 21 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No 85372. Samuel Backer, des cité et district de Montréal, demandeur vs Raphael D. Paul, des cité et district de Montréal, défendeur et Mires Duranleau, Monty & Duranleau, avocats des cité et district de Montréal, distrayants. Le trentième jour de mars 1933, à dix heures de l'avant-midi au domicile du dit demandeur, au No 3024 Blvd Décarie, app. 8, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit demandeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: Argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, ce 20 mars 1933.

Province de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 29458—Justinien Vanier, agent des cité et district de Montréal, demandeur vs L. Savaria, du même lieu, défendeur. Le 30ième jour de mars 1933 à douze heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur, au No 6604 rue Bordeaux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en gramophone, effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant.—A. Lalonde, H. C.S. Montréal, le 21 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No E-118040. L. Gentile, coordonnier, de la cité de Montréal, district de Montréal, demandeur vs Nemer Assaly, de la cité de Montréal, et Dame Agnès Quesnel, de la cité de Montréal, épouse séparée de corps et de biens de J. Vaillancourt, et cette dernière aussi mis-en-cause, défendeurs. Le premier jour d'avril 1933 à dix heures de l'avant-midi au domicile de Dame Agnès Quesnel, épouse de J. Vaillancourt susdit, et mis-en-cause, au No 1901 rue Visitation, et au lieu d'entrepôt au No 1607 rue Panet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse susdite, saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. La vente sera commencée au domicile de la défenderesse et mis-en-cause, au No 1901 rue Visitation, dans la dite cité de Montréal. Conditions: Argent comptant. J.-E. Coutu, H.C.S. Montréal, ce 20 mars 1933.

Province de Québec, District de Montréal, Cour Supérieure, No E-118015. Arthur Sicard Demandeur, vs N. Siminevitch, Défendeur. Les annonces faites le 17 mars 1933, fixant la vente pour le 20 mars 1933 sont amendées comme suit: Le 27ème jour de mars 1933 à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires dudit défendeur, au No 4675 Est, rue Sainte-Catherine en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en habits, pardessus de dames pour la pluie, chapeaux, etc. Conditions: Argent comptant, P. X. Champagne, H. C. S. Montréal, 21 mars 1933.

Renonciation jugée nulle par la Cour

Celui qui accepte une succession sous bénéfice d'inventaire ne peut plus y renoncer.

TROIS ACTIONS

Une personne qui a accepté une succession sous bénéfice d'inventaire ne peut plus renoncer à cette succession. Elle peut renoncer au bénéfice d'inventaire pour devenir héritière purement et simplement. C'est ce qu'a déclaré samedi l'hon. juge en chef suppléant Greenshields, de la Cour supérieure, au cours d'un jugement interlocutoire dans trois poursuites en dommages à la suite d'un accident d'automobile où M. James-Mitchell Birse fut tué et trois autres personnes gravement blessées. Les trois actions ont été prises par Mlle Augustine Bergeron, Joseph McEachran et Mlle Helen Esther Morgan contre M. George-E. Birse, père du jeune Birse qui conduisait la voiture au moment de l'accident. Leurs réclamations s'élèvent à plus de $13,000.

M. James Birse ne laissa pas de testament et son père obtint la permission d'accepter la succession sous bénéfice d'inventaire le 5 octobre 1931. En juillet 1932, trois actions furent prises contre la succession du défunt et contre son père en sa qualité d'héritier bénéficiaire.

Remarques du juge

M. Birse, père, produisit une défense aux trois actions alléguant qu'il avait renoncé à la succession de son fils. La poursuite s'opposa à la production de cette renonciation sous prétexte que celui qui accepte une succession sous bénéfice d'inventaire ne peut plus y renoncer.

"Je soutiens", déclara l'hon. juge Greenshields, "qu'une personne qui a accepté une succession sous bénéfice d'inventaire ne peut pas renoncer plus tard à cette succession. Elle peut renoncer au bénéfice d'inventaire pour devenir héritière purement et simplement. Elle peut changer sa qualité d'héritier bénéficiaire en celle d'héritier pur et simple; mais elle ne peut pas renoncer à la succession et cesser d'être héritière."

La renonciation de Birse a donc été déclarée nulle et illégale.

Me Néopol Charbonneau, de l'étude légale Lamothe et Charbonneau, agissait comme procureur des trois demandeurs.

Edouard Daladier...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

sur une base d'égalité et pour que toutes puissent y participer activement. Cette participation active ne serait permise qu'aux quatre grandes puissances, comme on le conçoit maintenant.

Les détails du plan italien n'ont pas été publiés, mais l'United Press a appris qu'il contient cinq articles principaux.

Principaux articles du plan

Ces articles sont les suivants:

1. La convention serait faite pour dix années et se renouvellerait automatiquement pour des périodes de dix autres années, à moins d'être dénoncée une année d'avance par l'une des puissances signataires; 2. les quatre puissances s'engageront à coopérer pour la paix; 3. le traité sera ouvert aux autres puissances, mais non en une capacité active; 4. ainsi qu'il est mentionné dans le pacte de la Société des nations, les puissances signataires reconnaissent qu'une revision des traités dits "traités de guerre" peut être recherchée; 5. les signataires s'engagent à coopérer pour le commerce et pour les intérêts coloniaux en dehors de l'Europe.

Dans les conversations de ce matin, M. MacDonald a tenu à déclarer que le plan Mussolini offre une bonne occasion de régler le différend franco-italien de si longue durée. Cet après-midi, d'autres ministres français devaient prendre part aux conversations, entre autres M. Georges Bonnet, ministre des finances; M. Albert Sarraut, ministre des colonies, et M. Raymond Patenôtre, sous-secrétaire de l'économie nationale.

A l'arrivée de McDonald à Paris

(Service de la Presse Associée)

Paris, 22. — Le premier ministre de la France, M. Edouard Daladier, ainsi que le ministre français des affaires étrangères, M. Joseph Paul-Boncour, attendaient à la gare ce matin lors de l'arrivée à 9 h. 50, du premier ministre de la Grande-Bretagne, M. J.-Ramsay MacDonald, et du secrétaire britannique des affaires étrangères, sir John Simon.

Tous se rendirent à l'ambassade britannique où s'engagèrent les conversations. On sait que le premier ministre de la Grande-Bretagne est venu à Paris dans le but de chercher à concilier les vues différentes de la France et de l'Italie sur la politique étrangère, dans un effort pour amener la France à accepter le nouveau plan du premier ministre de l'Italie, M. Benito Mussolini, pour le maintien de la paix.

Certaines informations au sujet du plan italien indiquent au moins deux points de vues différents chez les Italiens et les Français, au sujet d'abord de la revision des traités de paix, qui, est-il appris de source officieuse, est mentionnée dans le plan, puis touchant les droits des petites nations en rapport avec ceux des quatre grandes puissances de l'ouest de l'Europe.

L'Italie irritée

L'Italie, irritée du peu de domaine colonial qui lui fut accordé après la guerre, alors qu'un grand territoire était octroyé à la Yougoslavie, se place du même côté que les nations défaites du centre de l'Europe pour obtenir une revision des traités.

Un porte-parole du gouvernement a dit que la France insisterait pour que le plan de Mussolini soit tenu dans le cadre de la Société des nations et pour que les droits des petites nations soient protégés. Il ajouta que la France est déterminée à protéger les intérêts de ses alliés, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie.

Le cabinet français a discuté le plan italien durant trois heures hier soir, puis a décidé de remettre une décision à aujourdhui.

Un sac de charbon de bois cause un incendie

Un restaurant occupé par M. A. Chiofalo, au No 3251 rue Ontario est, a été considérablement endommagé par un violent incendie qui a pris naissance dans des marchandises placées sur des tablettes, la nuit dernière, à 2 h. 02. Les pompiers, sous la direction du chef de district E. Lefort, travaillèrent durant une heure et utilisèrent deux puissantes lances pour éteindre les flammes. Personne ne fut blessé durant les manoeuvres.

—Un sac de charbon de bois laissé trop près d'une fournaise a été la cause de l'incendie qui ravagea un logement portant le No 4516 rue des Erables, la nuit dernière, à 3 h. 55. Le capitaine James Messett, chef de district intérimaire, dirigeait les manoeuvres.

Bureau de placement pour les étudiants seulement

Le Bureau de placement de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal s'est ouvert pour la première fois, hier après-midi de 12 h. 30 à 1 h. 30 et le sera ainsi tous les jours jusqu'au 1er avril, alors que l'on fera enquête auprès des compagnies et institutions susceptibles de pouvoir employer des étudiants. Une cinquantaine d'étudiants se sont présentés hier au bureau. Et même, par un curieux malentendu, des hommes et des femmes qui croyaient qu'il s'agissait d'un bureau de placement ouvert au public et non d'une organisation exclusivement destinée aux étudiants.

Maints inspecteurs que la ville congédierait

Va-t-on supprimer les inspecteurs municipaux qui font enquête dans les cas de secours directs? Il paraît que ces inspecteurs font un travail superflu, car leurs recommandations ne peuvent être substituées à celles des inspecteurs de la Saint-Vincent-de-Paul. Comme ces deux groupes d'inspecteurs ne travaillent pas de concert, la ville songerait à abolir la fonction d'inspecteur municipal du secours direct.

Les édiles ont versé deux cents dollars en "amendes"

Toutes les chances possibles sont accordées à l'échevin qui s'absente d'une assemblée du Conseil municipal pour qu'il ne perde point les dix dollars d'"amende". On aura, par exemple, le soin d'ajourner la réunion à une date ultérieure. Si l'échevin est présent à la reprise de l'assemblée ajournée, il n'est pas tenu de verser au trésor l'amende statutaire. Mais il y a des échevins qui ne profitent pas de l'ajournement, et l'an dernier le trésor public s'est enrichi de $200 en amendes ainsi perçues. Parfois, ces édiles oublient d'arriver à temps pour l'ajournement. Ces ajournements donnent lieu à de petites réunions tenues avant les assemblées régulières du Conseil.

Décès de M. L. Théoret

Nous apprenons la mort de M. Léon Théoret, survenue hier, à sa demeure, 5914 rue Hamilton, à l'âge de 68 ans et 1 mois, après une semaine de maladie.



Il laisse dans le deuil, son épouse, née Beauchamp (Almanda); un fils, Willie; cinq filles, Mme Arthur Lamer (Clara); Mme Adrien Daoust (Laura); Mme Georges Pressé (Clérina); Mme Jean Perrier (Floristine), Noëlla, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Feu M. L. Archambault



Nous apprenons la mort de M. Ludger Archambault, survenue hier, à sa demeure, 2476 rue Rouen, à l'âge de 67 ans, après quelques semaines de maladie.

Il laisse dans le deuil, deux filles, Mme Oscar Desjardins (Marguerite), Mme Joseph Monté (Marie-Rose), un frère, Hermas, une soeur, Mme O. Archambault (Azalie), ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Le défunt fut marguiller et ex-président de la Saint-Vincent de Paul et de la Société Saint-Jean-Baptiste, de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceuil.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église Saint-Eusèbe de Verceil.

Causerie de M. F. Caillet sur la typographie

Le conférencier prévoit de grandes améliorations dans l'art de l'imprimerie.

A L'ECOLE TECHNIQUE

Un auditoire d'élite a écouté avec beaucoup d'intérêt, hier soir, à l'amphithéâtre de l'Ecole Technique, la causerie de M. Fernand Caillet, chef-instructeur à l'atelier d'imprimerie, causerie intitulée "réflexions comtques, légendaires et sérieuses sur l'art noir".

Après avoir fait remarquer l'ignorance de la plupart des gens pour la typographie et l'imprimerie, M. Caillet fait l'historique de la découverte de l'imprimerie et de sa mise en pratique par Gutenberg, puis de ses développements à travers les siècles dans les principaux pays de l'univers et plus particulièrement en Europe. Le conférencier note cependant que certains procédés en usage dès les premiers temps de la découverte de l'imprimerie n'ont guère varié depuis. M. Caillet entrevoit toutefois le jour où la photographie et la photogravure s'uniront pour donner une solution au problème créé par l'emploi de tonnes de métal avec la machine à composer actuelle.

M. J.-M. Gauvreau

Cette causerie était donnée sous les auspices de l'Association Incorporée des anciens élèves de l'Ecole Technique et c'est le président de cette Association, M. Jean-Marie Gauvreau, professeur d'ébénisterie, qui présenta M. Fernand Caillet à son auditoire. M. Gauvreau a aussi eu quelques bons mots à l'adresse de M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole Technique, ainsi qu'à M. Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire national de musique, qui avait la charge du programme musical. Il attira aussi l'attention de l'assistance sur la feuille-programme qu'il qualifia de "petit chef-d'oeuvre d'imprimerie". M. Alphonse Bélanger a remercié le conférencier au nom de l'auditoire.

Le programme musical, sous la direction de M. Eugène Lapierre, fut exécuté par Mme Paule-R. Langis, chanteuse, M. Saucier, violoniste, M. Fernand Barrette et Mlle Marguerite Lefebvre, pianistes.

Nouveau-né abandonné dans un automobile

Un nouveau-né a été abandonné hier soir, dans un automobile en stationnement devant le numéro 4618, avenue Jeanne-Mance. Il a été trouvé vers 10 heures 30 par le propriétaire de la voiture quand l'enfant s'est mis soudain à pleurer. La police ayant été alertée, le lieutenant Leduc a institué une enquête et a fait transporter l'enfant aux quartiers généraux de la police.

Conseil réélu

Tout le conseil de la municipalité de Laval-sur-le-Lac a été élu par acclamation pour un terme de trois ans: maire M. J.-L. Bigras; conseillers municipaux: MM. J.-W. Jalbert, Albert Jarry, J.-A. Savard et C.-O. Monat. La municipalité de Laval-sur-le-Lac a réduit le taux de sa taxe générale de $1.75 à $1.30.

A l'aqueduc municipal

Une nouvelle pompe d'une capacité de 30 millions de gallons d'eau par jour vient d'être livrée à la ville, pour être installée à l'usine de l'aqueduc, à la station du bas-niveau. Deux autres pompes semblables ont également été achetées et seront prêtes à la fin du présent mois.

L'Allemagne...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

son où reposent les ossements de Frédéric le Grand, Hitler demanda de cultiver les vieilles traditions nationales, répudia l'assertion que l'Allemagne était responsable de la guerre de 1914, tel qu'exposé dans le traité de Versailles, et cita l'interdiction du drapeau républicain comme un acte de restauration de l'honneur national.

Une ovation salua son discours. Le président Hindenburg, généralissime durant la guerre, qui venait lui-même de demander que l'Allemagne soit unie, libre et fière, loua le chancelier de son allocution.

"Votre vie miraculeuse est un symbole de la vie et de la puissance de la nation", répondit Hitler à Hindenburg.

Hitler demande la dictature

On prévoit que, plus tard durant la journée, le gouvernement Hitler demandera au Reichstag de remettre tous ses pouvoirs au cabinet Hitler, ce qui rendrait le chef nazi dictateur absolu de l'Allemagne jusqu'en 1937. Un projet de loi dans ce sens a été préparé par le gouvernement hier soir.

Aujourd'hui, Potsdam s'est dressé dans un mouvement d'émotion nationale. On a calculé qu'un demi-million de personnes se sont entassées dans cette petite ville sise à 16 milles de Berlin. Un défilé interminable de troupes de la Reichswehr parcourent les rues tandis que les spectateurs entonnaient en choeur "Deutschland Uber Alles" et autres chants de guerre.

Des nazis aux chemises brunes défilaient sous les bannières à la swastika. Von Hindenburg, dans l'uniforme resplendissant d'un feld-maréchal avec la mince flamme orange du plus grand ordre prussien, lui barrant la poitrine, leva son bâton de maréchal dans l'église de la garnison et salua élégamment quand il vit dans la loge impériale l'ancien prince-héritier en feldgrau. D'autres rejetons des Hohenzollerns et des membres du fameux régiment des Hussards de la mort complétaient son entourage. Plus de la moitié de l'église était remplie par des députés hitlériens portant la chemise brune. On voyait flotter partout des drapeaux impériaux. Les étendards des régiments de la Garde défilaient à la douzaine.

Aveux imposés par la défaite

Assis dans un fauteuil à dos élevé, en face de l'autel, Hindenburg étudiait la scène. Un peu en arrière, se trouvait Hitler, tête baissée, visage pâli comme il écoutait l'orgue jouer le Prélude en mi mineur de Bach. Il resta immobile pendant l'allocution présidentielle et lorsqu'il commença son discours, il parla d'abord avec solennité puis avec une ferveur croissante.

"Seule la défaite a forcé la nation à convenir de la clause de culpabilité de la guerre contre notre jugement, dit Hitler.

Il opposa avec amertume le développement prodigieux de l'Allemagne sous les Hohenzollern et Bismarck aux dissensions, à la faiblesse et à la misère des années d'après-guerre.

"Depuis les quelques semaines que nous sommes au pouvoir, nous avons fait réparation à l'honneur national en mariant le symbole de notre vieille grandeur à celui de notre jeune force, cria-t-il. Mon gouvernement, dit-il, pratiquera une politique d'union dans tout le Reich et il invite les députés à abandonner le sentier étroit des doctrines de partis. Tout en soulignant que les nazis étaient déterminés à défendre l'honneur et l'indépendance de l'Allemagne, Hitler fit observer que "nous sommes des amis sincères de la paix et que nous guérirons les blessures dont nous souffrons tous."

C'est un mensonge, dit Hitler

(Presse Associée) — Hitler déclara que ni le Kaiser, ni le gouvernement ne voulaient la guerre, laquelle fut néanmoins une lutte pour l'indépendance de l'Allemagne. Hitler affirma que l'assertion que l'Allemagne avait déclenché la guerre était un mensonge et demanda au peuple de se rallier derrière le président Hindenburg.

Comme un choeur chantait, le président, accompagné de son fils, se rendit à un caveau placé derrière l'autel et déposa une couronne sur la tombe de Frédéric le Grand tandis qu'éclataient des salves d'artillerie.

Défilé triomphal à Postdam

Accueillis comme des triomphateurs par des foules immenses remplissant les rues ornées de guirlandes et de drapeaux, le président et le chancelier ont conduit un cortège de limousines portant les notables du nouveau régime entrant dans cette ville historique pour signifier la renaissance de l'esprit martial de Potsdam. Le caractère militaire de la manifestation était souligné par d'immenses banderolles portant des devises patriotiques comme "Pas d'honneur sans bataille". Hitler lui-même en avait rédigées plusieurs.

C'était une journée claire et froide; l'abondance des décorations rappelait les jours victorieux des armées allemandes en 1914.

Précautions prises à Geneve

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Genève, 21—La police a monté la garde devant le consulat allemand aujourd'hui comme l'ancien drapeau impérial y était hissé pour la première fois depuis la guerre.

Les autorités appréhendaient des manifestations communistes.

La Havane, 21—(United Press)—La censure a été imposée, hier soir, sur les commentaires des journaux sur les événements d'Allemagne après que Wilhelm Frythrokel, ministre d'Allemagne, eut protesté auprès du département d'Etat contre les critiques dirigées par les journaux contre le chancelier Hitler.

Une utilisation savante

Berlin, 21 — Le nouveau gouvernement national utilise les instruments modernes de propagande à un degré dont ces prédécesseurs n'avaient pas même rêvé. Toute la nation, disait-on hier, pourra participer, au moins en esprit, aux fêtes de l'ouverture du parlement à Potsdam.

Joseph Goebbels, le nouveau ministre de la propagande, a préparé un programme de concerts, parades militaires et semi-militaires, cortèges, saluts aux couleurs, parades aux blambeaux, cérémonies scolaires et feux de joie pour faire sentir à tous les citoyens qu'une nouvelle ère est commencée en Allemagne.

New York, 21 — Le Bureau allemand de renseignements pour les touristes a reçu hier un message de Maximilian Krauss, directeur général du bureau d'informations des chemins de fer allemands, disant que "les étrangers trouvent une tranquillité et une sécurité absolues partout en Allemagne".

Les prétendues molest



Prenez donc les Pilules ROUGES

puisque vous souffrez de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort.
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Irrégularités
Troubles internes

Douteriez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence ?

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

A nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Le Mois du Bon Parler Français à l'école Olier

M. Emile Girardin, principal de l'école, est créé chevalier du Bon Parler Français.

M. J.-M. MANNING

Durant tout le mois de février, l'école Olier mena une campagne en faveur de la bonne articulation et du bon langage. Mercredi, le 8 mars dernier, avait lieu la soirée de couronnement de ce "Mois du Bon Parler Français". Quelque quatre cents personnes ont assisté à cette séance publique. On remarquait parmi les invités d'honneur: M. l'abbé J.-A. Paiement, curé de Saint-Louis de France; M. J.-M. Manning, directeur général des études de la Commission scolaire, et Mme J.-M. Manning; M. A.-C. Miller, assistant directeur du district Centre; M. l'abbé J.-D. Maurice, M. l'abbé Etienne Blanchard, M. J.-P. Labarre, principal de l'école du Plateau; MM. J. Dansereau, R. Guénette, Y. Lerouzès, inspecteur d'écoles; Jules Massé, président de la Société du Bon Parler Français; le Dr H. Dorval, le Dr E. Malo, J.-A. Turcot, E. Brunelle.

M. le principal Emile Girardin, qui avait organisé cette séance, en avait confié la direction à l'Avant-Garde de l'A. C. J. C., cercle fondé en novembre dernier et dont le modérateur est M. A. Therrien, professeur.

La soirée débuta par une mélodie exécutée par le trio de l'école, composé de MM. R. Lussier, Bernard Turcot et G.-M. Monache.

Le président de l'Avant-Garde, M. R. Labelle, en des termes choisis, souhaita la bienvenue à tous. Il remercia les parents d'être venus nombreux encourager les écoliers. Il remercia spécialement les représentants de la commission scolaire de leur présence, qui montre ainsi leur désir de voir notre jeunesse s'appliquer à bien parler la langue française. Il eut des paroles de reconnaissance à l'égard de M. Manning, qui avait accordé un grand nombre de récompenses aux lauréats du bon parler français.

M. Maurice Jollet, secrétaire de l'Avant-Garde, lut un rapport détaillé des activités accomplies durant le mois. Les membres de l'Avant-Garde exécutèrent quelques exercices d'articulation et prati quèrent certaines phrases de prononciation sur les voyelles, d'après la méthode de Madame MacDonald. Ensuite, ils chantèrent tous ensemble, le drapeau tricolore déployé, "O Carillon" de Crémazie. Les soli étaient chantés par M. A. Campeau. Deux autres membres de l'Avant-Garde interprétèrent la IVe scène de Molière. M. A. Renaud jouait le rôle de Jourdain et M. P. Hainault celui du philosophe. Figuraient aussi au programme: MM. Frédéric Tudié, M. Hayeur, prof., G.-H. Morache, Mademoiselle Guérin, institutrice, MM. M. Brousseau, E. Normandin, J. Gauthier, G. Renaud, J. Savaria, R. Barrette, A. Perron, A. Gendron, R. Ricci, Guy Gauvreau, S. Cabana, A. Racine, F. Duchesne, M. Pauzé, R. Sénécal, Maurice Leroux, B. Arbour, R. Métivier, C. Durocher, M. Dupont, C. Marchand, J. Perraton, prof., R. Désertine, R.-L. L'Heureux, R. Sasseville, M. Bisson, R. Raymond, J. Demers, A. Courtemanche, G. Laplerre, M. Maillé, W. Denis.

A la fin de cette séance, on procéda à la distribution des prix et des mentions décernés aux "lauréats du bon parler". 170 élèves des classes françaises et anglaises et reçurent des récompenses ou mentions.

M. le principal Girardin remercia, à son tour, les parents de leur encouragement et montra le dévouement de ses professeurs dans le succès obtenu durant le mois.

M. le curé J.-A. Paiement félicita M. le principal de son patriotisme et de son zèle à améliorer le langage des élèves; il se déclara heureux de la formation générale que l'on donne à l'école Olier.

M. J.-M. Manning seconda les paroles de M. le curé. Il encouragea les élèves à conserver leur ardeur à bien se cultiver et eut des paroles élogieuses pour le personnel de l'école.

M. l'abbé J.-O. Maurice, s'adressant aux parents, les supplia de seconder le travail des professeurs, de travailler dans la famille à garder les bonnes habitudes acquises à l'école.

M. l'abbé Etienne Blanchard indiqua les moyens à prendre pour châtier son langage, suggérant d'avoir, au foyer, un dictionnaire afin d'aider l'enfant à apprendre le mot propre de sa langue.

M. Miller, qui avait présidé à l'inauguration du "Mois du bon parler français", déclara qu'il y avait eu un progrès remarquable au point de vue de l'articulation. Il souhaita à tous la persévérance dans l'oeuvre entreprise.

A la fin de cette soirée, le président de l'Avant-Garde demanda à M. Jules Massé l'affiliation du cercle à la Société du bon parler français. M Massé se dit heureux de se rendre au désir du cercle, car l'école Olier jouit d'un trop grand prestige pour qu'elle n'ait pas sa filiale. Il remercia la commission scolaire du support qu'elle apporte au perfectionnement du langage chez les écoliers. Après avoir fait l'éloge du principal et vanté son mérite, M. Massé, au milieu des applaudissements de toute l'assistance, créa M. Girardin "chevalier du bon parler français". M. Girardin accepta avec joie, faisant rejaillir cet honneur sur les professeurs et l'école qu'il dirige.

M. Joseph Bolduc est mort à Lawrence, Mass.

(Du correspondant de la PRESSE)

Lawrence, Mass., 21. — M. Joseph Bolduc, peintre, âgé de 66 ans, né au Canada, demeurant à Lawrence, depuis 45 ans, et domicilié rue Bourque, est décédé à la suite d'une courte maladie. Sa mort a vivement surpris et peiné ses nombreux amis. M. Bolduc était membre de la Ligue du Sacré-Coeur, du Tiers Ordre de Marie et de l'Association du chemin de la Croix de la paroisse Sacré-Coeur. Il laisse cinq filles, Mme Marie Howard, Mlle Yvonne Bolduc, de Montréal; Mme Floria Mercier, Mlles Alma et Bella Bolduc, de New-York, trois fils, Arthur, Réal et Alphonse Bolduc.

Les funérailles eurent lieu à l'église du Sacré-Coeur, où, à 10 heures un service solennel fut chanté par le R. P. Madore, S.M., curé de la paroisse. Le chant fut rendu par Mme Sylvio Desjardins, MM. Charles Tétreault et Herman Tremblay. A la sortie du corps, Mlle Eva Fluet joua la marche funèbre de Chopin. L'inhumation se fit dans le lot de la famille au cimetière Sacré-Coeur. Les porteurs furent: MM. P. Bédard, O. Dumont, J. Sévigny, V. Leclerc, E. Vachon, et J. Bédard. La Ligue du Sacré-Coeur était représentée par MM. Alphonse Fortin, Joséphat Laplume, Joseph Fluet, Joseph Fortin, Geo. Pomerleau, A. Valcartier, M. Tanguay et Eugène Doré. Le Tiers Ordre de Marie avait pour représentants MM. E. Bourque, S.-Laurent, M. Roy, M. Latulippe et A. Laplume.

Washington promet son appui à Genève

Washington, 21. — L'administration Roosevelt a promis hier de donner son appui à la Société des Nations pour la propagation de la paix en Amérique du Sud et en Extrême-Orient, de même que pour aider à développer une meilleure entente chez les nations européennes.

Norman Davis, principal représentant des Etats-Unis à Genève, partira jeudi pour l'Europe. Il doit faire des visites diplomatiques à Londres de même qu'à la capitale suisse.

Zangara était dément, déclare le Dr Paynter

New-York, 21.—Le docteur Richard H. Paynter, président de l'Association nationale des Psychologues, affirmait hier soir qu'il n'y avait aucun doute pour lui que Zangara, l'assassin du maire Cermak, électrocuté hier, ne fut dément, quoi qu'en disent les autorités judiciaires de Miami. Le Dr Paynter blâme l'inefficacité des lois d'immigration pour l'admission de sujets indésirables et avariés aux Etats-Unis.

Rochefort obligé de fournir des cautions

New-York, 21. — Luc Rochefort, ancien courtier de Montréal, qui poursuit James A. Stillman pour libelle et aliénation de l'affection de sa femme, a dû fournir deux cautions de $250 chacune avant de pouvoir continuer ses procédures contre le millionnaire parce qu'il n'a pas sa demeure légalement aux Etats-Unis.

Seul le locataire a été tenu responsable

Lorsqu'un locataire, pour fixer sa corde à linge, s'aventure sur un garage et ensuite sur une petite planche clouée au sommet du garage et servant d'appui au poteau, au lieu de prendre le chemin ordinaire et de monter dans le poteau en partant du bas, il ne peut s'en prendre qu'à lui si, dans sa chute, il s'inflige de graves blessures, et le propriétaire n'est aucunement responsable d'un tel accident. C'est ce qu'a décidé hier l'hon. juge P. Demers, de la Cour supérieure, après avoir entendu la cause Sylva Barbeau vs Georges Lamoureux ; le premier locataire, du second, occupait un logis au deuxième étage et au début de mai 1931, quelques jours après son arrivée, il voulut, naturellement, poser sa corde à linge au poteau que lui avait indiqué l'épouse du propriétaire. Pour cela, au lieu de se servir d'une échelle pour atteindre les premiers clous fixés dans le poteau et formant échelon, il a voulu passer par le plus court chemin en se rendant sur le garage, situé à l'arrière du logis, au moyen d'une planche reposant sur sa galerie et sur le garage et ensuite en cherchant à atteindre le poteau situé dans la ruelle à l'autre extrémité du garage par le moyen d'une petite planche placée là pour appuyer le poteau et lui permettre de résister à la pression des cordes qui y étaient attachées.

L'hon. juge a fait remarquer en rendant sa décision que le propriétaire est responsable des appentis d'une maison, tels que galeries, balcons ou passerelles, en autant qu'ils sont soumis à l'usage auquel ils sont destinés.

Le locataire qui entreprend de se servir d'une petite planche d'appui comme cela comme d'une passerelle, le fait à ses risques et ne peut se tourner ensuite contre son propriétaire en l'accusant de négligence.

Le demandeur a été en conséquence débouté de son action, au montant de $3,314.50.

Me Paul Monty, de l'étude légale Duranleau, Monty et Duranleau, occupait pour le défendeur, propriétaire des lieux.

Un gala dramatique régional à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — Le grand gala dramatique régional est commencé hier soir pour se prolonger jusqu'à mercredi soir. Rien n'a été ménagé pour faire de ce gala, un événement unique. Les quatre groupes qui sont entrés hier, en lice, étaient bien préparés. Il en sera de même pour les autres jours.

C'est dire que le juge du concours, M. Jean Nelson, arrivé dans notre ville, hier, n'aura pas la tâche facile. Il ne sait pas encore quand il pourra rendre son jugement, mais il espère que dès mercredi soir, les vainqueurs pourront être proclamés.

Le programme d'hier soir était le suivant:

1.—Le cercle dramatique Lafontaine dans "La Lumière dans le tombeau", pièce en un acte par René Berton.

2.—L'association dramatique de Québec dans "Le sanglier", comédie en un acte d'Alexandre Bisson.

3.—L'union dramatique de Québec dans "Les rantzau" (3ème acte) comédie dramatique en 4 actes d'Erekmann Chatrian.

4.—L'association Artistique de Québec dans "Les vivacités du capitaine Tic" (1er et 2ème acte) comédie de Labiche et Martin.

Une gare cambriolée

(Du correspondant de la PRESSE)

Bromptonville, 21. — Des voleurs se sont introduits dans la gare de Bromptonville et ont transporté le coffre-fort à quelque distance du village où ils l'ont forcé. Ils ne trouvèrent que peu d'argent, mais détruisirent les documents qui s'y trouvaient.

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

Détache le phlegme et enraye la toux

Mme E. A. Jones, Moose Jaw, Sask., écrit: — "J'ai sept enfants, et je me sers du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood depuis trois ans, car je trouve que c'est le seul remède recommandable quand les enfants ont le rhume.

Il favorise leur sommeil en détachant le phlegme et en enrayant la toux.

J'en ai toujours une bouteille à portée dans la petite pharmacie."

Prix 35c la bouteille; grosse bouteille de famille disponible dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; préparé seulement par The T. Milburn Co., Ltée, Toronto, Ont.

VERRES "VISIONIS"
MONTURES "SUPERMA"

QUALITÉ
CONFORT
SATISFACTION

Faites examiner vos yeux par un de nos cinq optométristes diplômés

Lorsque vous achetez des lunettes à notre salon d'optique scientifique, vous êtes assuré d'avance de la plus grande satisfaction.

Remarquez bien l'énumération ci-dessous qui vous donne les raisons de cette grande satisfaction.

Nos verres "Visionis" — Nos montures "Superma"

— Notre désir de vous offrir toujours le meilleur
— Nos cinq optométristes diplômés de grande compétence
— Nos chambres d'examen munies des instruments les plus modernes
— Nos prix raisonnables à la portée de toutes les bourses
— Notre offre de satisfaction absolue ou argent remis

LE TOUT POUR MIEUX VOUS SERVIR

Dupuis Frères LIMITÉE

SALON D'OPTIQUE SCIENTIFIQUE (Au deuxième) PLateau 3131 Local 29

Ne tombez pas malade!



AU premier symptôme d'un rhume, ou dès que vous sentez la grippe, la langueur, le mal de tête ou le rhumatisme vous envahir, prenez garde. *Ne soyez pas malade.*

Vite, ouvrez votre petite pharmacie, sortez votre bouteille de Sal Hepatica et versez-en deux à trois cuillerées à thé dans un grand verre d'eau. *Videz-le complètement.*

Promptement, doucement, naturellement, complètement—les déchets et les poisons sont éliminés de votre canal intestinal. La constipation est corrigée. Les poisons sont chassés de votre sang—l'alcalinité de votre organisme est diminuée. Vous vous sentez bien mieux—avez meilleure mine. Votre organisme est fortifié contre la maladie menaçante.

Le Sal Hepatica est un composé effervescent délicatement balancé—facile et agréable à prendre. Il est recommandé et prescrit par les médecins du monde entier depuis plus de trente-cinq ans.

En débarrassant votre organisme des poisons, le Sal Hepatica atteint les causes des maux de tête, des rhumes, du rhumatisme et des autres maux qui vous abattent et vous enlèvent le goût de vivre.

Commencez à prendre du Sal Hepatica—dès demain matin—vous serez surpris et content de voir comme il est merveilleux pour éloigner la maladie.



CONSTIPATION

Quand vous vous éveillez avec des symptômes de constipation — prenez 2 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Rapidement, sans ennui, les rebuts seront expulsés.



MAL DE TETE

Pour soulager la congestion intestinale qui cause tant de maux de tête, prenez une cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau et répétez au bout de 15 minutes si le soulagement n'est pas venu.



RHUMES

La premier chose à faire pour enrayer un rhume, c'est de rincer l'organisme avec 2 à 4 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Continuez avant le déjeuner pour prévenir la congestion.



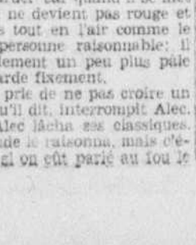
MAUVAIS TEINT

Pour conserver le sang exempt des impuretés qui sont souvent la cause de taches, prenez une cuillerée à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau pendant une semaine ou tant que cela sera nécessaire.



RHUMATISME

Comme agent éliminateur, rincez l'organisme avec 2 à 4 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau. Prenez l'acidité en prenant 1 à 2 cuillerées à thé avant les repas et avant de vous coucher.



SAL HEPATICA 35c, 70c, $1.40

FABRICATION CANADIENNE — Bristol-Myers Co., Montreal

Feuilleton de la "Presse"

L'EXPLORATEUR

par SOMERSET MAUGHAM

Reproduction de la Presse Associée.

21 mars 1933.

(Suite)

Bientôt, après avoir quitté Oxford, Mac Kensie fit en Algérie une brève expédition de chasse au cours de laquelle il subit l'attrait mystérieux du grand continent. Il advient souvent qu'un homme arrive dans un endroit inconnu jusqu'alors, mais qui, tout à coup, lui semble extrêmement familier.

Alex, soudain, se sentit comme chez lui dans les immenses espaces de l'Afrique. Une joie singulière le saisit quand le désert se déroula devant ses yeux, et des capacités qu'il ne s'était pas soupçonnées s'éveillèrent en lui. Jamais il ne s'était cru ambitieux et tout à coup des aspirations inconnues s'emparèrent de sa pensée. Il n'avait jamais ressenti aucune émotion poétique, et, brusquement, quand il s'éveilla, il eut le sentiment de l'intense poésie de la vie d'aventures. Lui qui, jusqu'alors, avait considéré le romanesque à travers la froide ironie de son bon sens, sentit surgir en lui comme les vagues de quelque mer inconnue et mystérieuse, un irrésistible désir de romanesque.

De retour en Angleterre, une inquiétude particulière le tourmentait. Il se sentait à l'étroit et comme renfermé. Il ne pouvait plus respirer l'air parfumé des villes. Il commença les cinq années précédentes alors à lire les récits merveilleux de l'exploitation africaine, et son sang bouillonna dans ses veines devant la magie de ces pages.

Alec étudia une à une les carrières des grands explorateurs, de Mungo Park à Gordon Laing, et de Clapperton et Richard Sanders à Livingston et à Stanley. Il vit que les meilleurs d'entre eux n'étaient pas partis avec la moitié d'une armée derrière eux, mais presque seuls, quelquefois avec un unique compagnon, et que leur succès avait dépendu, non pas de la force de leurs armes, mais de celle de leur caractère.

Il avait trouvé sa voie.

Il ne parla pas de ses projets à ses amis avant qu'ils fussent mûrs.

En une année de travail acharné, il acquit de vastes connaissances en botanique, en géologie, et les éléments du commandement militaire, il apprit à traiter les maladies spéciales aux climats tropicaux, et assez de chirurgie pour remettre un membre cassé ou pratiquer une petite opération. Il se sentait prêt maintenant pour une entreprise considérable, et, cette fois, il partit pour Mambassa.

Voilà ce que Lucy savait de lui, moitié en se l'imaginant, moitié d'après ce que Dick lui avait appris. Il lui avait conseillé de lire ses rapports à la Société des géographies et la elle avait trouvé les relations des voyages d'Alec MacKensie pendant

Les contrées qu'il avait explorées alors furent connues plus tard sous le nom d'Est-Africain britannique.

Mais la cloche qui sonna pour le dîner interrompit ses méditations.

III

Ils jouèrent au bridge immédiatement après.

Mme Crowley considérait la conversation comme un bel art qui ne peut s'exercer pendant la digestion. Elle pensait qu'une partie de cartes divertissait agréablement la pensée, et préparait l'intelligence aux jeux de l'esprit qui pouvaient suivre, quand les exigences du corps étaient satisfaites. Lucy tira Alec Mac Kenzie comme partenaire et put ainsi surveiller son jeu quand ses cartes étaient sur la table.

Il ne jouait pas légèrement, comme Dick qui n'interrompait pas son feu roulant de plaisanteries, mais, au contraire, se donnait au jeu de toute son âme, et ne se laissait pas distraire un instant de la partie. Il ne donnait aucune attention aux observations et aux facéties de Dick.

Bientôt Lucy s'intéressa de plus en plus à sa manière de jouer. Elle fut frappée, non seulement de sa puissance de réflexion, mais encore de sa hardiesse. Il avait la curieuse faculté de savoir, presque dès le début d'une coupe, où chaque carte était distribuée. C'était un homme qui aimait à charger de tout ses propres épaules, et la division de la responsabilité l'irritait visiblement.

A la fin du rub, Dick se rejeta sur le dos de son fauteuil avec une visible mauvaise humeur.

—Je n'y comprends rien! s'écria-t-il. Je joue mieux que vous, j'ai de meilleures cartes, et cependant c'est vous qui faites toutes les levées.

Dick passait pour un excellent joueur, et son agacement était excusable.

—Nous n'avons pas fait une seule faute, assura-t-il à sa partenaire.

Puis, se tournant vers Alec:

—Comment diable avez-vous deviné que j'avais deux reines?

—Parce que je vous connais depuis 20 ans, répondit Alec en souriant. Je sais que bien qu'impulsif et nerveux, vous n'êtes pas sans malice. Je sais que votre cerveau fonctionne très vite et pressent toutes sortes de choses futures et que, grisé par l'espérance, vous agissez comme si vous étiez sûr de les tenir. Cela étant donné, je puis deviner facilement les cartes que vous avez après les avoir vues passer deux ou trois fois.

—La connaissance que vous avez du jeu de vos adversaires est vraiment terrible, dit Mme Crowley.

—Je vois beaucoup de choses dans le visage des gens. En Afrique, voyez-vous, on acquiert beaucoup d'expérience.

Pendant que Mme Crowley commençait à s'installer à son aise dans le fauteuil qu'elle s'était choisi, Dick se dirigea vers le devant de la cheminée, dont il prit possession de manière à s'en approprier toute la chaleur.

—Qui vous a donné l'idée de faire de l'exploration? demanda soudain Mme Crowley.

Alec lui jeta un long regard scrutateur et répondit avec un sourire:

—Je ne sais pas. Je n'avais rien à faire et beaucoup d'argent à dépenser.

—Ce n'est pas du tout ça, interrompit Dick. Un fou s'était mis en tête de trouver une contrée ou personne n'était jamais allé. Or cette découverte ne pouvait être utile à personne, car si les indigènes ne vous y tuaient pas, en revanche le climat y parvenait très vite. Il revint perdu de fièvres, ayant raté son entreprise, et après s'être assuré que personne ne pourrait jamais pénétrer dans le royaume de Rofa et en revenir vivant, il en mourut rapidement de chagrin. Aussitôt Alec fit ses bagages et se dirigea vers cet endroit charmant.

J'ai démontré que cet homme avait tort, dit Alec tranquillement. Je devins le meilleur ami de Rofa, qui me demanda d'épouser ma soeur.

—Parce que je vous connais depuis 20 ans, répondit Alec en souriant. Je sais que bien qu'impulsif et nerveux, vous n'êtes pas sans malice. Je sais que votre cerveau fonctionne très vite et pressent toutes sortes de choses futures et que, grisé par l'espérance, vous agissez comme si vous étiez sûr de les tenir. Cela étant donné, je puis deviner facilement les cartes que vous avez après les avoir vues passer deux ou trois fois.

—La connaissance que vous avez du jeu de vos adversaires est vraiment terrible, dit Mme Crowley.

—Je vois beaucoup de choses dans le visage des gens. En Afrique, voyez-vous, on acquiert beaucoup d'expérience.

Pendant que Mme Crowley commençait à s'installer à son aise dans le fauteuil qu'elle s'était choisi, Dick se dirigea vers le devant de la cheminée, dont il prit possession de manière à s'en approprier toute la chaleur.

—Qui vous a donné l'idée de faire de l'exploration? demanda soudain Mme Crowley.

Alec lui jeta un long regard scrutateur et répondit avec un sourire:

—Je ne sais pas. Je n'avais rien à faire et beaucoup d'argent à dépenser.

—Ce n'est pas du tout ça, interrompit Dick. Un fou s'était mis en tête de trouver une contrée ou personne n'était jamais allé. Or cette découverte ne pouvait être utile à personne, car si les indigènes ne vous y tuaient pas, en revanche le climat y parvenait très vite. Il revint perdu de fièvres, ayant raté son entreprise, et après s'être assuré que personne ne pourrait jamais pénétrer dans le royaume de Rofa et en revenir vivant, il en mourut rapidement de chagrin. Aussitôt Alec fit ses bagages et se dirigea vers cet endroit charmant.

J'ai démontré que cet homme avait tort, dit Alec tranquillement. Je devins le meilleur ami de Rofa, qui me demanda d'épouser ma soeur. Malheureusement, je n'en avais pas.

Et si n'importe qui vous disait qu'il est impossible de traverser l'Asie à cloche pieds, vous iriez bien vite le faire, rien que pour lui prouver que cela se peut, hein? répliqua Dick. Vous avez la passion de faire les choses parce qu'elles sont difficiles ou dangereuses, et, quand, par bonheur, elles sont impossibles, alors vous étouffez de joie.

—Vous me montrez vraiment sous un jour mélodramatique, dit Alec avec un sourire.

—Mais c'est ce que vous êtes.

Dick alors se tourna vers Lucy et Mme Crowley et leur fit un geste de la main.

—Je vous prends à témoin. Quand il était à Oxford, Alec était un fervent des classiques, il avait le don d'écrire des vers dans les langues que personne ne veut plus lire de nos jours, et tout le monde pensait qu'il allait devenir un des écoliers les plus brillants de l'époque.

—Ça c'est une des histoires de prédilection de Dick, dit Alec. Elle serait tout à fait amusante si seulement elle était vraie.

Mais Dick ne lui permit pas de l'interrompre.

—D'un autre côté, pour les mathématiques, c'était un âne bâté. Un jour son professeur se mit en fureur contre lui et lui dit qu'il préférait apprendre l'arithmétique à un mur de briques. J'étais présent, et certainement cet homme fut très grossier.

Alec ne répondit rien. Il se contenta de le regarder car quand il se met en colère, il ne devient pas rouge et ne jette pas tout en l'air comme le ferait une personne raisonnable; il devient seulement un peu plus pâle et vous regarde fixement.

—Je vous prie de ne pas croire un mot de ce qu'il dit, interrompit Alec.

—Donc, Alec lâcha ses classiques. Tout le monde le raisonna, mais c'était comme si on eût parlé au fou le plus obstiné de la chrétienté. Alec s'était décidé à être mathématicien. Pendant plus de deux ans il travailla dix heures par jour une science qu'il abhorrait et obligea le travail à lui accorder les dons que la nature lui avait refusés. Il fut classé dans les premiers.

Alec haussa les épaules.

—Ce n'est pas parce que je tenais aux mathématiques, mais parce que cela m'a appris à triompher du mot le plus gênant de la langue anglaise.

—Et que diable est ce mot?

—J'ai peur d'avoir l'air un peu prétentieux, dit Alec en riant. C'est le mot "impossible".

Dick fit entendre un petit grognement de rage ironique.

—Oh! si seulement vous étiez né pendant le moyen âge, quel horrible plaisir vous auriez trouvé à mortifier votre chair et à vous priver de tout ce qui rend la vie agréable! Vous n'êtes jamais si complètement heureux que quand vous pouvez être tout à fait malheureux.

—Chaque fois que je reviens en Angleterre, je m'aperçois que vous dites des sottises de plus en plus grandes, Dick répondit Alec.

—Je suis une des rares personnes actuellement vivantes qui puissent encore dire des bêtises, lui répondit en riant son ami. C'est pour cela que je suis si charmant. Tout le monde aujourd'hui est si complètement ennuyeux. Savez-vous que je vais sur mes quarante ans?

—C'est gratuitement que vous nous informez de l'approche de votre âge mûr? dit Alec.

—La pensée m'en est venue tout à coup l'autre jour, et aussitôt j'ai pas sé la revue de ma vie. Pendant quinze ans, j'ai travaillé assez dur dans les tribunaux, et je suis au Parlement depuis les élections générales. J'ai gagné deux mille livres par an, et je ne dépense jamais que la moitié de mon revenu. Je me demandais s'il valait vraiment la peine de continuer à régler pendant huit heures par jour les misérables querelles d'un tas d'idiots et de passer huit autres heures à faire semblant de gouverner le pays.

Pourquoi me dites-vous ça?

Dick Lomas haussa les épaules ironiquement.

—Parce que c'est vrai. Personne ne peut avoir traversé l'épreuve d'une élection parlementaire sans découvrir combien misérables, mesquines et sans valeur, sont les raisons qui font voter les hommes. Bien peu aujourd'hui se rendent compte des responsabilités qui leur incombent. J'estime que le jour où les femmes voteront, elles seront probablement un peu plus étroites d'idées que les hommes et qu'elles se décideront pour des motifs encore plus mesquins et de moindre valeur. Cela réduira donc le suffrage universel à l'absurde, et alors il deviendra possible d'essayer d'autre chose.

Dick avait parlé avec une véhémence inusitée, Alec le considérait d'un air intéressé.

—Et à quelles conclusions êtes-vous arrivé?

Il attendit un moment avant de répondre puis il sourit ironiquement.

—Je sens que le parti que je vais prendre a pour moi une grande importance tout en me rendant compte que cela ne peut guère intéresser personne. Nous aurons une élection générale dans quelques mois, et je me suis décidé à me représenter. Je vais donner congé de mes bureaux de Lincoln's Inn, enfin pour tout dire: M. Richard Lomas va se retirer de la vie active.

—Allez-vous réellement faire ça? s'écria Mme Crowley.

—Pourquoi pas?

—Alors, dans un mois le désœuvrement complet? Mais vous vous ennuierez à périr.

— J'en doute. On dit tant de bêtises sur la dignité du travail. Le travail est une drogue que les gens qui s'embêtent prennent pour éviter leurs ennuis sans bornes. On l'a enjolivé de belles phrases, parce qu'il est une nécessité pour la plupart des hommes et que les hommes se dorent toujours la pilule qu'ils sont obligés d'avaler. Le travail est un sédatif. Il maintient les gens contents. Je pense que la plus grande imposture est la sanctification du travail. Les premiers chrétiens étaient des esclaves, il était nécessaire de leur montrer que leur tâche obligatoire était noble et vertueuse. Mais, somme toute, un homme travaille pour gagner son pain de tous les jours et pour nourrir sa femme et ses enfants. C'est une nécessité pénible, mais qui n'a rien d'héroïque. Pour ma part, puisque je n'ai ni femme ni enfant et que je me trouve à la tête d'un revenu très suffisant, pourquoi enlèverais-je le pain de la bouche d'un autre?

—Vous rendez-vous compte que vous abandonnez une carrière qui peut être très brillante? Vous pourriez peut-être devenir sous-secrétaire d'Etat dans le prochain ministère.

—Cela signifie lécher les bottes de quelques hommes que je méprise infiniment.

—C'est une expérience dangereuse que vous tentez?

Dick regarda MacKensie tout dans les yeux.

—Et n'estimez-vous pas que les expériences ne sont amusantes que si elles sont dangereuses?

—Et à quoi voulez-vous dévouer votre existence, demanda Mme Crowley.

—Je voudrais faire un art de la paresse, dit-il en riant. De nos jours on se rit des dilettantes. Je veux me dévouer aux grâces de la vie. Je ne sais pas si j'ai encore beaucoup d'années devant moi; mais ce qui me reste à vivre, je veux l'employer à connaître le monde et tout ce qu'il contient de gracieux et de charmant.

(A suivre)

M. Charles Gallet remporte un profond réconfort de sa récente visite au Canada



M. Charles Gallet

M. Charles Gallet, administrateur de la célèbre firme française Roger et Gallet, qui nous a tout récemment honorés d'une visite à la "Presse" et dont nous avons publié les impressions sur Montréal et le Canada, nous adresse de New-York la lettre suivante qui se passe de commentaires:

Monsieur,

N'ayant pu vous remercier avant mon départ de Montréal, je tiens à vous dire dès mon retour ici combien j'ai été touché de l'accueil que vous m'avez réservé et de l'importance que vous avez bien voulu donner aux modestes considérations que je vous ai soumises.

Vous me permettrez d'ajouter que votre interprétation en était beaucoup trop élogieuse et qu'un Français se sent mal venu à donner au Canada des leçons de fidélité et de tradition.

L'exemple prodigieux que vous donnez d'attachement à votre langue, à votre religion, à votre littérature, à tout ce qui fait le meilleur de la tradition et de la civilisation française, fait l'étonnement de l'histoire et mérite notre plus profonde admiration et notre plus totale gratitude.

La presse a eu une part importante dans la défense de cette cause et votre journal en particulier en a été un des meilleurs avocats. C'est donc bien à moi Monsieur, à me mettre à votre école et à vous dire que je remporte de ma visite au Canada un profond réconfort. Dans les heures graves et tristes que nous traversons le Canada nous montre que dans les pires circonstances il ne faut jamais désespérer de la cause française. Elle trouve toujours d'ardents défenseurs qui finissent avec l'aide de Dieu par la faire triompher.

Je vous renouvelle donc, Monsieur, tous mes remerciements et je vous prie de croire à mes sentiments très distingués.

C. GALLET.

Le gouvernement veut...

SUITE DE LA PAGE 12

La dictature et le communisme

Le très hon. Mackenzie King accepte la décision, mais fait remarquer que l'article lui-même est une violation de la procédure parlementaire. Il y a déjà dans nos statuts des lois concernant la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Si ces lois ne sont pas suffisantes, le Parlement pourrait les modifier. Mais si le Parlement donne au gouvernement l'autorité d'agir par un ordre-en-conseil, pour faire des règlements concernant la paix, l'ordre et le bon gouvernement, le Parlement, par le fait même, se trouve privé de ses droits.

On constate, dans le monde entier, deux tendances dont l'une est de se soustraire au gouvernement responsable pour se diriger vers la dictature. On en a eu l'exemple par ce qui s'est passé en Italie, et la même chose se manifeste maintenant en Allemagne. L'autre tendance se dirige vers le socialisme et le communisme. Ces mouvements sont tous contraires à la constitution britannique.

M. King rappelle la position qu'il a prise, en 1931, lorsque le gouvernement a présenté son premier bill concernant la paix, l'ordre et le bon gouvernement.

Les prérogatives du Parlement

Il s'y est opposé comme il s'y oppose aujourd'hui. La sécurité du peuple, comme sa liberté, repose dans le contrôle du Parlement pour toutes les situations qui peuvent se produire.

M. King ne croit pas que l'on devrait profiter des avantages de la détresse qui existe dans le moment pour enlever au Parlement ses prérogatives. Il serait bien mieux, dans l'intérêt de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement de ne pas confondre la situation qui existe avec le chômage avec celle qui pourrait survenir d'une crise financière. Chacune de ces situations devrait faire le sujet d'une mesure particulière.

Les pouvoirs de 1931 que l'on sollicite de nouveau, aujourd'hui, avaient été obtenus par l'imposition du bâillon. Ceci encore est une négation de la procédure parlementaire ordinaire. Si des conditions se sont produites rendant nécessaire cette autorité que demande le gouvernement, le Parlement devrait en être informé.

Le chef de l'opposition demande au premier ministre quels sont les besoins urgents qui nécessitent cette législation. Le Parlement, dit-il, a le droit de le savoir. Le projet de loi, tel que préparé en premier lieu, donnait suffisamment de pouvoirs au gouvernement pour les besoins de la situation. A la suite des tendances dangereuses que l'on remarque dans les autres pays, de transférer les pouvoirs des Parlements à des dictateurs ou à des groupes, le Parlement ne saurait être trop prudent, avant de se départir de son contrôle de l'administration de nos affaires.

L'exemple de l'Angleterre

L'année dernière, dit M. Bennett, le parlement impérial a non seulement abrogé ses pouvoirs mais a transféré son autorité au gouvernement pour agir, même lorsque le Parlement est en session.

Il est vrai que c'était pour un temps limité ou parce que les circonstances l'exigeaient. En 1931, la Chambre des communes a donné au gouvernement le droit d'agir, relativement à la paix, l'ordre et le bon gouvernement. Notre pays a été témoin, récemment, d'une situation sans précédent aux Etats-Unis, laquelle a même obligé la fermeture de toutes les banques de ce pays. Si le gouvernement n'avait pas eu les pouvoirs que lui a conférés la législation de 1931, il n'aurait pas été en mesure d'agir comme l'exigea la situation.

L'opposition lui demande quelle action a été prise, et M. Bennett parle de la défense de l'exportation de l'or, de réévaluation de l'assurance, etc.

Personne ne peut dire, remarque le premier ministre, quelle situation peut se développer, et comme exemple il cite la rapidité avec laquelle la crise s'est déclarée, aux Etats-Unis. Au sujet de la clôture appliquée en 1931, M. Bennett dit que toute personne qui lira, dans une cinquantaine d'années, les débats sur cette question n'en tirera aucun orgueil.

La clôture est nécessaire

La clôture est nécessaire dans la conduite des affaires du parlement. Au Royaume-Uni, non seulement la clôture existe, mais aussi la "guillotine". Du moment que la guillotine tombe le débat est au même instant terminé. En Grande-Bretagne, il n'a fallu que deux jours pour une discussion qui a occupé l'attention du Parlement canadien pendant plusieurs semaines. La clôture existe en Angleterre depuis 60 ans, et au Canada, depuis peu de temps. Mais dans notre pays, on ne l'applique pas comme on le fait en Angleterre. En 1931, le gouvernement a utilisé avec une extrême prudence les pouvoirs qui lui avaient été accordés.

Personne plus que lui ne possède le respect de nos institutions parlementaires, de la loi et de l'ordre. Mais la meilleure manière de maintenir ces institutions est de prévenir le chaos et l'anarchie. Ce sont cependant ces éléments qui surgissent, lorsque l'on ne possède pas l'autorité nécessaire pour les prévenir.

En demandant au Parlement d'adopter la législation à l'étude, le gouvernement ne désire qu'une chose: être en mesure de faire face aux conditions qui peuvent se présenter.

L'exemple des Etats-Unis

Le premier ministre rappelle que le Congrès américain a donné, il y a deux jours, au président Roosevelt, le droit absolu d'agir, et le peuple américain doit avoir autant de respect pour la liberté que le peuple du Canada. Le gouvernement fédéral, ne demande pas des privilèges pour un seul homme, mais pour le gouvernement, comme le ferait n'importe quelle administration fédérale, dans les mêmes circonstances. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que les mots "paix, ordre et bon gouvernement" soient inclus dans la législation proposée, puisqu'on les trouve dans la Constitution. Le gouvernement ne demande pas des pouvoirs autocratiques ou de dictature, mais il veut seulement être en mesure de faire face aux conditions qui peuvent se présenter.

Le Parlement doit refuser tout pouvoir suprême

Le très hon. Mackenzie King dit que le premier ministre a fait allusion à la loi de la défense du royaume, en Angleterre (the defence of the realm act), mais que cette loi n'est pas dans les statuts, depuis longtemps.

Les conditions, en Canada, sont meilleures qu'en Angleterre. Il est regrettable que le gouvernement prenne des mesures qui peuvent créer une crainte injustifiée et des soupçons qui ne devraient pas exister. Si les pouvoirs demandés par le gouvernement ne sont pas nécessaires en Angleterre, ils ne le sont certainement pas au Canada. Tout ce qu'il faut au gouvernement, pour les besoins de la situation, se trouvait dans le bill, avant qu'il fût modifié par l'amendement du ministre des chemins de fer. Une session spéciale a été convoquée par le Congrès des Etats-Unis, pour accorder certains pouvoirs au président, mais ces pouvoirs étaient définis et on donnait, en même temps, les circonstances dans lesquelles ils devaient être utilisés. C'est ce que demande l'opposition, et c'est aussi ce qu'elle est disposée à accorder.

La seule sauvegarde est, pour le Parlement, de maintenir le contrôle et de refuser à tout individu comme à un groupe le privilège du pouvoir suprême.

M. Duff amuse la Chambre

L'hon. Ian Mackenzie croit, lui aussi, que le gouvernement a le droit d'agir sans cette clause de la paix, de l'ordre et du bon gouvernement, clause qui, dans les circonstances, est un empiètement des droits du Parlement.

M. William Duff, libéral d'Antigonish, parle dans le même sens, et il ajoute, qu'il suggérerait un sous-amendement décrétant "la paix, l'ordre et un changement de gouvernement."

Cette proposition fait rire la Chambre. Les députés sont ensuite appelés à se prononcer sur l'amendement du Dr Manion.

L'amendement est approuvé

L'amendement, mis au vote, est approuvé par 60 à 23. Deux progressistes, MM. Kennedy, de Peace River, et Lucas, de Camrose, ont voté avec le gouvernement. Tous les autres députés de la gauche ont voté contre.

M. C.-G. Power, libéral de Québec, demande que le gouvernement fédéral cesse de prêter de l'argent aux provinces, pour les services ordinaires de leur administration. Il proteste énergiquement contre un prêt de cette nature fait à la Saskatchewan, pour une somme de $3,500,000. Il demande si le gouvernement espère réellement être remboursé de cet argent.

L'hon. M. Gordon, ministre du travail, dit qu'il a plus de confiance dans la probité des gens de la Saskatchewan que n'importe quel député de cette province qui siège dans l'opposition.

M. Power fait remarquer que ceci n'est pas une réponse à sa question. Personnellement, il ne vient pas de la Saskatchewan. Il demande au ministre s'il croit que ce serait une bonne affaire pour un banquier de prêter de l'argent à un client, pour ses dépenses ordinaires, quand il ne peut pas payer l'intérêt et encore moins le capital sur ce qu'il a emprunté.

Le banquier des provinces en banqueroute

Le gouvernement fédéral est devenu le banquier de provinces en banqueroute ou à la veille de le devenir et le Parlement a le droit de savoir pendant combien de temps on continuera d'agir de cette manière.

Le gouvernement, continue M. Power, appuie les banques, appuie les compagnies d'assurances, appuie la Beauharnois, appuie le C. P. R., il paie les déficits du Canadien National, et de plus, il doit aussi s'occuper d'au moins quatre provinces.

M. Power ajoute qu'il a oublié d'inclure Terreneuve dans sa liste. Il semble que la générosité du gouvernement est sans limite. Le gouvernement est certainement sur un terrain dangereux, et il doute fort qu'il puisse bien longtemps continuer à employer l'argent et le crédit du peuple canadien de cette manière. Si la province de la Saskatchewan ou n'importe quelle autre province ne peut pas rencontrer ses obligations, la seule chose qui lui reste à faire est de s'adresser aux porteurs de ses obligations et de s'entendre avec eux pour une réorganisation, comme le ferait une entreprise privée. Le plus vite on agira de cette manière, mieux ce sera pour la province intéressée et le Canada en général.

Une situation étonnante

L'hon. Charles Stewart dit que la situation est réellement étonnante, et jamais il n'aurait cru que la Saskatchewan en était rendue à ce point. Il sympathise avec le ministre du travail qui est obligé de faire un tel aveu.

—Que dites-vous de l'Alberta? demande M. Cowan, conservateur de Long Lake.

—J'espère que l'Alberta ne sera jamais dans cette position, dit M. Stewart.

—Les finances de la Saskatchewan sont encore meilleures que celles de l'Alberta, réplique le Dr Cowan, et vous ne savez pas ce que vous dites.

M. Power énumère quelques-unes des sommes que le gouvernement a prêtées à la Saskatchewan. Depuis septembre 1931, la province n'a pas été capable de payer aucun intérêt. Il y a d'autres provinces en Canada qui auraient voulu donner des services que la Saskatchewan a fournis, mais elles n'ont pas été capables de le faire, faute de revenus.

L'hon. M. Gordon, ministre du travail, répondant à l'hon. M. Lapointe, dit, que la Saskatchewan est la seule province qui a demandé un prêt au gouvernement fédéral. Il ne faut pas oublier que cette province a souffert de la crise plus que toute autre. A un moment, il y avait 300,000 personnes qu'il fallait nourrir, leur récolte ayant été perdue. Par ce fait, une grande partie de la population ne pouvait payer ses taxes, ce qui obligea ainsi le gouvernement provincial à s'adresser au gouvernement fédéral.

Doit-on permettre à une province de faire faillite?

M. Gordon est d'accord avec M. Power, lorsqu'il demande le contrôle le plus sévère des prêts aux provinces ou aux corporations publiques. Le gouvernement fédéral a la responsabilité de l'argent du public, et c'est lui qui doit voir à ce qu'il soit administré au meilleur avantage de la population. Il y a aussi une autre question qui se présente. Doit-on permettre à une province de faire faillite? M. Gordon ne le croit pas. Cependant les provinces qui sont dans cette position doivent nécessairement réduire leurs dépenses d'administration. C'est ce qui a été fait, en Saskatchewan.

Le ministre ajoute que la Saskatchewan n'est pas à blâmer si elle a eu recours au gouvernement fédéral, à la suite de ce qui s'est passé chez elle. Il n'est pas juste d'accuser les membres de cette administration de ne pas avoir agi comme ils auraient dû le faire. Il est convaincu que chacune des provinces du Canada fait tout en son possible pour balancer son budget.

M. Power dit au ministre que ses remarques n'étaient pas dirigées seulement contre la Saskatchewan, mais contre la politique en général de compter sur le crédit national, pour certaines dépenses.

Qu'on cesse de prêter aux voisins

Il est temps que le gouvernement fédéral cesse de prêter de l'argent à ses voisins, lorsqu'il n'en a pas suffisamment pour lui-même. Le gouvernement fédéral aura un déficit à annoncer; il n'est certainement pas en position de prêter de l'argent à des gens qui ne peuvent même pas payer l'intérêt sur leurs dettes.

M. Alfred Speakman, de Red-Deer, fait remarquer que les provinces de l'Ouest dépendent entièrement de l'agriculture, et par ce fait, les avantages de la taxe sont très limités.

L'hon. M. Motherwell dit qu'il y a eu des dépenses énormes pour des travaux de voirie extravagants, ce qui a beaucoup ajouté à la dette de la Saskatchewan.

M. Kennedy, député de l'Ouest, dit que l'Ouest a payé des taxes pour Ontario et Québec.

L'honorable M. Euler fait remarquer que les députés de l'Ouest semblent oublier que le gouvernement a dépensé 50,000,0000 de dollars pour la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson et d'embranchements ferroviaires. Si les provinces de l'Ouest ne sont pas capables de prélever un revenu satisfaisant pour leur administration, il est temps qu'elles s'unissent et établissent un seul gouvernement. L'Ouest semble aussi oublier que les cultivateurs d'Ontario, de Québec, et les manufacturiers contribuent leur part dans la dépression.

On a amené trop d'immigrants

M. Mitchell est d'opinion que dans un pays comme le Canada, aucun pauvre ne devrait réellement souffrir et manquer du strict nécessaire.

Au cours de la discussion l'hon. M. Gordon dit que la politique de tous les gouvernements a été d'amener au pays le plus grand nombre d'immigrants possible, sans faire aucun choix particulier.

Le but poursuivi était d'avoir la population pour aider à payer la dette de nos trois chemins de fer transcontinentaux. Ce fut une erreur.

M. Neil demande si le gouvernement fédéral serait disposé à s'entendre avec les provinces pour payer la moitié des dépenses pour la colonisation, dans les territoires non organisés.

M. Gordon déclare que le mouvement du retour à la terre n'a jamais été considéré par le gouvernement comme la solution du problème au chômage. Personnellement, il n'a jamais été en faveur de la politique d'immigration qui existe en Canada, depuis de nombreuses années. Il s'est souvent demandé, et il se le demande encore, pourquoi le Canada a construit trois grands chemins de fer transcontinentaux?

Ces entreprises, par des gens que l'on appelle des "pionniers", seront encore un fardeau pour le pays, pendant un demi-siècle à venir. Afin d'aider à payer les dettes de ces chemins de fer, les gouvernemnts qui se sont succédé sont allés partout et ont accepté n'importe qui. Comme résultat, il y a aujourd'hui en Canada des milliers de personnes venant de pays étrangers.

Ce que sont devenus les nouveaux venus

M. Gordon dit qu'il sympathise avec eux, dans les conditions actuelles. Pendant les quatre mois précédant août 1930, des wagons remplis d'immigrants sont passés sur le Transcontinental, le Pacifique Canadien et le Canadien National, en route pour l'Ouest. Pendant ce temps, on a envoyé 59,000 immigrants dans cette partie du pays. Ces gens ne sont pas allés s'établir sur des terres et le Canada est obligé, aujourd'hui, de les nourrir. On en trouve une grande partie, non dans les centres agricoles, mais dans les chantiers, dans les districts miniers et dans les villes. Il y a 45 ans, la population urbaine était de 18 pour cent comparée à la population rurale. Maintenant, elle est de 54 pour cent. Dans les onze années qui ont précédé 1930, le Canada a dépensé $33,000,000 pour l'administration du ministère de l'immigration. Il est maintenant temps que le Canada songe à faire de la colonisation: c'est ce que l'on fait, aujourd'hui.

Près de 100,000 personnes sont disposées à aller s'établir sur des terres. Depuis que l'on sait que le gouvernement accorde $600 à ceux qui vont s'établir sur des fermes, le nombre des aspirants est devenu très considérable. Il faut faire un choix judicieux pour n'envoyer que des gens qui sont capables de subvenir à leur existence. Le ministre dit que la participation des provinces permet le développement du projet.

La résolution du chômage sera de nouveau étudiée, aujourd'hui, après le discours du budget du ministre des finances.

L'indemnité minimum est réduite de $12.50 à $9

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — On va distribuer cette semaine le bill de l'hon. M. Arcand, portant les amendements que l'on se propose d'apporter à la loi des accidents du travail. Nous croyons savoir que le changement le plus important apporté à la loi telle qu'elle est actuellement sera la réduction de l'indemnité qui, de $12.50 qu'elle était, tombe à $9.00 pour le minimum. On enlève aussi de ceux qui bénéficieront de la loi, les victimes des maladies professionnelles.

D'après le nouveau projet de la loi, la Commission devra faire le choix du médecin. On remarque aussi la clause suivante concernant les infractions aux règlements de la Commission:

Sans préjudice des dispositions de l'article 99, tout employeur qui, après avoir refusé ou négligé de payer, pendant un mois à compter de son échéance, une cotisation ou une cotisation spéciale ou supplémentaire, ou le montant d'une cotisation provisoire, ou tout versement ou partie de telles cotisations, continue, pendant qu'il est ainsi en défaut, d'exploiter une industrie régie par la cédule 1, commet une infraction et se rend passible d'une amende de pas moins de vingt dollars et de pas plus de cent dollars par jour.

La loi projetée sur les panneaux-réclame

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 21. — L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, vient de faire distribuer son bill concernant les panneaux-réclame et les affiches le long des routes. Le bill couvre toutes les affiches et les panneaux-réclame commerciaux ou autres, qui devront désormais être placés à au moins cent pieds d'un chemin public, selon, du reste, les dimensions de l'affiche. Les affiches annonçant un restaurant ou un hôtel devront être placées à vingt-cinq pieds. Mais il y a beaucoup plus de dispositions dans le nouveau projet de loi:

3.—Sous la réserve des dispositions des articles 4 et 7, il est interdit d'avoir une affiche en place pour être vue d'un chemin que le ministre de la voirie entretient, sauf lorsque:

a. L'affiche est placée à une distance d'au moins cent pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas vingt-cinq pieds et sa six pieds;

b. L'affiche est placée à une distance d'au moins deux cents pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas vingt-cinq pieds et sa largeur dix pieds;

c. L'affiche est placée à une distance d'au moins trois cents pieds d'un tel chemin et pourvu que sa longueur n'excède pas cinquante pieds et sa largeur douze pieds.

Dans tous ces cas, l'affiche doit être placée à au plus quatre pieds du sol sur un bâti construit uniquement à cette fin, et elle doit porter le nom et l'adresse de son propriétaire.

Dans les cas où il est permis en vertu de la présente loi d'avoir une affiche en place, aucune affiche ne peut être placée:

a. A moins de mille pieds d'une affiche déjà existante;

b. A moins de six cents pieds du croisement de deux chemins ou du croisement d'un chemin carrossable et d'une voie ferrée;

c. En face d'un tournant ou d'un changement brusque dans la direction du chemin.

Une affiche doit être enlevée par son propriétaire sur demande du ministre de la voirie, lorsque ce dernier considère que cette affiche masque ou défigure un paysage ou panorama, ou qu'elle nuit à un poste d'observation que ledit ministre a établi.

Les sanctions sont les suivantes:

Le tribunal qui prononce la sentence ordonne que l'affiche qui a fait l'objet de la condamnation soit enlevée ou détruite dans un délai de huit jours à compter de la sentence, et ce aux frais de la personne, société ou corporation condamnée.

Un sexagénaire est perdu dans la forêt

(Du correspondant de la PRESSE)

Chartierville, 21. — M. Joseph Grenier est perdu dans la forêt depuis mardi. Vu les tempêtes de neige que nous avons eues, les recherches sont difficiles à faire et on a peu d'espoir de le trouver vivant. M. Grenier est célibataire et âgé de 62 ans.



"Solitaire!

...ce soir-là, je pleurai jusqu'à ce que vint le sommeil

mais je n'osai pas sortir avec Wally!"

Ils virent explosivement la plus grande bonté mais rien ne lui échappait. Je connaissais si bien le peu attrait de mon teint. La poudre et le rouge pouvaient aider, mais cela changeait en rien mon sentiment. J'avais fait l'essai de tout. Rien ne semblait me bénéficier.

Par pur hasard, je songeai au savon Cuticura. La différence fut si grande que je décidai d'essayer également l'onguent Cuticura. Je sais que l'onguent me fit un grand bien, mais je n'aurais pas cru qu'un changement de... semaines ma figure était cicatrisée. J'étais si soulagée et tellement plus heureuse.

"Hier soir, Wally me demanda de nouveau pour sortir. C'est maintenant une habitude chez lui. Je suis fière qu'il me regarde."

Un cas typique basé sur les lettres de milliers de jeunes filles qui ont obtenu le bonheur à l'aide de Cuticura. GRATIS — Conseil utile au sujet de traitements efficaces de votre peau et de votre cuir chevelu, chez vous. Ecrivez pour le dépliant Z-5. Les produits Cuticura sont Fabriqués au Canada

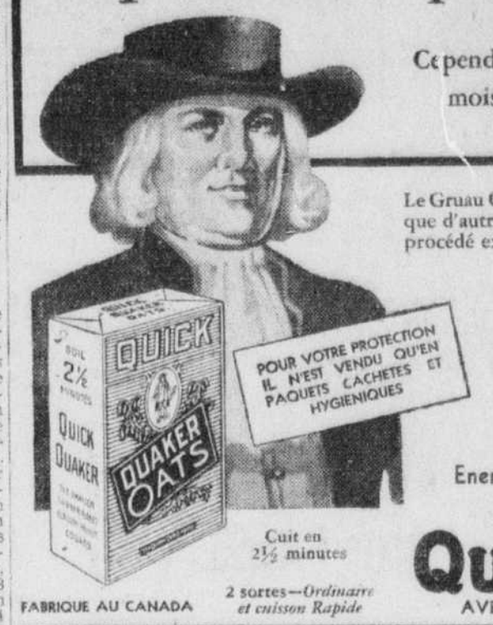
Cuticura SAVON & ONGUENT

...Plus d'un demi-siècle de succès dans le traitement et le soulagement des affections de la peau.

Lyman Agencies, Ltd., 286, rue St-Paul ouest, Montréal.

Oui, le Gruau Quaker possède *un procédé exclusif!*

Cependant vous pouvez obtenir un mois de meilleurs déjeuners pour 10c



Le Gruau Quaker est plus savoureux et plus nourrissant que d'autres farines d'avoine parce qu'il est fait par un procédé exclusif qui comporte ces trois points:

1—Fait d'avoine de choix

2—Plus savoureux dû à un rôtissage par 10 fours différents.

3—Plus nutritif parce qu'il contient, par irradiation, la Vitamine Solaire D... une exclusivité Quaker.

Brevet Can. No. 291138.

Energie concentrée *égale à celle d'aliments coûtant 4 ou 5 fois plus.*

FABRIQUE AU CANADA — 2 sortes—*Ordinaire et cuisson Rapide*

QUICK QUAKER
AVEC OU SANS PORCELAINE ANGLAISE 2521-F

Pourquoi vous devriez EXIGER la mixture BUCKLEY pour LA TOUX LE RHUME LA GRIPPE La Bronchite L'Asthme

Parce que —

Son mérite seul a fait de la Buckley le meilleur remède au Canada pour la toux, le rhume, l'influenza et la bronchite.

Parce que —

70 pour cent des Canadiens ne peuvent se tromper. De Halifax à Vancouver vous trouverez la Buckley à tous les foyers.

Parce que —

La Buckley exerce une action rapide — elle est rapide comme l'éclair — une seule gorgée le prouve. C'est merveille de voir la rapidité avec laquelle les mauvais rhumes, les toux obstinées cèdent à la Buckley.

Parce que —

La Buckley est économique. On peut la diluer dans trois fois son volume d'eau sans lui enlever un iota de son efficacité.

Parce que —

La Buckley est sans danger. Elle ne contient pas de narcotiques ni de drogues asservissantes. Vous pouvez en toute sécurité en donner aux plus jeunes enfants.

Parce que —

La Buckley est une prescription de médecin qui a fait ses preuves et qui est manufacturée sous la surveillance d'un PHARMACIEN DIPLOME.

Et par-dessus tout — la Buckley est nécessaire à votre santé. Il existe de nombreuses imitations médiocres et souvent dangereuses — soyez sur vos gardes: exigez la Buckley.

6,000,000 de Canadiens vous diront qu'il n'y a pas d'équivalent à la Buckley.

Économisez la moitié!



FABRIQUÉES AU CANADA

2 tubes de Crème Dentifrice Ruban Colgate de 25 . 50c

Une véritable brosse à dents Colgate— Qualité garantie . 50c

LES 3 POUR 49c

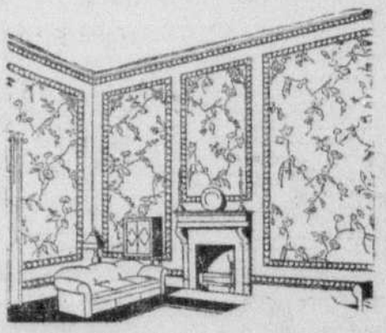
CHEZ TOUS les marchands maintenant... et pour un temps limité... 2 tubes, format régulier, de Crème Dentifrice Ruban Colgate et une brosse à dents garantie identique en valeur à toute brosse à dents à 50c sur le marché... les trois pour 49c!

Procurez-vous cette valeur d'un dollar maintenant. La quantité est limitée. Approvisionnez-vous. Achetez-en pour toute la famille.

QUANTITE LIMITEE CHEZ VOTRE MARCHAND

Vous êtes invités à la Grande Exposition Printanière de Nouveaux Papiers Peints Empire

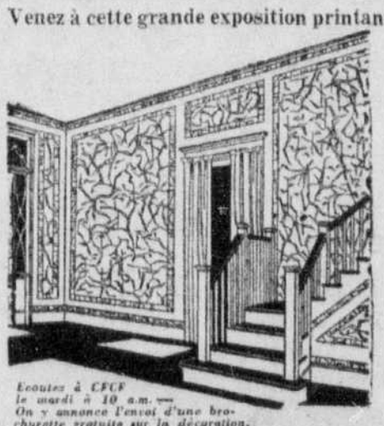
dans les plus beaux salons de papiers peints à Montréal



Les plus nouveaux parmi les nouveaux papiers peints — patrons et coloris qui sont le dernier cri de la mode — une immense variété par des dessinateurs anglais, européens et canadiens, comprenant un vaste assortiment des fameux papiers Sunworthy inaltérables à la lumière.

Venez à cette grande exposition printanière dans les plus beaux salons de papiers peints à Montréal, où les papiers sont étalés au meilleur avantage et où la variété est presque illimitée.

Des vendeurs experts dans la solution des problèmes de décoration domestique vous aideront à choisir les patrons et les couleurs qui conviennent à votre maison.



Ecoutez à CFCF le mardi à 10 a.m. — On y annonce l'envoi d'une brochurette gratuite sur la décoration.

3 Grands Spéciaux

Pour mieux célébrer notre grande exposition printanière nous offrons trois grands spéciaux. De véritables occasions. Des papiers importés et Sunworthy pour toutes les pièces de la maison sont compris dans ces merveilleuses réductions de prix. Effets unis, semi-unis, de plâtre, de tissu, de pointillés, de tapisserie, de fleurs de perse et autres.

Papiers se vendant couramment de 20c à 35c le rouleau — *le rouleau* 12½c

Papiers se vendant couramment de 35c à 65c le rouleau — *le rouleau* 15c

Papiers se vendant couramment de 75c à $1.00 le rouleau. — *le rouleau* 25c

EMPIRE WALL PAPERS, LIMITED

La plus grande maison de papier peint au Canada — Etablie en 1902

Une série complète de Peintures et Vernis Martin-Senour

3455 Avenue du Parc. (8 portes plus haut que la rue Sherbrooke) Téléphone LAncaster 4281-82

PLateau 5151 — PRENEZ LE LUNCH A NOTRE BUFFET-RESTAURANT – ESSAYEZ NOTRE REPAS SPECIAL ! — PLateau 5151

65e 1868-1933 VENTE ANNIVERSAIRE DUPUIS

Mercredi sera une bonne journée pour venir acheter aux prix de notre vente anniversaire les garnitures nécessaires pour

Orner économiquement vos fenêtres pour le printemps

Faites-vous coiffer à notre

Salon d'Auteuil



Profitez de cette offre spéciale

Ondulation à l'eau ou "MARCEL"	.75
Manucure	.50
Shampooing	.50
Traitement de pourelle	.50
TOTAL:	2.25

Le tout d'une valeur de 2.25 pour

1.00

Salon d'Auteuil—au deuxième
Plateau 5151 — Local 202.



Beaux coupons de damas et de reps de soie — .69

Notez bien, madame, qu'il s'agit de coupons dont la longueur varie de 3½ jusqu'à 6 verges et que la largeur est de 50 pouces. Certains dessins comportent deux coupons du même motif . . il faudra donc venir de bonne heure mercredi pour choisir à un prix aussi bas des tentures et garnitures de fenêtres ou de portes. Nuances unies, aussi dessins de fleurs ou de rayures. Valeurs jusqu'à 3.75 la verge dans le lot.
PRIX BAS TRES SPECIAL POUR NOTRE VENTE ANNIVERSAIRE — LA VERGE . . . . . .

Filet "Nottingham" importé — .19

Quelle bonne occasion, pour toute maîtresse de maison que de pouvoir acheter une aussi belle qualité de filet **Nottingham** à dessins très attrayants, lisière unie comme bordure . . à ce prix de vente! . . C'est une garniture qui convient pour presque toutes les fenêtres . . et qui est d'un goût bien français. Largeur: 38 pouces. Pour que cette aubaine vous soit profitable achetez-en plusieurs verges mercredi — la verge . . . . . .

Cretonne aux teintes ombrées — .42

Rien comme cette cretonne pour décorer à peu de frais et de façon très gaie les côtés d'une fenêtre de chambre à coucher, de vivoir, boudoir, salle à manger ou autres pièces. C'est aussi cette qualité que l'on emploie pour housses de meubles ou pour animer le décor intérieur de la maison de campagne ou du "Bungalow". D'une largeur de 45 pouces elle est offerte dans des dessins et coloris très attrayants. 5 motifs en tout sur fond pâle ou foncé. Prix de vente très spécial mercredi, vg

Spécial! Tulle filet à mailles rondes ou polygonales — .79

Nous savons que les clientes désireuses d'obtenir une telle qualité de tulle pour vitrages, brise-bise ou rideaux sur vitres ou autres garnitures de fenêtre ne voudront pas manquer une telle offre car elles savent qu'en de tout autre temps que notre VENTE ANNIVERSAIRE, le prix en serait plus élevé. Tulle filet crème ou écru avec riche broderie de fleurs ou de pois. Largeurs: 40 à 52 pouces — SPECIAL, MERCREDI, la verge . . . . . .

Rideaux ruchés — .98

En voile blanc ou crème avec volant de 3 pouces. Ruban de voile rose, bleu, vert, jaune dans le bas de la cantonnière et dessins de fleurs ou pois de mêmes tons — SPECIAL, la paire . . . . . .

Stores avec dentelle — .79

Achetez vos stores pour le printemps à ce bas prix. Toile opaque couleur crème seulement. Environ 36 x 70 pouces. Chacun monté sur baguette à bons ressorts — SPECIAL . . . . . .

Panneaux de rayon lustré — .87

Broderie décorative et frange de 2 pouces dans le bas. Nuance MIEL très en vogue pour salle à manger et très bon marché à ce prix de vente.

environ 36" x 2¼ verge, chacun

Beau tulle à rideaux — .41

Tulle aussi de teinte MIEL pour vitrage, brise-bise ou rideaux sur vitre. Broderie de fleurs ou de pois de même nuance. Lisière unie.

environ 36 ou 38 pouces la verge

Rideaux importés — .95

Ces rideaux imitent merveilleusement le véritable filet et cependant le prix est très bas. Fleurs ou carreaux sur fond écru ou blanc. Lisière unie.

environ 36" x 2¼ verges la paire

DUPUIS—au cinquième (De Montigny)



Menu

Délicieux—Dîner à

.50

Mercredi 22 mars

Soupes
Crème de maïs
Soupe aux pois

Poissons
Aiglefin au four, sauce aux tomates
Saumon bouilli, sauce câpres
Maquereau sauté Meunière

Entrées
Huîtres frites, sauce au citron
Dîner de légumes frais
Oeufs pochés sur épinards
Oignons Espagnol crème

Rôti
Porc frais rôti

Mets froids
Salade combinaison
Sardines aux asperges

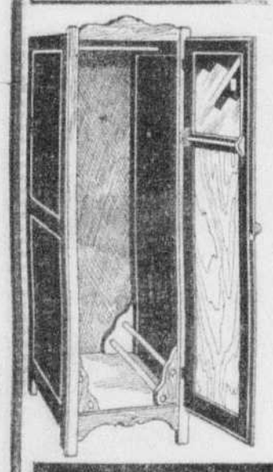
Légumes
Pommes de terre frites
Pommes de terre en purée
Haricots verts
Compote de tomates

Desserts
Poudingue au pain, sauce
Tarte au coco
vanille
Tarte aux oeufs
Eclair au chocolat
Gelée de fraises
Thé — café — lait

Pâtisseries

Timbales vides pour pâtés aux huîtres	dz.	.33
Brioches au beurre,	dz.	.25
Très spécial	dz.	.25
Cornes au beurre	dz.	.25
Tartes diverses aux pêches, pommes, an.	ch.	.19
Petits pains très frais	2 dz.	.25

Plateau 5151 — Local 202.
DUPUIS — au rez-de-chaussée (De Montigny)



Pratique garde-robe

9.95 chacune

Belle garde-robe pratique fabriquée de merisier fini noyer avec beau miroir, support à cravates et chaussures à l'intérieur. Un meuble qui occupe peu d'espace tout en contenant plusieurs vêtements.

Hauteur: 64 pouces.
Largeur: 20 pouces.

DUPUIS—au quatrième (De Montigny)

Table guéridon — 1.00



Cette table d'un fini noyer et de forme demi-lune est pratique. Hauteur: 24 pouces; chacune 1.00
DUPUIS — au quatrième (De Montigny)

Paniers à ouvrage — 1.95

Fabrication solide en bois à pied articulé se pliant facilement. Le panier est en cretonne de fantaisie aux gaies couleurs. — Se transporte facilement d'une pièce à l'autre — SPECIAL . . . . . .

DUPUIS — au deuxième (Ste-Catherine)

Gravures encadrées



Dimensions totales 15" x 19". Prix ord. 4.95. Spécial, chacune

1.98

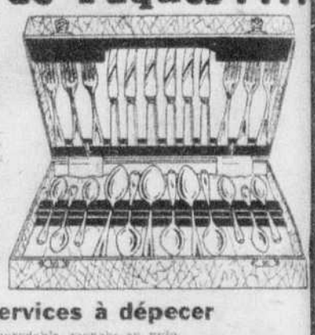
Gravures genre "pointes sèches" comprenant "Le bain" — "Le cygne" — "Deux amis" — "Elégante", et autres ainsi que plusieurs scènes marines. Le cadre mesure ¾" est richement sculpté dans les coins, fini vieil or.

DUPUIS—au troisième (Ste-Catherine)

Pour la mariée de Pâques!...

Coutellerie "Rogers"

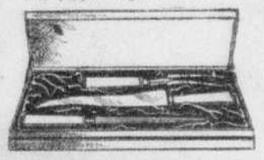
Modèle "Chippendale" très distinctif et de bon goût. 26 articles pour **6.75**



6 cuillères à thé — 6 cuillères à dessert ou à dîner — 6 fourchettes à dessert ou à viande — 6 couteaux à dessert ou à viande — 1 cuillère à sucre et 1 couteau à beurre. Le tout dans un joli coffret.

Assiettes à tartes — 1.70

Verre Pyrex — diamètre 9". Monture plaquée argent . . . . . .



Services à dépecer — 2.59

Lame d'acier inoxydable, manche en xylonite blanc, 3 articles dans une jolie boîte; LE SERVICE . . . . . .

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Nouveaux sacs à main — .89



Formes nouvelles pour le printemps dans les couleurs les plus en vogue. Mercredi, chacun

Ces beaux sacs, dont quelques-uns sont illustrés ici, sont en cuir DUPONT et sont offerts en plusieurs modèles attrayants. Bien doublés de soie moirée, avec glace à main et porte-monnaie attaché ou libre. Plusieurs avec chaînette éclair dans le lot.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Jolies parures de cou

Elles égaieront, à peu de frais, votre nouvelle toilette printanière. Mercredi, chacune. **.59**

Profitez de ce très bas prix pour renouveler votre assortiment de parures de cou; elles sont indispensables pour donner une note fraîche à votre toilette. Vous trouverez dans ce groupe, cols et manchettes, cols de fantaisie en organdi, guingan, fil, peau d'ange, etc.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



VOIR annonce page 20

Rajalya imprimé — .59

Tissu à surface lustrée garanti inaltérable au lavage. Beaux imprimés pour le printemps. 36" Spécial, la verge

Sa texture rappelle extraordinairement celle du rajah et de plus est très serrée.

Batiste de coton imprimé — .39

Cette qualité de batiste est très durable pour robes d'intérieur, robes de fillettes, etc., Largeur 36". Spécial, mercredi, la verge

Choix de très nouveaux dessins et de gais coloris pour le printemps.

DUPUIS—au deuxième (centre)



Nouvelles formes d'un goût très français...

CHAPEAUX

pour dames et jeunes filles

Ils valent vraiment 2.95 et même plus, seulement que par leurs formes originales et coquettement tournées. Nous en avons 600 à vendre, mercredi et les acheteuses matinales auront le premier choix. Paille pédaline ou paille rugueuse, lustrée ou mate. Toutes les couleurs ainsi que noir — SPECIAL, chacun **1.49**

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)



Tweed pure laine — 1.49

La largeur est de 54" et sa vogue très grande pour manteaux ou tailleurs de printemps. Spécial, la verge.

Petits quadrillés ou pois filetés dans la trame du tissu. Teintes populaires.

Drap panier pure laine — 2.49

Largeur 54 pouces.
Une étoffe populaire pour manteaux de jeunes filles. LA VERGE

Texture lâche, de riche apparence dans les nouvelles nuances du printemps.

DUPUIS—au deuxième (centre)



Complets lavables

pour garçonnets de 2 à 8 ans

.59

C'est maintenant qu'il faut habiller votre garçonnet pendant que les complets sont si bon marché! . . broadcloth, toile, peggy et autres tissus. — Modèle Oliver Twist avec ou sans manches et garnitures. Aussi modèle avec pantalon long pour la plage. Valeurs de .75 et 1.00 dans le lot.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (De Montigny)

Gants de "Cape" pour dames — .89

Peau de cape ou mouton au fini glacé si en vogue. Modèle 4 boutons. Brun, Willow, beige, noir — aussi coutures blanches sur noir. 6 à 7½ — SPECIAL, la paire . . . . . .

Bas de soie ou de chiffon — .65

Ces bas entièrement façonnés offerts en brun, beige, neutre, gris ou noir sont avec haut mercerisé ou fini picot de couleur et talon français. Pied renforcé. Prix ord. 1.00. — SPECIAL, la paire . . . . . 2 pres 1.25

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Au SOUS-SOL d'ÉCONOMIES

Pas de commandes téléphoniques ni C.O.D.

Souliers d'enfants



8 à 10½, la paire **1.19**
11 à 2, la paire **1.39**

Cuir mat ou verni, genre lacé ou à courroie. Talon de mouchoue.

Robes d'intérieur — .49

Tailles 34 à 44. Prix ord. .75 CHACUNE . . . . . .

50 douzaines de robes d'intérieur en broadcloth imprimé dans de nouveaux dessins.

—Au sous-sol économies

Souliers élégants — 1.89



Formes nouvelles du printemps pour dames et jeunes filles. En chevreau (kid) ou veau. Talon haut en rubain. Valeur de 5.00.

DEMAIN . . .

encore une chance de vous procurer une machine à coudre DUPREX ROTARY électrique avec chaise $65.00 — 5.00 comptant et 12 versements mensuels de $5.50.

Ne manquez pas cette occasion. —*Au deuxième*

MESSIEURS... il faudra venir de bonne heure mercredi pour acheter un de ces

Paletots de printemps à 5.00

(45 seulement)

Une concession de prix extraordinaire de la part du manufacturier est la raison de ce prix qui vous étonne . . et avec raison. Ils sont en légers lainages pour le printemps dans les tons de gris ou brun. Venez avant ou après votre travail . . mais n'allez pas passer une telle aubaine sans en profiter.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, *Président*
A.-J. DUGAL, *V.-P. et Dir. Gér.* ARMAND DUPUIS, *Sec. Trés.*